This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

1863

Constantine. — Typ.-Lith. ALESSI & ARNOLET.

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

de la

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

1863

BIBLIOTHECA BODLEIANA

FOREIGN BODL: LIB PERIODICAL

/5

CONSTANTINE

ALESSI et ARNOLET, Libraires-Éditeurs, rue du Palais.

ALGER
BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
place du Gouvernement.

PARIS
CHALLAMEL, AINÉ, ÉDITEUR
30, rue des Boulangers.

1863

Soc. 24721 e 1/1863

PRÉFACE

Il y a si peu d'analogie entre le mot *Annuaire* et les études inspirées par la devise : *Recueillir, conserver et décrire les monuments de la Numidie,* que, malgré l'importance des découvertes, la nouveauté des observations et le nombre toujours croissant des matériaux, la plus profonde indifférence semblait accueillir nos volumes. Une modification du titre était devenue nécessaire. On est convenu d'adopter la formule : *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine.* Ce titre remplacera donc à l'avenir l'expression qui répondait si imparfaitement à la nature de nos travaux.

Toute œuvre destinée à un avenir sérieux commence lentement, péniblement, comme si l'efficacité du succès ne s'obtenait qu'au prix des difficultés vaincues. Pendant les dix années qui ont suivi la fondation de la Société, nous osions à peine prétendre à une publication bisannuelle, tant nos ressources étaient limitées. Une subvention accordée par la Municipalité est venue améliorer la situation, et c'est grâce à cet encouragement, dont l'initiative appartient à notre honorable président, M. Villevaleix, que nous nous sommes mis au pair, en attribuant à chaque année les découvertes qu'elle a vues naître.

Aujourd'hui, nous soumettons au public studieux le résultat des fouilles opérées en 1863 par MM. Payen, L. Féraud et Cherbonneau. Le livre commence par une dissertation historique sur la Mauritanie sitifienne, où M. Poulle discute les textes anciens avec cette sûreté d'érudition que donne la connaissance des lieux. Il contiendra en outre cinquante-trois lithographies parmi lesquelles on a classé plusieurs *fac-simile* des principaux objets du musée communal, avec une explication pouvant servir de livret.

Après avoir énuméré les matières qui entrent dans le présent Recueil, il convient de mentionner les travaux qui n'y ont point trouvé place. Ce sera pour nous une occasion de signaler le mouvement imprimé aux études archéologiques par le Préfet du département. Des recherches ont été faites à Lambèse, dans les deux édifices qu'on avait le plus négligés jusqu'à présent, le cirque et le grenier d'abondance. En moins de quatre mois, on a obtenu les résultats suivants :

1° *Le Cirque.*

Les déblais enlevés sur trois points différents ont mis à nu deux portes, une galerie et quelques aménagements intérieurs. Le mur de façade est en maçonnerie de moellons, avec des contreforts qui saillissent d'un mètre et sont espacés entre eux de $2^{m}50$. Parallèlement au mur, et en dehors à 2^{m} seulement, court un tuyau de plomb mesurant $0^{m}06$ de diamètre. Ce tuyau est composé d'une lame de plomb dont les bords ont été rapprochés et soudés sous une bande de même métal qui dissimule entièrement la soudure. On s'est contenté de ramasser

plusieurs échantillons de cet appareil pour la collection de M. le Préfet. Le reste va se perdre sous une masse de décombres devant laquelle ont reculé les travailleurs.

En cet endroit, une porte a été dégagée. Lorsqu'on y pénètre, on marche sur un espace de quelques mètres, entre deux murs formant comme un couloir d'entrée; puis on arrive à des terrassements et à des fondations de murailles, qui ont fait supposer qu'à une certaine époque, le cirque de Lambèse avait pu être disposé de manière à servir de refuge contre l'ennemi, pour une défense désespérée. La porte était fermée ou plutôt obstruée jusqu'à l'arceau, par de grosses pierres superposées.

Les excavations pratiquées dans le talus intérieur, en face de la porte, ont amené la découverte d'un couloir passant sous les gradins et suivant les contours de l'édifice. Ce couloir a été nettoyé sur une longueur de 42^{m}, et dans tout son parcours on distingue la naissance de la voûte qui le recouvrait. Les murs de côté sont entiers et d'une très-grande solidité; la voûte seule s'est effondrée. La hauteur de la galerie est de 3^{m}40, la largeur a 1^{m}50. C'est en la suivant qu'on a atteint l'entrée principale, où existent deux arceaux en pierres de taille, reconnus depuis longtemps grâce aux travaux de M. L. Renier. En creusant sous les arceaux, on a dégagé les marches d'un escalier qui descendait dans l'arène.

2° *Le grenier d'abondance.*

La butte de décombres, sous laquelle était enseveli l'édifice connu sous le nom de *Grenier d'abondance*, me-

surait, avant l'opération des tranchées qui l'a transformé en un véritable labyrinthe, 92m sur 80m. C'est à une profondeur de 15m qu'on a retrouvé le mur d'enceinte, qui est épais de 2m50 et revêtu de pierres de taille, à l'intérieur comme à l'extérieur. En faisant reparaître ses quatre faces, qui correspondent aux quatre points cardinaux, la pioche a permis de constater que l'orientation était la même que celle du Praetorium. De l'est à l'ouest, la longueur marque 60m; elle n'en donne que 50 du nord au sud.

Dans la construction du grenier d'abondance, ou tout au moins dans celle des murs d'enceinte, on remarque l'emploi de matériaux empruntés à des bâtisses d'une époque antérieure. Beaucoup de pierres engagées dans la maçonnerie portent des moulures; il doit même y en avoir d'épigraphiques.

A mesure qu'ils avançaient dans l'espace entouré par la muraille, les travailleurs dénudaient des lignes de maçonnerie, où sont encastrés pêle-mêle des chapiteaux, des tambours de colonnes, des stèles funéraires et des fragments d'inscriptions, parfaitement reconnaissables. Il y a eu là, à n'en pas douter, des écroulements occasionnés par un incendie : des couches de cendre et des matières carbonisées attestent le fait. La destruction a été violente.

Parmi les objets ramassés dans les entrailles du monticule, figurent : 1° douze inscriptions, dont une, la plus importante peut-être, est dédiée à Jupiter et à Hercule, compagnons de Dioclétien et de Maximien; 2° des briques à l'estampille de la 7e légion Gemina; 3° deux cruches munies d'anses; 4° deux chatons de bague en

agathe, sans gravure; 5° plusieurs tas d'orge grillée; 6° trois petites colonnes; 7° divers morceaux de fer oxidés; 8° des débris de verre; 9° un petit buste en calcaire blanc, de 0m35; 10° des tessons de vases en argile; 11° une table en calcaire blanc sur laquelle sont gravés en creux tous les ustensiles du repas sacré.

Tandis que la sollicitude de M. le Préfet, sollicitude mêlée d'une sorte de vénération pour les antiquités du pays, s'attachait ainsi aux entrailles de Lambèse, cette glorieuse résidence de la 3e Légion Auguste, un hasard heureux rendait à notre curiosité les bains de *Caius Arrius Pacatus.*

De tous les édifices anciens que l'établissement des français a exhumés (1) dans l'enceinte de Constantine, le bain de Pacatus est le moins incomplet, celui dont il est le plus facile d'étudier le plan et la distribution. Le nivellement de la rue des Cigognes, exécuté en 1857, avait déjà dégarni un grand massif de maçonnerie romaine, où l'on distinguait l'extrémité d'un hypocauste : ce qui fit supposer qu'on rencontrerait un bain dans les déblais ultérieurs. En effet, au mois de novembre dernier, M. Crespin, ayant à enlever un monceau de terres rapportées qui touche aux premières découvertes, trouva la partie principale des thermes, au point d'intersection des rues de France et des Cigognes. De ce côté était la façade; elle regardait le midi. Les limites de l'édifice

(1) Cette expression n'a rien d'exagéré. Le sol de l'ancienne Cirta est tellement loin de nos pieds, par suite des bouleversements politiques, qu'on a retrouvé des pavages de luxe, des mosaïques admirables, à des profondeurs qui variaient de 6 à 18 mètres.

comprenaient le pâté de constructions qui obstrue actuellement les rues Richepanse, de Varna, de France et des Cigognes. L'entrée donnant accès dans une vaste salle voûtée « *aestuarium* » occupait le milieu de la façade. Deux piliers d'axe reconnus au milieu de la rue de France ne laissent aucun doute à cet égard.

A la suite de cette salle, on voit une pièce communiquant avec l'hypocauste, et qui pourrait avoir été le *sudarium*. Plus loin et à un niveau inférieur, quatre corps de citernes s'appuyaient contre le mur de cette pièce. Les massifs de béton du dernier réservoir ferment aujourd'hui la rue de France.

Ce qui mérite une attention particulière, c'est le sous-sol formé par des rangées horizontales de tuyaux qui distribuaient dans tous les sens un courant continu de chaleur. Ces tuyaux sont des parallélogrammes en poterie creuse, de $0^{m}47$ de long sur $0^{m}25$ de large. Le vide ménagé au milieu est un carré de $0^{m}12$ de côté. Sur les faces latérales opposées sont pratiquées deux ouvertures dont l'une dessine une porte cintrée au sommet, et l'autre, une fenêtre losangique. Voici comment fonctionnaient ces calorifères. La première ligne horizontale de tuyaux soutenait une autre série de tuyaux pareils, debout et juxta-posés, de façon à communiquer avec la couche inférieure par les orifices oblongs. Au-dessus, régnait le carrelage proprement dit. Afin d'éviter toute déperdition de chaleur, on avait enveloppé l'appareil tout entier d'une masse de terre rapportée et damée avec soin.

Sans entrer dans des détails qui n'apprendraient rien de nouveau sur l'aménagement intérieur des thermes, nous parlerons de l'état dans lequel s'est montré à nos

yeux l'hypocauste. Cette galerie qui ne mesure pas plus de 0m47 en hauteur, était intacte. Sur les piliers en briques qui la portaient, étaient appliquées des briques de grande dimension, servant de lit à une couche de béton hydraulique, où l'on avait composé la mosaïque de l'*æstuarium*. A en juger par les fragments de ce pavage qui n'ont point cédé sous l'écrasement de l'édifice, il y a eu là un incendie : car les petits cubes de marbre sont plus ou moins vitrifiés.

Un de ces indices qu'appelle la chance des archéologues, marquait l'entrée de l'établissement. C'était un dé d'autel en calcaire bleuâtre et revêtu de moulures élégantes, sur lequel MM. Vicrey, L. Leclerc et Cherbonneau, ont déchiffré l'inscription suivante, en dépit d'un martelage qui n'avait épargné que quelques lettres :

C.ARRIVS.PACA
TVS.BALINEVM.
PACATIANVM.
SIBI.MENSIB.XIV.

La famille *Arria*, dont l'illustration a fourni à Bartolomeo Borghesi la matière d'une de ses plus brillantes dissertations (1), nous était connue par des monuments épigraphiques relevés à Cirta, à Kaf-Taserout, à Tamugas et à Aïn-el-bey (2). On n'ignorait pas non plus que *Caius Arrius Pacatus*, ainsi que ses fils *Antoninus*,

(1) Œuvres compl. de Bart. Borghesi, tom. 1, p. 41. (*Della gente Arria romana,*)

(2) *Inscr. rom. de l'Algérie*, par L. Renier, n° 1495, 1797, 1799, 1815 et 2454

Maximus et Pacatus, portaient le titre de Clarissimes (*viri clarissimi*), fait consigné dans l'épitaphe d'*Antonia Saturnina*, qui fut la seconde femme de l'édificateur des bains de la rue de France.

Une note très-détaillée de M. le capitaine Hinstin, chef du génie à Tébessa, nous tient au courant des travaux exécutés autour de l'arc de triomphe. Cette communication, où brille un sentiment profond de l'art, rend à ce monument un caractère qu'il était impossible de saisir avant les premiers coups de pioche. Déjà la façade nord, entièrement mise à nu, fait reparaître le médaillon de la clef de voûte dans lequel est sculptée une image de femme (1), regardée généralement comme le portrait de Julia Domna, mais qui pourrait bien être la personnification de Théveste bâtie sous l'invocation de Jupiter, ainsi que le font supposer l'aigle éployé au-dessous du buste et le temple du père des dieux, voisin de l'entrée principale. On a trouvé également dans le haut de l'arc de triomphe un torse en marbre blanc que des personnes compétentes attribuent sans hésitation à l'empereur Caracalla, dont la statue devait décorer le tétrastyle qu'un tremblement de terre a ébranlé, au point d'en exiger la reconstruction. Les déblais de la façade orientale qui était dédiée à Géta et qui a considérablement souffert, loin de répondre à l'attente des explorateurs, n'ont fourni aucun reste d'antiquité.

Il n'en est pas de même des terrassements opérés sur

(1) La Société Archéologique de Constantine doit à l'habile crayon de M. le commandant Flogny un dessin complet du médaillon, qui paraîtra dans le *Recueil* (8e vol.)

une profondeur de 3m, dans le but de raccorder le sol de l'ancienne Théveste avec celui de la ville actuelle. Au milieu de la rue qui conduit à l'arc de triomphe et répond identiquement à la voie romaine, les ouvriers ont rencontré une stèle de 1m60, posée sur un socle avec une inscription milliaire dédiée à l'empereur Hadrien, laquelle nous fait connaître que la route de Théveste à Carthage fut tracée « stravit » par la troisième Légion Auguste (1), sous la direction du propréteur Publius Metilius Secundus, consul désigné. La longueur du parcours atteignait 211 milles, 740 pas.

Le zèle de M. J. Roger n'a point fait défaut à la Société. L'honorable conservateur du musée de Philippeville a déployé dans les fouilles du théâtre (2) une per-

(1) La 3e légion Auguste était cantonnée à Lambèse, au pied des Aurès.

(2) Sans les révélations de l'épigraphie locale, l'erreur qui fait de ce monument un cirque romain se serait aisément accréditée parmi nous. Mais le doute est inadmissible en présence des trois stèles recueillies à Rusicade et transportées au musée du Louvre, vers l'année 1844. La première, consacrée au Génie de la colonie de Vénus « *Genio coloniæ Veneriae Rusicadis,* » mentionne la libéralité de M. Aemilius Ballator qui dépensa une somme de dix mille sesterces pour les frais de construction ou de décoration du théâtre « *in opus cullumve theatri.* » La seconde, qui a trait à l'achèvement du même édifice « *ad perfectionem operis theatri* » perpétue le souvenir de la munificence de C. Annius, pontife et décurion des quatre colonies. Dans la troisième, que de graves lésions ont entamée en différents endroits, sont énumérés les travaux d'ornementation du théâtre, tels que les gradins « *gradus,* » les voûtes peintes « *concamarationes.... XIII inluminaverunt,* » les balustres de marbre « *cancellis marmoreis exornaverunt,* » les deux dauphins placés côte à côte dans les couloirs du théâtre « *delphinis binis per vias theatri adjunctis,* » et les podium de marbre établis de chaque côté des couloirs

sévérance qui mérite d'être encouragée par l'autorité supérieure. Nous lui devons en outre un album, de nature à prouver quels services l'épigraphie rend à l'histoire et à la géographie de l'Afrique ancienne, lorsque cette science a pour interprète un homme passionné pour l'antiquité.

« *podiis marmoreis vias dextra laevaque...* (*Inscript. rom. de l'Algérie*, par L. Renier, nos 2174, 2175 et 2181).

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES TITULAIRES

—

1863

—

MM. ARNOLET, imprimeur-libraire, à Constantine.
ASTRIÉ, inspecteur primaire, à Narbonne.
BACHE (Paul-Eugène), homme de lettres.
BELCOUR, lieutenant, chef du bureau arabe de Barika.
BROSSELARD ✻, secrétaire-général de la préfecture d'Alger.
CHALLAMEL (A), libraire-éditeur, à Paris.
CHERBONNEAU ✻, officier de l'Université, professeur à la chaire d'arabe de Constantine.
CORDONNIER, premier adjoint au maire de Constantine.
DUCLOS DE FONDEVILLE, professeur de rhétorique au collége de Constantine.
DUNANT (Henri), homme de lettres, à Genève.
FAUDON, juge d'instruction au tribunal de Constantine.
FÉRAUD (L.) ✻, interprète de l'armée d'Afrique.
FERRIÉ (l'abbé), curé de Bréa, province d'Oran.
GADOT, conseiller municipal.
GILLOTTE, adjoint au maire de Constantine.
GINSBURG, missionnaire évangélique.
HARAMBOURE ✻, procureur impérial à Constantine.

MM. JOFFRE, juge de paix à Constantine.
LAMOUROUX, conseiller de préfecture.
LAMBERT, secrétaire de la municipalité.
LANNOY (de) ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de la province de Constantine.
LAUREAU, inspecteur des bâtiments civils à Guelma.
LEBIEZ ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, en mission à Tunis.
LECLERC (L.) ✻, médecin-major de 2e classe.
LICHTLIN ✻, conservateur des eaux et forêts.
LUC, conseiller municipal, défenseur à Constantine.
MARCHAND, directeur de l'école communale.
MARLE, imprimeur-libraire, à Constantine.
MEURS ✻, architecte en chef du département.
MŒVUS ✻, ingénieur en chef des mines du département.
MOLL (Charles-Aug.) ✻, capitaine du génie, à Paris.
MOUSSARD, professeur au collége de Constantine.
NICOLLE, conservateur des hypothèques, à Sétif.
OLIVIER, principal du collége de Constantine.
PAYEN ✻, capitaine, commandant supérieur du cercle de Bordj-bou-Aréridj.
PIGALLE, capitaine, à Biskara.
REMOND, architecte de l'arrondissement de Constantine.
SEGUY-VILLEVALEIX ✻, maire de Constantine.
VAYSSETTES, interprète-traducteur assermenté, à Constantine.
VICREY, employé du service municipal.
VITAL, O ✻, médecin en chef des hôpitaux militaires.

MM. VIVIEZ ✻, inspecteur des domaines, à Constantine.
YANVILLE (d') ✻, capitaine au 6e lanciers, à Maubeuge.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. ALBERT (d') de LUYNES (le duc), O ✻, membre de l'Institut, &.
BERBRUGGER (A) O ✻, membre correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger, etc.
BEULÉ ✻, membre de l'Institut, professeur d'Archéologie à la bibliothèque impériale.
CREULY, C ✻, général du génie.
DULAURIER (E.) ✻, professeur à l'école impériale des langues orientales.
DURET (le docteur), maire de Nuits.
ESPINA ✻, consul de France à Soussa (Tunisie).
JUDAS (le docteur) ✻, ex-secrétaire du comité de santé des armées.
LACROIX (Frédéric) ✻, ancien préfet d'Alger.
NEVEU (de) C ✻, colonel d'état-major, commandant supérieur du cercle de Dellys.
RENIER (Léon), O ✻, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne, &.
ROMEGUÈRE, homme de lettres à Toulouse.
TEXIER ✻, membre de l'Institut.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Boissonnet (le baron) O ✻, colonel d'artillerie, membre du conseil général d'Alger.

Bonvalet O ✻, lieutenant-colonel, commandant supérieur du cercle de Bougie.

Bron (le baron) ✻, commissaire civil de Batna.

Ceccaldi O ✻, inspecteur du service médical en Algérie.

Contencin (de) O ✻, colonel, directeur des fortifications.

Creuzat, directeur de l'institution de Ben-Aknoun.

Deloche ✻, chef de bureau au ministère des travaux publics.

Devilliers ✻, capitaine, commandant supérieur du cercle d'Aïn-Beïda.

Duveyrier (Henry) ✻, géographe.

Gironcourt (de), O ✻, lieutenant-colonel, chef du génie à Constantine.

Grellois (le docteur) O ✻, secrétaire du comité de santé des armées.

Langlois (Victor), secrétaire de la société orientale.

Lapasset C ✻, lieutenant-colonel, commandant supérieur de Mostaganem.

Marechal ✻, capitaine du génie, ancien commandant supérieur de Souk-Arras.

Poulle, vérificateur des domaines, à Bône.

Watebled (Ernest), chef de bureau à la préfecture d'Oran.

Millochin ✻, directeur des domaines, à Blois.

MM. O. Mac-Carthy, ingénieur-géographe, à Alger.
Roger (J.), conservateur du musée de Philippeville.
Sachot (Octave), homme de lettres.
Seroka O ✱, colonel, commandant supérieur de la subdivision de Batna.

MEMBRES DU BUREAU.

Présidents honoraires :

MM. le général Desvaux, GO ✱, Commandant supérieur de la division ;
Lapaine, O ✱, Préfet du département.

Président pour l'année 1863 : M. Seguy-Villevaleix.

Vice-Présidents : MM. Lamouroux.
Mœvus.

Secrétaire : M. Cherbonneau.

Serétaire-adjoint : M. Bache.

Bibliothécaire-archiviste : M. Marchand.

Trésorier : M. Viviez.

Commission chargée de l'examen des manuscrits

MM. Lamouroux, *président*;
Ginsburg ;
Cherbonneau.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Institut archéologique de Rome.
Société impériale des antiquaires de France.

Société historique d'Alger.
Société archéologique de l'Orléanais.
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.
Société archéologique de Cherchel.
Institut égyptien.
Société des antiquaires de Picardie.
Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
Académie d'Hippone.
Société archéologique de Sens.
Société des antiquaires de l'Ouest.
Société des antiquaires de la Morinie.
Comité flamand de France.
Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
Société d'émulation de Montbéliard.
Société historique et archéologique de Langres.
Académie du Gard.
Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Société des antiquaires de Normandie.
Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
Société d'ethnographie orientale et américaine.
Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Société d'archéologie et Comité du musée Lorrain.
Société historique de Castres.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

A TRAVERS

LA MAURITANIE SÉTIFIENNE

Lorsque la Mauritanie Césarienne fut divisée en deux provinces, le IIIe siécle touchait à sa fin ; commencé sous Septime-Sévère, il fut le plus beau pour l'Afrique romaine. Cet empereur ne négligea rien pour donner à sa patrie la prospérité et l'éclat ; pendant qu'une foule d'Africains brillaient à sa cour, il sillona le pays de grandes routes, y fit élever de nombreux monuments et y maintint les tribus en repos.

Cette splendeur et cette tranquillité se continuèrent sous ses successeurs; mais lorsque, sous le Despotisme, les Barbares assaillirent l'empire de toutes parts, les empereurs n'eurent plus ni le temps ni les moyens de faire des embellissements à leurs colonies africaines, et la décadence ne tarda pas à marquer de son empreinte cette terre de prédilection de Septime-Sévère.

Dioclétien, en créant quatre cours dans l'empire, contribua à son épuisement, car chaque prince voulut avoir à lui autant d'officiers et autant de troupes qu'il y en avait autrefois pour tout l'empire, ce qui amena une augmentation considérable des impôts, des exactions et des violences nombreuses de la part des percepteurs chargés de les recouvrer. Pour étouffer plus facilement le mécontentement des peuples ou pour diminuer l'influence et la puissance des gouverneurs, il morcela les provinces ; mais ce morcellement exigea la multiplication des magistrats et des employés de tout ordre et fut une nouvelle cause de l'élévation des dépenses ; les choses en vinrent à ce point que Lactance a pu dire que le nombre des agents qui recevaient une solde du gouvernement était plus grand que celui des contribuables « *major esse cœperat numerus accipientium, quam dantium* ».

L'Afrique ne fut pas plus épargnée que les autres parties de l'empire.

Quoiqu'il en soit du motif qui guida la tétrarchie ; qu'on l'appelle principe gouvernemental, raison d'État ou nécessité, nous lui devons de voir surgir brusquement la Mauritanie Sétifienne du démembrement de la Césarienne.

Quelle est la part qui lui revient dans l'histoire, avant et pendant la domination romaine ? Est-il même possible de rétablir exactement les limites de cette nouvelle province ?

Son territoire et son organisation ayant relevé pendant plusieurs siècles du royaume des Massésyliens ou de la Mauritanie Césarienne, ne pouvaient pas attirer l'attention des historiens ; et après que Dioclétien lui eut

donné une existence propre, il ne se trouva plus guère que des chroniqueurs sobres de renseignements, qui laissent plus à deviner qu'ils ne disent et se gardent bien d'indiquer la part que prit chaque province aux événements qu'ils signalent.

Nous allons essayer de détacher de l'histoire d'Afrique et de faire ressortir, dans un simple résumé, les faits qui intéressent particulièrement cette ancienne province, sauf à nous appesantir davantage, quand nous pourrons le faire avec profit, sur ceux qui eurent pour théâtre des localités encore indéterminées; nous rechercherons avec soin ce qu'elle devint à la suite de chacun des partages qui eurent lieu sous les rois indigènes; nous parcourrons ensuite les routes qui la traversaient et nous tâcherons de fixer la position de quelques cités antiques.

Ire PARTIE.

Histoire.

Malgré notre désir de renfermer notre étude dans les limites du territoire qui forma, sous les romains, la Mauritanie Sétifienne, nous aurons souvent occasion de les franchir pour suivre le fil de quelques événements qu'il importe de connaître, ou pour ne pas passer sous silence des individualités illustres qui commandèrent à ce terri-

toire. Mais afin d'éviter que l'on rapporte à notre province ce qui appartient à une autre, nous procèderons d'abord à la délimitation de la Sétifienne; nous verrons par la suite que la division établie par Dioclétien avait existé sous les Numides et que le territoire dont nous allons nous occuper passa souvent d'un prince à un autre, ainsi que le fait remarquer Strabon.

Les historiens nous sont d'un faible secours pour l'établissement de notre délimitation; quelquefois ils donnent une limite ethnographique, mais rarement ils mentionnent les divisions politiques; les géographes ne sont pas plus précis.

Le cosmographe Ethicus[1] et Paul Orose[2] emploient les mêmes termes pour nous apprendre que les Mauritanies Sétifienne et Césarienne étaient bornées, à l'est, par la Numidie; au nord, par la Méditerranée; à l'ouest, par le fleuve Malva (la Moulouïa); et au midi, par le mont Astrix; mais ils ne marquent pas la séparation entre les deux provinces. Isidore de Séville[3] craint de s'engager dans ces pays inconnus et se borne à dire que la Sétifienne tire son nom de Sétif, sa ville principale. Sextus Rufus[4], en mentionnant la division de l'Afrique en six provinces, ne dit pas un mot au sujet des limites qui leur étaient assignées, et l'Anonyme de Ravenne[5] ne les connaissait pas, car il place Chullu (Collo) dans la Sétifienne et Saldæ (Bougie) dans la Césarienne, de même que Lemelli, Vaud, Tubuno, &.

1 Cosmog. p 63.
2 Hist. lib. I, cap 2, p. 31.
3 Orig. p. 343.
4 Brev. cap. IV, in fine.
5 Geog. Afr. 7 et 8.

Les Notices de l'Église nous fournissent des indications plus utiles, et bien que nous ne puissions pas encore assigner sa place, sur le terrain, à chacun des évêchés dont elles nous ont transmis les noms, nous possédons du moins des données suffisantes sur un certain nombre pour nous faire une idée assez juste du périmètre de notre ancienne province.

Et d'abord, il y a une limite qui n'a jamais varié, c'est le fleuve Ampsaga (l'Oued Rhumel ou Oued el Kebir); à l'époque des monarchies indigènes, il séparait le royaume des Massésyliens d'avec celui des Massyliens; sous les Romains, il continua à former la limite de la Numidie et des Mauritanies.

Nous connaissons le cours du Rhumel, depuis sa source, au nord-ouest de Bordj-Mamera, jusqu'à son embouchure; il laisse à sa gauche, c'est-à-dire à l'ouest, Cirta, Milevum (Milah) et Cuiculum (Djemila). Or, ces villes ont toujours appartenu à la province de Numidie; les Notices sont en cela d'accord avec les écrivains. Si sur tout son parcours cette rivière avait formé la limite de la Numidie et de la Sétifienne, ces villes se trouveraient comprises dans cette dernière province. Il faut donc admettre qu'il y avait un point, au nord de Cirta (Constantine), où l'Ampsaga cessait de séparer les deux provinces.

Ce point est à son confluent avec l'Oued Endja, où se trouvait l'oppidum Tucca. Pline et l'Anonyme de Ravenne placent Tucca sur le bord de la mer, à l'embouchure du fleuve Ampsaga; mais l'Itinéraire d'Antonin ne mentionne pas cette ville, et d'après la Table de Peutinger, elle aurait été située dans l'intérieur des terres, à 60 milles de Cuichul, soit 22 lieues kilométriques, et à 46 milles,

soit 17 lieues de Igilgili. Si l'on place Tucca aux ruines qui existent à environ un kilomètre à l'ouest de la Zaouïa Sidi Barkat, près du confluent des deux rivières, on trouvera que les distances fournies par la Table de Peutinger, de Tucca à Cuiculum ou Cuichul et à Igilgili, correspondent assez exactement avec celles de Sidi Barkat à Djemila et à Djidjeli, tandis que de cette dernière ville à l'embouchure de l'Oued Rhumel il n'y a que dix lieues. La Table peutingérienne indique que Tucca était sur les confins de l'Afrique et de la Mauritanie *(Tucca fines Africae et Mauritaniae);* cela ne serait plus exact si elle avait été sur les bords de la mer, à 46 milles de Djidjeli, parce qu'elle aurait été ainsi à 7 lieues au-delà de l'Ampsaga, qui était la véritable limite de la Numidie à l'ouest.

L'Oued Endja coule de l'ouest à l'est pendant environ quinze lieues; chez les Beni Sekfel il reçoit l'Oued Deheb, l'un de ses principaux affluents, qui descend du sud et passe entre Djemila et Ksar ou Ghiren (l'ancien Mons), à 4 kilomètres à l'est de cette ruine et à 28 de Sétif. Là s'opère la jonction de l'Oued Safsaf, dont la dernière source sort de Ksar ou Ghiren même, avec l'Oued El Atoch qui vient d'un petit bourrelet interposé au milieu de la vallée et qui forme la ligne séparative des eaux entre le sud et le nord.

Notre limite se jette de là dans la grande et belle plaine des Eulma qu'elle traverse en appuyant un peu à l'est du Djebel Brao et en se dirigeant sur Kherbet Fraïn (Gemellæ, évêché de la Numidie). De là, coupant le Djebel Kalaoun, le Djebel Munchar et le Djebel Meness, elle prenait l'Oued Renia qu'elle suivait jusqu'à sa jonction avec l'Oued Barika, un peu au-dessus de Nigaous, que

nous identifions avec un autre évêché de la Sétifienne, qui figure dans les Notices de l'Église sous l'ethnique de Castellanus et qui aurait eu le titre de colonie, d'après cette inscription qu'on y a recueillie :

IMP . CAES . M . AVRELIO

. . . . . .

. . . . . .

COL . CAST .

Elle longeait ensuite les montagnes des Ouled Soltan, passant non loin de Tubunæ, laissant à l'ouest l'immense plaine du Hodna, et se poursuivant vers le sud à travers la ligne de montagnes qui la borde.

La limite orientale de la Mauritanie Sétifienne se rétablit donc sans effort et presque avec certitude.

Mais il ne saurait en être de même de la limite occidentale. Ici l'Oued Sahel, le Nasava de Ptolémée, semble au premier abord avoir dû former la ligne de démarcation entre la Sétifienne et la Césarienne. Il n'en est pourtant pas ainsi, et les documents anciens classent Saldæ (Bougie) et Tubusuptus (Ticlat) dans la Sétifienne, bien que ces villes soient situées sur la rive gauche du fleuve. Aussi Morcelli[1] reporte la limite au fleuve Savus, aujourd'hui Oued el Harrach, à l'est et près d'Alger, ce qui est une erreur évidente, car à partir de Rusazus, sur la côte, toutes les villes qui suivent appartiennent, d'après les Notices, à la Mauritanie Césarienne.

1 *Africa christ.*, vol. 1, p. 24. Finitima Numidiæ ad occidentem Mauretania Cæsariensis, quæ et Numidia vetus dicta, inter Savum et Ampsagam fluvios patebat, alia provincia facta, et a Sitifi oppido primario Sitifensis dicta.

Rusazus et Bida ou Bidil sont les villes les plus orientales de la Césarienne qui figurent sur la liste des évêchés; Ruha, qui occupait l'emplacement où gîsent les ruines de Ksar Kebouch, n'est point sur les Notices de l'Église et nous ne savons pas au juste à laquelle des deux provinces il appartenait.

Ammien Marcellin, dans son récit de la guerre de Théodose contre Firmus, nomme un oppidum Lamfoctense situé au cœur du pays des Tyndenses et des Massissenses et qui était compté parmi les évêchés de la Mauritanie Sétifienne; l'emplacement de cette ville est encore inconnu, mais on doit le supposer sur la rive gauche de l'Oued Sahel, pour des raisons qui trouveront leur place dans la suite de ce travail.

Bougie faisant partie de la Sétifienne, ainsi que le prouvent les documents épigraphiques que l'on y a recueillis, aussi bien que les Notices de l'Église, et Rusazus appartenant à la Césarienne, il en résulte que la limite des deux provinces devait être entre ces deux villes. Nous pensons que Rusazus, d'abord ville coloniale et tombée plus tard au rang de simple municipe. avait été bâtie à l'ouest et à peu de distance de l'Oued Flitoun, entre les Beni Amran et les Imzalen; depuis Bougie jusques là, la côte est souvent à pic et nous n'avons aperçu aucune ruine, à moins qu'elles n'aient disparu sous les broussailles qui recouvrent le sol.

Nous prenons donc l'Oued Flitoun pour la limite de notre province. Cette rivière nous conduit par son bras le plus occidental, l'Acif Iounen-Nouren, à Tizi Oussegou et à Amtik Ouzerou, c'est-à-dire au Djebel Timeri, qui mène la grande chaîne du Jurjura à la mer. La station

de Ruha (Ksar Kebouch) resterait ainsi dans la Sétifienne. Cette chaîne, jusques chez les Beni Mellikeuch, formait la ligne probable de démarcation. La limite, coupant le massif de l'Ouannougha, aboutissait dans le Hodna par un des nombreux affluents de l'Oued Chellal, en passant un peu à l'ouest de la station de Aræ (Tarmount), allait rejoindre probablement le Djebel Sellath et se perdre dans le Sahara, à travers le pays des Oulad Naïl.

Nous n'essaierons pas de déterminer plus exactement les points qui bornaient les deux provinces; ce serait vouloir se heurter contre une impossibilité rendue absolue par le défaut de plus amples renseignements sur la question. Il nous suffira d'avoir indiqué les limites avec assez d'approximation pour que l'on puisse se rendre facilement compte de l'étendue du territoire que comprenait la Mauritanie Sétifienne. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, la limite orientale est presque certaine; quant à l'autre, sans pouvoir la suivre dans tous ses détours, nous la retrouvons de nos jours à peu près telle que nous venons de la décrire.

En effet, les confins des provinces d'Alger et de Constantine sont, en partant de la mer : la crête du Djebel Timri aït Mouça, à quelques lieues à l'ouest de l'Oued Flitoun; la grande chaîne du Jurjura qui passe par Akfadou, Chellata, Tizi ou Gadda, entre les Beni Mellikeuch et les Illoula, Agoni Assaker, le village de Grebissa, l'Oued Amaghir, affluent de l'Oued Sahel, Ras Tafrekouch, Garn Bouzid, les Oulad Sidi Amor; l'Oued Chaïr, sur les versants méridionaux de l'Ouamougha, entre les Ouled Dahan et les Ghechama; l'Oued Targa, affluent de

l'Oued Chellal, dans le Hodna; enfin, l'extrémité des Hadjerem, où se rencontrent les cercles de Bordj-bou-Areridj, de Bou-Saâda et d'Aumale.

La superficie de l'ancienne Mauritanie Sétifienne était donc d'environ quinze cents lieues carrées, faisant deux millions quatre cent mille hectares. C'était cinq fois l'étendue d'un de nos départements moyens de France.

Au moment où commençait la deuxième guerre punique, le pays dont nous venons d'essayer de retracer les limites, faisait partie du royaume des Massésyliens, qui s'étendait de l'Ampsaga (Oued Rhumel) à la Malva ou Mulucha (Moulouïa) et obéissait à Syphax, qui avait sa résidence à Siga. La désignation de Mauritanie ne lui sera donnée que deux siècles plus tard; mais pour plus de facilité et pour éviter toute confusion, nous appellerons dès à présent la province dont nous nous occupons du nom de Mauritanie Sétifienne, par lequel elle fut distinguée après sa création. L'ortographe employée constamment sur les monuments épigraphiques et par quelques auteurs anciens exigerait la dénomination de Maurétanie Sitifienne; l'usage ne l'a point adoptée et nous ne nous heurterons pas contre lui.

Les contrées situées à l'est de l'Ampsaga formaient le royaume des Massyliens; il avait Zama pour capitale et pour roi, Gula, fils de Naravase, qui avait épousé une sœur d'Annibal.

A côté ou au-dessous de Syphax et de Gula se maintenaient des chefs de peuplades, auxquels les auteurs anciens donnent le titre de *reguli,* petits rois, et qui faisaient parfois acte d'indépendance.

Les Massésyliens et les Massyliens portaient un nom

qui leur était commun, celui de Numides, parce qu'ils se plaisaient, dit Strabon, à mener une vie errante sans fixer leurs demeures nulle part. Les peuplades qui habitaient à l'ouest de la Mulucha étaient appelés Maurousiens, Mauri ou Maures.

A l'époque où nous prenons l'histoire, les Romains venaient d'apprendre combien la guerre est cruelle et désastreuse pour les contrées qui en sont le théâtre, car l'Italie gémissait encore sous les pas d'Annibal; aussi ils ne négligèrent aucun effort pour la transporter sur le sol ennemi. Les deux Scipion profitèrent des avantages qu'ils remportaient en Espagne sur Hannon et Asdrubal pour tenter de conquérir Syphax à la cause de Rome. En 217 avant J.-C., ils lui envoyèrent trois centurions chargés de lui exposer les avantages qu'il retirerait d'une alliance avec la République; ils le captivèrent surtout par ce qu'ils lui apprirent de l'art de la guerre. Q. Statorius, l'un d'eux, resta auprès de lui pour dresser ses troupes au maniement des armes, les former à la discipline et à l'obéissance. Le succès répondit à ses peines; Syphax eut une rencontre avec les Carthaginois et les défit en bataille rangée.

L'histoire ne nous fait pas connaître le lieu où se livra cette bataille, mais nous présumons que c'était sur la limite de la Massésylie et de la Massylie, dans le Hodna peut-être. Carthage, attentive à ce qui se passait autour d'elle, avait été instruite de l'alliance de Syphax avec Rome et des préparatifs qu'il faisait pour prendre une part active à la guerre; elle avait un intérêt pressant à le prévenir avant que son armée, disciplinée et augmentée par les levées continuelles que faisait Statorius, ne

devînt trop redoutable. Elle marcha donc contre Syphax et le joignit sur son propre territoire, car le royaume de Gula séparait les États de Syphax d'avec les possessions Carthaginoises, et si celui-ci avait voulu en forcer la frontière, il aurait eu à combattre d'abord les Massyliens. Les chefs Numidés n'ont jamais été unis; il suffisait que Syphax eût épousé la cause des Romains pour que Gula inclinât vers Carthage, et il n'aurait fait aucune difficulté pour livrer passage à travers ses États aux troupes de la République. Peut-être n'avait-il point encore osé se déclarer ouvertement et agir contre son voisin, comme il le fit peu de temps après, mais il nous paraît incontestable que l'accord existait dès ce moment entre Gula et Carthage.

Quoiqu'il en soit, après cet échec l'alliance fut plus étroite et plus féconde. Syphax devenait trop dangereux pour les Carthaginois, soit qu'il passât en Espagne au secours des Scipion, dont les succès étaient constants jusqu'en 114 avant J.-C., soit qu'il les appelât en Afrique, ce qui eût été plus dangereux encore.

De son côté, Gula comprit que l'ambition de son voisin ne se contenterait pas de quelques avantages qu'il pourrait remporter sur les Carthaginois, placés loin de sa portée; que pour arriver jusqu'à eux il serait bientôt contraint d'attaquer ses propres États; que s'il attendait que les Romains eussent fait passer des secours à leur allié, il ne pourrait plus résister à sa puissance et qu'il était urgent de ne pas le laisser grandir davantage. Ainsi, indépendamment de la voix du sang qui l'attirait vers Carthage, la politique et l'esprit de conservation lui firent un devoir d'accourir sous ses drapeaux.

Rien n'indique si Gula a été guerrier, mais nous savons qu'il fut parfaitement secondé par son fils Masinissa, alors dans la force de l'âge, d'une bravoure et d'une habileté consommées. Il préluda à sa carrière longue et glorieuse par la conquête d'un royaume plus grand que celui de son père.

A la tête des Massyliens il marcha au-devant de Syphax, lui tua trente mille hommes et le poursuivit jusques dans ses États. Syphax, accompagné d'un petit nombre de cavaliers, s'enfuit en toute hâte dans le pays des Maurousiens (la Mauritanie tingitane). Là il trouva des sympathies; une armée se forma autour de lui et il se disposa à passer en Espagne avec elle, pour aller rejoindre les Scipions. Mais Masinissa ne lui laissa pas le temps d'exécuter son projet; il fondit sur lui, le battit de nouveau et dispersa ses cavaliers.

Après ces échecs, Syphax disparaît de la scène pendant quelques années; son royaume fut réuni à celui des Numides Massyliens, qui s'étendit de la Mulucha à la Tusca (Oued Zaïne ou Oued Berber), à trois ou quatre lieues de notre frontière, du côté de lu Tunisie. Il comprenait donc tout ce qui forme aujourd'hui les possessions françaises au nord de l'Afrique et que nous appelons l'Algérie.

Cette première disgrâce de la fortune ne dura pas longtemps, et Tite-Live nous apprend que sous le consulat de Valerius Levinus et de Marcellus, en 210 avant J.-C., Syphax envoya des ambassadeurs à Rome pour faire connaître au peuple romain l'état prospère de ses affaires et lui donner un nouveau gage de son amitié en même temps que la nouvelle assurance de sa haine

contre Carthage. Il est probable qu'il avait profité du moment où Masinissa partageait en Espagne les succès et les revers des Carthaginois pour reprendre son royaume à Gula.

Satisfait de la démarche spontanée de son allié, venu à lui sans avoir reçu de Rome aucun secours, même au temps de sa détresse, le Sénat lui envoya trois députés pour l'assurer de son amitié et lui offrir des présents.

Malgré ces témoignages réciproques d'amitié, Syphax rechercha l'alliance de Carthage et peut-être fit-il même un traité avec elle. Publius Scipion, voyant le refroidissement qui s'était introduit dans les relations de Rome avec Syphax, au moment où il avait l'intention de porter la guerre en Afrique et où, par conséquent, il avait le plus besoin d'un allié assez puissant pour occuper les armées Carthaginoises ou les obliger, du moins, à se diviser, exécuta un projet hardi; il partit de Carthagène avec deux vaisseaux pour se rendre à la cour du roi Massésylien, au risque de se faire enlever par la flotte d'Asdrubal, fils de Giscon, qui croisait sur la côte. Mais Asdrubal le devança auprès de Syphax.

Les deux généraux ennemis se rencontrèrent donc sur un terrain autre que celui sur lequel ils avaient jusqu'alors combattu. Mais ici encore l'avantage resta à Scipion : le charme de ses discours et la grâce de ses manières eurent un plein succès, et Asdrubal, séduit lui-même, quitta la cour la douleur dans l'âme. Cela se passait vers l'année 207 avant J.-C.

Cependant le général Carthaginois ne désespéra pas de faire changer encore une fois les dispositions du roi des Massésyliens. Quelque temps après, il revint auprès de

lui, lui fit un triste tableau de l'ambition des Romains, dont le but était de détruire l'un après l'autre tous les États indépendants. Carthage vaincue, ils ne manqueraient pas de tourner leurs armes contre lui, et il valait mieux, au lieu d'user leurs forces les uns contre les autres, les unir pour faire face à l'ennemi commun.

A ces raisons d'une trop évidente justesse, Asdrubal ajouta un argument qui fut irrésistible; il était père de la célèbre Sophonisbe dont les poètes nous ont tant vanté la beauté; il dit à Syphax qu'il avait refusé pour elle des alliances illustres, des monarques même, mais qu'il l'unirait à lui, s'il voulait abandonner le parti des Romains et se dévouer à Carthage.

Le roi Numide flatté d'entrer dans une des premières familles puniques, orgueilleux de l'emporter sur des concurrents qui s'étaient disputé cet honneur, n'hésita plus; il fit le serment de reconnaître les amis et les ennemis de Carthage, et y fut fidèle. Peu de jours après il écrivit à Scipion qu'il le conjurait de ne pas porter la guerre sur le territoire africain, afin qu'il ne fût pas amené, malgré lui et à regret, à combattre pour ses nouveaux alliés, s'ils lui en faisaient la demande.

Scipion lui répondit par de graves conseils et lui laissa la responsabilité de la suite des événements.

La rupture était complète, mais ce n'était pas encore assez pour Asdrubal.

A Gula avait succédé son frère Désaliès, qui était déjà vieux et mourut peu de temps après, laissant le trône à son fils aîné, Capusa. Celui-ci fut tué par Mézétule, issu de la famille royale, mais d'une branche collatérale. Mézétule n'osa pas prendre le titre de roi, il préféra pro-

clamer Lucumacès, frère de Capusa, et exerça l'autorité en qualité de tuteur du jeune roi. Masinissa apprit en Espagne tous ces événements et s'empressa de passer en Afrique pour expulser l'usurpateur. Asdrubal commit alors la faute de montrer de la défiance à son vaillant compagnon d'armes et essaya même de le faire assassiner. C'était favoriser indirectement Mézétule. Aussi, une fois rentré en possession du royaume de son père, Masinissa se déclara résolument pour les Romains (206 avant J.-C.). Il devint l'ennemi le plus acharné de Carthage et, jusqu'à sa mort, il travailla à sa ruine.

La fortune de Masinissa inspira des craintes sérieuses à Asdrubal. Il persuada à Syphax qu'il ne devait pas oublier les liens d'amitié qui l'unissaient à Mézétule, son allié et son obligé; qu'il n'y aurait plus de sécurité pour lui si Masinissa se consolidait sur son trône, parce que sa conduite avait révélé une audace, une ambition et un caractère capables des plus grandes choses; enfin, qu'il fallait l'attaquer avant qu'il se fût affermi dans son royaume, ou bien s'attendre à devenir sa victime.

Syphax, de son côté, n'avait pas oublié que Masinissa l'avait déjà chassé une fois de ses États et s'abandonna d'autant plus facilement aux conseils d'Asdrubal. Il leva une armée , fit tous ses préparatifs de guerre et écrivit ensuite à Masinissa pour lui réclamer un territoire qui avait déjà fait l'objet de contestations entre les rois de Massylie et ceux de Massésylie. Il est à présumer qu'il s'agissait de quelque canton de la Sétifienne. Sur le refus de Masinissa, il envahit ses États.

Le roi Massylien voulut s'opposer par la force à cet envahissement, mais la fortune lui fut contraire

(205 av. J.-C.); vaincu et poursuivi, il se réfugia sur le mont Balbus avec un petit nombre de cavaliers, d'où il se répandit dans les campagnes voisines qu'il livra au pillage. Bouhar, lieutenant de Syphax, fut chargé de disperser les bandes ennemies. Il s'en acquitta avec un plein succès; il ne cessa de poursuivre les fuyards que lorsqu'on l'eut assuré que Masinissa avait trouvé la mort au passage d'une forte rivière, probablement la Bagrada (l'oued Medjerdah). Cette nouvelle excita chez les Carthaginois de vifs transports de joie.

Syphax, maître des deux royaumes Numides, avait transporté sa Cour à Cirta (Constantine), ville plus forte que Siga et qui le rapprochait davantage de Carthage. Mais à peine venait-il de s'y installer, que Masinissa reparut à ses portes. On racontait des choses surnaturelles au sujet des dangers auxquels il avait échappé, et comme le merveilleux a toujours produit son effet sur les populations de la Numidie, Masinissa eut bientôt autour de lui une armée de 15,000 hommes. Mais le sort des batailles tourna encore une fois contre lui; il fut battu entre Cirta et Hippone par Syphax en personne, secondé par son fils Vermina. Le roi vaincu se réfugia chez les Garamantes d'où avec deux cents cavaliers, il alla rejoindre Scipion qui venait de débarquer en Afrique (204 avant J.-C.).

Nous en avons dit assez pour faire ressortir les deux illustres princes qui se disputèrent pendant plusieurs années le grand royaume de la Numidie dans lequel était enclavée notre province Sétifienne, et nous ne les suivrons pas sur le théâtre éloigné où les appelèrent les événements de la deuxième guerre punique. Syphax, fidèle à

son alliance avec Carthage, lui amena ses troupes et partagea ses revers. Plus politique et plus prévoyant que lui, son intrépide rival avait déserté la cause de la République carthaginoise, au moment où elle n'eut plus à enregistrer que des revers, et il chercha dans l'amitié des Romains la longue prospérité dont il jouit jusqu'à sa mort.

Durant les derniers temps de la guerre, Syphax perdit presque toutes ses troupes et après la bataille des Grandes Plaines, il fut obligé de rentrer dans ses États, poursuivi par Masinissa et par Lolius, lieutenant de Scipion.

Les Massyliens, avec cette versatilité que nous connaissons à leurs descendants, accoururent de toutes parts au-devant de leur ancien roi et expulsèrent tous les représentants de l'administration de Syphax. Celui-ci, retiré au fond de son empire, parvint à réunir une nouvelle armée et fit une dernière tentative pour chasser son rival; mais sa bravoure ne put pas conjurer son destin; il fut complétement battu, blessé et fait prisonnier.

Masinissa ne perdit pas le temps à contempler son adversaire captif et enchaîné; il marcha rapidement sur Cirta, qui tenait encore pour lui. La vue du roi couvert de chaînes découragea les défenseurs de la place; elle fut ouverte au fils de Gula.

Ici se place l'épisode intéressant de la mort de Sophonisbe. Nous n'en parlerions pas si l'on ne donnait généralement aux faits un caractère qui est indigne de Masinissa et de Scipion.

Le roi victorieux court au Palais; là, Sophonisbe éplorée se jette à ses pieds et lui tient ce langage : « Par la » majesté royale dont, il y a un instant à peine, nous » étions encore environnés, par le nom de Numide qui

» vous est commun avec Syphax, je vous conjure de ne
» point souffrir que je tombe sous la superbe et orgueil-
» leuse domination d'aucun Romain. Femme de Syphax,
» j'aurais toujours préféré la foi d'un Numide à celle
» d'un étranger; mais vous comprenez ce qu'une Car-
» thaginoise, ce que la fille d'Asdrubal doit craindre des
» Romains. »

Ces paroles étaient de nature à produire une impression profonde sur Masinissa, et il n'est point nécessaire, pour l'expliquer, de faire intervenir, avec Appien, le souvenir des engagements qui avaient existé entre le roi Numide et la belle prisonnière, non plus que les excuses qu'elle lui aurait fait présenter par des envoyés relativement à son mariage avec Syphax, qui lui fut imposé par les Carthaginois, même à l'insu de son père, ou le retour subit d'un ancien amour de Masinissa dont parlent les poètes et les historiens modernes.

Masinissa s'est montré grand pendant son long règne; il introduisit parmi les peuples, auxquels il commandait, les bienfaits de la civilisation que lui avaient permis d'apprécier ses relations avec les Scipions et d'autres Romains d'une illustre naissance; il y résista cependant lui-même, de crainte de se voir un jour amolli par le luxe et incapable d'exécuter les grands projets qu'il avait conçus. Il servit les Romains sans bassesse, par politique et par ambition, sans doute, mais aussi parce qu'il avait trouvé chez eux les vertus qui font faire les grandes choses, ainsi que le rappellera plus tard son petit-fils Adherbal au Sénat Romain.

Lorsqu'il était poursuivi par la fortune contraire, il dut avoir contre lui, avec Mézétule et Lucumacés, à peu

près tous les autres membres de sa famille; mais il ne leur montra aucune haine, il n'exerça aucune vengeance, il ne trempa pas ses mains dans le sang des siens. L'histoire ne lui reproche aucune cruauté, aucun de ces crimes qui ont terni le règne de tant de souverains.

Il faut donc admettre dans Masinissa une véritable grandeur d'âme, des sentiments élevés, capables de lui inspirer une action généreuse en présence du malheur où était tombée Sophonisbe et des humiliations qui l'attendaient. N'oublions pas enfin que le sang d'Amilcar Barca coulait dans les veines du petit-fils de Naravase.

Pour sauver sa prisonnière, il l'épousa.

Syphax fut conduit devant Scipion qui lui demanda quel mauvais génie lui avait fait abandonner la cause des Romains; il répondit sans hésiter : « C'est Sophonisbe, fille d'Asdrubal; je l'ai aimée pour mon malheur; elle aime passionnément sa patrie et est habile » à persuader ce qu'elle désire. C'est elle qui a fait de » moi un ennemi de Rome et un ami de Carthage; c'est elle » qui m'a plongé dans cet abîme de maux. Et maintenant, » je vous en avertis, prenez garde qu'elle ne séduise » aussi Masinissa, car il ne faut pas espérer qu'elle embrasse jamais le parti des Romains, tant est grand » son amour pour sa patrie. »

Les caractères faibles ne résistent pas au malheur. La haine, la jalousie et la lâcheté dictèrent le discours de Syphax. Peut-être se flattait-il de sauver sa vie en essayant d'intéresser le vainqueur à sa disgrâce et de lui faire entrevoir qu'il pourrait un jour avoir besoin d'un homme pour contrebalancer ou retenir l'ambition de Masinissa. Mais le dernier avertissement qu'il donna

à Scipion était superflu ; les dangers que pouvait faire naître l'union de Sophonisbe avec le Numide n'avaient pas échappé à sa pénétration. Il n'était besoin ni des leçons de morale que lui prête Tite-Live, ni des supplications touchantes que Masinissa lui aurait adressées, d'après l'historien latin, pour justifier la détermination du général romain. La prudence, et nous dirons même la prudence la plus vulgaire, lui imposait le devoir de rompre cette union qui pouvait occasionner à Rome des embarras sans nombre.

Masinissa, de son côté, savait comprendre les nécessités de la politique, et dans cette circonstance il donna une preuve nouvelle et éclatante de son dévouement aux Romains et de la profonde admiration qu'il professa toujours pour Scipion. Il signifia à Sophonisbe la décision des vainqueurs en lui envoyant du poison et il n'eut à leur livrer qu'un cadavre.

Quant à Syphax, il fut emmené en captivité à Rome et enfermé dans Albe, devenue prison d'État. Pendant que le Sénat délibérait si on lui conserverait la vie à cause des services qu'il avait rendus en Espagne, ou si on le condamnerait au supplice, parce qu'il avait porté les armes contre les amis de Rome, il mourut de langueur et d'ennui et échappa ainsi à l'humiliation de paraître devant le char de Scipion.

Son fils Vermina, qui lui succéda, eut sa part dans la défaite de Zama : il leva un nouveau contingent et marcha au secours de Carthage, alors serrée de près par l'ennemi ; mais il fut enveloppé par la cavalerie romaine et perdit quinze mille hommes. C'est la dernière action militaire que nous connaissions de lui.

La deuxième guerre punique, à laquelle toute la Numidie avait pris une part si active, venait de se terminer par un traité, en 201 avant J.-C., et la nuit se fait pendant de longues années dans l'histoire de la Numidie occidentale.

Ce qu'il nous importerait de savoir, c'est à quel prince échut notre province à la fin de la guerre.

Par le traité de paix les Carthaginois s'étaient engagés à rendre à Masinissa les maisons, terres, villes et autres biens qui avaient appartenu, soit à lui soit à ses ancêtres; les Romains se réservaient d'ailleurs de déterminer les contrées dans lesquelles ces biens étaient situés. Scipion, avant de quitter l'Afrique, proclama son illustre allié, roi de la Numidie, et lui donna la ville de Cirta. Nous n'avons aucun renseignement plus précis.

La suite de l'histoire de Masinissa nous apprend qu'il tournait ses vues du côté des possessions carthaginoises et non vers le pays des Massésyliens, où Vermina se maintint jusqu'à sa mort. Bien que Gula eût tenu un instant sur sa tête les deux couronnes de Massylie et de Massésylie, il est à peu près certain que les termes du traité ne s'appliquaient qu'aux pays conquis par Syphax sur les héritiers de Gula et ne s'étendaient pas jusqu'à ses propres États.

Ainsi le royaume de Vermina fut renfermé dans ses anciennes limites, c'est-à-dire entre l'Ampsaga (oued Rhumel) et la Mulucha (oued Moulouïa); par conséquent la province Sétifienne en faisait partie.

Avec un voisin vaillant et entreprenant comme l'était Masinissa, il ne pouvait y avoir pour Vermina ni paix ni sûreté, s'il n'entrait dans le parti des Romains. Il

envoya donc des députés à Rome pour s'excuser du passé et rejeter les motifs de sa conduite sur les circonstances au milieu desquelles il s'était trouvé et qu'il n'avait pas fait naître ; les députés protestèrent de ses nouvelles dispositions et de son dévouement, si le Sénat daignait lui accorder le titre d'ami et d'allié. Le Sénat répondit avec sa hauteur ordinaire, que ce titre devait se mériter par de grands services, et que Vermina devait se contenter, pour le moment, d'obtenir la paix. Toutefois, comme la dernière guerre lui avait appris que l'ennemi pouvait toujours trouver des ressources considérables en hommes dans le pays des Massésyliens, il ne repoussa pas les offres du roi. En 200 avant J.-C., il lui envoya des députés qui lui notifièrent les conditions auxquelles la République consentirait à traiter avec lui.

Ainsi, dès cette époque, les rois de Numidie étaient à la dévotion de la République Romaine. Nous verrons plus tard combien la conquête du pays lui fut facile et comment elle lui fut préparée par les princes eux-mêmes.

A la mort de Vermina, le royaume des Massésyliens passa à Archobarzane, petit-fils de Syphax, et sans doute fils de Vermina.

Archobarzane ne paraît pas être resté fidèle à l'alliance des Romains ; en effet, en 157 avant J.-C., Marcus Caton arrivé en Afrique avec d'autres commissaires pour régler des contestations existant entre Carthage et Masinissa, relativement au territoire dit des Grandes Plaines, situé sur les bords de la Tusca (oued Berber), et dont ce dernier s'était emparé, apprit qu'Archobarzane campait avec une armée sur la frontière carthaginoise. Lorsqu'il fut rentré

à Rome, il ne manqua pas de s'appuyer sur ce fait pour démontrer la nécessité d'ouvrir immédiatement les hostilités contre Carthage.

Mais Masinissa n'attendit pas le secours de Rome pour disperser l'armée de son ennemi, et il est très probable qu'à cette occasion il annexa à ses États le royaume de Massésylie. Appien dit, en effet, que Masinissa agrandit tellement l'empire de son père, qu'il commanda sur tout le pays qui s'étend de la Cyrénaïque jusqu'à la Mauritanie voisine de l'Océan.

A partir de cette époque, il n'est plus question des héritiers de Syphax, ni de son royaume, et l'on ne parle plus que de celui de Masinissa.

A la mort de ce dernier, arrivée vers 148 avant J.-C., le partage de ses États, fut fait, suivant ses volontés, par Scipion Emilien entre ses trois fils Micipsa, Gulussa et Manastabal, de manière que chacun d'eux eut une part du pouvoir sans disposer du tout. Les Romains, qui avaient quelquefois redouté l'excessive puissance de Masinissa, disséminaient ainsi l'autorité pour qu'elle leur inspirât moins de craintes.

Le règne de Micipsa ne fut marqué par aucun événement important; il s'écoula dans les douceurs que lui procurait l'amitié de Rome. Les seuls chagrins, qu'ait peut-être éprouvés ce monarque, lui vinrent d'un sentiment de jalousie qu'avaient éveillé en lui les brillantes qualités de son neveu Jugurtha et les éloges que lui en avait fait Scipion, après le siège de Numance; peut-être aussi prévoyait-il les dangers qui menaçaient ses propres enfants.

Pressentant que le fils de Manastabal ne se contente-

rait pas d'être le simple lieutenant de ses cousins; que son ambition lui ferait convoiter le trône et que l'affection des Numides et même celle des romains pourraient l'y élever, il l'adopta, espérant, par cet acte de générosité, assurer une part de l'empire à Adherbal et à Hiempsal, ses fils.

Lorsque le roi mourut, vers 119 avant J.-C., Jugurtha roulait déjà des projets sinistres dans sa tête.

Le premier soin des héritiers fut de procéder au partage de l'héritage de Micipsa. Mais avant de faire connaître comment le royaume fut divisé, il est nécessaire que nous en indiquions à peu près les limites.

En 146 avant J.-C., après la destruction de Carthage, les Romains convertirent en province romaine les villes puniques et les cantons que cette République avait possédés en dernier lieu; Salluste est exact à ce sujet. Ils firent don à Masinissa de tout ce qu'ils avaient enlevé pendant la guerre, soit à Carthage, soit aux successeurs de Syphax; la province romaine eut pour chef-lieu Utique, que devait illustrer plus tard la mort de Caton.

Elle se composait du Byzacium et d'une grande partie de la Zeugitane; elle fut séparée de la Numidie par la Tusca (oued Berber)[1].

Le royaume de Masinissa s'étendait donc de la Grande Syrte, à l'est, jusqu'à la Mulucha (Moulouïa), à l'ouest,

1 Cette limite devrait être reportée jusqu'au lac hipponite, au sud d'Hippozavitus ou Diarrhyte, si l'on adoptait, avec quelques savants, la synonimie du moderne Timida, placé sur la rive occidentale du lac, avec l'ancienne Thirmida dont parle Salluste. Nous pensons, avec Schaw, que les petites ruines qu'il a remarquées à Timida sont les restes de la Theudalis de Ptolémée et de Pline.

et contournait la province romaine en tous sens, excepté du côté de la mer. Micipsa le légua à ses enfants tel qu'il l'avait reçu de son père.

Dans la première conférence qui suivit sa mort, les jeunes rois convinrent, pour mettre un terme aux différends qui s'élevaient entre eux, de se partager les trésors et le royaume; ils assignèrent des époques pour ces deux opérations, dit Salluste, mais la plus rapprochée, pour le partage de l'argent. En attendant, ajoute cet historien, ils se retirèrent chacun de son côté, dans les places voisines des trésors.

Salluste ne dit pas que le partage eut lieu effectivement : mais il résulte du dernier renseignement ci-dessus transcrit. Chacun des jeunes rois s'était rendu dans ses États et rapproché de sa capitale; on ne saurait expliquer autrement le motif de leur séparation.

Hiempsal arriva à Thirmida. Cette ville ne devait pas être éloignée de Zama, l'ancienne capitale des Massyliens; elle devait être sur la limite des États d'Adherbal, qui avait Cirta pour chef-lieu, et non loin des frontières de la province proconsulaire; par conséquent la partie échue à Hiempsal était la plus orientale du royaume de Micipsa; elle confinait aux possessions romaines à l'est et au sud, et comprenait une partie de la Byzacène et de la Tripolitaine.

Adherbal eut l'ancien royaume de Massylie, borné à l'est par la province romaine et par le royaume d'Hiempsal, et à l'ouest par le fleuve Ampsaga (oued Rhumel), où commençaient les États de Jugurtha qui se poursuivaient jusqu'à la Mulucha.

Jugurtha fit assassiner Hiempsal à Thirmida; peu de

temps après il battit Adherbal et l'obligea à se réfugier dans la Proconsulaire d'où il passa à Rome et exposa sa détresse au Sénat. Dans un passage du discours que Salluste met dans sa bouche, il s'exprime ainsi[1] : « J'ai » été chassé des États que le peuple Romain donna à » mes ancêtres et d'où mon père et mon aïeul, unis à » vous, expulsèrent Syphax et les Carthaginois. »

Évidemment il s'agit du royaume enlevé par Syphax à Masinissa en 205, et remis à ce dernier par Scipion trois ans après, car les possessions du roi Massésylien n'avaient jamais dépassé à l'est les limites de la Numidie ou la Tusca (oued Berber).

Ainsi, à la suite du partage intervenu entre les trois princes, Jugurtha eut pour son lot tout l'ancien royaume des Massésyliens, tel qu'il était au commencement du règne de Syphax ; la province Sétifienne en faisait partie. L'ancien royaume des Massyliens, avec les limites qu'il avait sous Gula, échut à Adherbal, et il resta pour Hiempsal les possessions que Masinissa avait enlevées à Carthage dans l'intervalle de la deuxième à la troisième guerre punique.

Après le meurtre d'Hiempsal, Jugurtha s'empara de ses États et les annexa aux siens. Adherbal dénonçait le fait au Sénat dans le discours déjà cité[2]. Nous allons voir qu'ils lui furent adjugés par les délégués du Sénat.

Il était indispensable de constater les résultats des conventions arrêtées par les successeurs de Micipsa pour bien établir ensuite les limites fixées par les députés de

[1] Jug. cap. 14.

[2] Ibid.

Rome et pour permettre d'apprécier les effets de leur conduite honteuse.

Les plaintes d'Adherbal émurent le peuple romain, mais l'argent semé par les fauteurs de Jugurtha parmi les membres du Sénat eut un plus grand succès. Toutefois, comme on devait quelque chose au petit-fils de Masinissa et que, d'ailleurs, il fallait donner une satisfaction à l'indignation publique, on envoya une commission de dix membres à la tête de laquelle était L. Opimius, pour effectuer un nouveau partage entre Jugurtha et Adherbal.

Les députés ne résistèrent pas aux largesse du Numide; presque tous se laissèrent corrompre[1] et leur faiblesse dépassa les espérances de Jugurtha. Ils lui livrèrent, dit Salluste,[2] les provinces les plus fertiles et les plus peuplées, voisines de la Mauritanie; à Adherbal échurent celles qui, par le nombre des ports et la beauté des édifices, offraient plus d'apparence que d'utilité.

C'est en ces termes que l'historien nous fait connaître la division territoriale opérée par les délégués du Sénat; d'autres passages nous permettront de compléter ce qu'il nous présente d'une manière beaucoup trop concise.

Ainsi, nous savons que Cirta fut la capitale d'Adherbal et que ses États étaient traversés par le Muthul[3], un des affluents du Bagradas (oued Medjerdah), et que d'autres confondent avec l'oued El Kebir, un des bras prin-

[1] Quelques temps après son retour d'Afrique, L. Opimius fut accusé de s'être laissé corrompre et condamné à l'exil: il finit misérablement sa vie à Dyrrachium.

[2] Jug. cap. 16.

[3] Jug cap. 48.

cipaux de la Mafrag (l'Armoniacum de la Table de Peutinger et l'Armua de Pline), qui a son embouchure à sept lieues de Bône. C'est le territoire que nous avons vu former le lot d'Adherbal lors du premier partage.

Il n'y aurait donc d'incertitude que pour la partie du royaume qui était échue primitivement à Hiempsal.

Mais le chapitre xx de Salluste nous autorise à l'adjoindre aux États de Jugurtha. Il y est dit, en effet, qu'à peine les députés venaient-ils de quitter l'Afrique que Jugurtha, qui, contrairement à ses appréhensions, se vit récompensé de son crime, forma le projet d'envahir le territoire d'Adherbal. Les expressions « *postquam praemia sceleris adeptum sese videt* » ne nous semblent pas signifier autre chose que l'abandon de l'héritage d'Hiempsal fait à son meurtrier comme prix de son crime.

Si les États de ce dernier avaient été partagés comme tout le reste entre les deux princes survivants, Jugurtha n'aurait pas eu autant raison de s'applaudir et de son crime et de la vénalité des délégués du Sénat romain. Ceux-ci se bornèrent donc à ratifier l'état des choses existant. Peut-être même ajoutèrent-ils à ce qu'il détenait déjà une bande de terrain au sud des possessions d'Adherbal pour mettre en communication ses États de l'ouest avec ceux qui venaient de lui être cédés.

En assurant l'impunité au premier crime de Jugurtha, on l'encourageait à en commettre d'autres. Vers 114 av. J.-C., il assiégea Adherbal dans Cirta, et malgré les menaces que lui adressa Marcus Scaurus, prince du Sénat, qui s'était rendu à Utique à la tête d'une nouvelle commission, il obligea son adversaire à se rendre au bout d'un siège d'environ dix-huit mois et il le fit mourir dans les plus affreux supplices.

Il resta seul roi de toute la Numidie.

Cette fois Rome, cédant aux fougueuses harangues du tribun Memmius, se décida à faire la guerre, en 111 av. J.-C., sinon pour venger le meurtre du petit-fils de Masinissa, du moins pour se laver des injures que Jugurtha avait faites au peuple romain en la personne de Scaurus, et surtout pour se débarrasser d'un homme entreprenant qui promettait de reconstituer en Afrique un empire aussi redoutable pour Rome que l'avait été la république de Carthage.

Mais le théâtre de cette guerre étant en dehors de notre province Sétifienne, nous laisserons le propréteur Aulus passer sous le joug, en 110, à Suthul, notre moderne Guelma, avec ce qui restait de quarante mille hommes emmenés d'Italie par le consul Sp. Albinus, son frère; Métellus rétablir la discipline dans l'armée et ravager la Numidie orientale, enfin Marius essayer, par la prise de Capsa, d'effacer la gloire de son prédécesseur.

Cependant, l'étonnante expédition de Marius sur la Mulucha nous présente deux faits de guerre très-importants pour notre province, et nous tâcherons de déterminer les lieux où ils se passèrent. Souvent l'extrême concision de Salluste ne lui permet pas d'entrer dans des détails qui auraient de la valeur pour la géographie comparée; la connaissance des localités et l'étude du texte sur le terrain même amènent quelquefois des découvertes ou au moins des rapprochements utiles; c'est ce qui nous engage à donner un peu plus de développement à cette partie de notre travail.

Ici nous transcrirons le récit de Salluste, en le dépouillant de ce qui n'a pas un intérêt direct avec les

points que nous avons à étudier; nous voulons parler des lieux où se livrèrent deux sanglantes batailles entre Jugurtha et Bocchus, d'un côté, et Marius, de l'autre, à son retour de la Mulucha.

Chap. xcii. — « Non loin du fleuve Mulucha qui servait de limites aux royaumes de Jugurtha et de Bocchus, un énorme rocher, isolé au milieu d'une plaine, s'élevait à une hauteur immense, couronné par un fort de médiocre grandeur, où l'on n'arrivait que par un sentier fort étroit. Les trésors du roi étaient renfermés dans cette forteresse, aussi Marius en poussa l'attaque avec vigueur.....

xcvii. — « Cependant Jugurtha ayant perdu Capsa, d'autres places fortifiées et importantes et une grande partie de ses trésors, fait dire à Bocchus d'amener au plus tôt ses troupes en Numidie, le moment de livrer bataille étant arrivé. Apprenant que ce prince hésite encore, qu'il flotte entre la paix et la guerre, il corrompt ses conseillers par des présents, moyen qui lui avait réussi une première fois, et lui promet à lui-même le tiers de la Numidie si, par son secours, il parvient à chasser les Romains de l'Afrique ou à obtenir une paix qui lui assure l'intégrité de ses États. Séduit par cette offre, Bocchus rejoint Jugurtha avec des forces considérables. Les deux armées réunies attaquent Marius lorsqu'il ne restait plus qu'un dixième de jour, au moment où il se retirait dans ses quartiers d'hiver. Ils comptaient que la nuit, qui approchait, protégerait leur retraite s'ils étaient vaincus, et ne les empêcherait pas, s'ils étaient vainqueurs, de profiter de leur victoire, à cause de la connaissance qu'ils avaient des lieux; tandis que, dans les deux cas, les téné-

bres seraient funestes aux Romains. A peine le consul[1] était-il instruit par différents avis de l'approche de l'ennemi, qu'il le vit paraître, et avant que l'armée pût se ranger en bataille ou rassembler ses bagages, recevoir un signal ou un ordre, les cavaliers maures et gétules tombent sur les Romains, non pas en escadrons, ni en bataille, mais par bandes suivant que le hasard les a rassemblés. A cette charge imprévue, les Romains troublés, mais sans perdre courage, prennent leurs armes ou protègent leurs camarades qui cherchent les leurs. Une partie monte à cheval et fait face à l'ennemi. C'est moins un combat en règle qu'une attaque de brigands; il n'y a plus d'étendards, plus de rangs; cavaliers et fantassins sont confondus; on se tue, on s'égorge; plusieurs qui combattaient un ennemi en face, étaient frappés par un autre qui les prenait par derrière, et ni la valeur ni les armes ne peuvent les garantir, car l'ennemi plus nombreux, les enveloppe de toutes parts.....

XCVIII. — « Dans une position si critique, Marius ne se laisse pas effrayer, ne perd pas son sang-froid : à la tête de sa garde, formée des plus braves et non de ses favoris, il se porte sur tous les points; il secourt ceux qui plient ou fond sur les rangs serrés des ennemis, servant au moins les siens de son bras, puisque la confusion générale ne lui permet pas de faire entendre ses ordres. Il ne restait déjà plus de jour, et les Barbares, loin de ralentir leurs attaques, nous pressaient plus vive-

[1] Dans tout le cours du récit, Salluste donne à Marius le titre de consul; nous ferons voir plus loin qu'à l'époque où nous sommes arrivés, Marius n'avait plus cette qualité.

ment, persuadés, ainsi que leurs rois le leur avaient fait espérer, que la nuit serait pour eux. Alors Marius prenant conseil de sa position et voulant assurer une retraite à ses troupes, fait occuper deux collines très-rapprochées l'une de l'autre; la première, trop étroite pour un camp, avec une source abondante. La seconde, par son esplanade élevé et ses abords escarpés, exigeait peu de retranchements et offrait un grand avantage pour la circonstance. Il ordonna à Sylla de passer la nuit avec la cavalerie auprès de la source; lui-même rallie peu-à-peu ses soldats dispersés au milieu des ennemis, qui n'étaient pas moins en désordre; il accélère le pas et les conduit tous sur la hauteur. Les rois, arrêtés par les difficultés du terrain, sont obligés de quitter le combat. Mais ils ne permettent pas aux troupes de s'éloigner, et toute cette multitude se poste confusément autour des deux collines; puis ils allument de grands feux de tous côtés et se réjouissent à la manière des Barbares en dansant et en poussant des cris d'exaltation. Les rois eux-mêmes laissaient éclater leur orgueil, et parce qu'ils n'avaient pas fui ils se croyaient vainqueurs. Les Romains, au milieu de l'obscurité qui les enveloppait et des hauteurs où ils étaient placés, voyaient tout ce désordre, et c'était pour eux un encouragement.

XCIX. — Marius, pleinement rassuré par l'impéritie de l'ennemi, ordonne aux siens de garder le plus profond silence et défend même aux trompettes de sonner, suivant l'usage, les veilles de la nuit; puis, au moment où le jour va paraître, où les barbares épuisés de lassitude, se livraient au premier sommeil, tout-à-coup les trompettes des cohortes, celles des escadrons et des légions

sonnent à la fois; les soldats poussent un immense cri de guerre et s'élancent hors des portes. Les Maures et les Gétules, réveillés en sursaut par ce bruit effroyable et qui leur est inconnu, ne savent ni fuir, ni prendre les armes, ni faire ou prévoir quoi que ce soit..... Tous furent dispersés et mis en fuite; on leur prit presque toutes leurs armes et leurs drapeaux; ils perdirent plus de monde dans ce combat que dans tous les précédents, car le sommeil et une terreur extraordinaire avaient paralysé leur fuite.

C. — « Marius continua sa route pour aller gagner ses quartiers d'hiver, qu'il s'était proposé d'établir dans les places maritimes, à cause de la facilité des approvisionnements. » .....

Viennent ensuite des détails circonstanciés sur la distribution et l'ordre de marche de l'armée et sur les mesures de précautions que prescrit Marius pour n'être point surpris par l'ennemi.

CI. — « Enfin le quatrième jour, non loin de la ville de Cirta, les éclaireurs accourant de toutes parts, se montrent tous à la fois, ce qui indiquait l'approche de l'ennemi; mais comme ils arrivaient de côtés différents et faisaient tous le même rapport, le Consul ne sachant plus quel ordre de bataille adopter, se décide à ne rien changer aux dispositions de son armée, il fait halte et se prépare à faire face à l'ennemi sur tous les points. Par là, il trompa l'espoir de Jugurtha, qui avait partagé son armée en quatre corps, dans l'idée que l'un d'eux pourrait prendre l'armée romaine par derrière. Cependant Sylla, attaqué le premier, exhorte les siens, les forme en escadrons serrés et fond sur les Maures avec une par-

tie de ses cavaliers; les autres gardent leurs positions, se défendent des traits qu'on leur envoie de loin et tuent tout ennemi qui arrive à leur portée. Tandis que la cavalerie combat de cette manière, Bocchus, avec l'infanterie que venait de lui amener son fils Volux et qu'un retard dans sa marche avait empêchée de se trouver au combat précédent, attaqua l'arrière-garde des Romains. Marius était alors occupé à l'avant-garde contre laquelle Jugurtha dirigeait sa principale attaque. Ce prince apprenant l'arrivée de Bocchus, s'échappe secrètement avec quelques-uns des siens, et, se tournant vers notre infanterie, il s'écrie en latin, que nos soldats combattent inutilement, qu'il vient de tuer Marius de sa propre main. ..... L'horreur encore plus que la certitude de cette nouvelle frappe d'épouvante nos soldats..... Déjà, ils étaient au moment de fuir, lorsque Sylla, ayant dispersé ceux qu'il avait devant lui, revient prendre les Maures en flanc. Bocchus s'enfuit aussitôt. Jugurtha, qui s'efforce de soutenir les siens et de retenir une victoire déjà presque gagnée, se voit entouré de toutes parts par la cavalerie. Ses soldats tombent tout autour de lui, et il s'échappe seul à travers les traits de l'ennemi. De son côté, Marius, ayant mis en fuite la cavalerie, accourt au secours des siens dont il avait appris le danger, et dès ce moment, la déroute des ennemis fut complète. Alors, ces plaines découvertes présentèrent un horrible spectacle : les uns poursuivent, les autres fuient; ceux-ci sont massacrés, ceux-là faits prisonniers.....

CII. — « Le Consul, après une victoire si complète, arriva à Cirta, qui avait été le but de sa marche. C'est là que cinq jours après cette seconde défaite des Barbares,

il reçoit les députés de Bocchus, qui venaient le prier, de la part du roi, de lui envoyer deux de ses conseillers les plus intimes pour conférer avec eux sur ses intérêts et sur ceux du peuple romain. »

Nous avons appelé étonnante l'expédition de Marius sur la Mulucha; et en effet, le général romain, après la prise de Capsa[1], porta le ravage et l'incendie dans la Numidie orientale; il s'empara d'un grand nombre de places, dont la plupart furent abandonnées par les habitants, et il livra tout aux flammes[2].

Ces opérations exigèrent toute la première année qu'il passa en Afrique et il ne put pas se mettre en marche pour l'extrémité de la Numidie occidentale avant d'avoir donné quelques temps de repos à ses troupes; il alla donc prendre ses quartiers dans les places maritimes, où le ciel est plus clément, et dans la province romaine, c'est-à-dire à Utique, à Hippo-Zarite, etc. C'est de ces cantonnements qu'il partit l'année suivante pour la Mulucha. Or, il avait à parcourir, en ligne droite, près de trois cents lieues, et ce n'est pas exagérer que d'augmenter ce nombre d'un quart pour les détours de la route. Ceux qui ont parcouru l'Algérie savent combien les distances comptées à vol d'oiseau sont souvent loin de donner les distances réelles. Marius avait donc à faire au moins 375 lieues dans des contrées généralement difficiles et encore

1 La Gafsa de nos jours, à environ 40 lieues au sud-est de Téhessa en Tunisie. Cette synonymie est établie par cette inscription recueillie par Schaw..... *ortum nostrorum*..... *magistrum milit*..... *tiniana Capsé* — Vol. 2, p. 270 à 272 de la traduction.

2 Sall. Bell. Jug. cap. 92.

complétement inconnues aux Romains. Jugurtha avait déjà perdu, il est vrai, plusieurs places fortes, mais il n'avait pas encore essuyé de ces grandes défaites qui décident du sort d'une guerre, et l'on sait avec quelle facilité il recrutait de nouvelles troupes. Il pouvait, avec sa connaissance des lieux, choisir d'avance son terrain et faire courir de grands risques à l'armée romaine.

L'expédition de Marius était donc très-téméraire et l'on pourrait supposer que le nom de la rivière près de laquelle était bâtie la forteresse qu'il allait attaquer a été altéré par les copistes. Mais Florus[1] s'accorde avec Salluste et parle d'une ville du nom de Mulucha. Frontin[2], dans ses stratagèmes, place aussi la forteresse près du fleuve Mulucha, avec cette seule différence qu'il se sert de « *apud flumen Mulucham* » au lieu du « *haud longe a flumine* » de Salluste. D'ailleurs, et nous le verrons par la suite, le temps employé par Marius dans sa course à travers la Numidie occidentale concourt, avec les renseignements fournis par les historiens, pour nous faire admettre une expédition lointaine, car, il ne rentra que pour prendre ses quartiers d'hiver.

Salluste, on l'a remarqué sans doute, attribue l'entreprise de Marius à son désir de s'emparer des trésors déposés par le roi Numide dans la forteresse de la Mulucha. Ce motif n'est ni sérieux, ni digne de tant de fatigues et du caractère du général romain. Il reposerait même sur une erreur, car à cette époque la contrée ou une partie

[1] Hist. rom. Lib. III, c. II. 5. *Et saxeo inditam monti Mulucham urbem per Ligurem, aditu arduo inaccessoque, penetravit.*

[2] Strateg. Lib III, c. IX, 3.

de la contrée qui forma plus tard la Mauritanie Césarienne, avait été enlevée par Bocchus à son gendre. Le roi des Maures le dit expressément à Sylla, lorsque, après la victoire des Romains près de Cirta, le questeur de Marius fut député auprès de lui avec Manlius pour traiter des conditions de la paix. Bocchus avait fait la guerre aux Romains non point dans des intentions hostiles, mais pour défendre la portion de la Numidie d'où il avait chassé Jugurtha, qui lui appartenait par le droit des armes et qu'il n'avait pas pu voir tranquillement ravager par Marius[1].

Cette conquête est confirmée par Appien, dont le récit s'accorde avec celui de Salluste, à cette différence près qu'il fait porter la parole par Manlius et non par Sylla, plus jeune que lui[2].

Or, on ne voudra pas supposer que Jugurtha conservait ses trésors dans une place appartenant peut-être à un autre prince, et, dans tous les cas, située dans un pays qui n'était plus à lui.

Marius avait-il pour but, en portant la guerre jusqu'à la frontière de ses propres États, d'effrayer le roi Maure et de l'empêcher de joindre ses forces à celles de Jugurtha? Assurément on comprendrait cette pensée, et les résultats à attendre justifieraient l'entreprise.

Mais jusques là Bocchus n'avait fait aucun acte d'hostilité contre les Romains; cela résulte de plusieurs passages disséminés dans le récit de Salluste. Lorsque Jugurtha eut découvert le complot de ses lieutenants Nabdalsa

1 Bel. Jug. 102.

2 *De reb. Num.* III, *Excerptum 28 de Legationibus.*

et Bomilcar, il fit périr, avec ce dernier, un grand nombre de ses amis et de ses officiers[1]. Les autres, redoutant le même sort, se réfugièrent chez les Romains ou auprès du roi Bocchus[2], ce qui prouve qu'ils s'y trouvaient en sûreté et qu'à cette époque le roi Maure n'était pas encore l'allié de Jugurtha. Peut-être était-ce même le moment où profitant du mauvais état des affaires de son gendre, il s'emparait de la Numidie occidentale.

Un peu plus tard, après la prise de Thala, nous voyons les deux rois camper aux environs de Cirta (Constantine), alors au pouvoir de Métellus (sans que nous sachions comment, ni à quelle époque il s'en était emparé). Mais Bocchus, invité par le général à ne pas s'engager dans une guerre dont l'issue lui serait funeste et à accepter les propositions de paix qu'il lui adressait, agréa les unes et repoussa les autres, mais sans rien entreprendre contre Métellus[3].

Plus tard encore, lorsque Marius eut pris le commandement de l'armée, Salluste nous le montre épiant les deux rois, présumant leurs embûches et les tenant en haleine[4]; mais il nous dit tout de suite après, que Jugurtha se trouvait seul à la première bataille qui se livra non loin de Cirta *(haud procul ab oppido Cirta,* suivant son expression familière), et dans laquelle il fut battu; que quant à Bocchus, « il avait, à diverses reprises, fait savoir au Consul qu'il désirait l'amitié du peuple romain et qu'il n'entreprendrait contre lui aucun acte

1 Bell. Jug. c. 72.
2 Bell. Jug. c. 74.
3 Bell. Jug. c. 81 et 83.
4 Bell. Jug. c. 88.

d'hostilité. » Une dernière réflexion de l'historien prouve que Bocchus resta fidèle à sa promesse : « dissimulait-il pour nous surprendre ou flottait-il au gré de son esprit contre la paix ou la guerre ? C'est ce que je ne sais pas. » Si le roi maure avait trahi la parole donnée à Marius, Salluste, peu avare d'invectives contre les ennemis de Rome, n'aurait pas manqué de nous l'apprendre.

Les fluctuations de Bocchus étaient légitimes ; il avait auprès de lui un voisin entreprenant qui, pour régner seul en Numidie, n'avait reculé ni devant le crime, ni devant la colère du peuple romain ; la raison et la politique lui commandaient de ne pas lui fournir un appui pour consolider son trône, parce qu'il pourrait bientôt être tourné contre lui ; d'un autre côté, il redoutait Rome dont la puissance s'était, depuis un siècle, révélée d'une façon terrible aux peuples de l'Afrique. Bocchus avait entendu le bruit des combats livrés en Espagne, à quelques lieues de ses frontières maritimes, et la chute de Carthage lui avait appris qu'il n'était pas lui-même hors des atteintes de la République.

Il attendait donc les événements, espérant que la guerre, affaiblissant les parties, finirait par tourner à son avantage.

Mais l'envahissement du territoire qu'il avait enlevé à Jugurtha et qu'il considérait comme sien, fit cesser ses irrésolutions et fut la cause déterminante de la part qu'il prit dès-lors à la guerre ; tout ce que Jugurtha lui avait raconté de l'ambition des Romains et des dangers que lui ferait courir leur établissement sur ses frontières, commençait à se réaliser.

Le roi Numide saisit ce moment pour renouveler ses

instances auprès de lui; il ne se contenta pas, cette fois, de gagner par de riches présents tous ceux qui l'entouraient, il lui offrit à lui-même le tiers de la Numidie. Ce que nous avons dit plus haut montre clairement que cette offre n'était pas autre chose que la reconnaissance des faits accomplis, c'est-à-dire, l'abandon de tous les droits de Jugurtha sur le territoire conquis par son beau-père et qui formera plus tard la Mauritanie Césarienne, avec l'oued Flitoun pour limite orientale.

Alors toute indécision cessa chez le roi maure, et il se mit en mesure de faire face à l'agresseur.

Et cette entreprise de Marius, en lui suscitant un ennemi de plus, n'empêcha pas les deux rois de se concerter et de lever des troupes. Ils le laissèrent se fatiguer au pied du rocher de la Mulucha, et, pendant ce temps, ils organisèrent leurs forces et leur plan d'attaque. Ils lui abandonnèrent, sans essayer de les défendre, quelques misérables bourgades qu'il rencontra sur sa route, car, quoiqu'en dise Salluste, la partie de la Numidie qui finissait à la limite occidentale de la province Sétifienne était bien plus peuplée et bien plus riche que celle qui confinait à la Mauritanie Tingitane ; mais ils tombèrent sur lui lorsqu'il entra dans le territoire qui touche à Sétif, où la population compacte et guerrière leur assurait un utile concours, et ils le battirent dans une première rencontre. Nous justifierons bientôt cette dernière assertion, qui paraîtra ici très-hardie.

Ainsi, ni les trésors enfermés dans la forteresse de la Mulucha, ni le désir de prévenir l'alliance des rois africains ne déterminèrent Marius à faire son aventureuse expédition. A notre avis, le même besoin de se signaler

par quelque coup d'éclat qui l'avait poussé à Capsa, le jeta à l'extrémité de la Numidie. Jaloux des lauriers de Métellus et du triomphe qu'il reçut à son retour à Rome, il voulait le surpasser, dit Salluste. Or, Capsa enlevée au pas de course[1], ne lui procura pas tous les honneurs et ne fit pas tout le bruit qu'il avait espérés.

Il rechercha donc une autre place qui, par son éloignement et la force de sa position, donnât du prestige au succès. Et, il faut bien le reconnaître, le fort de la Mulucha réunissait ces conditions. Nous ne savons pas si le siége dura quarante jours, comme celui de Thala, mais Salluste nous dit que Marius, après y avoir dépensé beaucoup de journées et de travaux, était sur le point de l'abandonner, lorsqu'un soldat maraudeur[2] découvrit un chemin qui, à travers les rochers, conduisait à l'esplanade du fort. Marius profita de cette découverte pour surprendre la place[3].

Ce serait ici le lieu de suivre Marius dans sa marche vers Cirta, si Salluste nous avait mieux renseignés sur

1 On sait que Marius, après trois marches de nuit, embusqua ses soldats à peu de distance de Capsa, laissa les habitants vaquer le matin à leurs affaires d'habitude, hors de la ville, puis lança ses troupes sur la ville. Elles y arrivèrent avant que les habitants pussent rentrer et Marius fit fermer les portes sur eux. Metellus prit Vacca à peu près de la même manière.

2 C'était un Ligurien qui, en ramassant des escargots le long des rochers, fut amené jusqu'au sommet de la montagne, d'où il découvrit toute la forteresse. Ceci nous prouve, disons-le en passant, que ce n'est pas d'aujourd'hui que les escargots sont recherchés des Liguriens et de leurs voisins les Provençaux.

3 Sall. Bell. Jug c. 93. — *V.* Conf. Frontini Stratag. Lib. III, c. IX, 3, et Florus, Hist. rom. Lib. III, c. II, 5.

l'année et l'époque de son expédition et sur les pays qu'il traversa. Deux mots suffisent souvent pour l'énonciation d'un fait, mais sa démonstration au bout de deux mille ans, outre qu'elle devient quelquefois impossible, exige presque toujours des développements hors de proportion avec l'importance du sujet que l'on traite ou avec l'étendue qu'on a assignée à son travail. Nous en voulons donc quelque peu à notre historien, si habile quand il peint les hommes, d'avoir passé si légèrement sur une foule de détails intéressants et de nous obliger à de si longues digressions.

Dans son récit de la guerre de Jugurtha, tous les événements se succèdent sans interruption dans la durée des temps. Ainsi, nous voyons Marius arrivant en Afrique, emportant les places, ravageant les campagnes aux environs de Cirta ; puis se portant vers le sud, entrant à Capsa ; de là se rapprochant de la province consulaire, semant sur son passage la désolation et l'incendie, forçant les villes, massacrant leurs habitants ; et, sans aucune préparation, sans transition, nous le retrouvons à trois cent soixante-quinze lieues plus à l'ouest, à la frontière de la Tingitane, sans que nous ayons pu nous reposer un instant. Il semble que toutes ces actions ont été consommées dans la même année ; nous franchissons, à la suite du biographe, les temps et les distances, et ce n'est qu'arrivés à la fin de son récit, exténués de nos courses extraordinaires dans lesquelles nous avons rencontré, avec grand'peine, quelques points de repère, que nous apprenons l'élévation de notre général à un nouveau consulat et que nous nous doutons, pour la première fois, que notre voyage à travers les plaines et

les montagnes de la Numidie, dure peut-être depuis deux ans.

Car, ici encore, Salluste n'est pas assez précis : il nous apprend que Marius, quoique absent, fut nommé consul et qu'il triompha aux calendes de janvier pendant son consulat[1]; mais nous ne savons pas au juste s'il s'agit du second consulat ou d'un autre subséquent, car il en obtint trois ou quatre consécutivement. Plutarque est plus exact : « Il fut nommé consul, dit-il, pour la » deuxième fois *(to deuteron)*, et ayant ramené son ar- » mée d'Afrique, il prit possession du consulat aux » calendes de janvier, jour où commence l'année romaine, « et reçut le triomphe. »[2]

Velleius Paterculus n'est pas moins explicite : « dési- » gné consul pour la deuxième fois, dit-il, il rentra à » Rome en triomphe au commencement de son second » consulat, aux calendes de janvier. »[3] Eutrope, d'accord avec ces deux derniers historiens, dit aussi que Marius, après avoir vaincu Jugurtha, fut fait consul pour la seconde fois.[4]

Nous avions besoin de recourir à ces autorités pour bien établir le fait, car il a son importance.

Marius obtint son premier consulat en 647 de Rome (l'an 107 avant J.-C.), et quoique dans Salluste il soit appelé consul depuis le commencement de la guerre

1 Bell. Jug. c. 114.

2 Plut. Vita Mar. c. 12.

3 Vell. Paterc. Hist. rom. Lib. II, c. 12.

4 Eutropii Brev. Hist. rom. Lib. V, c. 1.

d'Afrique jusqu'à la fin, ce qui pourrait faire croire que le consulat lui fut continué, il est certain qu'entre son premier et son second il y en eut deux autres que les Fastes donnent à C. Attilius Serranus et Q. Servilius Cœpio, en 648, et à P. Rutilius Rufus et Cn. Manlius Maximus, en 649 (105 avant J.-C.). Les défaites que les Cimbres firent éprouver consécutivement à Cépion et à Manlius ont même assuré une certaine célébrité à leurs consulats.

Ainsi, à partir de l'an 648 (106 avant J.-C.) jusqu'à la fin de l'année suivante, Marius exerça le commandement en Afrique, non plus comme consul, mais en qualité de proconsul.

Rien de plus facile maintenant que d'assigner des dates certaines à ses principales campagnes en Afrique. En 107, il vient recevoir à Cirta la remise de l'armée que lui fait C. Rutilius, lieutenant de Métellus ; il soumet le pays qui s'étend au sud-est de cette ville, dans la direction de Thagaste (Souq-Ahras), ayant son centre d'opérations à Laribus (la Lorbus de Schaw)[1], ainsi que le dépôt de la solde et des munitions[2]; il laisse son lieutenant A. Manlius dans cette place pendant qu'il va surprendre Capsa, et revient passer l'hiver dans les villes maritimes de la province romaine.

Il emploie l'année suivante à faire la conquête de la Numidie occidentale, à s'emparer du fort de la Mulucha et à porter les derniers coups à Jugurtha ; il ne rentra que pour prendre ses quartiers d'hiver.

1 Schaw. Voy. en Barbarie, t. 1er p. 224 de la traduction.

2 Sall. Bell. Jug. c. 90.

Enfin, l'année 105 tout entière est remplie par quelques expéditions qu'il fait au sud de Cirta et par les négociations avec Bocchus pour la tradition de son gendre ; il retourna à Rome à la fin de cette année.

Nous avons insisté sur la référence des dates avec les événements, parce que la plupart des historiens modernes, trompés par l'extrême concision de Salluste, donnent un an et quelquefois deux ans de moins à la durée de la guerre et la terminent à l'année 106 avant J.-C., tandis que Bocchus ne consomma sa trahison que vers la fin de l'an 105.

La guerre commencée par le consul L. Calpurnius Bestia en l'an 111 avant J.-C. et terminée par Marius, fut donc une guerre de sept ans.

Venons maintenant à la lointaine expédition de Marius.

Il dut quitter ses garnisons d'hiver au commencement du printemps et dans les premiers jours d'avril. En admettant qu'il ait évité sur sa route les places et bourgades qui auraient pu arrêter sa marche, il ne lui aura pas fallu moins de soixante jours pour parcourir les trois cent soixante quinze lieues qui séparent les confins de la province romaine de ceux de la Tingitane, en comptant quelques journées de séjour forcé, soit par suite du mauvais temps, soit pour donner du repos aux troupes, soit enfin pour se procurer des vivres, les populations n'étant pas toujours empressées de les lui apporter.

Il arriva donc sur les bords de la Mulucha dans les premiers jours de juin. Nous ignorons combien de jours dura le siége de la forteresse; Salluste ne précise pas « *multis diebus et laboribus consumptis* » dit-il. Nous

savons cependant qu'il traîna en longueur, puisque Marius fut sur le point de l'abandonner. Peut-être la place ne fut-elle emportée qu'au bout d'un mois, au commencement de juillet.

Marius parcourut ensuite les contrées voisines. Nous connaissons cette circonstance par la réponse que fit Bocchus à Sylla et dont nous avons déjà parlé. Le Proconsul, sans tenir compte de la conquête des mêmes contrées faite antérieurement par le roi maure, les considéra comme n'ayant pas cesssé de faire partie du royaume de Jugurtha et les ravagea comme il avait fait de celles situées à l'est et au sud de Cirta. Ces diverses opérations exigèrent plusieurs mois : car Sylla, arrivé auprès de Marius pendant le siége du fort de la Mulacha, encore novice dans le métier des armes, eut le temps de se signaler dans les travaux et dans les marches, et de devenir le premier de tous.[1]

Ce n'est donc que dans le courant du mois d'octobre que le Proconsul pensa à regagner ses cantonnements d'hiver, et probablement en remontant la vallée du Chéliff, qui était la plus riche et la plus peuplée. Il dut se diriger de là sur Auzia (Aumale) et déboucher dans la Medjana vers le milieu du mois de novembre, car la saison des pluies semblait arrivée, si l'on en juge par un passage de Paul Orose[2] dont nous parlerons dans la suite.

Pendant que l'armée romaine exécutait sa marche dans

[1] Sall. Bell. Jug. c. 96.

[2] Hist. Lib. v, c. 15.

la direction que nous venons d'indiquer, les troupes de Bocchus avaient fait jonction avec celles de Jugurtha, en un lieu que les historiens ne nous font point connaître, et s'avançaient du sud-ouest vers le nord-est pour se rapprocher de l'ennemi. Parvenues au pied méridional du Dirah, elles suivaient une ligne parallèle à celle de l'armée romaine, le long de la chaîne de l'Ouannougha, mais avec une avance de deux journées. Cette avance permit aux rois de couper l'armée romaine. Ils durent en effet, abandonner le Hodna et franchir la montagne des Aïad, par Bordj-Ghedir, et tomber sur le village de Chania, à 2 kilomètres au sud de Kherbet Zembia (l'ancienne Lemelli), à la limite orientale de la Medjana, pendant que Marius campait à l'extrémité opposée.

La plaine de la Medjana est un bassin formé par les premières montagnes de la Kabylie et la chaîne du Dirah qui se relie aux montagnes du Belezma par l'Ouannougha et le Bou-Taleb; elle a, en moyenne, quatre lieues du nord au sud et sept lieues de l'est à l'ouest. Elle est légèrement ondulée, mamelonnée et coupée par de nombreux petits ruisseaux qui donnent de l'eau pendant presque toute l'année. A environ une lieue à l'est de Bordj-Bou-Areridj, chef-lieu du cercle de ce nom, commencent plusieurs lignes de collines qui s'allongent du sud au nord, s'élèvent graduellement et forment un vaste plateau qui s'étend de Drâ-el-Guemour à Sidi Embareck. Notre route actuelle de Bordj-Bou-Areridj à Sétif passe par ce dernier point, derrière les derniers contreforts qui bordent le plateau du côté du nord.

La ligne de collines dont nous venons de parler ferme la Medjana à l'est; mais au sud-est la plaine se continue

par une vallée riche et variée qui commence un peu en avant d'Aïn-Lanasser et se prolonge jusqu'au village arabe de Tasserra, chez les Sedrata, resserrée entre la montagne des Aïad, au sud, et les pentes qui conduisent au plateau que nous venons de décrire et traversée par Ras-el-Oued, qui, après avoir arrosé une partie de la vallée, s'échappe vers le sud, sous le nom d'Oued-Ksob, et va fertiliser les terres de Msila et des Souama, ou perdre ses eaux, en hiver, dans le Chott du Hodna.

A trente ou quarante mètres d'Aïn-Lanasser, magnifique source qui arrose d'excellentes terres, s'élève la colline rocheuse d'Ech-Chalalia, peu escarpée, au faîte rasé, et se reliant à Chebkat Ouled Sidi Saïd, une des chaînes de petites collines dont nous venons de parler, et à une autre chaîne qui court vers l'est et dont le Drâ-el-Guemour, situé à six kilomètres plus loin, est le piton le plus remarquable.

Au sud de ce piton le sol est inégal, raviné et coupé par des coteaux inégaux qui interceptent la vue. Entre l'oued Malah et Tasserra, ils se joignent au plateau supérieur qui s'incline par une pente douce vers Ras-el-Oued.

La route la plus directe et la plus facile, d'Aumale à Constantine, passe par cette vallée et débouche par le dos montueux du pays des Sedrata dans la grande plaine de Sétif qui s'étend jusqu'à l'oued Temenia.

Marius devait suivre cette route.

Au moment où il levait son camp, Jugurtha et Bocchus se portaient vers le nord et faisaient occuper par leurs troupes les petites vallées situées entre l'oued Guemour et l'oued Malah, à environ huit kilomètres à l'est de La-

nasser, et les hauteurs qui se dirigent à droite et à gauche de Drâ-el-Guemour. Ils étaient parvenus à dissimuler leurs mouvements à l'ennemi ; aussi Marius ne paraît pas avoir disposé son ordre de marche avec autant de précautions qu'il le fit par la suite. Il dépassait à peine Aïn-Lanasser que ses éclaireurs découvraient tout près d'eux les armées africaines.

Il restait un dixième de jour, c'est-à-dire qu'il était alors quatre heures du soir ; les Romains venaient de faire une longue marche et étaient, sous ce rapport, dans de moins bonnes conditions que les troupes de Jugurtha qui avaient eu près de vingt-quatre heures de repos. Celles-ci avaient encore l'avantage de la position. Elles se ruèrent sur l'avant-garde de l'armée, pendant que des hauteurs elles fondirent à la fois sur son aile gauche et sur ses derrières.

Le premier choc jeta le trouble et le désordre dans les rangs des Romains. Salluste le dit clairement : ces soldats qui cherchent leurs armes ou couvrent leurs camarades qui prennent les leurs ; ces cavaliers qui montent à cheval pour faire tête à l'ennemi ; ces combats isolés, par groupes, dans lesquels on est frappé par derrière pendant que l'on combat un ennemi en face, nous disent assez que les Africains avaient pénétré au centre de l'armée romaine et l'avaient rompue ; et, pour mieux peindre encore la confusion et le péril, l'historien nous représente le général payant de sa personne, dans l'impossibilité où il était de faire entendre ses ordres.

Le champ de bataille occupait toute cette belle plaine unie dite El-Meridjat, comprise entre Lanasser et l'oued Guemour ; mais le choc des assaillants avait dû le re-

porter un peu vers le sud, jusqu'aux petits mamelons qui dominent Ras-el-Oued. Ainsi, l'action pouvait se développer et la cavalerie numide se déployer sur un espace d'environ six kilomètres de longueur sur trois ou quatre de profondeur.

Dans ce pêle-mêle, le nombre devait avoir un avantage et Salluste ne manque pas d'en faire la remarque, en disant qu'aucune armure ne pouvait garantir contre les coups des ennemis, ceux-ci étant plus nombreux et enveloppant les Romains de toutes parts.

Le combat durait depuis plus d'une heure et les Numides exaltés par le succès, pressaient plus vivement les Romains ; alors Marius, craignant que la nuit ne lui amenât quelque horrible désastre, fit sonner la retraite.

Il fit d'abord occuper par la cavalerie la colline d'Ech-Chalalia, près d'Aïn-Lanasser. Après s'être assuré de cette position, il rallia son infanterie et la conduisit, sous la protection de la cavalerie, sur une autre colline située un peu plus haut que la première. Les Numides vinrent se grouper autour des deux éminences.

Quand on connaît la manière de combattre des Indigènes de nos jours, qui ressemblent sur tant de points aux anciens Numides, on peut se figurer les difficultés que dut rencontrer Marius pour opérer son mouvement de retraite et les pertes qu'essuya son armée. C'est surtout dans cette circonstance qu'il se signala par le sang-froid et par l'habileté, et que la discipline triompha de l'impétuosité d'un ennemi qui ne reconnaissait aucun drapeau.

Néanmoins la journée n'avait pas été heureuse pour lui, et peu s'en fallut que Rome n'eût à enregistrer une

défaite aussi complète que celle que les Cimbres firent éprouver, près d'Orange, à Manlius et à Cépion. Salluste se garde bien d'avouer la victoire de Jugurtha ; il laisse cependant échapper une réflexion qui a son éloquence : « Les rois eux-mêmes, dit-il, s'associaient à la joie des » soldats, et parce qu'ils n'avaient pas fui, ils se consi- » déraient comme vainqueurs. » Cela équivaut à un aveu, car quelques chapitres plus haut il nous fait connaître que les Numides avaient l'habitude de se disperser après l'action, aucun lien, aucun engagement et aucun point d'honneur ne les retenant auprès du chef[1].

Quant à la supériorité du nombre des ennemis, elle était peu importante, si nous comptons les chiffres de Paul Orose[2], qui porte à 60,000 hommes les armées de Jugurtha et de Bocchus réunies; mais il faut remarquer que ce nombre doit être diminué de celui du corps d'infanterie commandé par Volux, qui ne se trouvait pas à la première affaire.

Le consul Postumius avait avec lui 40,000 hommes, nombre qui nous est encore donné par P. Orose. Rome était arrivée à l'époque où elle mettait en ligne de grandes armées, et celle du consul dût être de quatre légions, dont deux étaient composées de citoyens romains et deux, d'alliés, outre la cavalerie et les troupes étrangères dont le nombre n'était pas fixé. Métellus, qui venait après l'échec honteux du préteur Aulus, frère du consul Postumius, et devait être porté, pour ce motif, à s'exagérer les ressources de Jugurtha, débarqua, sans doute, en

1 Sall. Bell. Jug. c. 54.

2 Hist. Lib. v, cap. 15.

Afrique avec des forces considérables qui lui permirent de mettre en ligne plus de monde que n'en avaient eu ses prédécesseurs.

Enfin Marius, profitant de la faveur du moment et de la victoire que son élection assurait au parti du peuple sur celui des nobles, ne compta pas seulement sur l'armée de Métellus. Il obtint du Sénat un supplément aux légions[1]; il demanda des auxiliaires aux rois et aux peuples alliés ; il attira auprès de lui les plus braves soldats du Latium, dont les uns avaient servi avec lui et les autres avaient une réputation méritée ; les vétérans eux-mêmes à qui vingt-cinq ans de fatigues avaient donné droit au repos, ne résistèrent pas à ses caresses et à l'entraînement général. A Rome, faisant litière des anciennes coutumes, il enrôla tous ceux qui se présentaient, sans distinction de classes, surtout les prolétaires[2], qui ne payaient qu'un impôt de capitation, et même les esclaves[3].

Aussi, il partit pour l'Afrique avec un plus grand nombre de soldats que le décret ne lui en accordait[4]. Dans la fixation du nombre des troupes que le Sénat lui permettait de s'adjoindre, étaient sans doute comprises celles qui étaient sur les lieux. Sous Postumius, la légion était déjà, suivant toute probabilité, composée de 6,000 hommes, et comme Marius ne se borna pas à remplir

[1] Sall. Bell. Jug. c. 84.

[2] Sall. Bell. Jug. c. 86.

[3] Plut. Vita Mar. c. 9.

[4] Sall. Bell. Jug. c. 86.

les vides et qu'il y ajouta un supplément, on peut admettre que les légions atteignirent le plus haut chiffre auquel elles aient jamais été portées. Marius préludait probablement, dès cette époque, aux changements qu'il y introduisit dans la suite.

Mais cette augmentation était la moins importante et Marius renforça surtout les corps des auxiliaires. Nous ne croyons pas exagérer en supposant qu'il emmena avec lui de vingt à trente mille hommes; et si l'on évalue à 50,000 hommes l'armée qu'avait eue Métellus et qui avait été peut-être réduite d'un cinquième lorsqu'il quitta son commandement, on sera amené à conclure que le nouveau consul, à son arrivée en Afrique, dût se trouver à la tête de près de 70,000 hommes. La guerre, les maladies, les garnisons laissées dans quelques villes avaient, sans doute, fait bien des vides dans les rangs ; mais en faisant la part assez large à ces causes d'affaiblissement, on peut évaluer à 50,000 hommes, l'armée que Marius opposa aux troupes de Jugurtha et de Bocchus.

Cette infériorité du nombre, très-peu importante, en réalité, était d'ailleurs avantageusement compensée par la valeur éprouvée et l'expérience des soldats romains ; par la discipline, la supériorité des armes et leur variété, car les contingents des rois et des peuples alliés conservaient leurs armes offensives et défensives. Jugurtha, au contraire, avait des recrues formées à la hâte, qui n'avaient jamais vu l'ennemi ; peut-être avait-il autour de lui un noyau de bons soldats, mais trop peu nombreux pour contenir la multitude qui les entourait. Les cavaliers de Bocchus n'avaient jamais combattu les Romains, et s'ils les connaissaient, c'était par le bruit de

leurs victoires. Enfin, Maures et Numides n'avaient que des armes offensives, des armes de jet, appropriées à leur manière de combattre par groupes, par escarmouches, et nous dirions presque, en voltigeant, si l'on nous passait le pittoresque de l'expression, mais inutiles dans une lutte corps à corps contre la terrible épée des Romains.

Salluste résume par un mot énergique l'attaque des Numides : « c'est moins un combat en règle qu'une attaque de brigands. » Il y a aussi dans cette remarque une consolation pour notre historien; Marius n'avait pas été vaincu selon les règles de l'art. A une époque rapprochée de nous, nos ennemis, ne comprenant pas encore la révolution que Napoléon introduisit dans l'art de la guerre, se consolaient dans les mêmes termes de leurs revers.

Cependant les Romains, retranchés sur leurs collines, laissèrent l'ennemi célébrer à sa manière les succès de la journée, et lorsque, vers la fin de la nuit, vaincus par la fatigue, il céda au sommeil, ils se précipitèrent sur lui et le dispersèrent. Mais il ne perdit pas autant d'armes que le dit Salluste, car quatre jours après il disputera chaudement la victoire aux Romains.

Jugurtha, après cette affaire, pouvait reprendre le chemin du Hodna par lequel il avait débouché dans la Medjana et aller encore une fois dans le sud réparer les disgrâces de la fortune. Il n'aurait pas manqué de le faire, si ses soldats avaient été démoralisés par une défaite; mais tel n'était point l'état des esprits, et il s'agissait de combattre de nouveau. Jugurtha choisit encore son heure et son terrain. Pour cela il lui fallait gagner

une journée de marche sur les Romains, afin de pouvoir les couper là où il aurait résolu de leur livrer bataille ; il dut suivre la route la plus directe de l'ouest, et nous allons montrer que les deux armées pouvaient marcher plus d'une journée entière sur deux lignes parallèles, à environ trois lieues de distance l'une de l'autre, sans qu'il leur fût possible de s'entrevoir.

La vaste et belle plaine qui s'étend des Sedrata à Bordj-Mamra, est partagée en deux par un accident de terrain singulier : à quatre lieues et demie au sud de Sétif, le Djebel Youssef, formé de couches inclinées et rapides, porte sa tête nue et rocheuse à près de 400 mètres au-dessus de la plaine ; il est séparé de la grande chaîne du Bou-Taleb par un bassin d'environ six kilomètres de largeur qui sert de trait d'union entre les bords méridionaux de la plaine. Le Djebel Youssef s'allonge vers l'est en une arête aiguë d'environ 15 kilomètres, et il s'abaisse en pente douce chez les Eulma, au sud-ouest du Djebel Brao, vulgairement appelé le pain de sucre, à cause de sa forme conique, piton remarquable de même formation que le Djebel Youssef et qui a dû surgir de terre en même temps que lui.

De là, deux longs plis de terrain superposés, laissant entre eux un plan intermédiaire d'environ un kilomètre de largeur, se dirigent par une ligne courbe renflée vers le sud, jusqu'au Djebel Tnotit, auquel vient se relier une série de petits mamelons qui remontent vers le nord et dont un des plus apparents est le Coudiat Stita.

La plaine se trouve ainsi divisée en deux ; l'une est traversée par la route de Sétif à Constantine, elle est la plus grande ; l'autre longe les Sebkha-Sebin et Aïn-Beïda,

avec une largeur moyenne d'environ dix kilomètres.

Dans la plaine inférieure, depuis Aïn Melloul, au pied du Djebel Youssef, jusqu'au Djebel Tnotit, c'est-à-dire, sur une longueur de douze lieues, les sources sont très-rares ; on ne rencontre guère qu'Aïn Soltan, à quelques kilomètres au nord du Sebkhat el Ahmiet, à quatre lieues d'Aïn Melloul ; au-delà, on n'a que l'eau des puits.

Les petits ruisseaux qui arrosent le bassin supérieur ne le dépassent pas ; l'oued Guetoun et l'oued Es-Sarrègue se jettent dans un petit lac à environ sept ou huit kilomètres des Eulma, et l'oued Djerman va se perdre dans le marais du Mouedjen.

Jugurtha suivit le pied des montagnes du Bou-Taleb et s'engagea dans la basse plaine que nous venons de décrire. Il ne dut pas négliger de faire des recrues dans ces montagnes où la population était très-compacte ; sur sa route, et peut-être à Aïn-Soltan, où il avait dû camper, il reçut le corps d'infanterie maure que lui amenait Volux, fils de Bocchus, qui n'avait pas pu arriver à temps pour prendre part à la première affaire. Sans doute, Jugurtha ayant appris, en traversant le Hodna, que Marius était déjà fort avancé, s'était porté à sa rencontre par une marche rapide avec sa cavalerie et son infanterie la plus légère, et avait indiqué à Volux un point de réunion plus avant vers l'est. Volux put déboucher dans la plaine de Sétif par le Tenia Regnia, Kherbet el Gouz, Aïn Azal et Bou Mastar, etc.

Enfin, le troisième jour après le combat d'Aïn Lanasser, Jugurtha campa au pied du Djebel Tnotit, sur les bords de l'oued Djemel, ayant fait vingt-cinq lieues dans l'intervalle de trois jours.

Marius suivit une direction parallèle, et franchit le dos montagneux du pays des Sedrata, sans rencontrer aucune difficulté de terrain. Pendant la première journée et une partie de la deuxième, il pouvait voir devant lui et un peu à sa droite l'armée ennemie jusqu'au moment où elle arriva dans la plaine de Mahader, au sud du Djebel Youssef. Aussi, remarquons avec quel soin il faisait éclairer sa marche et de combien de précautions il s'entourait. Au camp, la cavalerie auxiliaire veillait en avant ; des troupes étaient distribuées le long des palissades, et c'étaient des légionnaires, des soldats d'élite qui étaient préposés à la garde des portes. Pour les rondes de nuit, il ne s'en rapportait pas aux circuitores, officiers de ronde désignés par les tribuns : il les faisait lui-même.

En marche, son armée formait un immense bataillon carré, avec la cavalerie, commandée par Sylla, à droite ; les frondeurs, les archers et les cohortes Liguriennes, habituées aux guerres de montagnes, occupaient la gauche sous Manlius ; à l'avant-garde et à l'arrière-garde, il avait placé les troupes les plus lestes commandées par les tribuns. Avec cette disposition, il pouvait, à chaque instant, faire face à l'ennemi ; aussi, lorsqu'il fut attaqué, il n'eut qu'à attendre de pied ferme dans l'ordre où étaient ses troupes sans y rien changer.

Salluste ne nous fait pas connaître l'heure à laquelle cette deuxième attaque eut lieu, ce qui nous empêche de marquer exactement le lieu du troisième campement de l'armée romaine. Mais nous savons que l'action fut longue ; P. Orose dit même qu'elle dura trois jours ; nous pouvons donc supposer qu'elle s'engagea vers les

dix heures du matin. Les Romains ne passaient jamais la nuit nulle part sans y remuer la terre pour s'y fortifier ; ils arrêtaient leur marche de bonne heure pour avoir le temps de faire les travaux nécessaires, surtout lorsqu'ils étaient tenus en haleine par le voisinage de l'ennemi, comme l'était Marius dans les circonstances présentes, et ils partaient le matin à la quatrième veille, c'est-à-dire avant le jour. L'armée romaine marchait donc depuis six heures ou six heures et demie du matin (on était alors en novembre) ; elle avait donc fait environ trois lieues et demie. Or, de la ligne des mamelons de Stifa aux Eulma il y a seize kilomètres ; il est donc probable que Marius avait établi son troisième campement aux environs du Bordj actuel de Sakri Bou Diaf, près de l'oued Es-Sarrègue, ayant fait vingt et une lieues dans trois jours depuis Aïn Lanasser, dans une plaine arrosée par de nombreux cours d'eau, tels que l'oued Bou Sellam et l'Oued Ben Dieb, qu'il pouvait longer pendant plusieurs heures.

Il était entre l'oued Djerman et l'oued Stita, lorsque ses éclaireurs revinrent de tous côtés lui annoncer la présence de l'ennemi. Sylla, qui occupait l'extrême droite, c'est-à-dire le côté méridional du carré, fut attaqué le premier, ainsi que la disposition des deux armées peut le faire aisément comprendre. Les honneurs de la journée furent pour lui. Il mit en fuite la cavalerie numide et revint prendre en flanc les Maures qui étaient aux prises avec l'arrière-garde des Romains et l'avaient presque déjà mise en déroute.

L'irruption subite de la cavalerie de Sylla sur les Maures peut s'expliquer par un ordre de Marius, qui

était cependant lui-même en péril dans ce moment, et devait se trouver à une assez grande distance du côté ouest du carré. Mais elle nous semble s'expliquer mieux encore par la direction qu'avait suivie Sylla dans la poursuite des Numides : ceux-ci avaient derrière eux le Djebel Tnotit, abrupte à l'occident, mais s'allongeant au loin vers l'est ; il présentait une barrière à peu près insurmontable à une armée en fuite et serrée de près par l'ennemi. Ils ne pouvaient donc échapper à la poursuite de Sylla qu'en se jetant dans la plaine du sud-ouest, qu'ils avaient traversée la veille.

Or, le premier corps d'armée que devait rencontrer Sylla en revenant, c'était celui de Bocchus, alors presque victorieux.

Pendant que l'appui de la cavalerie faisait tourner les chances du combat sur ce point, Marius, à l'autre extrémité, parvenait à enfoncer le corps de cavalerie que lui avait opposé Jugurtha, et le désastre commençait de toutes parts pour les Numides.

Le récit de Salluste constate que partout où se trouva Jugurtha le combat fut acharné et la victoire rudement disputée. Il avait engagé l'action contre le corps d'armée commandé par Marius et elle y présenta longtemps des alternatives de succès pour les deux partis. Lorsqu'il fut au milieu des Maures et de Bocchus, la victoire y était presque assurée au moment où survint la cavalerie de Sylla. Et ici l'on se demande quel motif avait poussé Jugurtha à se dérober à ses troupes pour accourir au milieu des Maures.

A en croire Salluste, il aurait espéré décourager les Romains en leur annonçant la fausse nouvelle de la mort

de Marius. Cette ruse, quoique citée plus tard par Frontin, nous semble grossière et petite, et nous préférons expliquer la conduite de Jugurtha par les considérations suivantes.

Le roi Numide comptait médiocrement sur son allié ; il connaissait ses tergiversations, sa crainte des Romains et son ambition ; il l'avait décidé avec beaucoup de peine à coopérer à la défense commune, et seulement après la dévastation par l'ennemi du territoire enlevé par Bocchus à son gendre et la promesse faite par ce dernier de ratifier sa conquête. Peut-être après la bataille d'Aïn Lanasser, le roi Maure avait-il manifesté l'intention de se retirer ou, au moins, d'essayer un rapprochement avec le Proconsul. Et la preuve que les défiances du roi Numide étaient fondées nous est fournie par Salluste lui-même. A peine Sylla était-il tombé sur le flanc des Maures que Bocchus prit la fuite : « *Bocchus statim avortitur.* »

Peut-être éprouvait-il déjà pour Sylla cette profonde sympathie dont il lui donna des preuves par la suite.

Quoiqu'il en soit, Jugurtha, réduit à ses propres forces dans un moment aussi critique, ne put que faire d'inutiles prodiges de valeur, là où la cavalerie romaine l'avait entouré, et il ne s'échappa que lorsque tous ses soldats furent tombés autour de lui.

Dans cette journée, il manqua de lieutenants habiles et sûrs, et peut-être le concours des Maures lui fut-il funeste.

La perte des Africains fut immense : dans ces vastes plaines découvertes *(campis patentibus)* où s'était livrée la bataille, l'on ne voyait que des monceaux de cadavres

d'hommes et de chevaux entassés pêle-mêle ; des débris d'armes et d'armures ; des blessés qui faisaient de vains efforts pour se-relever. Partout la terre était rouge de sang.

Orose a décrit le même combat avec quelques détails qui en font connaître l'acharnement, en même temps que les dangers auxquels fut exposée l'armée romaine. Après deux jours de lutte, elle était tellement resserrée et enveloppée, qu'elle ne pouvait plus se servir de ses armes, ni pour attaquer ni pour se défendre, et qu'elle ne pouvait pas même fuir.

Puis, l'historien continue ainsi : [1]

« Déjà on était au troisième jour : aucun secours n'ar-
» rivait d'aucun côté, et partout se dressait l'image
» d'une mort horrible. Enfin l'excès du désespoir ins-
» pire à Marius une lueur d'espérance ; il se précipite
» hors de ses retranchements avec toute son armée et se
» jette dans la plaine en combattant. Mais, comme la
» veille, les ennemis l'entourent ; non seulement ils
» entament les ailes de son armée, mais ils portent
» même de loin la mort au milieu des rangs. Les Ro-
» mains, accablés par la chaleur et par une soif ar-
» dente, enveloppés par la mort, s'abandonnaient au
» plus extrême découragement, lorsque tout-à-coup, par
» un prodige bien connu d'eux, un orage éclate sur
» l'ennemi : une pluie abondante tombe du ciel et leur
» assure un salut inespéré ; car elle procure un rafraî-
» chissement et une boisson aux soldats exténués par
» la soif et la chaleur. Par contre, les manches des

[1] Hist. Lib. v, c. 15, p. 324, ed. 1767.

» javelots des Numides, qui n'étaient fixés aux mains
» par aucun lien, devinrent glissants et inutiles ; leurs
» boucliers mêmes, commodes et excellents pour la dé-
» fense, faits de cuir d'éléphant étiré et durci, mais
» d'une nature spongieuse, s'imbibèrent d'eau et de-
» vinrent tellement pesants que les soldats ne purent
» plus les manier ni s'en servir. Jugurtha et Bocchus,
» voyant les Numides et les Maures mis en désordre
» et découragés par cette circonstance inattendue, pri-
» rent la fuite. »

Ces averses qui viennent parfois inonder les champs de bataille, ainsi qu'on l'a constaté en dernier lieu à Solferino, nous rappellent une remarque que fait Plutarque. Après avoir parlé des victoires de Marius sur les Teutons et les Ambrons, près d'Aix, il ajoute : « On
» dit, avec beaucoup de vraisemblance, que les gran-
» des batailles amènent de grandes pluies, soit qu'une
» divinité bienfaisante, pour laver et purifier la terre,
» lui envoie du ciel des pluies abondantes, soit que de
» la corruption des cadavres se dégagent des exhalai-
» sons humides et lourdes qui condensent l'air qui est
» changeant et facilement altérable. »[1]

On sait que les Romains furent bien des fois servis par ce phénomène.

Si l'on en juge par le récit de P. Orose, les pertes des Africains ne durent pas être aussi considérables que le fait entendre Salluste, car leurs attaques avaient toujours

1 Plut. Vita Mar. c. 21. — Nous laisserons aux savants, qui ont prétendu expliquer ce phénomène par la perturbation que la détonation du canon introduit dans l'atmosphère, le soin de s'entendre avec Plutarque.

porté sur une masse compacte et à une assez grande distance, ce qui leur permettait de faire l'usage le plus avantageux de leurs armes de jet. Ils quittèrent le combat lorsqu'ils se virent dans l'impossibilité de se servir de leurs javelots. Le désastre, pour eux, ne dura donc qu'un moment et ils y échappèrent par une fuite rapide que les Romains, aussi défaits qu'eux, ne purent pas inquiéter.

Orose ne parle que d'une bataille qui se serait continuée pendant trois jours. Dans la narration de Salluste, celle d'Aïn Lanasser, qui valut à Jugurtha une victoire le premier jour, fut recommencée le lendemain avec plus de succès pour Marius ; celle de l'oued Stita dura un jour, ce qui nous reporte au nombre trois, de P. Orose. On doit donc présumer que les deux actions se confondent dans le récit de cet historien ; et cela explique l'avantage marqué qu'il donne aux Africains pendant les deux premières journées de la lutte.

Mais revenons à Marius.

Il était à vingt-trois lieues de Cirta ; il put y entrer aisément le quatrième jour et même le troisième, sans trop forcer sa marche. C'est dans cette ville que le cinquième jour après la bataille dont nous venons de parler, c'est-à-dire le surlendemain de son arrivée, il reçut les députés de Bocchus chargés de lui demander deux de ses conseillers intimes pour traiter de la paix.

Nous ne sommes pas d'accord ici avec les commentateurs qui font entrer Marius dans Cirta, tout de suite après la deuxième bataille ; il faudrait pour cela rapprocher considérablement de cette ville le champ de bataille, que nous avons placé entre l'oued Djermat et

l'oued Stita, et traduire l'expression « *haud longè ab oppido Cirta* » par « près de la ville de Cirta. » Mais cette locution présente à l'esprit une idée d'éloignement, tandis qu'il y en avait une autre dans la langue latine qui marquait une proximité plus immédiate ; et Salluste les a employées toutes les deux dans un autre passage qui nous semble préciser la signification qu'il entendait donner à chacune d'elles.

Jugurtha venait à la tête d'une nombreuse armée, de faire irruption sur le territoire d'Adherbal ; le fils de Micipsa se soumit à la nécessité, il leva des troupes et marcha au-devant du meurtrier de son frère. Les deux armées s'arrêtent non loin de la mer, près de la ville de Cirta « *haud longè a mari, propè Cirtam oppidum, utriusque consedit exercitus.* [1] » La rencontre dut avoir lieu, en effet, bien près de Constantine, car les cavaliers qui poursuivaient Adherbal seraient entrés dans la place en même temps que lui, s'il n'y avait eu sur les murs un grand nombre d'Italiens qui les écartèrent.

Or, Jugurtha étant parti de ses états, était venu, suivant toutes les probabilités, par l'ouest ou par le sud-ouest; il dut se trouver en présence d'Adherbal sur une de ces deux routes et à quelques lieues de Constantine. Dans les deux cas, les armées se rencontrèrent à environ quatre ou cinq lieues de Constantine et à plus de vingt et une lieues de la mer, distance de cette ville à Philippeville.

Ainsi, lorsque notre historien dit que Jugurtha attaqua les Romains non loin de Cirta, nous pouvons donc admettre, sans crainte de nous tromper, qu'ils en étaient

1 Bell. Jug. c. 21.

à vingt-trois lieues, ce qui était peu de chose pour une armée qui en avait fait plus de sept cents et était en campagne depuis plus de sept mois. L'expression ne précise pas l'endroit, mais elle n'est pas inexacte, et ce n'est point celle-là que nous critiquerions dans l'historien qui fait entourer d'un retranchement et d'un fossé ce nid d'aigle qu'on appelle Constantine : « *vallo atque fossâ mœnia circumdat,* [1] »

Un autre petit détail perdu dans le récit, concourt pour justifier notre choix des localités. La grande plaine s'étend des Sedrata au Djebel Tnotit, ainsi que nous l'avons dit, sur une longueur de vingt lieues. A ce point, les montagnes des Ouled-Abd-en-Nour se rapprochent de la vallée du Rhumel dans une direction verticale, pendant que la droite de la vallée s'élève en remontant vers la petite chaîne du Tnotit ; puis l'espace s'agrandit en avant de l'oued Dekri pour finir brusquement au défilé de Hammam Grouss. Lorsque Salluste se sert des mots « *campos patentes* » pour décrire les lieux qui furent témoins de la victoire des Romains, il les applique à cette immense plaine que l'armée venait de parcourir et qui finissait devant elle. Quand il parle de l'extrémité occidentale de la même plaine, il les emploie encore. Voici dans quelles circontances :

Sylla venait d'être député pour la deuxième fois, vers Bocchus. Il part de Cirta avec une escorte composée de cavaliers, de frondeurs baléares, d'archers et de Péligniens, troupes légères et agiles, et, pour ne pas entraver leur marche par le poids de leurs armes, il leur

1 Bell. Jug. c. 23.

fait prendre celles des vélites[1]. Avec une pareille escorte, il ne devait pas faire moins de huit lieues par jour. Le quatrième soir, il campait donc au pied de Sétif, aux environs du Hammam, car il suivait cette direction pour aller rejoindre Bocchus qui était dans les Mauritanies. Or, le lendemain il aperçoit dans les plaines découvertes *(in campis patentibus)* un corps de cavalerie commandé par Volux et qui lui inspire d'abord quelque inquiétude[2]. Volux venait au-devant de lui pour lui faire escorte, et c'est sur les versants orientaux du pays des Sedrata ou chez les ouled Mosly qu'il dut se montrer d'abord aux éclaireurs de l'armée romaine. Ici encore l'expression de Salluste est appliquée justement.

Si le deuxième combat avait été livré près de Constantine, la désignation de grande plaine ne conviendrait pas au champ de bataille ; il faudrait alors la reporter aux lieux où Jugurtha obtint un succès, car ils se placeraient aux environs de Guidjel ou des Eulma. Mais nulle part dans la contrée n'existent les deux collines mentionnées par Salluste et sur lesquelles Marius se retrancha.

Nous avons étudié le pays avec soin et nous ne trouvons pas d'autres localités que celles que nous avons signalées qui satisfassent aux conditions du récit de l'historien.

[1] On sait combien le soldat romain était chargé ; outre ses armes, qui étaient considérées comme ses membres, dit Cicéron, et qui consistaient en une cuirasse, un casque, et ses deux épées, il portait une scie, une hache, un pic, une faucille, une bèche, un pot, cinq pieux pour faire les palissades des camps, et des vivres pour plusieurs jours. Les vélites n'avaient qu'un petit bouclier, sept javelots et une épée espagnole.

[2] Sall. Bell. Jug. c. 105.

Nous venons d'entrer dans des détails bien minutieux et bien longs ; mais si notre intention n'est pas de nous appesantir sur des faits connus de tout le monde et sur lesquels les anciens auteurs nous ont laissé des renseignements ou assez précis pour n'exiger aucun commentaire, ou trop obscurs pour que l'on essaie de les éclaircir, nous devons faire tout notre possible pour assigner son lieu et sa date à chaque événement important, lorsque l'étude du terrain et des auteurs nous le permet, sauf, dans ce cas, à étendre un peu les limites de notre travail.

Mais, pour ne pas les dépasser au sujet d'une question étrangère à notre Province Sétifienne, nous ne rechercherons pas si, comme le dit formellement Orose[1], et comme on doit l'induire d'un passage de Dion Cassius[2], Cirta était au pouvoir de Jugurtha, lorsqu'il attaqua Marius. Il nous faudrait nous jeter dans une discussion qui nous mènerait trop loin, et nous préférons nous borner à ces considérations qui la résument :

Il n'est pas probable que Marius eût entrepris sa lointaine expédition de la Mulucha en laissant une place aussi importante entre les mains de l'ennemi, pour en faire le siége à son retour, au commencement de l'hiver et avec une armée harassée de fatigues. On ne comprendrait pas pourquoi Jugurtha, après sa défaite, connaissant les moyens de résistance de cette place forte, puisqu'il l'avait assiégée lui-même près de dix-huit mois, ne

1 Lib. v, c. 15, p. 322.

2 Hist. rom. Lib. I, c. XXXIV, 168.

s'y serait pas réfugié, sinon pour s'y enfermer, du moins pour y organiser la défense, ce qui lui aurait permis, pendant que les débris de ses troupes soutiendraient le siége des Romains, de courir vers le sud pour y recruter de nouveaux soldats. Tout n'était pas encore perdu pour lui, car nous voyons Marius échouer devant une autre place qu'il alla investir après avoir établi son armée dans ses quartiers d'hiver.

Et ces considérations sont pleinement confirmées par P. Orose lui-même, qui dit que dans une dernière guerre, les deux rois opposèrent à l'ennemi une nouvelle armée de 90,000 hommes qui furent, dit-on, tous tués jusqu'au dernier, par les Romains victorieux[1].

Ce curieux renseignement aurait une grande importance, s'il était suivi de quelques développements capables de nous éclairer sur les faits qui se passèrent pendant la dernière période du commandement de Marius, car il n'en est fait mention dans aucun autre historien. Salluste fait finir la guerre immédiatement après la bataille livrée près de Cirta. D'après un fragment de la guerre de Numidie par Appien, les députés de Bocchus arrivèrent auprès de Marius dès sa rentrée à Cirta[2] ; ce qui s'accorde avec le récit de l'historien latin. Cependant le Proconsul passa en Afrique une année encore, et il n'est pas à présumer qu'il n'ait entrepris aucun fait de guerre autre que le siége d'une petite forteresse dans un

[1] *Loc. cit.*, p 524. — *Post hoc nonaginta millia armatorum novissimo bello ab iisdem regibus objecta; hæc quoque usque ad internecionem, Romanis vincentibus, cæsa referentur.*

[2] *De reb. Num. Excerpta 28 et 29 de Leg.*

pays désert. Nous ne savons pas à quelle source a puisé P. Orose, mais très-probablement, il avait à sa disposition les histoires complètes de Tite-Live et de Trogue-Pompée, et l'autorité de ces écrivains donne de la valeur au témoignage de l'abréviateur. Malheureusement, il n'a parlé que pour ordre de la guerre de Jugurtha, et c'est, sans doute, entraîné par les livres qu'il avait sous les yeux, qu'il s'est abandonné à la narration plus circonstanciée de la bataille dans laquelle les rois furent vaincus.

Attendons du temps la découverte de quelque document qui permette de combler la lacune que nous signalons, et terminons ce qui nous reste à dire de la guerre de Jugurtha.

Le siége de la forteresse du sud que nous avons rappelé, paraît être la dernière entreprise de Marius. Il fut occupé ensuite par les négociations avec Bocchus. Il serait difficile de dire au juste à quelle époque elles se dénouèrent et dans quels lieux le roi Numide fut livré à Sylla. Nous en sommes réduits à regretter que Salluste n'ait pas cru devoir, tout en conservant son énergique concision, glisser quelques mots plus précis dans le récit détaillé qu'il nous a laissé des circonstances qui accompagnèrent le dernier acte de la trahison de Bocchus.

Suivant lui, Sylla aurait marché sept jours, une nuit, plus quelques jours, pour se rendre de Cirta auprès du roi Maure ; ce qui reporterait le camp de ce dernier à environ 120 ou 130 lieues de la capitale de la Numidie, c'est-à-dire, dans la Mauritanie Césarienne. Plutarque dit que Bocchus manda Sylla auprès de lui [1] ; cela ne contredi-

[1] Vita Mar. c. 10.

rait pas le renseignement fourni par Salluste, si l'on admettait, et cela est probable, que Bocchus, après que Marius fut revenu de son expédition sur les bords de la Mulucha, s'était remis en possession d'une bonne partie du territoire de la Césarienne, qu'il avait enlevée précédemment à son gendre.

Enfin Appien, dans un fragment déjà cité[1], semblerait placer dans la Tingitane le lieu de la tradition de Jugurtha. Bocchus appela auprès de lui le roi Numide, sous prétexte de préparer une armée contre leurs voisins les Éthiopiens, qui s'étendent de l'Éthiopie orientale jusqu'au mont Atlas, chez les Maurousiens (en Mauritanie). Tout cela nous renseigne fort incomplétement, comme on le voit, sur la situation de la localité où se préparait le dénouement des affaires.

Quant à la date de la tradition du roi Numide, il faudrait la placer au mois de novembre ou dans les premiers jours de décembre de l'année 105 avant J.-C., puisque Marius rentra à Rome pour prendre possession de son deuxième consulat, le 1er janvier de l'année suivante.

Jugurtha, ainsi que ses deux fils, marcha enchaîné devant le char du triomphateur ; cette humiliation lui fit perdre la raison. On n'est pas d'accord sur le genre de mort que les Romains lui infligèrent : le biographe de Marius rapporte que les licteurs, pressés d'avoir sa dépouille, déchirèrent sa robe et lui arrachèrent le bout des oreilles pour avoir ses anneaux d'or, et que, jeté dans un cachot, il y mourut après avoir lutté pendant

1 *De reb. Num. Excerpt. 29 de leg.*

six jours contre les horreurs de la faim. Eutrope et P. Orose disent qu'il fut étranglé dans sa prison ; enfin, selon un dystiqne placé à la fin de quelques manuscrits de Salluste, il aurait été précipité de la roche Tarpéienne[1].

Quoiqu'il en soit, Rome fit expier cruellement à son ennemi terrassé et trahi, sa glorieuse résistance et la honte dont s'étaient couverts les premiers généraux envoyés contre lui; elle se consolait ainsi des terreurs que lui causait la marche, jusqu'alors victorieuse, des Cimbres et des Teutons qui frappaient déjà aux portes de l'Italie.

Le pays que venaient de conquérir les armes romaines était trop éloigné du siége de l'Empire ; les mœurs et les coutumes de ses habitants étaient encore trop rudes, pour que la République songeât à le convertir en province romaine. Il eût été pour elle une source d'embarras sans fin, et elle n'entrevoyait pas les avantages qu'elle aurait pu retirer d'une administration directe ; elle préféra le diviser, comme elle avait déjà fait à la mort de Masinissa et de Micipsa et en confier les destinées à des princes indigènes dévoués.

Nulle part cependant, nous ne recueillons de notions précises sur la manière dont elle effectua le partage, et à peine sommes-nous sûrs des noms des monarques qui furent investis de la puissance royale. Les histoires de la Numidie sont perdues, ou ce qui nous en reste se résume en quelques lambeaux auxquels il est difficile de

1 *Si cupis ignotum Jugurthæ discere lethum,*
Tarpeiæ rupis pulsus ad ima ruit.

donner un corps. Le territoire qui forma plus tard la Mauritanie Sétifienne ne joue plus aucun rôle dans les événements que nous fournit l'histoire de Rome, et tout ce qu'il nous est possible de faire, c'est, au moyen des renseignements épars dans les récits des guerres civiles, de tâcher de retrouver les noms des souverains auxquels elle a successivement obéi.

Marius pouvait donc disposer en maître des empires Massésylien et Massylien, car les forces qu'il avait sous la main lui permettaient de dicter ses volontés aux peuples vaincus et à leurs chefs. Cependant, tout en prenant conseil des intérêts de la République, il se montra fidèle aux promesses qu'il avait faites à ceux qui l'avaient le plus aidé. Bocchus, le roi des Maures, obtint, pour prix de sa trahison, la plus grande partie de l'ancien royaume Massésylien qu'il avait enlevé à son gendre et dont Sylla et Marius s'étaient engagés à lui confirmer la possession. Quand même Sextus Rufus ne nous dirait pas positivement que le roi Maure possédait ce territoire[1], cela résulterait encore du rôle que jouèrent ses fils dans les guerres d'Espagne et dans celles d'Afrique.

Les nouveaux états de Bocchus furent limités à l'est par Saldæ (Bougie), et notre Province Sétifienne n'en fit pas partie. Nous allons la voir bientôt former un royaume indépendant et subir les destinées que valut à son roi la part qu'il prit aux guerres civiles de Rome.

Voyons maintenant comment fut divisée la partie restante des États de Jugurtha et à quels princes elle fut

[1] Brev. c. 4. — *Mauretaniæ a rege Boccho obtentæ sunt.*

attribuée. Nous sommes arrivés à la période la plus obscure et la moins éclairée de l'histoire d'Afrique.

Jugurtha avait un frère appelé Gauda, qui avait été obligé de se réfugier auprès de Métellus ; Micipsa lui avait substitué sa couronne pour le cas où il survivrait à ses enfants, et c'en était assez pour qu'il fixât sur lui la jalousie et la haine de Jugurtha. Marius avait profité d'un moment de mécontentement de ce prince maladif et imbécile, pour s'emparer de son esprit et le porter à écrire à Rome pour se plaindre de la lenteur des opérations de Métellus, en lui faisant espérer que s'il était nommé Consul, il ne tarderait pas à prendre Jugurtha et qu'alors ce serait à lui, petit-fils de Masinissa, que reviendrait la couronne de Numidie. Cette promesse se réalisa-t-elle et Gauda vécut-il assez longtemps pour exercer la puissance royale ? L'histoire ne parle plus de lui ; cependant il porta le titre de roi, et cela est attesté par une inscription découverte à Carthagène, en Espagne, par le R. P. Ximénès et communiquée par lui à Schaw qui l'a publiée dans son voyage en Barbarie[1].

Nous la reproduisons ici, telle que la donne M. Berbrugger[2] ; sa leçon est plus complète que celle du voyageur anglais.

REGI IVBAE REGIS
IVBAE FILIO REGIS
HIEMPSALIS N.REG.GAV.
PRONEPOTI REGIS MASI

1 T. II, p. 156 de la traduction.

2 Rev. afr. Ve année, p. 87.

NISSAE ABNEPOTI N.E.P.D.I.
IIVIR.QVINQ.PATRONO
COLONIAE
COLONI ET INCOLAE
LIBERTINI.

« Au roi Juba, fils du roi Juba, petit-fils du roi Hiempsal, arrière-petit-fils du roi Gauda, petit-fils de l'arrière-petit-fils du roi Masinissa, décemvir quinquennal, patron de la Colonie.

Les colons et les habitants affranchis (ont élevé ce monument.) »

Certainement une longue lignée de rois devait flatter Juba II, et son orgueil n'eût pas été plus satisfait que sa piété filiale, si son bisaïeul n'avait pas eu le titre de roi ; mais est-ce là un motif suffisant pour nous faire repousser le renseignement que contient le monument épigraphique du château de Carthagène? Si Gauda n'avait pas succédé à Jugurtha, c'est-à-dire, si son fils Hiempsal II avait reçu la couronne des mains de Marius, à la fin de l'année 105 avant J.-C., quelle aurait été la durée de ce règne? Suétone nous apprend qu'Hiempsal envoya son fils Juba à Rome pour soutenir une demande qu'il avait faite à Masintha ; que ce dernier fut chaleureusement défendu par C. César qui débutait alors et allait partir pour l'Espagne. Ceci se passait donc en 63 avant J.-C.; il y avait eu alors quarante-deux ans qu'Hiempsal occupait le trône. Cela ne peut-il pas paraître excessif dans les temps agités où il vivait?

D'un autre côté, la faiblesse de son intelligence devait recommander Gauda au choix des Romains, moins sou-

cieux de la manière dont le pays serait gouverné que d'éviter de mettre le pouvoir entre les mains d'un homme entreprenant comme l'avait été Jugurtha.

Notons, en passant, que Gauda n'eut pas toutes les possessions orientales de son frère, puisque nous venons de citer le nom d'un autre roi, Masintha. Celui-ci eut en partage la Province Sétifienne et une partie de l'ancien royaume Massylien, avec Cirta pour capitale. Mais il est présumable, d'après ce que nous venons de dire au sujet de Gauda, qu'il ne reçut pas ses États de Marius et qu'il avait eu un prédécesseur dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom.

Quant aux deux fils de Jugurtha, qui avaient figuré avec leur père au triomphe de Marius, ils étaient détenus à Venouse, en Apulie, et moururent probablement dans les prisons de cette ville. Appien[1] nous a conservé le nom de l'un d'eux : en 90 avant J.-C., Papius assiégeait Acerres ; Sextus Julius César vient camper près de la ville avec une armée composée de Gaulois et de cavaliers Numides et Maures. Papius fait sortir Oxyntas de sa prison, le revêt de la pourpre et le montre ainsi à l'armée ennemie. Cette vue produisit l'effet qu'avait espéré le général ; elle fit revivre chez les Numides leur affection pour leur ancien roi et ils désertèrent en grand nombre. César, se méfiant des autres, les renvoya dans leur pays. Après ce rôle passif, le nom d'Oxyntas rentre dans l'oubli. Nous ne connaissons pas celui de son frère.

En quelle année mourut Gauda ? Lorsque Marius, fuyant devant la fortune de Sylla, vint, en l'an 88 avant J.-C.,

1 De reb. civ. Lib. I, c. 52.

en Afrique, où l'avaient précédé son fils et quelques amis, une partie du royaume de Numidie était déjà entre les mains d'Hiempsal; d'où il faut conclure que Gauda avait cessé de vivre, sans qu'il soit possible de préciser davantage l'époque de sa mort. Un nouveau partage s'effectua, et, bien qu'il ne soit indiqué dans aucun auteur, nous croyons pouvoir parvenir, à l'aide de quelques faits connus, à en retrouver les résultats.

Voyons d'abord quelles furent les possessions d'Hiempsal, appelé roi de Numidie par les historiens, et n'oublions pas que les États de Jugurtha s'étendaient de la Mulucha jusqu'aux Syrtes, sans comprendre la province d'Afrique enlevée par les Romains aux Carthaginois; que Bocchus régnait sur la Mauritanie Césarienne jusqu'à Saldæ ; enfin que la Sétifienne et les cantons voisins de Cirta formaient un royaume séparé (ce qui sera démontré plus loin).

Marius avait posé la couronne sur la tête de Gauda; il devait espérer que la reconnaissance lui attacherait son successeur et, qu'en attendant le retour de la fortune, il aurait chez lui un asile assuré. Son fils s'était donc réfugié auprès d'Hiempsal avec quelques amis, peut-être trop compromis aux yeux de Sylla pour trouver grâce devant lui. Marius, après avoir relâché en Sicile, vint aborder à l'île de Méninx, la moderne Djerba, à l'extrémité méridionale du golfe de Gabès. Là, apprenant la retraite des siens, il s'embarqua pour Carthage. Mais le proconsul Sextus ou Sextilius lui en interdit le séjour; l'on connaît la réponse de Marius aux licteurs de Sextilius.

Cependant, ne jugeant pas prudent de mettre une autre fois à l'épreuve les sentiments du gouverneur à son

égard, il se retira un peu au-delà de la province romaine et passa l'hiver sur les bords de la mer et sur la frontière de la Numidie.

Ses amis, de leur côté, désiraient aller le rejoindre ; mais ils étaient retenus par Hiempsal dont ils étaient les prisonniers plutôt que les hôtes. La beauté du jeune Marius fut leur salut commun. Une des concubines du roi s'était éprise d'une violente passion pour le proscrit, elle lui facilita les moyens d'évasion. Marius, heureux de revoir ses amis, mais sentant que le sol de l'Afrique lui deviendrait funeste s'il ne se hâtait de le quitter, se jeta avec eux dans une barque de pêcheur amarrée au rivage et fit voile vers l'île de Ceruna, peu éloignée du continent. A peine était-il en mer que des cavaliers du roi se montraient sur le rivage.

Nous n'avons pas besoin d'insister pour montrer que cela se passait dans la province que l'on nomma plus tard la Byzacène et que le siége du gouvernement d'Hiempsal ne devait pas être fort éloigné des côtes Lybiques qui font face à l'île Ceruna (aujourd'hui Karkenah ou Ramlah), puisque les fugitifs purent échapper à la poursuite des cavaliers dans un pays qu'ils ne pouvaient traverser sans être reconnus par les sujets d'Hiempsal.

Concluons de là que le fils de Gauda régnait sur la partie la plus orientale de la Numidie, limitée probablement à l'ouest par la Province romaine.

A côté d'Hiempsal, et naturellement dans le camp opposé, nous voyons apparaître Hiarbas ou Hiertas, au moment où Marius et Cinna rentraient en vainqueurs dans Rome. La conduite d'Hiempsal envers les proscrits de la veille avait dû lui attirer leur ressentiment et déchaîner

leur vengeance sur sa tête. Hiarbas, sûr d'être approuvé et peut-être même encouragé par Marius, déclara la guerre à son voisin et le dépouilla de son royaume.

Mais bientôt Sylla reparut triomphant en Italie et les partisans de Marius demandèrent de nouveau asile au sol africain. Domitius Ænobarbus, l'un des chefs du parti, se réfugia auprès d'Hiarbas qui lui amena 20,000 hommes. Ils campèrent près d'Utique. C'est là que vint les attaquer Cn. Pompée, le père du Grand Pompée, alors âgé de vingt et un ans et qui, sur l'ordre de Sylla, avait passé de Sicile sur le littoral africain. Les Numides combattirent encore une fois sous la pluie merveilleuse envoyée par les Dieux au secours des Romains; ils furent battus et perdirent 17,000 hommes. Domitius fut au nombre des morts.

Hiarbas abandonna ses éléphants, qui ornèrent plus tard le triomphe de Pompée, et regagna ses États en fuyant devant le vainqueur.

Un autre ennemi, sur lequel il n'avait pas compté, accourut contre lui pour compléter sa ruine; c'était Bogud, fils de Bocchus, roi de Mauritanie, dont il nous reste à parler. Pompée, dont la présence dans le pays Numide effrayait et soulevait les peuples, lui laissa le soin de se défaire de l'allié de Marius. Le dénouement ne se fit pas attendre; Hiarbas fut obligé de s'enfermer dans Bulla-Regia, sa capitale. La ville fut livrée à Bogud, qui le fit mettre à mort, en 81 avant J.-C.

Hiempsal, déjà réintégré dans ses États, les agrandit de ceux de son voisin [1].

[1] Nous avons adopté le nom de Hiarbas : mais nous devons faire re-

Un renseignement précieux ressort du récit qui précède : Hiarbas avait choisi Bulla, depuis Bulla-Regia, pour capitale. Évidemment, si l'antique Cirta avait fait partie de ses États, elle n'aurait point cédé cet honneur à une ville jusqu'alors inconnue et placée à l'extrémité du royaume, presque sur la frontière de la Province romaine. Quels motifs, quels intérêts auraient pu porter Hiarbas à sacrifier la position forte et redoutée de cette place à celle d'une ville soumise, à cause de sa proximité des possessions romaines, aux premiers coups de la République ? Il fallait qu'un autre prince régnât sur la partie de l'ancien royaume de Jugurtha plus rapprochée de Cirta.

Un passage de Suétone va nous le faire connaître.

« César, dit cet historien, défendit Masintha, jeune » homme d'une naissance distinguée, contre le roi Hiem- » psal, et avec tant d'opiniâtreté, que, dans la chaleur » de la discussion, il saisit par la barbe, Juba, fils de » ce roi. Après le jugement qui déclara son client tri-

marquer que les historiens anciens écrivent aussi Hiertas, Iarphas et Hieras. Cette différence dans l'ortographe des noms a fait penser à quelques auteurs que Hiarbas et Hiertas étaient deux princes distincts; ils s'appuient sur un passage de la vie de Pompée par Plutarque, dans lequel il est dit : Pompée s'empara d'Iarphas, du parti de Domitius, et donna son royaume à Iampsas (Hiempsal). Mais cette circonstance seule que Iarphas tenait pour Domitius met le recit de Plutarque d'accord avec celui de tous les autres historiens, avec cette différence que ceux-ci font tuer Iertas ou Hiarbas à Bulla par Bogud, tandis que dans Plutarque, Iarphas aurait été pris dans le combat livré près d'Utique par Pompée à Domitius. Mais Plutarque, racontant les faits en biographe et non en historien, ne pouvait pas leur donner les développements que comporte l'histoire ; il n'est pas étonnant qu'il ne soit pas toujours exact dans les petits détails.

» butaire d'Hiempsal, il l'arracha des mains de ceux qui » l'entraînaient et le cacha longtemps dans sa maison. » Enfin lorsqu'il partit pour l'Espagne, à l'issue de sa » préture, il l'emmena dans sa litière, sous la protection » de ses licteurs et des nombreux amis qui lui faisaient » cortège ».

Nous ne savons rien de plus sur l'origine et la vie de Masintha ; mais voici comment nous pouvons expliquer son apparition dans l'histoire. Les événements auxquels donna lieu, à deux reprises, en Afrique, la guerre civile de Marius et de Sylla, eurent pour théâtre les territoires numides voisins des possessions romaines et permirent au prince qui régnait à Cirta de suivre les conseils de la prudence et de n'y prendre aucune part ; il dut à son éloignement d'Utique de n'avoir pas le sort d'Hiarbas ou celui qu'avait eu un instant Hiempsal. Du vivant de ces derniers, les forces étaient divisées et trop peu considérables pour que l'un d'eux vînt le chercher sur son rocher. Mais cet état des choses changea lorsque Hiempsal eut réuni à ses États ceux d'Hiarbas ; l'équilibre des forces fut rompu. En outre, la puissance de Pompée, en succédant à celle de Sylla, assura à Hiempsal un appui irrésistible et le roi Numide n'eut garde de la laisser s'user sans l'avoir fait servir à augmenter la sienne.

Il exigea donc que Masintha se reconnût son vassal et lui payât un tribut. Mais il n'osa cependant pas porter les armes contre lui sans l'autorisation du peuple romain, se rappelant combien une pareille témérité avait coûté

1 Vita C. J. Cæsaris, c. 71.

cher à ses prédécesseurs. Il consentit à ce que Masintha portât l'affaire devant le Sénat. Bien persuadé que son or et ses relations avec quelques-uns des chefs de la faction qui dominait alors, le feraient triompher de son faible voisin, il envoya à Rome, pour défendre sa cause, son fils Juba, aussi riche de pièces d'or que de cheveux, dit Cicéron.

Après la sentence qui déclara Masintha tributaire ou vassal d'Hiempsal, César l'emmena avec lui en Espagne, et il semble même qu'il eut de la peine à le soustraire à la fureur du peuple ; mais nous ignorons la cause de cette fureur et la destinée de Masintha. Toutefois nous sommes certains que ses États ne furent pas ajoutés à ceux de son adversaire, car nous allons les voir entre les mains de deux autres princes Numides, tandis que Juba conserva sa capitale à Zama-Regia.

Suétone appelle Masintha un noble jeune homme « *nobilem juvenem* » ; or, le fait dont il parle se passa en l'an 63 avant J.-C., et Gauda était mort au plus tard en 88. Si Masintha avait succédé immédiatement à Jugurtha, il aurait eu l'âge mûr au moment où il fit son voyage à Rome ; il faut donc admettre qu'il avait eu un prédécesseur qui nous est resté inconnu et qui régna simultanément avec Gauda.

Quant à ses successeurs, ils joueront leur rôle, l'un pendant la guerre de César en Afrique, l'autre sous Octave, et, pour dissiper tous les doutes relativement à la division territoriale que nous venons d'indiquer, nous rapporterons, tout de suite, les faits qui concernent Manassès, le plus ancien des deux.

Après la bataille de Pharsale les restes du parti de

Pompée se réfugièrent auprès du roi Juba, qui avait succédé à Hiempsal et était déjà entré en alliance avec le Pompéien Attius Varus. Chassé d'Italie par César, Varus était passé dans la province d'Afrique et avait empêché Tubéron de prendre possession du commandement de cette province. Le Tribun Curion, envoyé contre lui, fut imprudent et malheureux ; il perdit les deux légions que lui avait confiées César. Le dictateur fut obligé de faire en personne une expédition sur la terre africaine, pour y porter le dernier coup au parti de Pompée.

Ses débuts furent pleins de périls, et si Juba, déposant pour un instant son royal orgueil, eût confié le commandement des troupes aux généraux romains, auxquels, au contraire, il ne ménageait pas les humiliations, peut-être le vainqueur de Pharsale eût été contraint ou de se rembarquer promptement ou de mettre bas les armes. Mais ses ennemis lui laissèrent le temps de provoquer les désertions dans leurs rangs, la désaffection chez les Numides et les Gétules et la coalition des chefs sur les frontières de l'empire de Juba. Il s'adressa à un chef de partisans dont Appien raconte ainsi l'histoire[1] : « Sittius, » autrefois mis en accusation à Rome, avait pris la fuite » sans attendre le jugement ; après avoir levé des trou- » pes en Italie et en Espagne, il passa en Afrique. A » cette époque, les rois du pays se faisaient la guerre » entr'eux ; Sittius prêta son concours tantôt aux uns, » tantôt aux autres, et la victoire le suivit partout ; il

[1] De Bellis civ Lib. IV, c. 54.

» s'acquit une brillante réputation et fit des partisans » d'excellents soldats. »

Cet aventurier avait trempé dans la conjuration de Catilina, car dans une harangue du chef du complot à ses complices, il est dit, qu'il était d'intelligence avec Pison, qui commandait alors dans l'Espagne intérieure, et avec P. Sittius Nucerinus, qui était en Mauritanie à la tête d'une armée[1]. Peut-être quelques relations avaient existé antérieurement entre César et Sittius, qui rendirent plus facile un accord entr'eux ; toujours est-il que Sittius s'unit à Bogud, roi des Massésyliens, et courut au secours de César.

Les deux alliés se rapprochèrent du royaume de Juba[2], emportèrent d'assaut Cirta, après un siége de peu de jours, et prirent deux villes Gétules dont ils passèrent les habitants au fil de l'épée. De là, ils portèrent le ravage dans les villes et les campagnes qui obéissaient à Manassès.

Juba, parvenu déjà près d'Adrumète et sur le point de joindre Scipion, revint sur ses pas pour défendre ses propres États. César, rassuré par la diversion opportune

1 Salluste, Catil. c. 21.

2 Hirtius, de Bello afric. 25. — *P. Sittius et rex Bogud, cognito Jubæ egressu, propius ejus regnum copias suas admovere :* La traduction publiée sous la direction de M Nisard, rend ainsi ce passage : « Sittius et le roi Bogud, apprenant le départ de Juba, entrèrent dans son pays. » Elle est très-inexacte, en ce sens qu'elle donne au texte une portée qu'il n'a pas. Ce n'est qu'après avoir pris Cirta et deux villes Gétules, que les deux alliés pénétrèrent dans le royaume de Juba ; jusques-là ils s'étaient tenus dans les États de Manassès. S'il pouvait rester le moindre doute à ce sujet, la fin du chap 36 le dissiperait : *P. Sittius interim, cum copiis Numidiæ fines ingressus, castellum..... vi expugnando est potitus.*

opérée par Sittius, put attendre, avec moins d'inquiétude, que des secours lui arrivassent de Sicile.

Pendant la marche rétrograde de Juba, Sittius et Bogud entrèrent en Numidie (nous employons l'expression d'Hirtius) et enlevèrent un château-fort où Juba avait déposé des vivres et d'autres provisions de guerre. De leur côté, les Gétules, voyant dans César le parent de Marius, dont la bravoure était restée gravée profondément dans leurs souvenirs, se déclarèrent hautement pour lui et menacèrent aussi les frontières du roi Numide. Juba fut donc obligé de diviser ses forces pour faire face à ses ennemis qui l'attaquaient à la fois par le sud et par l'ouest.

Mais Scipion, ayant été battu dans un combat de cavalerie, le pressa de revenir le plus promptement possible pour accabler César, avec toutes leurs forces réunies, avant qu'il eût reçu les siennes. Juba confia à son lieutenant Sabura le soin de repousser Sittius et reprit la route qu'il avait faite peu de temps auparavant. Il rejoignit ses amis pour partager le désastre de Thapsus, pendant que Sabura tombait sous les coups de son adversaire. Il dirigea sa fuite vers Zama, sa capitale ; mais les portes de la ville lui furent fermées, et il ne put pas même obtenir des habitants sa femme et ses enfants, tellement ses cruautés l'avaient fait détester. On connaît sa fin tragique. Un de ses fils, qui fut plus tard Juba II, fut emmené prisonnier à Rome et servit au triomphe du vainqueur.

Les généraux de Pompée se dispersèrent, et Sittius, favorisé par le hasard, eut la gloire de se rendre maître d'Afranius et de Faustus, fils de Sylla et gendre du grand Pompée, pendant que la flotte sur laquelle s'était em-

barqué Scipion pour passer en Espagne, après avoir vainement lutté contre les vents, venait se faire capturer dans les eaux d'Hippone par celle du célèbre aventurier. Scipion y trouva la mort avec tous ceux qui l'accompagnaient.

Les grands services rendus par Sittius à César méritaient une récompense, et c'est ici qu'apparaît le nom du prince qui régnait sur les cantons de Cirta et sur notre province Sétifienne. « Sittius, dit Appien[1], reçut de César » le territoire de Masanassès : non la totalité, mais la » meilleure partie. Ce Masanassès, ami et allié de Juba, » fut père du roi Arabion. César donna donc une partie » de ses États à Sittius, et l'autre à Bocchus, roi de la » Mauritanie. Sittius distribua sa part à ses soldats. » Nous nous expliquons dans la note 1 page 91, au sujet du nom qu'Appien donne à l'allié de Sittius et de César.

Telle fut l'origine de la colonie des Sittiens ou des Cirtésiens.

Suétone dit, d'après Nason, dont les écrits ne nous sont point parvenus, que César aima Eunoé, femme de Bogud, et qu'il lui fit, ainsi qu'à son mari, de nombreux et d'immenses présents. Où avait-il eu occasion de rencontrer cette reine ? César était riche en amour, et l'on ne prête pas aux pauvres. Le don qu'il fit à Bogud n'était que la juste récompense des services qu'il en avait reçus pendant la guerre.

L'épigraphie de Constantine et de Philippeville nous apprend que les colonies de Cirta, Milevum (Milah), Chullu ou Collops (Collo) et Rusicade (Philippeville), formaient une

1 De Bellis civ. Lib. IV, c. 54.

espèce de confédération régie par une administration commune. Mais il ne faudrait pas en conclure qu'elles comprenaient tout le territoire cédé par César à Sittius, car Ptolémée nous cite encore, outre Cirta Julia, les villes de Murœum, Vaga, Lares, Oetare et Azama. Les noms de Lares et de Vaga nous montrent que les possessions des Sittiens s'étendirent fort loin au sud-est, sans que nous ayons l'intention toutefois de poser en fait que tout le territoire situé entre Vaga et Chullu fit partie de ces possessions. Très probablement le don fut restreint au pays environnant chacune de ces villes.

César mit en vente, à Zama, les biens du roi et ceux des citoyens romains qui avaient porté les armes contre la République ; mais il abolit les impôts que Juba avait mis sur les habitants, il convertit le royaume en province romaine et y laissa Crispus Sallustius, l'historien, en qualité de proconsul[1]. Cette province prit le nom de Nouvelle Numidie. Dion nous apprend qu'il s'y rendit célèbre par ses concussions. Le dictateur s'embarqua pour la Sardaigne aux Ides de juin (le 13 juin de l'an 46 avant l'ère vulgaire), ayant passé seulement cinq mois et demi en Afrique.

On ne sait pas si Salluste eut sa résidence à Zama ou à Cirta ; certains passages de son histoire de Jugurtha

[1] Hist. De Bello afr. c. 97. — *Cæsar interim, Zamæ auctione regia facta,..... vectigalibusque regiis abrogatis ex regnoque provincia facta, &.* La traduction dont nous avons parlé sous la note 1 page 84, rend ce dernier membre de phrase par : « il réduisit la province en royaume. » C'est plus qu'un contre-sens, c'est une hérésie en matière d'histoire africaine. Mais elle ne reproduit pas le passage précédent : *vectigalibusque regiis abrogatis.*

trahissent une connaissance inexacte de la situation topographique de cette dernière ville et nous autorisent à croire qu'il n'eut pas occasion de la visiter. On peut, d'ailleurs, inférer du récit d'Hirtius que César lui remit à Zama le commandement de la province.

Il nous resterait maintenant à répondre à ces deux questions : De qui était fils Masanassès ou Masinissa, plus connu chez nous sous le nom de Manassès, diminutif de celui employé par Appien ; et comment fut-il amené à prendre parti contre le dictateur?

Quelques auteurs modernes le confondent avec Masintha, le client de César ; mais il est peu vraisemblable qu'il eût oublié si vite les services de son protecteur, et cela, pour embrasser la cause de son spoliateur. Nous penserions plutôt que Manassès était frère de Masintha et qu'il s'était jeté dans le parti de Pompée dès l'instant que le parti contraire avait accueilli ce dernier; une transaction avec Hiempsal ou avec son fils Juba aurait pu lui rendre les États de son frère sous certaines conditions de dépendance, et une fois sur le trône, la politique lui faisant une loi de conserver l'amitié de ses voisins pour résister aux compétiteurs collatéraux, qui n'ont jamais manqué aux rois de cette partie de l'Afrique, il fut dans la nécessité de prendre parti contre César pour les Pompéiens, maîtres pendant plusieurs années de la province romaine et aidés par Juba.

Au surplus, les noms de Masintha et de Masinissa nous rappellent celui du père de Micipsa, et probablement se rattachaient-ils à lui par l'un des nombreux enfants qu'il avait laissés.

En résumé, après la chute de Jugurtha, Bocchus l'An-

cien obtient la partie occidentale de ses États, de la Mulucha à Saldœ (Bougie), ou plutôt à l'oued Flitoun.

Un prince, dont nous ne connaissons pas le nom, règne sur la Sétifienne et sur une partie de la Numidie avec Cirta pour capitale.

En même temps, Gauda commande à tout ce qui reste des États de Jugurtha, depuis la limite du royaume de Cirta jusqu'aux Syrtes.

A la mort de Gauda, ses possessions sont aussi partagées : Hiarbas, à l'ouest, occupe la contrée qui touche au pays de Cirta, et fait sa capitale de Bulla-Regia, située près de la frontière de la province romaine, sous le méridien du cap Roux, entre La Calle et Tabarca. Les États d'Hiempsal II, fils de Gauda, sont bornés par ceux d'Hiarbas et par les Syrtes. Un instant chassé de ses États, Hiempsal II les recouvre bientôt et y joint ceux de son voisin. Son fils Juba Ier hérite de la totalité de son royaume.

Au prince inconnu qui a été installé sur le trône de Cirta et de la Sétifienne succède Masintha, contemporain d'Hiempsal II ; il est lui-même remplacé par Masinissa ou Manassès, allié de Juba.

Le 30 décembre de l'an 47 avant J.-C., César débarque en Afrique, et dans une campagne qui finit dans le courant du mois de juin de l'année suivante, il détruit l'état des choses existant : le royaume de Juba est converti en province romaine ; les environs de Constantine deviennent un apanage de Sittius et des siens, mais relèvent de l'administration de la nouvelle province ; enfin, le pays compris entre l'Ampsaga et Saldœ, c'est-à-dire notre Province Sétifienne, est annexé aux états de Bogud, roi de la Mauritanie.

Arabion ne tardera pas à revendiquer cette partie de l'héritage paternel et à s'en rendre maître.

Mais avant de raconter les événements qui le concernent, nous devons rappeler rapidement les changements survenus sur les trônes de l'ouest ; ils ont leur intérêt et leur utilité pour faire comprendre comment se forma le royaume Sétifien.

Peu d'années après l'époque où les héritiers de Gauda se partageaient sa succession, celle de Bocchus l'Ancien s'ouvrait dans les Mauritanies ; Bogud eut la Tingitane et Bocchus II la partie du royaume comprise entre la Mulucha et Saldœ ; dès lors, la première de ces deux provinces fut appelée Mauritanie Bogudiane, et l'autre, Mauritanie de Bocchus.[1]

Ce partage eut lieu postérieurement à l'année 91 avant l'ère vulgaire, car cette année Bocchus consacra dans le Capitole à Rome, suivant Plutarque, des victoires portant des trophées et auprès d'elles des images d'or représentant Jugurtha remis par Bocchus entre les mains de Sylla.

Il faudrait même le placer après l'année 81, d'après une phrase de P. Orose[2] ; en effet, lorsque cet historien raconte que Hiertas fut mis à mort à Bulla par Bogud, au lieu de donner à ce dernier le titre de roi, il le désigne seulement comme fils de Bocchus, roi des Maures. Evidemment, ce Bogud ne régnait pas encore sur la Tin-

[1] Plin. Lib. v, c. 2.

[2] Hist. Lib. v, c. 21. — *Idemque Pompeius Hiertam, Numidiæ regem persecutus, fugientem, a Bogude Bocchi Maurorum regis filio, spoliari omnibus copiis fecit.*

gitane, car Pompée, qui ne passa que quarante jours en Afrique, n'aurait pas eu le temps de faire appel à un monarque qui aurait eu à parcourir trois cent cinquante lieues à travers les États d'un autre prince, pour lui porter du secours. Il ne s'agit pas non plus du Bogud que nous venons de voir combattre pour le parti de César ; il faut donc conclure que Bocchus l'Ancien vivait encore à l'époque de l'expédition du jeune Pompée en Afrique et qu'il envoya Bogud, l'un de ses fils, aider les Romains à vaincre Hiarbas.

Nous ne pouvons pas préciser davantage la date de la mort de Bocchus l'Ancien ; elle est, du moins, antérieure à l'an 46, puisque nous voyons un Bogud, avec le titre de roi, allié à Sittius en Afrique, et l'année suivante en Espagne, pendant qu'un roi Bocchus était, dans cette dernière province, dans les rangs des Pompéiens. Même, deux ans avant, le roi Bogud, appelé en Espagne par Cassius, lieutenant de César, qui s'était fait détester par ses exactions et ses cruautés, vola à son secours avec une légion et plusieurs cohortes d'auxiliaires espagnols, pour l'aider à faire rentrer dans le devoir, Marcellus, mis à la tête d'une conspiration militaire tramée contre Cassius[1].

1 Indépendamment des commentaires de la guerre d'Afrique par Hirtius, *loc. cit.*, Voy. de Bello Alex. c. 59, 62, 63. Dio Cassius XLIII, 36, 58. — Appien, dans un passage déjà cité, appelle Bocchus le roi qui aida Sittius contre Juba. Mais Sittius, parti d'Espagne, avait débarqué dans la Tingitane et avait été d'abord l'allié de Bocchus qui y régnait, pendant que Bogud, l'ami de César, occupait le trône des Massésyliens ; ce n'est que plus tard, après s'être avancé vers l'est qu'il devint l'allié de Bogud. Les Romains étaient peu au courant de ce qui se passait dans les Mauritanies et il n'est pas étonnant que l'historien ait confondu les noms de leurs souverains.

Un nouveau partage avait donc eu lieu depuis celui dont nous parlons jusqu'à l'an 48 avant J.-C.; Bogud, roi de la Tingitane, avait été remplacé par un nouveau Bocchus, probablement son fils ; et à Bocchus II, roi des Massésyliens, ou de la Mauritanie Césarienne, avait succédé Bogud, l'ami et l'allié de Sittius.

En 38 avant J.-C., l'histoire nous fournit encore les mêmes noms, mais l'un à la place de l'autre : Bocchus occupait le trône des Massésyliens. Comme il est le troisième roi de ce nom qui ait régné sur cette contrée, nous l'appellerons Bocchus III. Rien ne s'oppose à ce qu'on le fasse descendre de Bogud. La Tingitane était alors au pouvoir d'un nouveau Bogud, qui paraît venir immédiatement après Bocchus et être son fils.

Le tableau généalogique des rois Maures et les divers partages qu'ils effectuèrent entr'eux, peuvent donc se résumer ainsi :

A la mort de Bocchus l'Ancien, son royaume, qui s'étendait de Saldœ à l'Océan, se divise en deux, séparés par la rivière Mulucha ;

Sur la Mauritanie Bogudiane ou Tingitane règnent successivement Bogud, Bocchus et Bogud ;

L'ancien royaume des Massésyliens, ou la Mauritanie de Bocchus, qui prendra plus tard le nom de Césarienne, est successivement gouverné par Bocchus II, Bogud et Bocchus III ou le Jeune. En 46, Bogud y ajoute notre Province Sétifienne, qui lui sera enlevée par le fils de Manassés[1].

[1] Il y a une telle confusion dans les passages des auteurs anciens où il est question des rois Maures, qu'il est très-difficile d'établir leur généa-

Les hostilités entre les divers princes africains devaient se continuer jusqu'à l'extinction des familles royales indigènes, ou plutôt jusqu'à ce que le pouvoir fût concentré sur une seule tête, couronnée par Auguste. Les rois de la Tingitane étaient restés fidèles à leur haine contre le parti de César, ils la reportèrent sur Octave, son fils adoptif.

Gagné par Lucius Antoine, frère du triumvir, Bogud, roi de la Tingitane, passa en Espagne en 28 avant J.-C., pour y combattre les légats d'Octave. Cette malheureuse expédition lui fit perdre son royaume. Une révolte éclata à Tingis (Tanger), sa capitale ; les partisans d'Octave profitèrent de ce soulèvement et de l'absence de Bogud pour pousser Bocchus III à envahir ses États. Lorsque le roi Tingitain voulut y rentrer, tous les ports lui furent fermés ; il se réfugia auprès d'Antoine à Alexandrie et il obtint même un commandement dans son armée. Il fut tué par Agrippa en 32, au moment où il débarquait à Méthone, ville de Messénie.

Bocchus III annexa la Tingitane à ses États et il en obtint facilement l'investiture d'Octave. Il avait sa capitale à Iol, qui devint Julia Cæsarea sous Juba le jeune ; et peut-être même cette ville était-elle aussi la résidence de Bocchus l'Ancien, car ce qu'en dit Solin[1] peu s'appliquer

logie et même de distinguer les territoires auxquels ils ont commandé. Le tableau que nous donnons ci-dessus est le résultat le plus clair qu'après de patientes recherches nous ayons pu obtenir des historiens. En l'appliquant aux événements, la confusion disparaît. Nous ne pouvons pas en entreprendre ici la discussion, parce qu'elle porterait sur des textes très-nombreux, dont la reproduction nous prendrait beaucoup trop de place.

1 Sol. c. 25. Maur. — *Cæsariensi colonia Cæsaria inest, Bocchi priùs regia, postmodùm Jubæ.*

aussi bien au premier qu'au dernier des Bocchus. Mais Bocchus III ne régna pas d'abord sur la Sétifienne, elle avait été enlevée par Arabion à son père dans les circonstances que nous allons faire connaître.

Après la division du royaume de Manassès entre Bogud et Sittius, Arabion s'était réfugié en Espagne auprès du fils puîné du Grand Pompée, qui, jeune encore, sans expérience et ne disposant que d'une poignée de volontaires, était réduit à faire du brigandage sur les côtes de l'Océan et à cacher son nom, trop illustre pour sa position présente. Arabion se joignit à lui avec quelques Numides qui l'avaient suivi et parvint à en recruter d'autres ; puis l'armée grossissant avec le réputation du chef finit par devenir redoutable et nécessita l'envoi de Carinas, d'abord, et ensuite du prétorien Asinius Pollion pour la combattre. Sur ces entrefaites, César tombait sous le poignard des assassins (15 mai 44 avant J.-C.) et le jeune Pompée était rappelé par le Sénat.

Arabion jugea que le moment était propice pour essayer la conquête de la partie des États de son père qui était entre les mains de Bogud. Il repassa donc en Afrique d'où il envoya secrètement des recrues à Pompée ; puis, lorsque ses Numides eurent été exercés au maniement des armes et aux combats, il les rappela auprès de lui et réclama hautement l'héritage paternel. Bogud s'adressa à Octave ; mais le jeune triumvir avait d'abord à venger la mort de son père adoptif et à préparer le terrain sur lequel il devait jouer un si grand rôle, et n'eut pas le temps de penser à soutenir un allié trop faible et trop éloigné du théâtre sur lequel devaient se porter ses premiers efforts. Bogud dut se résigner à abandonner

à Arabion le territoire compris entre Saldæ et l'Ampsaga.

Voilà donc notre Province Sétifienne, après avoir passé successivement des rois Maures aux rois Numides, arrivant enfin à l'indépendance et constituée en royaume.

Quels furent son nom et sa capitale? Nous ne le savons pas, car nous avons des motifs de croire que Sétif n'existait pas encore, et nous les exposerons quand nous parlerons de la création de la Colonie. L'histoire de ce nouvel empire est courte, mais celle de son roi est intéressante et glorieuse.

Arabion était actif, entreprenant, astucieux comme un Numide, doué de qualités guerrières et avide de pouvoir; il savait trop combien la présence des Romains sur le sol africain avait été funeste à sa famille pour ne pas les haïr ; en regrettant la splendeur du trône de ses ancêtres, en maudissant la condition obscure où il vivait, il savourait des pensées de vengeance qu'il était dans l'impossibilité de satisfaire. Le sang punique ne s'était point encore refroidi dans ses veines, et il serait devenu pour Rome un nouveau Jugurtha, s'il avait pu réunir un instant le commandement des peuples Numides et s'il eût vécu à une époque où la République n'avait pas encore étendu sa domination, directe ou indirecte sur le royaume de ses pères. Trop clairvoyant et trop habile pour se dissimuler les périls d'une lutte avec les Romains, il cachait au fond du cœur sa haine et ses désirs de vengeance, tout en marchant vigoureusement vers le but de ses désirs.

Bogud ne lui inspirait aucune crainte et il ne le poursuivit pas au-delà des limites des États de son père. C'était déjà beaucoup pour lui que d'avoir un territoire

sur lequel il pût lever, concentrer, armer des troupes, et se réfugier, s'il éprouvait les disgrâces de la fortune. Il se retourna contre les Romains et commença par faire périr, dans une embuscade, l'aventurier Sittius, le spoliateur de Manassès et l'allié utile de César. Puis, comme son crime pouvait appeler sur sa tête les foudres romaines et lui faire perdre son petit royaume, il attendit qu'une occasion favorable lui permît de se jeter dans le camp qui lui promettrait le plus d'avantages. Elle ne tarda pas à se présenter.

En 43 avant J.-C., l'Afrique était échue à Octave. Sextius, successeur de Salluste dans le gouvernement de la Nouvelle Numidie, dénonça le partage à Cornificius, gouverneur de l'ancienne province, et lui enjoignit de s'éloigner de l'Afrique. Cornificius répondit fièrement « qu'il ignorait ce que les triumvirs avaient décidé entre eux ; qu'il était dans la province par la volonté du Sénat et qu'il n'en sortirait que par son ordre. » La guerre éclata entre les deux gouverneurs.

Sextius avait eu d'abord trois légions avec lui ; mais, sur l'invitation du Sénat, il avait dû en envoyer deux à Fufius Calenus, lieutenant d'Antoine, et céder la troisième à Cornificius. Au moment où la guerre commença, il se trouva donc dans une infériorité numérique très-grande vis-à-vis de son antagoniste. Son activité rallia bientôt une armée autour de lui ; il se mit à parcourir les régions maritimes et parvint à les détacher du parti de Cornificius. En même temps, il s'adressa à Arabion et aux Sittiens, ses voisins.

Cornificius, de son côté, ne négligea pas les promesses pour entraîner ces derniers à faire irruption sur la pro-

vince confiée au lieutenant d'Octave. Mais Arabion, peu sensible aux caresses dont on l'accablait, prit conseil de ses intérêts ; peu lui aurait importé de s'engager dans l'un ou l'autre parti ; il trouvait, dans tous les cas, une satisfaction à sa haine, puisque ses coups ne devaient porter que sur des Romains ; mais il voyait monter l'étoile du jeune triumvir et il épousa la cause de Sextius, comptant, par son intermédiaire, obtenir les bonnes grâces de César. Son exemple fut suivi par les Sittiens.

Ce double secours sauva Sextius, car, emporté par une imprudente ardeur, il était allé se faire battre par Ventidius, lieutenant de Cornificius, sur les confins des deux provinces, et déjà, Decimus Lelius, autre général de Cornificius, assiégeait Cirta. Rassuré sur la partie occidentale de sa province, il releva le moral de ses troupes et marcha de nouveau contre Ventidius. Cette fois, il fut plus heureux : Ventidius resta sur le champ de bataille avec un grand nombre des siens. Lorsque la nouvelle de cette défaite parvint à Lélius, il était déjà menacé par Arabion ; il avait donc à craindre d'être bientôt pris entre deux armées, et pour éviter un désastre irréparable, il leva le siége de Constantine, et suivi de près par le roi de la Sétifienne, il se hâta d'aller rejoindre Cornificius.

Sextius, au lieu de revenir sur ses pas à la rencontre d'Arabion, pour couper la route à Lélius, avait mieux aimé poursuivre sa marche vers Utique, où était Cornificius, et aller poser son camp près du sien, quoique avec des forces inférieures à celles de son ennemi. Le gouverneur de l'ancienne province envoya Lélius en observation avec un corps de cavalerie. Dès que Sextius eut connaissance

de ce mouvement, il fit dire à Arabion d'accourir avec ses cavaliers ; quant à lui, à la tête de son infanterie légère, il se précipita sur l'ennemi, qui était loin de s'attendre à un combat de cette nature, et par une brusque attaque le mit en désordre.

En ce moment débouchait Arabion avec ses cavaliers; Lélius, craignant d'avoir la retraite coupée, se retira sur une colline voisine, mais sous la poursuite du roi Sétifien, qui lui tua un grand nombre d'hommes et fit entourer la hauteur sur laquelle il s'était retranché. Cornificius aperçoit le danger de son lieutenant, il confie la garde du camp à Roscius et court à son secours. Sextius, sans lui laisser le temps d'exécuter son mouvement, fond sur ses derrières et l'oblige à ralentir sa marche.

Pendant ce temps, Arabion détache de son armée un petit corps d'infanterie composé d'hommes habitués à escalader les montagnes les plus difficiles, avec ordre de s'emparer du camp de Cornificius. Ce coup de main fut exécuté avec la plus grande habileté et sans éveiller l'attention du gouverneur. Roscius désespéré est réduit à tendre la gorge au fer de ses soldats. La position de Cornificius devenait très-critique. Pressé entre deux armées, plus de camp, plus de retraite assurée; son salut ne lui pouvait plus venir que d'un coup d'audace de Lélius, car toujours poussé par Sextius, il continuait à avancer vers son lieutenant. Arabion ne lui laisse point le temps d'arriver à la colline ; il se précipite à sa rencontre à la tête de sa cavalerie et fait un horrible carnage de son armée. Le gouverneur de l'ancienne province fut au nombre des morts.

Du haut de l'éminence où il était cerné, Lélius voyait cette boucherie; il aurait pu sauver Cornificius, si, s'inspirant de son désespoir, il eût tenté un mouvement pour se faire jour à travers le petit corps de troupes qu'Arabion avait laissé pour le contenir, et se fut jeté sur ses derrières. Mais, cloué par la terreur dans une inaction funeste, il n'eut que le triste courage de se soustraire au danger par une mort volontaire. Ses soldats, privés de leurs chefs et démoralisés par l'affreux spectacle qu'ils avaient sous les yeux, n'essayérent pas de résister aux troupes d'Arabion qui ne quittèrent le champ de leur victoire que pour escalader la colline; ils prirent la fuite en désordre, et un grand nombre d'entre eux tomba sous le fer des Numides.

La journée avait été bonne pour Arabion; il avait donné une province à Sextius et conquis le pardon de son ancienne hostilité envers César; il rentra dans ses États chargé de dépouilles et peut-être y annexa-t-il quelques cantons de la Nouvelle Numidie. Cette heureuse campagne eut encore pour résultat de raffermir la couronne sur sa tête et de consacrer son titre de roi[1].

Sextius conserva pendant un an environ le commandement des deux provinces. Il fut ensuite sacrifié à Antoine, par Octave, à la suite de la paix qui survint dans le courant de l'année 43 avant J.-C., entre les triumvirs. Fufius Calenus, lieutenant d'Antoine, rendit à César les

1 Les habitants actuels de l'antique empire d'Arabion qui réclament une vie propre, une administration séparée, la reconstitution enfin d'une nouvelle Province Sétifienne, trouvent ici un précédent pour justifier leurs aspirations.

deux légions qu'il avait reçues d'Afrique quelque temps auparavant, et, sur l'invitation de Lucius Antoine, frère du triumvir, Sextius céda le gouvernement des deux provinces de Numidie à Caius Fuficius Fangon, lieutenant de César. L'exécution des ordres des triumvirs ne rencontra aucune résistance.

Le nouveau partage qui suivit la bataille de Philippes, en 42 avant J.-C., apporta des changements à cet état de choses : César ne conserva plus que la Nouvelle Numidie, et l'ancienne province passa dans le lot d'Antoine. Fangon, qui avait établi précédemment le siége de son administration à Utique, reçut l'ordre de quitter cette ville et de se retirer dans sa province. L'épouse d'Antoine, Fulvie, qui n'avait d'une femme que le corps[1], invita Sextius, devenu l'ennemi de César, depuis sa disgrâce, à reprendre la province échue à Antoine. Fangon ne céda point de bonne grâce aux circonstances ; indépendamment du regret que lui faisait éprouver la réduction de son commandement, il craignait le mécontentement et la désaffection des peuples de la Nouvelle Numidie qui avaient à se plaindre de ses rigueurs et qui étaient sourdement travaillés par Arabion et les Sittiens.

Dès son arrivée dans cette province, il eut, en effet, à courir aux armes pour réprimer la rébellion de ces derniers qui refusaient de le reconnaître comme gouverneur. Arabion fit cause commune avec eux, mais il essuya un échec qui l'obligea d'aller demander du secours à Sextius. Fangon, ayant réclamé vainement que le roi lui

1 Vell. Paterc. L. II, 74. — *Fulvia, nihil muliebre præter corpus gerens.*

fût remis, passa dans l'ancienne province et y commit des actes d'hostilité. Sextius et Arabion réunirent une armée composée de vétérans et d'une foule de Numides, s'assurèrent le concours des chefs indigènes et coururent au-devant de lui ; ils le battirent, le forcèrent à repasser la frontière et le poursuivirent jusques dans sa province.

Cependant les démêlés d'Arabion avec deux généraux romains, investis de commandements importants, lui avaient valu une grande réputation de bravoure, et l'influence qu'il exerçait sur les Numides excita la jalousie et la suspicion de Sextius. Oubliant les services qu'il en avait reçus, ce gouverneur l'attira dans une embuscade et le fit assassiner. Les Numides, indignés de cette trahison, passèrent à Fangon et l'entraînèrent à attaquer de nouveau Sextius ; mais il fut vaincu et réduit à se donner la mort ; son heureux rival fut encore une fois maître des deux provinces, qu'il administra jusqu'à l'époque où Lépide vint en prendre le commandement, en 40 avant J.-C.

Arabion avait régné environ trois ans. Ses États furent-ils réunis à la province de la Nouvelle Numidie ? Il est probable que son meurtrier ne négligea pas l'occasion d'agrandir le territoire qu'il tenait d'Antoine ; cependant Bocchus III, dont nous avons rappelé plus haut la conquête de la Mauritanie Tingitane pendant que Bogud faisait la guerre à Carinas, c'est-à-dire près de trois ans après la mort d'Arabion, Bocchus III paraît avoir été remis en possession de la province Sétifienne, puisqu'elle passa avec les Mauritanies à Juba le Jeune, ainsi que nous allons le dire. Cette dévolution peut, du reste, n'avoir eu lieu qu'en 36, lorsque Octave enleva l'Afrique

à Lépide et l'expulsa du triumvirat. Bocchus III ou le Jeune aurait donc régné sur la totalité des trois Mauritanies, c'est-à-dire sur tout le pays compris entre l'Ampsaga et l'Océan, depuis l'an 38 ou l'an 36 avant J.-C. jusqu'à sa mort, arrivée en 33.

L'histoire des rois de l'Afrique que nous venons de parcourir, nous les a montrés toujours divisés, prenant part aux guerres civiles de Rome et lui créant autant d'embarras qu'ils lui rendaient de services. Octave, qui avait déjà assez de guerres à soutenir et désirait plus pacifier les provinces conquises, que d'en soumettre de nouvelles, ne jugea pas prudent de donner un successeur à Bocchus; il garda son royaume sous son autorité directe, mais sans le réduire toutefois en province romaine, espérant détruire ainsi les causes d'agitation qui avaient tant remué l'Afrique. En même temps, il fit établir des colonies sur la côte et dans les régions avoisinantes. Nous ferons connaître plus loin le nom de celles qui furent fondées à cette époque dans la Mauritanie Sétifienne. Les Latins, qui y furent transportés pour les peupler, devaient, par leurs relations avec les Indigènes, les amener insensiblement à se façonner aux lois et aux usages des Romains, et les préparer à accepter sans mécontentement leur réunion définitive à l'Empire.

Après la bataille d'Actium, Octave put donner des soins plus attentifs à l'administration des provinces et suivre de plus près les progrès qu'elles faisaient vers l'assimilation avec la civilisation romaine. Est-ce parce qu'il ne fut pas satisfait des résultats obtenus dans les Mauritanies qu'il les replaça sous le gouvernement d'un roi; ou bien céda-t-il aux instances d'Octavie, qui voulait

faire à son protégé une position digne de l'affection qu'elle avait pour lui?

Le prisonnier de Zama, Juba II, emmené à Rome par Jules-César, ainsi que nous l'avons dit, était resté dans la famille d'Octave où il reçut une éducation distinguée. Son intelligence, les agréments de son esprit et de sa société ainsi que ses vastes connaissances lui valurent l'amitié d'Auguste, surtout celle d'Octavie, sa sœur, qui fut la seconde femme de Marc-Antoine, et le firent rechercher par les premières familles de Rome. Élevé dans le luxe apporté aux Romains à la suite des guerres qu'ils firent aux peuples d'Orient, également versé dans les lettres grecques et latines, il n'avait plus rien des mœurs et des usages des habitants de l'Afrique; et ce descendant de tant de rois, dont quelques-uns s'étaient rendus illustres, oubliait dans l'étude l'illustration de sa naissance.

La mort de Marc-Antoine et de Cléopâtre avait fait tomber leurs enfants au pouvoir du vainqueur d'Actium; Octave les traita comme les membres de sa famille et les fit élever, sous la direction de sa sœur, d'une manière digne de leur rang. Il donna Cléopâtre Sélène pour épouse à Juba II, son compagnon d'armes; ensuite il mit Juba à la tête du gouvernement de l'Égypte et un peu plus tard, vers l'an 26 avant J.-C., lui rendit le royaume de son père[1], soit pour lui faire une position digne de ses

1 Ceci mérite quelques éclaircissements. Dion Cassius dit que César donna à Juba, fils de Juba, le royaume d'Égypte et celui de son père. Lorsqu'il fait l'énumération des provinces, après le partage effectué le 13 janvier de l'an 27 avant J.-C, entre Auguste et le Sénat, il comprend la Numidie parmi celles qui échurent au corps illustre; mais il a bien soin d'ajouter qu'il établit ainsi les divisions parce qu'elles existaient au mo-

mérites personnels, soit pour utiliser au profit de ses projets l'intelligence et le dévouement de son protégé, plus apte qu'un gouverneur romain à hâter la fusion de la race conquise avec le peuple conquérant.

Quelques années après, une nouvelle combinaison fit passer Juba II du trône de Numidie sur celui des Mauritanies. Quelles furent les limites orientales de ses nouveaux États?

Les historiens, d'après un passage de la géographie de Strabon, les placent à Saldæ (Bougie). Strabon dit en effet : « entre Césarée et le cap Triton se trouve le grand port de Sarda (Saldæ); il sert de limite entre le domaine de Juba et les terres des Romains[1]. » Mais cette indica-

ment où il écrivait (vers 250 après J.-C.). La distribution des provinces fut modifiée quelques fois ; la guerre les faisait passer du Sénat à l'Empereur, et il en fut d'abord ainsi pour la Dalmatie ; mais la Numidie ne pouvait pas être à la fois une province du Sénat et un royaume appartenant à Juba. D'un autre côté, comment admettre qu'Auguste, si habile en administration et en organisation, eût réuni dans les mêmes mains le gouvernement de l'immense pays qui s'étend du Nil aux Mauritanies ? N'est-il pas plus vraisemblable que Juba ne commanda pas simultanément à l'Égypte et à la Numidie, et que de la première de ces provinces il passa à la seconde? Alors toute confusion disparait dans l'historien de Nicée : Juba aurait été installé en Égypte pendant le séjour qu'Octave fit à Alexandrie, du mois d'août 30 au mois d'août 29 ; de là, il serait venu s'asseoir sur le trône de son père vers l'année 26, c'est-à-dire après le partage des provinces effectué par Auguste. Remarquons, en passant, que les médailles des rois Mauritaniens connues jusqu'à ce jour, donnent 48 ans de règne à Juba, et 19 à son fils Ptolémée, soit 66 pour les deux, en tenant compte de l'année commune. (Voyez dans la Revue Africaine, Vol. 5, p. 81 et suiv., une étude intéressante de M. Berbrugger sur la dernière dynastie mauritanienne). Or, Ptolémée étant mort en 40 de J.-C., Juba aurait commencé à régner en 26.

1 Geog. XVII, p. 1188.

tion si positive est infirmée par ce qui vient immédiatement après : « du reste, continue le géographe d'Amasie, la division de cette contrée a souvent varié, ceux qui y ont commandé ayant été nombreux, et tantôt amis, tantôt ennemis des Romains ; de sorte que ceux-ci donnèrent aux uns et enlevèrent aux autres sous des formes différentes. » On devait donc n'admettre qu'avec appréhension la limite de Saldæ.

Il était réservé à l'épigraphie locale de nous fournir des documents pour résoudre exactement le problème. Nous savons que l'ère de la province mentionnée comme date sur de nombreux monuments lapidaires découverts dans notre Province Sétifienne, correspond à la 40e de l'ère vulgaire, époque à laquelle la Mauritanie Césarienne fut, après le meurtre du roi Ptolémée, convertie en province romaine. Or, cette unité de date pour les deux provinces ne signifie pas seulement qu'elles furent réunies en même temps à l'empire ; elle implique aussi l'unité de gouvernement antérieurement à cette réunion ; et comme aucun fait, aucune indication ne nous fait soupçonner de remaniements territoriaux sous Ptolémée, nous pouvons conclure que Juba II laissa son royaume à son fils, tel qu'il était en l'an 40, et qu'il s'étendait jusqu'à l'Ampsaga, englobant ainsi notre Sétifienne.

La capitale des nouveaux États de Juba le Jeune avait été préparée par les rois Maures ; il y transféra sa résidence et sut l'embellir et la rendre célèbre sous le nom de Julia Cæsarea, qu'il lui donna en reconnaissance de son bienfaiteur. Toutefois, Juba II ne fut pas reçu avec des transports de joie par ses nouveaux sujets. A leurs yeux, il était étranger à un double titre, comme descen-

dant des rois Numides et comme allié et protégé des Romains. Les sourds mécontentements des Gétules éclatèrent en révolte ouverte. Comme toujours, cette levée de boucliers fut suivie de meurtres et de pillage, et il fallut, pour faire rentrer les tribus rebelles dans le devoir, que Rome envoyât un de ses généraux en Mauritanie. Cornelius Cossus appaisa la sédition, en l'an 6 de notre ère ; il obtint les honneurs du triomphe et le surnom de Gétulique.

Les dernières années du règne de Juba furent paisibles et il put les consacrer à l'étude. Il eut la consolation de faire le bonheur de ses peuples et de recevoir, de son vivant, les gages de leur reconnaissance ainsi que les témoignages de plusieurs villes libres importantes, étrangères à l'Afrique. Quoiqu'ayant fait quelques campagnes avec Octave, il ne brilla pas dans la carrière des armes, et c'est peut-être à l'absence de toute velléité guerrière, à son amour de la paix, qu'il dut la tranquillité dont il jouit pendant son long règne.

Il laissa après lui une réputation de savant que nous ne pouvons malheureusement apprécier que par le titre des ouvrages qu'il avait composés, car aucun d'eux n'est parvenu jusqu'à nous. Il avait écrit l'histoire des théâtres, de la danse, des instruments de musique et de la peinture ; il avait fait des traités sur la grammaire et sur l'histoire naturelle. Des connaissances si variées doivent nous faire regretter surtout la perte de ses histoires d'Arabie et d'Assyrie. Ce sont ces histoires, sans doute, qui lui méritèrent le titre de Juba l'historien que lui donne Apppien.

Lorsqu'il mourut, l'an 22 de J.-C., au plus tard, la

province d'Afrique était agitée depuis quelques années par la révolte de Tacfarinas, à la tête des Musulames et des Gétules ; il ne paraît pas cependant qu'il ait pris part aux expéditions dirigées par les Romains contre cet agitateur.

De l'an 17 à l'an 23, la guerre eut pour théâtre les contrées méridionales de la Proconsulaire ; elle se rapprocha un moment de la Nouvelle Numidie. Tacfarinas poussa même jusqu'aux pays maritimes, mais sans pouvoir s'y maintenir. Dans cet espace de temps trois Proconsuls marchèrent successivement contre lui et remportèrent des avantages qui leur firent décerner les honneurs du triomphe. Mais, à l'exemple de Jugurtha, Tacfarinas se retrempait dans le désert, et à la tête de nouvelles bandes il revenait répandre la désolation dans les campagnes.

Pendant que Blésus, oncle de Séjan, étalait fastueusement à Rome son titre d'Impérator, Tacfarinas porta la guerre dans la Sétifienne. Il s'était fortifié, dit Tacite, du secours des Maures qui, abandonnés par la jeunesse insouciante de leur roi Ptolémée, fils de Juba, au gouvernement de ses affranchis, avaient pris les armes pour se soustraire à la honte d'avoir des esclaves pour maîtres. Il avait fait appel aux indigents, aux mécontents, à tous ceux qui préféraient la liberté à l'esclavage ou que leur humeur turbulente rendait avides de changements, et à la tête d'une nombreuse armée, il vint investir la ville de Thubuscus.

Publius Dolabella, successeur de Blésus au gouvernement de l'Afrique, ayant réuni à la hâte tout ce qui lui restait de soldats, car Tibère, croyant la guerre termi-

née, avait rappelé la neuvième légion en Italie, marcha au secours de la place assiégée ; en même temps, Ptolémée, averti de ce qui se passait, alla avec ses troupes rejoindre le Proconsul. Les Numides ne les attendirent pas, ils se dispersèrent dans les montagnes de la Kabylie pour aller se réunir à Auzia (Aumale). Dolabella se porta sur ce point le plus rapidement possible, surprit l'ennemi au jour naissant et en fit un affreux carnage. Tacfarinas fit des prodiges de valeur et resta sur le champ de bataille avec son fils (an 24 de J.-C.).

Tacite est le seul historien qui parle d'Oppidum Thubuscum. On a identifié cette place avec la colonie de Tubusuptus (aujourd'hui Ticlat, dans la vallée de l'oued Sahel). Cette synonymie nous semble suffisamment expliquée par les faits et par la direction que prit successivement le chef Numide. Battu plusieurs fois dans la Proconsulaire et toujours refoulé dans le désert, il avait saisi l'occasion d'un changement de personnes sur le trône des Mauritanies pour se faire des partisans dans le pays, en excitant le mécontentement des populations livrées à l'avidité et à l'insolence des affranchis qui gouvernaient le déréglé Ptolémée. Lorsqu'il fut assuré du concours des plus exaltés, il se rendit lui-même dans la Sétifienne, espérant que sa présence animerait les autres et réveillerait l'esprit de nationalité. Les populations lui livrèrent passage, ainsi qu'à ses Musulames; mais elles n'osèrent pas entrer résolument dans le mouvement, de peur de perdre le bénéfice de la paix dont elles avaient joui sous Juba le Jeune.

L'entreprise de Tacfarinas était hardie et dangereuse, mais si elle réussissait, elle mettait en feu les posses-

sions orientales de Ptolémée, probablement son royaume tout entier avec une partie de la Nouvelle Numidie et s'étendait ainsi depuis la mer jusqu'aux régions les plus méridionales. C'est seulement en ce moment de pressant danger que nous voyons accourir le roi des Mauritanies. Jusques-là, et tant que la guerre s'était tenue éloignée de ses frontières, il n'y avait pris aucune part. Or, si la dernière expédition de Tacfarinas a eu pour théâtre notre Province Sétifienne, nous ne voyons pas d'autre localité que Tubusuptus que l'on puisse identifier avec l'Oppidum Thubuscum de Tacite.

De crainte de nuire à la gloire de Blésus et de déplaire à Séjan, son favori, Tibère refusa les honneurs du triomphe à Dolabella ; mais il renouvela en faveur de Ptolémée la cérémonie de l'investiture et lui envoya par un sénateur le sceptre d'ivoire, la toge brodée, avec le titre de roi, d'ami et d'allié.

Les quatorze dernières années de ce règne n'offrent aucun intérêt ; si elles furent marquées par quelques événements, l'histoire ne les a pas enregistrés. Mandé à Rome par Caligula, vers le commencement de l'an 40 de J.-C., Ptolémée parut aux jeux du cirque dans tout l'éclat de son splendide costume et concentra sur sa personne toute l'admiration du peuple au préjudice de son impérial cousin. Le tyran, qui peut-être méditait déjà sa mort pour s'emparer de ses immenses richesses, ne lui pardonna pas ce succès et le fit assassiner.

Avec Ptolémée finissent les dynasties qui ont régné sur la Numidie et les Mauritanies ; ces dernières sont définitivement réunies à l'Empire dont elles forment deux provinces sous les dénominations distinctes de Mauritanie

Tingitane et de Mauritanie Césarienne. Si nous rencontrons parfois dans l'histoire un indigène avec le titre de roi ou de *Regulus,* nous n'aurons plus devant nous qu'un grand chef, administrant sous l'action et la surveillance directes des gouverneurs des provinces, certains cantons importants dans lesquels le peuple autochtone avait conservé la supériorité du nombre et la possession du sol. Son influence pourra rester grande sur ceux de sa race, devenir une cause permanente de dangers et de troubles pour le dominateur, et, à la faveur des discordes excitées par les querelles religieuses, provoquer la rébellion; mais elle ne leur donna pas cette indépendance, fictive plus que réelle, si l'on veut, qui caractérise les règnes de Juba et de Ptolémée.

Une domesticité nombreuse et dévouée vivra autour de lui, campée aux pieds de son château, et le renseignera merveilleusement sur tout ce qui se passera de Carthage à Tanger ; des cavaliers toujours prêts porteront ses ordres aux chefs placés au-dessous de lui et il ne parviendra rien au gouverneur qui, par complaisance ou par crainte, n'ait été soumis à son contrôle. Mais il n'aura plus d'armée à commander et à faire mouvoir à sa volonté. Des cohortes composées d'auxiliaires de toutes les nations, distribuées dans de nombreux forts échelonnés sur les points extrêmes de la province ou élevés au milieu des populations turbulentes et dans les cantons les plus difficiles, seront préposées, sous des chefs fidèles et éprouvés, à la garde des frontières et au maintien de la tranquillité dans l'intérieur. Ce système d'occupation isolera les éléments de trouble ; les révoltes enlacées dans des cercles étroits, seront comprimées avant d'avoir

pris des proportions inquiétantes, et l'histoire ne les mentionne même pas. Brève et décharnée, elle se bornera à nous signaler les noms des compétiteurs à l'empire du monde qui surgiront du sein des légions Africaines.

Parfois un Légat, un præses, ou un simple commandant de frontière, après avoir rendu la sécurité à un territoire ravagé par des hordes pillardes, osera, surmontant la crainte qu'inspire la jalousie ombrageuse de l'empereur, permettre aux habitants délivrés du danger, de lui élever un monument de leur reconnaissance ; mais le temps ronge la pierre elle-même, et si une couche de terre l'a soustraite à ses injures et à la main de l'homme, combien d'années ne faudra-t-il pas pour que le hasard la rende à notre curiosité ?

Non, les séditions, les révoltes ne manquèrent pas dans ce pays, et les nombreuses forteresses dont nous parlions tantôt, en sont une preuve encore vivante. Les Romains ne les élevèrent pas dès le début de la conquête ; elles sortirent de l'expérience et d'une connaissance plus approfondie de l'humeur changeante et guerrière du peuple conquis.

Tenons ce fait pour certain, et contentons-nous donc des maigres renseignements qu'il nous reste à recueillir dans l'histoire. Son silence, en ce qui concerne les agitations des peuples Numides, n'est pas ce que nous avons le plus à regretter, les deux siècles de guerres presque non interrompues que nous venons de parcourir, nous les ayant suffisamment fait connaître. L'épigraphie nous mettra plus tard en mesure de compléter l'histoire de l'Afrique romaine, au point de vue de sa prospérité, de son organisation et de son administration. Elle nous ap-

prendra sans doute à quelle époque les gouverneurs commencèrent à être en possession des différents titres que les inscriptions leur donnent ; quelles étaient la nature et les limites de leurs attributions. Elle nous dira en quel temps les pouvoirs civils et militaires étaient centralisés dans les mêmes mains ; en quel temps ils furent séparés. Quand tous ces problèmes et quelques autres seront résolus, on pourra suivre les développements et les progrès de la domination romaine et marquer ses temps d'arrêt ou de décadence.

Ce n'est pas à l'occasion de notre Province Sétifienne que l'on peut entreprendre une pareille étude ; elle ne saurait être le point de départ d'un travail d'ensemble. On fera assez, en recueillant les documents lapidaires répandus çà et là au milieu des ruines qui jonchent le sol sur tant d'endroits et ceux que des fouilles ultérieures rendront à la lumière.

La région Sétifienne fit donc partie de la Mauritanie Césarienne, qui eut pour chef-lieu Julia Cæsarea, l'ancienne Iol de Bocchus (Cherchell). Cette province fut impériale comme toutes celles qui furent annexées à l'Empire, après le partage de l'an 27 avant J.-C. Elle fut probablement gouvernée dans le principe, mais pendant un petit nombre d'années, par un lieutenant de l'Empereur, avec le titre de propréteur, réunissant dans ses mains les pouvoirs civils, judiciaires et militaires. A côté de ce gouverneur, un intendant *(procurator)* était chargé de l'établissement et de la rentrée des impôts et de l'administration des domaines impériaux. Choisis parmi les simples chevaliers, quelquefois même parmi les affranchis de l'Empereur, dont ils étaient les hommes de confiance,

d'abord sans aucune juridiction ni magistrature et n'exerçant aucun commandement, les intendants ne tardèrent pas, à la faveur de leurs relations directes avec la Cour et soutenus par le prince, à s'élever au rang des magistrats et à juger en matière civile et même criminelle ; et ce fut un smple intendant qui, en Judée, prononça la condamnation à mort du Rédempteur des hommes.

Sous le règne de Claude, cette usurpation des pouvoirs judiciaires était devenue générale, et il ne trouva rien de mieux à faire que de la sanctionner, en 53, par une loi qui donnait aux jugements rendus par les intendants la même force que s'ils avaient été rendus par lui-même. Les intendants ne s'en tinrent pas là ; ils finirent par évincer complétement les propréteurs, et ce sont eux que nous voyons, sous le titre de *procuratores Augusti,* gouverner pendant assez longtemps la Césarienne.

Cette province ne fut pas plus que les autres, exempte des vexations et des exactions de ces fonctionnaires. Vers la fin du règne de Néron, les habitants de la Césarienne accusèrent de concussion Vibius Secundus, qui avait été l'un de ses gouverneurs. Son frère, Vibius Crispus, l'un des plus célèbres orateurs de son siècle, et d'un esprit mordant[1], le défendit. Mais malgré tout son talent et la chaleur de sa défense, il ne put obtenir l'acquittement de l'administrateur concussionnaire, et il dut se contenter d'un adoucissement de la peine. Vibius Secundus, au

[1] On sait qu'au commencement de son règne, Domitien passait des heures entières dans ses appartements à attraper des mouches qu'il enfilait à une aiguille. Un jour, quelqu'un demandait à Vibius Crispus s'il n'y avait personne avec l'empereur : Non, répondit-il, pas même une mouche.

lieu d'être condamné à l'exil, qui l'aurait privé de ses droits de citoyen, fut seulement relégué hors de l'Italie.

Aux Procurateurs succédèrent les *Præses*, dont les pouvoirs ne furent pas toujours aussi étendus, soit au civil, soit au militaire. Il y avait à côté d'eux d'autres fonctionaires chargés de la défense du pays et de l'administration des domaines impériaux dans la province. Les *Præses* eurent pendant longtemps et à diverses fois le commandement des troupes, mais ils n'administrèrent jamais les domaines privés du prince.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails relativement à l'administration, et nous revenons aux quelques faits qu'il nous reste à enregistrer.

Nous n'avons pas à parler de la révolte d'Edémon que provoqua dans la Tingitane le meurtre de Ptolémée. Nous ne mentionnerons que pour mémoire, la résistance de Luceius Albinus, gouverneur de la Mauritanie Césarienne, nommé par Néron, à la fortune de Vitellius ; ainsi que l'insurrection qui éclata à la suite de la disgrâce de Lusius Quietus, maure de naissance, qui, de simple cavalier, était devenu l'un des généraux les plus distingués de Trajan, et, à la tête de ses compatriotes s'était signalé dans la guerre contre les Daces et en Mésopotamie contre les Juifs; ce qui lui valut, en 116, le gouvernement de la Palestine. C'est parce qu'Hadrien le priva de ce gouvernement et du commandement du corps auxiliaire des Maures, que plusieurs tribus des Mauritanies coururent aux armes. Spartien ne nomme pas la partie de la province qui fut le théâtre de cette révolte, que réprima Martius Turbo. L'insurrection dut cependant avoir quelque importance : car Hadrien, à l'occasion du

voyage qu'il fit dans les parties occidentales de l'empire, ne dédaigna pas de passer d'Espagne en Afrique pour mettre les Maures à la raison. Cette circonstance lui valut de la part du Sénat l'honneur des supplications ou actions de grâces solennelles aux Dieux.

Les auteurs de l'Histoire Auguste nous fournissent moins de détails encore sur les troubles qui éclatèrent dans les Mauritanies sous Antonin et sous Marc-Aurèle.

L'histoire du règne de Septime-Sévère est écrite ici sur de nombreux monuments lapidaires. Les colonnes milliaires, de pompeuses dédicaces attestent que ce règne fut une ère de prospérités pour l'Afrique et d'encouragements pour les arts. La reconnaissance des peuples, bien plus que leur orgueil d'avoir donné au monde un maître issu de leur race, dicta les louanges que nous retrouvons gravées sur la pierre; et, si l'expression de cette reconnaissance s'adresse souvent aussi à Caracalla, nous ne pouvons y voir un témoignage de la satisfaction qu'éprouvèrent les habitants de l''Afrique, d'être devenus citoyens romains. Cet avantage leur était commun avec tous les peuples soumis à l'empire et n'apporta, en réalité, aucune amélioration à leur condition.

Car le fameux édit qui supprima toute distinction autre que celle de Romains et d'esclaves a-t-il empêché, sous Valens et ses successeurs, de distinguer des citoyens et des Romains, les peuples qui furent reçus dans l'empire à titre d'alliés? A-t-il supprimé toute différence, même entre les habitants de l'Italie et les Romains? Et s'il proclamait une émancipation générale, pourquoi les désignations de villes libres, ou municipales, ou coloniales, de droit italique, de droit latin, &., ont-elles continué

à subsister? A-t-il empêché les nouveaux citoyens d'être décapités par le bourreau ou cloués au gibet? On peut, au bout de seize siècles, nous vanter les bienfaits des libertés octroyées par un tyran qui jouait avec la fortune et la vie de ses peuples ; mais ces derniers ne purent conserver aucune illusion sur la portée de ces libertés, qui, pour tout profit, les soumirent à tous les impôts, même à celui du sang. Et, s'il nous en restait encore aujourd'hui, nous n'aurions qu'à nous reporter aux autres édits que rendit Caracalla, peu de temps après, au sujet des droits à prélever sur les successions et qu'il éleva du vingtième au dixième. Voilà le commentaire le plus éloquent du fameux décret qui supprima les tribus. Des hommes et de l'argent; telles furent les raisons économiques des libéralités de l'Empereur, qui disait à sa mère, que nul autre que lui ne devrait avoir de l'argent. Quant à une satisfaction aux aspirations de l'humanité et à la dignité de l'individu, il s'en souciait peu et il avait autre chose à faire que d'écouter les sublimes enseignements de la religion nouvelle.

Caracalla fut cher aux peuples d'Afrique, parce que le mouvement de progrès commencé sous son père se continua, par la force de son impulsion, et ne s'arrêta que lorsque la face du pays fut complétement renouvelée. Aussi, croyons-nous que cette fois le silence de l'histoire relativement à l'Afrique est un témoignage de tranquillité et de prospérité pour ces contrées si longtemps agitées.

C'est de la Mauritanie Césarienne que devait sortir le meurtrier et le successeur de Caracalla. Marcus Opelius Macrinus était né à Cæsarea (Cherchell), suivant Xiphilin,

abréviateur de Dion. Il fut d'abord accueilli par le Sénat avec des transports de joie et comme un libérateur; mais, à la nouvelle de l'élévation d'Héliogabale à l'empire, cette antique compagnie, alors sans force et sans vertu, habituée depuis deux siècles à se prosterner lâchement devant la volonté des légions indisciplinées, éclata en invectives foudroyantes contre l'élu de la veille. « Que » nous veut, s'écria Aurelius Victor Primus, l'un des » membres de cette assemblée; que nous veut ce Macrin, » cet affranchi, né dans un lieu de prostitution, employé » aux plus vils offices de la maison impériale et tou- » jours prêt à vendre sa foi; qui mena, sous Commode, » une vie méprisable; qui perdit, sous Sévère, ses igno- » bles fonctions et fut relégué en Afrique, où, pour » couvrir la honte de cette condamnation, il apprit à » lire, plaida de petites causes, puis déclama et rendit » la justice; qui, enfin, gratifié d'anneaux d'or, devint » avocat du fisc sous Verus Antonin, par la protection » de son affranchi Festus? »

Cette courte biographie, si peu flatteuse pour les mœurs de la Mauritanie Césarienne, n'embrasse qu'un des côtés de la vie de Macrin. Sans chercher à faire ressortir les bonnes qualités qu'il possédait, nous dirons que, du moins, les peuples lui durent la réduction au vingtième de l'impôt sur les successions, que Caracalla avait élevé au dixième, ainsi que nous l'avons dit.

Au commencement de la troisième année du règne de Maximin, une révolte partie de l'Afrique propre ouvrit le chemin du trône aux Gordiens. Un intendant du fisc (Julius Capitolin l'appelle d'abord *fisci procurator*, puis *rationalis*) se signalait à Carthage, en 237, par ses vio-

lences et sa dureté. Il condamna, un jour, à une amende très-considérable, des jeunes gens des premières familles du pays ; il les pressait fort pour le paiement et voulait les obliger à vendre leurs biens pour l'effectuer, dit Hérodien. Ceux-ci ne virent pas d'autre moyen de se soustraire à l'injustice de l'intendant que d'en débarrasser la province. Ensuite, pour s'assurer l'impunité, ils eurent recours à un acte plus hardi; ils soulevèrent la province au nom du vieux Gordien, qui la gouvernait depuis environ sept ans, et le proclamèrent Empereur, malgré son opposition et ses protestations.

La Mauritanie Césarienne ne s'associa pas au mouvement de la province orientale. Elle était gouvernée à cette époque par un sénateur nommé Capellien, qui avait sous ses ordres un corps d'armée considérable, entretenu sur la frontière pour empêcher les courses des peuplades voisines. Il reçut l'ordre de remettre le gouvernement à un successeur désigné et de quitter la province. Capellien, qui s'était brouillé quelques années auparavant avec Gordien, à l'occasion d'un procès, loin d'obtempérer à cet ordre, rallia ses troupes , appela à lui une foule de Numides, bons cavaliers et habiles à lancer le javelot; puis il marcha sur Carthage, à la tête d'une armée nombreuse composée de soldats que les attaques continuelles des Maures avaient rendus expérimentés et aguerris. Les deux Gordiens furent tués, et le vainqueur livra les environs au pillage.

Trois ans après, en 240, sous Gordien III, le gouverneur de la Mauritanie Césarienne (J. Capitolin lui donne le titre de *Præses,* mais ce n'était plus Capellien) était de nouveau en guerre avec Sabinianus, Proconsul d'Afrique, qui, selon Zosime, aurait été proclamé Auguste à

Carthage. Il aurait donc porté les armes contre son voisin pour le forcer à le reconnaître. Sabinianus obtint d'abord quelques succès et assiégea même le gouverneur de la Césarienne, dans une ville de cette province ; mais ce dernier, ayant reçu de Gordien des secours qui lui permirent de prendre l'offensive, poursuivit l'usurpateur jusques à Carthage, où les rebelles, pour obtenir grâce, lui livrèrent le Proconsul.

Dans l'ordre des temps, trouvent ici leur place, des soulèvements partiels dont les chroniqueurs ne parlent pas. Une inscription recueillie à Aumale (l'ancienne Auzia) et datée du 8 des Calendes d'avril, an 221 de la province (25 mars 260 de J.-C.), constate que Q. Gargilius, chef de la cohorte des cavaliers singulaires et vexillaires maures campés sur le territoire d'Auzia, et patron de la province, avait pris et mis à mort le rebelle Faraxen ; qu'il avait dispersé sa bande, et qu'il périt victime des embûches des Babares.

Une autre inscription de Lambèse nous fournit quelques renseignements nouveaux : Caïus Macrinus Decianus, légat des deux Augustes, propréteur des provinces de Numidie et de Norique, avait taillé en pièces et mis en fuite les Bavares qui, aidés par quatre rois, avaient fait irruption d'abord dans les cantons Milevitains (de Milah), puis sur les frontières de la Numidie et de la Mauritanie; ensuite les Quinquégentiens, tribus de la Mauritanie Césarienne, ainsi que les peuplades Fraxiniennes qui ravageaient la Numidie, et dont le chef fameux, avait été fait prisonnier.

Ainsi que l'a déja fait remarquer M. Berbrugger[1], la

[1] Époques militaires de la Grande Kabylie, p. 212.

mention du chef Faraxen, fait prisonnier, et celle des tribus Fraxiniennes dont le chef a également été pris, établissent une liaison presque certaine entre les deux documents épigraphiques. Il s'agit ici de la même révolte, et elle dut être menaçante pour le pays, si nous en jugeons par l'étendue des territoires qu'elle embrassa.

Les Quinquégentiens occupaient la Grande Kabylie, du Jurjura à la mer, et touchaient aux Babares ou Bavares qui habitaient les montagnes et les vallées des Babors. Les tribus Fraxiniennes qui semblent avoir légué leur nom aux Beni Fraoucen, placés aujourd'hui entre le Jurjura et le cours supérieur de l'oued Sebaou, étaient probablement maîtresses des pentes méridionales et s'étendaient jusqu'à l'Ouannougha. Du reste, les mots Quinquégentiens et tribus Fraxiniennes étaient des appellations générales, faisant supposer des confédérations formées par la réunion de plusieurs peuplades. Cette circonstance résulte assez nettement des termes de la dernière inscription dont nous avons parlé *(Quinquegentaneis, gentilibus Mauretaniæ Cæsariensis; gentilibus Fraxiniensibus)*[1]. Ammien Marcellin, dans son récit de la guerre de Théodose contre Firmus, donne les noms de cinq peuplades qui paraissent être celles qui composaient la confédération des Quinquégentiens. Les Babares avaient une constitution politique semblable ; les inscriptions et les géographes nous en signalent sur divers points des possessions romaines en Afrique.

L'insurrection grondait dans tout cet immense pâté

[1] Recueil des insc. rom. de l'Algérie, par Léon Renier; n° 101.

montagneux qui s'étend du Rhumel jusqu'aux derniers contreforts de la Grande Kabylie, à l'ouest; elle avait son centre dans les cantons situés sur les deux rives de l'oued Sahel. On peut suivre sa marche à l'aide de l'inscription de Macrinius.

Les Babares se soulèvent les premiers et vont, par la vallée de l'oued Endja, déboucher au pied de Milah dont ils dévastent les campagnes. Au premier signal du mouvement des troupes romaines, ils viennent se mettre sous la protection de leurs forteresses naturelles ; mais le feu de la révolte gagne les Quinquégentiens, peuplades guerrières et turbulentes, qui dans l'intervalle d'un siècle seront battues par Maximien Hercule et par le comte Théodose, mais ne seront probablement jamais domptées. A l'abri de leurs montagnes et de celles des Babors qui défient le peu de forces dont peuvent disposer les commandants romains, ils se réunissent aux Babares, se précipitent sur les confins de la Mauritanie et de la Numidie, en remontant la vallée de l'oued Deheb, et portent le pillage jusque dans la grande plaine des Eulma, pendant que les tribus Fraxiniennes qui, pour diviser les forces des Romains, n'ont pas rejoint le gros de l'insurrection, se répandent dans les campagnes d'Aumale et dans la Medjana, se font battre par Gargilius et laissent Faraxen, leur chef, entre ses mains.

Après avoir balayé les bandes Fraxiniennes, Gargilius se remet en marche, à travers la Sétifienne, pour joindre ses troupes à celles du légat propréteur accouru de Lambèse, avec la IIIe légion Augusta et tous les corps auxiliaires disponibles. Les Babares tentent d'empêcher la jonction de Gargilius avec Macrinius ; ils le font tomber

dans une embuscade et lui ôtent la vie. Aussi peut-on remarquer que l'inscription d'Aumale ne lui fait pas prendre part aux succès du légat propréteur contre les Quinquégentiens et les Babares.

Nous ne saurions déterminer les localités où s'accomplirent les derniers événements ; mais il semble que Macrinius dut être amené par l'insurrection dans la région montagneuse qui sépare Sétif de la mer, et aux environs de Tubusuptus (Ticlat).

Quant à l'époque où ils se passèrent, l'inscription d'Aumale porte la date du 25 mars 260; elle dut être gravée peu de temps après la mort de Gargilius. L'insurrection fut donc réprimée vers la fin de l'an 259 ou au commencement de l'an 260. En ce moment, l'infortuné Valérien tombait dans les mains de Sapor, victime de la trahison de Macrien et de sa confiance dans la parole d'un roi.

Existerait-il quelque corrélation entre le fait dont nous venons de nous occuper et celui auquel faisait allusion Saturnin, quand, revêtu de la pourpre impériale par ses soldats, il leur parlait ainsi : « La République perd en » moi un citoyen utile; j'ai rétabli les Gaules, j'ai rendu » aux Romains l'Afrique possédée par les Maures; j'ai » pacifié les Espagnes. Vaine gloire ! le titre que vous » me donnez, me fait perdre en un jour le fruit de toutes » ces actions et me voue à la mort. » Vopisque, qui rapporte ce discours, fait Saturnin originaire des Gaules, et ajoute qu'il étudia les belles-lettres en Afrique. Zosime le fait naître en Afrique, ce qui s'accorde mieux avec le dernier renseignement fourni par Vopisque.

C'est en 280 que les soldats et les Égyptiens lui décer-

nèrent le dangereux honneur du manteau impérial. Il avait servi sous Aurélien, qui l'estimait beaucoup, et il pourrait bien être le même que ce Saturnin que Trébellius Pollion met au nombre des trente tyrans. Il aurait donc vécu sous Gallien, et même sous Valérien, et il ne serait point impossible qu'il eût concouru à la répression de l'insurrection de 259-260.

S'il n'y a aucune relation entre la révolte et les faits auxquels fait allusion Saturnin, il faut supposer un autre soulèvement qui aurait mis en péril la domination romaine. Du reste, la rébellion était, pour ainsi dire, en permanence dans les contrées dont nous venons de parler. Un document épigraphique découvert à Bougie par notre ami, M. Pelletier, et publié en 1860 dans la *Revue Africaine*, nous montre encore les Quinquégentiens en insurrection. Aurelius Litua, gouverneur de la Mauritanie Césarienne, fit une expédition contre eux, leur tua quelques hommes, dans un combat où il fut vainqueur, et rentra chez lui chargé de butin.

Nous avons rapporté cette révolte à l'anné 291[1].

Les Salditains, qui, à cause de leur voisinage avec les Quinquégentiens, avaient probablement souffert des dommages considérables, écrivirent sur la pierre le bulletin qui a transmis jusqu'à nous le souvenir de la victoire d'Aurelius Litua. Lorsqu'ils le faisaient graver, dans le courant de l'année 292, la région Sétifienne venait d'être détachée de la Mauritanie Césarienne et constituée en province distincte. Les hommes qui composaient le

[1] V. notre Mémoire sur la division de la Mauritanie Césarienne en deux provinces *(Annuaire de 1862)*.

gouvernement, que l'on a appelé dans l'histoire la tétrarchie, voulurent concentrer l'administration et la force presque au milieu du foyer de la sédition, afin d'en avoir raison plus promptement.

Mais déjà les causes de dissolution s'étaient introduites dans l'empire, et les résultats de la mesure ne répondirent pas complétement aux motifs qui l'avaient dictée. Les Babares surveillés maintenant de plus près, n'osèrent peut-être pas éclater en révolte ouverte : mais les Quinquégentiens, fidèles à leurs habitudes d'insubordination, et qui avaient mieux conservé l'esprit de nationalité et d'indépendance, renouvelèrent, si toutefois ils les avaient interrompus, leurs actes de brigandage sur les terres des colons romains et parvinrent à pousser au loin le feu de l'insurrection.

Cette fois, les gouverneurs et les forces dont ils disposaient furent impuissants pour dompter le mouvement. Maximien Hercule fut obligé de venir, en 297, combattre en personne ces fiers montagnards. Les panégyristes et les chroniqueurs ne nous fournissent aucun détail sur ces événements, qui durent cependant agiter très-vivement la frontière occidentale de la Mauritanie Sétifienne. Claudius Mamertin nous dit seulement que Maximien transporta les peuplades révoltées. C'est sans doute une exagération du panégyriste, car quatre-vingts ans après, nous retrouvons ces peuplades à la même place et toujours aussi ardentes à la lutte. Nous voulons parler de la révolte de Firmus, qui résista pendant près de cinq ans aux efforts du comte Théodose, le meilleur général de son époque.

Que se passa-t-il dans la Sétifienne ou à ses portes,

depuis l'expédition de Maximien Hercule jusqu'à celle de Théodose? Nous l'ignorons complétement, et nous sommes contraints de franchir le grand intervalle qui les sépare, sans pouvoir enregistrer aucun fait qui nous intéresse. Mais avant d'aborder l'histoire de la guerre de Firmus et les épisodes qui eurent pour théâtre notre Province Sétifienne, nous devons dire quelques mots du schisme des Donatistes qui ensanglanta pendant trois siècles le sol africain.

L'édit, si tristement célèbre, par lequel Dioclétien, du fond de son palais de Nicomédie, ordonnait en 303, sur les instances de son César Galère, une persécution générale des Chrétiens dans tout l'empire, prescrivait aussi de détruire les églises, les objets du culte avec les livres sacrés. Les magistrats partisans du polythéisme, les prêtres des vieilles religions firent exécuter cet édit avec la plus grande rigueur. Les Chrétiens, trop peu nombreux encore pour braver la puissance des persécuteurs, mais soutenus par une foi ardente et par l'exemple des ministres de la religion, se réunissaient dans des lieux convenus, pour y célébrer les saints mystères, et quand les agents impériaux les accusaient de violer les lois, ils confessaient hautement leur foi et ne reculaient pas devant les supplices. Les sévérités de la persécution amenèrent l'exaltation et l'enthousiasme des néophytes, et plusieurs d'entre eux, désireux de mériter la palme du martyre, coururent au-devant de la mort. Une jeune fille de Rusucurrum (Dellys), d'une beauté remarquable et d'une famille distinguée, avait fait vœu de chasteté. Pour se soustraire aux tentations du monde, elle était allée se retirer à Cæsarea (Cherchell), dans une

maison consacrée à Dieu. Un jour, étant sortie par hasard, elle aperçut sur la place une statue de Diane ; saisie d'horreur, elle la décapita. Le peuple se jeta sur elle, la maltraita et la conduisit devant le juge. Là, elle s'avoua chrétienne et se mit à exhorter vivement le peuple à abjurer sa religion et à mépriser les faux Dieux. Elle fut rouée de coups par les licteurs, puis livrée aux gladiateurs. Mais Dieu frappa leurs désirs d'impuissance et le juge dut condamner aux bêtes la vierge Marciana.

A côté de ces actes d'héroïsme, il y en eut d'autres qui furent empreints de trop de faiblesse : quelques évêques livrèrent, à la première sommation des agents de Galère, les vases et les livres sacrés dont ils étaient dépositaires. On cite entr'autres l'évêque de Cirta, Paulus, et ses lecteurs qui remirent entre les mains du flamine Munatius Felix, les ornements, les livres de l'église et même les objets provenant de dons faits pour les pauvres.

Lorsque les fureurs de la persécution se ralentirent, ceux qui avaient résisté aux bourreaux se firent un mérite de leur conduite et accusèrent avec mépris la faiblesse des autres, auxquels ils donnèrent le nom de traditeurs. De là de sourdes colères, qui éclatèrent en disputes violentes, à l'occasion de l'élection de l'évêque de Carthage et enfantèrent un schisme.

Le diacre Cécilien fut élu par les chrétiens de Carthage, en remplacement de Mensurius (en 311), et Felix, évêque d'Aptonge fit son ordination.

Deux concurrents de Cécilien qui avaient hâté l'élection le plus possible, dans l'espoir d'obtenir la majorité des suffrages, si elle avait eu lieu avant que les évêques

des autres provinces pussent se rendre à Carthage pour y prendre part, irrités de leur échec, protestèrent contre l'élévation de Cécilien et adressèrent une plainte aux évêques de la Numidie, par l'intermédiaire de Donat des Cases-Noires, qui devint le chef du parti des mécontents. Les évêques de la Numidie saisirent avec empressement l'occasion de se venger de ce qu'ils n'avaient pas été appelés à l'ordination de Cécilien ; ils se rendirent à Carthage au nombre de soixante-dix, se constituèrent en concile, condamnèrent Cécilien parce qu'il avait été sacré par des traditeurs, déclarèrent le siége vacant et choisirent pour évêque un simple lecteur, appelé Majorin, et qui était attaché à la maison de Lucilla, femme riche et puissante, depuis longtemps ennemie de Cécilien.

Telle fut l'origine du schisme des Donatistes. Selon eux, les traditeurs avaient souillé la pureté du caractère épiscopal et avaient cessé d'être les représentants des apôtres. Les traditeurs, de leur côté, reprochaient aux Donatistes d'avoir rebaptisé des personnes, qui avaient reçu une première fois le sacrement du baptême, et d'avoir de nouveau imposé les mains à des évêques que la persécution avait momentanément éloignés de leurs siéges.

Les Donatistes supplièrent Constantin de soumettre aux prélats des Gaules, les différends qui s'étaient élevés dans le sein de l'église d'Afrique. Le concile de Latran, ouvert le 2 octobre 313 dans le palais de l'impératrice Fausta, et celui d'Arles, ouvert le 1er août de l'année suivante, les condamnèrent. Ils en appelèrent à l'empereur, qui retint l'affaire devant lui et jugea comme l'avaient fait les conciles.

Les Donatistes protestèrent contre la décision impé-

riale et s'attirèrent les rigueurs du pouvoir : les principaux furent bannis de l'Afrique. Alors les partis, ne se bornant plus à la discussion, recoururent à la violence. Dans beaucoup d'endroits où ils étaient en majorité, les Donatistes opposèrent la force aux troupes impériales, abattirent les églises et massacrèrent les catholiques. Ils se répandirent dans les campagnes, faisant entendre d'ardentes prédications aux colons ruinés par la rapacité des gouverneurs et des procurateurs; ils surexcitèrent les idées d'indépendance que les esclaves et les peuples indigènes n'avaient cessé de caresser; ils flattèrent enfin les classes opprimées et souffrantes, et parvinrent à les entraîner dans leur parti. Alors se formèrent les bandes connues sous le nom de Circoncellions, qui vécurent de vagabondage, de pillage et d'assassinat, désavouées publiquement par les chefs des Donatistes, mais ne restant pas moins les exécuteurs de leurs desseins. S'inspirant des principes de l'évangile que leurs actes déshonoraient, ils prêchèrent une égalité parfaite et donnèrent ainsi à l'insurrection un caractère social.

Les partis se rapprochèrent cependant un instant, en 328. Dans une grande réunion tenue à Carthage, les Donatistes se déclarèrent prêts à communiquer avec les traditeurs, sans les soumettre à un nouveau baptême. Deuterius, évêque donatiste de Macri (Magra, au pied méridional du Bou Taleb), se conforma rigoureusement à cette décision, et mit un terme aux désordres qui avaient désolé son diocèse.

Julien l'Apostat releva le parti des Donatistes, fortement affaibli depuis la persécution Macarienne, et souffla la haine et la persécution contre les chrétiens. Les hor-

reurs de la guerre civile recommencèrent alors avec une nouvelle fureur, elles s'étendirent sur toutes les provinces et les couvrirent de ruines. La Mauritanie Sétifienne eut ses forcenés et ses martyrs.

Felix de Zabi (Bechilga, dans le Hodna) et Januarius de Flumenpiscis se jettent sur Lemelli (Zembia, dans la Medjana), à la tête d'une troupe de Circoncellions. Ayant trouvé la porte de la basilique fermée, ils en firent le siége ; les Circoncellions montèrent sur le toit et de là accablèrent les fidèles sous un monceau de tuiles. Un grand nombre fut cruellement blessé ; deux diacres qui défendaient l'autel furent tués, et les Fastes de l'église inscrivirent deux martyrs de plus, Primus, fils de Januarius, et Donatus, fils de Ninus.

« Dans les villes de la Mauritanie, continue St-Optat, en s'adressant aux Donatistes, les massacres entraient avec vous. Combien sont morts dans le sein de leur mère qui, sans vous, auraient vu le jour ? Faut-il rappeler ce qui se passa à Tipasa ? Là, Urbanus de Forme et Felix d'Idicra, deux tisons d'enfer, vinrent troubler la paix et la tranquillité de la population. Aidés par la connivence et la fureur de quelques employés, encouragés par Athenius, gouverneur de la province, qui était présent et revêtu de ses insignes, ils maltraitèrent et expulsèrent les catholiques ; les hommes furent torturés, les femmes traînées, les enfants mis à mort ou étouffés dans les entrailles de leurs mères. » Ce n'était point assez pour ces séditieux; ils retournèrent dans la Numidie, où ils se souillèrent de crimes honteux que nous n'oserions raconter.

Dans la Mauritanie Césarienne il y eut un schisme particulier, dans le schisme des Donatistes. Rogatus, évêque

de Cartenæ (Ténez), s'était fait un parti qui repoussait tous ceux qui avaient admis les traditeurs sans les baptiser de nouveau. « Tout ce que vous voulez nous prouver, lui disait St-Augustin, c'est que seuls, les Rogatistes méritent d'être appelés catholiques pour leur pratique de tous les principes divins et de tous les sacrements ; que seuls, vous avez conservé la foi, et que si le fils de l'homme revenait sur terre, il ne trouverait son Église que chez vous. Pardonnez-nous, mais nous ne vous croyons pas. »

La Mauritanie Sétifienne n'eut peut-être pas des chefs violents comme ceux qui se signalèrent sur ses frontières de l'est et de l'ouest; mais ses populations des montagnes, chez lesquelles s'étaient conservés plus vifs et plus ardents les souvenirs de l'antique nationalité, durent fournir de nombreux sectaires aux Donatistes : car, pour elles, conspirer contre la religion chrétienne, c'était conspirer contre l'état social et contre la politique qui les tenait sous sa domination. Il y avait chez elles moins d'enthousiasme religieux que d'amour de l'indépendance.

Tel était l'état du pays, lorsque le comte Romanus vint, vers l'année 364, prendre le commandement des troupes d'Afrique. Sa réputation détestable et les maux que causèrent ses exactions et sa cruauté sont trop connus pour que nous en reproduisions le tableau. Nous sommes cependant obligés de nous occuper un instant de faits déplorables qui se passèrent dans la Tripolitaine, parce que trois des personnages qui y jouèrent un rôle, mais à des titres divers, subirent la peine capitale au chef-lieu de la Mauritanie Sétifienne.

Au commencement de l'année 364, sous l'empereur Jovien, les habitants de Leptis avaient été dévalisés et

rançonnnés par les Asturiens, tribus du voisinage ; ils demandèrent du secours au comte Romanus. Celui-ci arriva avec des troupes, mais il signifia aux Leptitains qu'il n'entrerait pas en campagne s'ils ne lui livraient quatre mille chevaux et des quantités immenses de vivres pour l'armée. Dans l'état de ruine où ils étaient déjà, ils furent obligés de se passer d'un secours qui était mis à un si haut prix.

Ils saisirent l'occasion de l'élévation de Valentinien à l'empire pour lui envoyer, avec leurs cadeaux de joyeux avènement, deux députés chargés de lui exposer les souffrances de la province. Mais Remigius, maître des officiers, parent et fauteur de Romanus, détourna le danger qui menaçait ce dernier. Toutefois il ne put pas empêcher qu'une légère satisfaction fût donnée à une des demandes des députés. La Tripolitaine avait alors pour gouverneur *(præses)*, un nommé Rurice, qui se montra sensible aux misères qu'enduraient ses administrés. Il résulte d'un passage d'Ammien Marcellin que Rurice remit aux députés de Leptis une lettre dans laquelle il ne ménageait pas Romanus. La lecture de cette lettre dut produire quelque effet sur Valentinien, puisque les pouvoirs militaires dans la Tripolitaine furent attribués à cet administrateur civil. Mais ils ne les conserva pas longtemps, car en 366, lors d'une nouvelle attaque des Asturiens, ils étaient déjà replacés dans les mains du comte.

Lorsque l'empereur connut la relation des derniers désastres, il chargea Pallade, tribun et notaire, d'aller faire une enquête sur les lieux mêmes. L'homme de confiance se laissa corrompre et rapporta au prince que les Tripolitains se plaignaient sans raison. Romanus triom-

phait ; dès-lors il n'assigna plus de limites à ses concussions. Mais un homme le gênait ; il ne pouvait plus conserver en place et tout près de lui, un haut fonctionnaire qui avait osé dénoncer ses crimes à l'empereur, et qui, par son dévouement aux malheureux Leptitains, s'était acquis leur affection et leur estime. Rurice, de son côté, sentait que le comte ne lui pardonnerait jamais de l'avoir desservi, que toute réconciliation entre eux était devenue impossible, et qu'une lutte prolongée plus longtemps ne manquerait pas de lui être funeste, la vérité ayant peu de chances de parvenir jusqu'aux oreilles de l'empereur. Dans cet état de choses, le gouverneur demanda-t-il une autre province, ou bien un changement lui fut-il imposé? Quoiqu'il en soit, la mésintelligence ouverte qui régnait entre lui et le comte suffisait pour justifier son déplacement ; il fut envoyé dans la Mauritanie Sétifienne, où la haine de ses ennemis alla bientôt le trouver.

Vers 368 ou 369, Valentinien avait reçu à Trèves la visite de deux nouveaux députés de Leptis, au moment où Pallade lui rendait compte des résultats de sa mission. Les renseignements fournis par le tribun et par les députés étant contradictoires, Pallade dut retourner en Afrique avec Jovin, l'un des envoyés de Leptis, l'autre étant mort à Trèves. Mais cette fois encore Romanus fut disculpé des crimes qu'on lui imputait. Alors Valentinien punit de mort ceux qui avaient fait des déclarations contre le comte. Le gouverneur Rurice, convaincu d'imposture et d'expressions inconvenantes dans la dépêche qu'il avait adressée à l'empereur, subit la peine capitale sur la place de Sétif.

Le sang des victimes criait vengence. Elle fut tardive;

il fallut douze ans pour que des faits scandaleux qui avaient eu pour témoin le soleil resplendissant d'Afrique et avaient été signalés en premier lieu par le chef de l'administration civile d'une province, parvinssent à la connaissance de l'empereur ; et ce ne fut qu'en 376, que le proconsul Hesperius Ausonius et le vicaire Flavianus, purent rendre la sécurité aux malheureux qui s'étaient soustraits par la fuite à l'injuste colère de Valentinien. Peut-être même la vérité n'eût-elle jamais franchi les marches du trône pour s'élever jusqu'au prince, si les intrigues de Romanus, en allumant une guerre terrible dans les provinces occidentales, n'eussent amené sur les lieux un homme énergique qui, avant d'entreprendre ses opérations militaires, fît faire des recherches minutieuses dans les papiers du comte prévaricateur, lesquelles mirent au jour les preuves de ses méfaits.

L'oppression et le pillage avaient donc porté le mécontentement à son comble, et il ne faut point s'étonner, si des frontières de la Numidie à celles de la Tingitane, les peuples répondirent à l'appel de Firmus. Voici ce qui l'avait mis en révolte ouverte contre les Romains.

Après la mort de Nubel, son père, le plus puisssant de tous les petits souverains des Maures, dit Ammien Marcellin, Firmus tua l'un de ses frères, Zamma, honoré des bonnes grâces de Romanus. Nous ne savons si Zamma, qui était né d'une concubine, prétendait, en s'appuyant sur l'amitié de son protecteur, s'emparer de l'héritage paternel au détriment de ses fréres : c'est du moins très-probable. Dans tous les cas, sa mort est un des événements assez communs dans l'histoire des familles puissantes du pays, et elle serait restée sans importance, si Romanus

n'en eût pris occasion pour diriger contre Firmus les accusations les plus passionnées. Rémige surenchérissait encore sur ses rapports ; mais il avait soin d'intercepter les justifications du Numide et il lui répondait que l'empereur avait bien autre chose à faire que de s'occuper d'une si minime affaire. Firmus, comprenant enfin que sa perte était décidée, prit un parti violent qui lui était presque imposé par l'imminence du danger : il se constitua en insurrection, l'an 372 de J.-C.

Les Donatistes, persuadés qu'ils avaient dans Firmus un secours inespéré, se rallièrent à lui avec tant d'empressement que dans les Mauritanies on leur donna le nom de Firmianiens. Un de leurs évêques dont St-Augustin ne nous a pas transmis le nom, mais qui occupait le siége de Rusagus, sur la limite maritime de la Césarienne et de la Sétifienne, ouvrit à Firmus les portes de sa ville, à la condition que les Donatistes seraient épargnés et que les biens des Catholiques pourraient être livrés au pillage. La révolte ne resta pas circonscrite dans le petit royaume légué par Nubel à ses enfants, c'est-à-dire dans la Grande Kabylie ; elle suivit toute la côte avec la rapidité de l'éclair et réduisit en cendres Cæsarea, le chef-lieu de la Mauritanie Césarienne.

Ainsi deux provinces étaient à peu près perdues pour Valentinien ; il fallait de prompts secours et un chef habile pour les replacer sous sa domination. Cette tâche incomba au comte Théodose, maître de la cavalerie. Il s'embarqua à Arles et vint prendre terre sur la plage d'Igilgili (le Djidjeli de nos jours). Dès que ses soldats, retardés par les vents contraires, furent débarqués, il partit avec eux pour Sétif. De là, il écrivit aux comman-

dants des légions et des corps auxiliaires, de se rendre avec leurs troupes à une station qu'Ammien appelle Panchariana. Après avoir reçu une députation de Firmus qui lui demandait l'oubli du passé, parce qu'il avait été provoqué par l'injustice, et l'avoir renvoyée avec la promesse d'entrer en négociations, dès que le rebelle aurait fourni des ôtages, il alla à Panchariana passer la revue des troupes d'Afrique et revint à Sétif, où il les réunit au corps expéditionnaire qu'il avait emmené avec lui. Puis, sans perdre de temps, il entra en campagne. Il se dirigea sur Tubusuptus (Ticlat).

Firmus essaya encore de négocier pour prévenir la guerre ; mais ses députés s'étant présentés sans les ôtages convenus, ne furent pas reçus. De Tubusuptus Théodose se porta rapidement contre les tribus des Tyndenses et des Massissenses commandées par Mascizel et Dius, frères de Firmus ; il les battit, ravagea leur territoire par le fer et la flamme et détruisit de fond en comble la ferme de Petra, qui était propriété particulière de Salmacès, autre frère de Firmus, et pouvait être comparée à une ville. Il s'empara ensuite de la place de Lamforte, située au cœur des peuplades que nous venons de nommer. Par prudence, et pour le cas où le pays qu'il avait devant lui, ne lui fournirait pas les vivres nécessaires à son armée, il fit amasser dans les magasins de cette ville des quantités considérables de grains et de munitions. En même temps il défit Mascizel qui, s'étant recruté dans les tribus voisines, était venu l'attaquer.

Firmus, abattu par ces revers successifs, envoya des évêques catholiques *(christiani ritus antistites)* à Théodose pour implorer la paix. Elle lui fut accordée à la

condition qu'il livrerait des ôtages, ce qui fut exécuté deux jours après à Icosium (Alger).

Voilà le récit, mais abrégé, d'Ammien Marcellin ; il donne lieu à quelques observations. Quelle est cette station que l'historien appelle Panchariana ? Les Itinéraires ne nous la font point connaître. Dans celui d'Antonin et dans la Table de Peutinger, nous trouvons Paccianis Matidiæ, à l'est d'Igilgili ; on l'a quelquefois identifié avec la Station Panchariane. Mais est-il admissible que Théodose, après avoir conduit ses soldats à Sétif, eût donné rendez-vous sur les bords de la mer aux troupes de l'Afrique, pour les faire remonter de là à Sétif et les ramener de nouveau près du littoral, à Tubusuptus ? Les Mauritanies Césarienne et Sétifienne étaient ravagées par l'insurrection ; les commandants des frontières ou des forts de l'intérieur avaient assez à faire pour tenir tête aux bandes d'insurgés qui battaient le pays, et ils ne pouvaient aller rejoindre Théodose sans s'exposer à être enveloppés. Le général de Valentinien ne pouvait donc espérer aucun secours des soldats distribués dans les forts des deux provinces; aussi voyons-nous qu'il chargea Romanus d'aller organiser un système de postes dans la Césarienne. Il ne pouvait compter que sur la légion et les cohortes auxiliaires de la Numidie et des provinces orientales.

Le gros des troupes était à Lambesis, le reste était disposé dans quelques autres places ou échelonné sur les frontières méridionales. La distance de tous ces points à Sétif était déjà bien grande, et l'on aurait peine à comprendre que Théodose, ne tenant aucun compte des fatigues d'une marche longue et inévitable, y eût ajouté,

sans nécessité et sans avantages réels ou apparents, celles du trajet du Tell au littoral, et de ce dernier à Sétif, à travers un pays excessivement tourmenté, hérissé de montagnes et coupé par des vallées étroites et profondes.

Mais peut-être fit-il venir par mer les troupes de la Zeugitane et de la Byzacène. Dans ce cas, comme en attendant à Sétif l'arrivée de celles qui devaient s'y rendre par terre, il avait eu le temps de combiner son plan de campagne. Il aurait été naturel qu'il les fît débarquer à Saldæ (Bougie), c'est-à-dire à proximité de Tubusuptus et des lieux où il devait opérer.

Une autre station appelée Baccarus par Peutinger et Baccaræ par l'Anonyme de Ravenne, et située à l'est de Sétif, entre le Djebel Tnotit et le Sebka Beïda, conviendrait mieux aux conditions du problème. Elle se trouvait à la fois sur les routes qui conduisaient à Sétif de Cirta, de Lambæsis et des cantons orientaux de la Numidie. De tous ces points, les troupes pouvaient s'y rendre en ne faisant que des détours insignifiants, et le choix de cette localité ne soulèverait aucune objection.

Nous ne saurions déterminer aussi facilement l'ancien gîsement des tribus des Tyndenses et des Massissenses. Il existe aujourd'hui sur la rive droite de l'oued Sahel, entre les Beni Aïdel et les Beni Himmel, une tribu dont le nom paraît être le même que celui que portaient les Massissenses : c'est celle des Msisna, ou des Imsissen, en kabyle. Mais était-elle déjà à la même place, du temps de Firmus, ou bien n'y est-elle venue qu'à la suite des déplacements nombreux qui eurent lieu, à l'époque arabe? Nous aurions de la peine à croire que Théodose, pour agir contre elles, fût descendu jusqu'à Ticlat pour re-

monter ensuite la vallée de l'oued Sahel, où il pouvait être aisément arrêté au défilé des Fellaï ou sur les pentes abruptes des montagnes des Beni Himmel, qui n'auraient pas présenté moins de dangers.

Les Romains avaient un établissement à Drâ el Arba, à quelques centaines de mètres de notre caravansérail, et à Khelil, village Kabyle situé un peu plus bas. Théodose passait par là, pour se rendre de Sétif à Ticlat. Pourquoi n'aurait-il pas suivi cette immense crête qui de Drâ el Arba se prolonge jusques chez les Imsissen, et lui eût permis de prendre l'ennemi par les hauteurs, sans craindre d'être inquiété sur sa route par les peuplades voisines, en supposant qu'elles fussent hostiles, parce qu'il aurait constamment dominé tout le pays? Sans négliger de faire de Ticlat le pivot de ses opérations et d'y amasser des vivres et des munitions, il aurait pu utiliser la position de Drâ el Arba.

Ce n'est point par là, à notre avis, qu'il ouvrit la campagne. L'insurrection avait son foyer sur la rive gauche de l'oued Sahel, aux pieds du mont Ferratus (le Jurjura), où elle se maintint pendant quatre années. Mais elle se rapprochait de Tubusuptus et de Saldæ, et allait toucher jusqu'à la mer, à travers les montagnes inextricables des Beni Amran et des Imzalen ; aussi, avons-nous vu qu'elle occupait la ville coloniale de Rusagus qui lui avait été livrée par son évêque donatiste. Toute cette contrée appartenait à la confédération des Quinquégentiens, battue soixante et quinze ans auparavant par Maximien Hercule.

De Tubusuptus, Théodose put se porter sur Ruha (Ksar Kebouch), qui peut-être avait fait cause commune avec Firmus, et se trouver ainsi au cœur des Tyndenses et

des Massissenses. Puis, remontant vers le sud, il détruisit la ferme Petra et s'empara de la place de Lamforte, que nous placerions volontiers chez les Beni Oughlis, à Mesnoua, ruine assez importante qui est située sur l'Agzer Amkhran, à environ deux lieues du village de Bou Melal. Le pays, du reste, n'est pas dépourvu de débris antiques ; on en remarque encore à Taoua Enguelid, près de Mesnoua, à Tablout-i-Talazen, à Larba Gueghil m'-ri. &. Quant à la ferme Petra, elle se placerait alors à Igouni-Iguaguen, au pied d'Ighil Athman, chez les Aït Amer, à environ deux lieues de Ksar Kebouch, et à deux kilomètres de Mahia, sur la limite des provinces d'Alger et de Constantine.

Nous ne suivrons pas plus loin les opérations du comte Théodose. Elles eurent pour théâtre la partie de la Mauritanie Césarienne qui forme actuellement la province d'Alger et ne nous fournissent pas d'événement qui intéresse celle dont nous nous occupons. Un moment il semble s'en être rapproché : après sa première campagne contre les Isaflenses, qui paraissent être les Iflissen de nos jours, les Flissa des Arabes, il fit un assez long séjour au *munimentum Medianum*, que l'analogie des noms a fait identifier à Bordj Medjana. Ayant appris que Firmus était retourné chez les Isaflenses, il partit de ce fort et entreprit une deuxième expédition contre eux, à la suite de laquelle il rentra à Sétif où il signala sa présence par un acte de justice que les populations attendaient depuis longtemps. Il fit périr par les flammes Castor et Martinianus, deux complices des exactions de Romanus. Nous ne savons pas quelles charges publiques ils remplissaient.

Une troisième expédition contre les Isaflenses devint nécessaire : le comte Théodose l'exécuta en 375. Igmazen, chef de cette peuplade, désespérant de la cause de Firmus, s'empara de sa personne et fit remettre son cadavre entre les mains de Théodose. Le vainqueur rentra à Sétif en triomphateur et y fut reçu aux acclamations de la population.

Nous n'avons pas à raconter la malheureuse tentative d'indépendance de Gildon, frère de Firmus, investi après la mort de ce dernier de tous les domaines de sa famille, de la dignité de comte militaire et du gouvernement de toute l'Afrique, qu'il exerça pendant douze ans. Il fut battu par son frère Mascizel, aidé de 5,000 Romains, et il mit fin à ses jours, en 398, dans une prison de Tabarca où il avait été enfermé.

Nous arrivons à la conquête de l'Afrique par les Vandales. Notre province n'y joue aucun rôle particulier, et nous n'aurons qu'à constater ce qu'elle devint après chacun des traités intervenus entre les Romains et Genséric. Les historiens et les chroniqueurs nous ont fait de tristes tableaux des maux que l'Afrique eut à souffrir sous les pas des farouches conquérants. Ils ne sont pas entrés dans le détail des faits qui intéressent plus spécialement chaque province. Nous nous bornerons donc à reproduire ici un passage dans lequel M. L. Marcus retrace la marche des Vandales à travers les Mauritanies.

« Les habitants, dit-il, se sauvèrent dans les déserts, » ou se cachèrent dans les gorges et les cavernes des » montagnes ; et bien leur en prit, car les Vandales, » voulant se faire craindre, faisaient partout promener » le fer et la flamme, dévastant les champs, brûlant les

» villes et les bourgades, massacrant hommes, femmes
» et enfants, et détruisant jusqu'aux arbres fruitiers,
» afin que les hommes du pays ne trouvassent rien à
» manger, si, sortant de leurs cachettes, ils se rassem-
» blaient sur les derrières de l'ennemi pour se jeter sur
» lui, à mesure qu'il approcherait de la Numidie[1]. »

Que les Vandales, *pour se faire craindre,* aient tout brûlé sur leur passage, nous en croirons volontiers, sur ce point, ce que nous en disent les auteurs anciens et ce qu'avoue M. Marcus, leur apologiste ; mais qu'ils aient massacré les populations, sans distinction de races, c'est ce que nous ne saurions admettre. L'histoire que nous venons de parcourir, nous a montré les Donatistes pleins de haine contre les Catholiques et contre les empereurs qui les avaient souvent soutenus, et les peuples des montagnes toujours frémissants sous le joug et toujours attachés à leur antique nationalité. Les uns et les autres ne durent pas voir avec de grands regrets l'invasion qui balayait devant elle les persécuteurs et les oppresseurs; et s'ils ne se joignirent pas en masse aux Vandales, ils leur fournirent peut-être des auxiliaires utiles, ou tout au moins ils restèrent sur une réserve hostile aux Romains. Cela expliquerait mieux que l'appel du comte Boniface, cette incroyable conquête de l'Afrique, faite par des hordes barbares qui ne comptaient pas plus de cinquante mille combattants.

Débarqués dans le courant du mois de mai 429 sur les côtes de la Mauritanie Tingitane, les Vandales arri-

[1] Hist. des Wand. p. 139.

vèrent dans la province de Numidie sans avoir rencontré aucun obstacle ; mais Boniface, rentré en grâce auprès de Placidie et repentant, leur livra bataille entre l'Ampsaga et Calama (Guelma). Il fut vaincu et obligé de se réfugier dans Hippone Royale où il fut assiégé dès le mois de juin de l'année 430. Les Vandales complétement ignorants dans l'art d'investir les places fortes et de battre des murailles, pressés eux-mêmes par la famine, levèrent le siége au bout de quatorze mois.

Pendant qu'ils s'épuisaient en vains efforts sous les murs de la ville, Boniface reçut des renforts de troupes de l'Italie et de l'Empire d'Orient; et peu de temps après, lorsqu'ils se répandaient dans les campagnes de la Numidie, il leur livra une deuxième bataille. Mais, battu de nouveau, il n'eut plus de ressource que dans un traité de paix qu'il conclut vers la fin de 431 ou au commencement de 432, avant de s'embarquer pour l'Italie. (M. Marcus parle seul de ce traité; les raisons qu'il donne à l'appui nous paraissent acceptables). Le 11 février 435, un nouveau traité, confirmatif du premier, intervint entre Genséric et Valentinien III.

Quelles furent les provinces qui furent attribuées au roi Vandale ? Question difficile à résoudre en l'absence de documents anciens et sur laquelle on est loin de s'entendre. Les uns n'accordent à Genséric qu'une partie de la province de Numidie, d'autres y ajoutent les trois Mauritanies. Ces derniers argumentent d'un passage de la Chronique de St-Prosper, édité par le P. Labbe en 1657 ; nous le trouvons ainsi conçu : « *In Africa Gensericus, rex Vandalorum, intra habitationis suæ limites volens catholicam fidem ariana impietate subvertere, quos-*

dam nostrorum episcopos, quorum Possidius et Novatus ac Severianus clariores erant, eatenus persecutus est, ut eos privatos jure basilicarum suarum, etiam civitatibus pelleret, quum ipsorum constantia nullis superbissimi regis terroribus cederet. » « En Afrique, Genséric, roi des Vandales, voulant substituer l'hérésie arienne à la foi catholique dans toute l'étendue de ses possessions, persécuta quelques-uns de nos évêques, parmi lesquels Possidius, Novatus et Severianus, étaient surtout illustres; et comme les cruautés du tyran n'intimidaient point leur fermeté, non seulement il les priva de leurs églises, mais il les chassa même de leurs villes. »

Cela se passait lors de la persécution ordonnée par Genséric en 437.

Possidius, l'auteur de la vie de St-Augustin, était évêque de Calama (Guelma), et Novatus, ami de ce saint illustre, était évêque de Sétif. Si la persécution s'étendit jusqu'à lui, c'est que la Sétifienne était tombée dans le lot des Vandales.

Mais l'épitaphe de Novatus, trouvée à Sétif en 1853, contredit l'assertion, pourtant si précise de St-Prosper. Elle se lit ainsi :

Hic jacet antistes sanctusque Novatus.
Terdenos et septem sedis qui meruit annos;
Recessit die decima Kalendas septembres, (anno) provinciæ quadringentesimo primo.

« Ci-gît le saint évêque Novatus, qui occupa ce siége pendant trente-sept ans. Il mourut le 10 des Kalendes de septembre de l'an de la province 401 (23 août 440 de l'ère vulgaire). »

Novatus fut donc inhumé à Sétif. Mais y mourut-il, ou bien ses restes y furent-ils apportés du lieu de son exil? Dans le premier cas, il ne serait plus guère possible de s'entendre avec la chronique de St-Prosper, à moins de supposer que les rigueurs de Genséric furent de courte durée. Nous savons cependant qu'elles continuèrent jusqu'au jour où il fut complétement maître de toute l'Afrique. On accuse, et peut-être avec raison, le P. Labbe d'avoir introduit dans le texte de St-Prosper les noms des trois évêques que nous venons de citer. La persécution de Genséric ne s'étendit probablement pas immédiatement à tous les évêques : elle résulterait des termes mêmes du passage que nous avons transcrit plus haut : « *quosdam nostrorum episcopos persecutus est.* » La mort tranquille de Novatus sur son siége épiscopal serait ainsi naturellement expliquée.

Nous sommes d'autant plus disposé à admettre cette explication, qu'elle trouve sa confirmation dans des considérations d'un autre ordre. Lorsque Genséric traitait, en 435, avec Valentinien III, il n'avait pas encore franchi les limites de la Proconsulaire ; il avait parcouru en les dévastant, les trois Mauritanies, mais sans trop s'y arrêter, puisque un an après son débarquement sur les côtes de la Tingitane il était sous les murs d'Hippone. Ce sont ces dernières provinces que Boniface lui avait promises pour le décider à passer en Afrique. Or, est-il présumable qu'il eût consenti à s'en dessaisir, alors qu'il les avait conquises par la force des armes, et à se renfermer, avec les 80,000 Vandales qui l'avaient suivi, dans une partie de la province de Numidie entourée de trois côtés par les possessions romaines et ne lui offrant qu'un débouché par la mer ?

Procope nous apprend, il est vrai, que Genséric sut se modérer dans le cours de sa plus grande prospérité, qu'il s'engagea à payer un tribut annuel à l'Empereur, et que, pour gage de l'exécution de ses promesses, il livra en ôtage son fils Hunéric ; mais il nous donne les raisons de cette modération parmi lesquelles est celle-ci : il craignait que Rome et Byzance n'envoyassent de nouvelles armées contre lui et que ses Vandales ne fussent pas toujours aussi heureux qu'ils l'avaient été jusqu'alors. Sans doute, il avait les yeux fixés vers Carthage; mais depuis cinq ans il était en Numidie, où il avait pu voir bon nombre de places fortes, et l'expérience qu'il avait faite devant Hippone, ne devait pas l'encourager à tenter de nouveaux siéges.

En présence des difficultés qu'il entrevoyait pour achever sa conquête et de la possibilité d'un nouvel envoi de troupes contre lui, la prudence lui commandait de ne pas démasquer intempestivement ses projets et de ne pas s'exposer, par des prétentions exagérées, à perdre le fruit de ses campagnes. Mais ses exigences relativement à la confirmation de la possession des contrées qui lui étaient acquises, étaient-elles condamnables? Que pouvait répondre Valentinien, à une époque où le droit de la force était le *summum jus,* au vainqueur qui lui disait : Je conserve les trois Mauritanies parce que je les ai conquises ! Sa modération consistait à se renfermer dans les limites des faits accomplis. A celle-là Genséric en ajouta une autre : il fit acte de vasselage en s'engageant à payer un tribut et en livrant un ôtage, conditions que l'on n'impose d'ordinaire qu'au vaincu.

Procope ne cite pas d'autre concession de la part du

roi et elle lui paraît assez importante pour qu'il ajoute que Genséric conserva, par sa prudence, les avantages qu'il avait acquis par sa bravoure. Quels étaient ces avantages ? Ne s'agit-il pas ici de la possession des provinces occidentales aussi bien que de celle d'une partie de la Numidie ? Aucun auteur ancien fait-il allusion à l'abandon par Genséric de la plus faible parcelle de ses conquêtes territoriales, et ne résulte-t-il pas des termes de Procope qu'il les garda toutes et intactes ?

Concluons donc que St-Prosper ou le père Labbe, son éditeur, se trompe lorsqu'il fait persécuter l'évêque Novatus, et que néanmoins, les trois Mauritanies et la partie occidentale de la Numidie furent cédées aux Vandales par les traités de 432 et 435.

Le 19 octobre 439, les Vandales s'emparaient de Carthage par surprise, et en 442 un troisième traité était conclu entre eux et Valentinien. Ici nous avons des renseignements plus précis sur la manière dont fut effectué le partage. Genséric, dit Victor de Vite, donna à son armée les terres de la Zeugitane (ou de la Proconsulaire) et garda pour lui les provinces de la Byzacène, d'Arbaritane et de Gétulie, et une partie de la Numidie. Valentinien conserva les autres provinces qui étaient toutes très-ruinées.

Ces autres provinces étaient les trois Mauritanies et la partie occidentale de la Numidie.

Une fois maître de Carthage, Genséric organisa sa conquête ; il divisa en trois lots les terres des habitants de l'Afrique. Les biens meubles et immeubles des plus nobles et des plus riches, ainsi que leurs personnes, furent attribués à ses deux fils Hunéric et Genzon ; les terres

les plus étendues et les plus fertiles des autres habitants, furent partagées entre les Vandales, et conservèrent longtemps la désignation de lot des Vandales ; ces dernières et celles des princes furent exemptées de toute redevance. Les propriétaires ainsi dépouillés furent réduits à la misère, mais ils restèrent libres. Enfin les terres peu productives furent laissées aux anciens possesseurs, mais elles furent chargées de lourds impôts. Les caisses du nouvel empire étaient alimentées par les tributs que payaient les habitants des provinces du prince, par les revenus des domaines royaux, *prædia regalia*, et par la confiscation des biens des Romains condamnés pour certains crimes, que l'on exerçait aussi bien dans la Proconsulaire que dans les provinces du roi.

Dans les contrées occidentales, à la dévastation par les Vandales avaient sans doute succédé les ravages commis par les Maures, toujours disposés à piller les Romains; aussi Victor de Vite nous dit-il qu'elles étaient très-ruinées. Valentinien, pour apporter quelque adoucissement à leurs misères, fit remise aux habitants de la Numidie et de la Mauritanie, par une loi du 22 juin 445, des sept huitièmes des impôts qu'ils payaient auparavant.

Mais la distribution des terres, faite par Genséric, avait privé un grand nombre de fonctionnaires de leur patrimoine, et quoiqu'il eût continué leurs fonctions à la plupart des employés de la maison royale et à plusieurs catégories de fonctionnaires, tels que les receveurs d'impôts, les maîtres de poste, les intendants des mines, ceux des domaines royaux, et ceux des teintureries, il en expulsa cependant un grand nombre de ses États.

Valentinien vint à leur secours; une autre loi du 13 juillet 451 ordonnait qu'à l'expiration des baux on ôterait aux fermiers actuels les domaines des villes et du fisc situées dans la Numidie, la Mauritanie Sétifienne et la Mauritanie Césarienne, pour les donner à bail aux fonctionnaires de la province d'Abidiacène, dépouillés et expulsés par les Vandales.

Les inscriptions nous ont révélé la situation des domaines impériaux de la Sétifienne ; nous la ferons connaître au commencement de la deuxième partie de notre travail.

L'impératrice Eudoxie, pour venger la mort de Valentinien, appela Genséric à Rome ; pendant quatorze jours (du 15 au 29 juin 455) les Vandales pillèrent l'ancienne capitale du monde. De là, ils portèrent la dévastation sur la partie la plus méridionale de l'Italie, et ils se rembarquèrent pour l'Afrique au commencement du mois d'août de la même année, emportant sur leurs vaisseaux des richesses immenses. Il est très-probable que c'est à leur retour qu'ils étendirent leur domination sur les Mauritanies et sur la partie de la Numidie laissée au pouvoir de l'Empereur d'Occident par le traité de 442. Les nouvelles provinces tombèrent dans le lot du prince.

Hunéric, fils et successeur de Genséric, exerça contre les chrétiens une terrible persécution ; parmi les quatre mille neuf cent soixante seize évêques, prêtres, diacres et autres clercs qu'il fit réunir, en 484, à Sicca et à Lares, où les Maures allaient les chercher pour les conduire au désert, figurent quarante-deux évêques de la Sétifienne. Cinq siéges, sans doute parce qu'ils étaient alors vacants, ne fournirent pas leurs victimes épiscopales à cette immense

hécatombe et ne sont pas portés sur la liste de Victor Vitensis ; ce sont ceux d'Assafa (Sava), de Médianorum Zabuniorum, d'Oliva, de Tubia et de Vescerita. Les Vandales étaient donc encore maîtres de toute la Mauritanie Sétifienne.

Mais les Maures ne tardèrent pas à recouvrer leur indépendance. Ceux de l'Aurès y étaient déjà parvenus à la mort d'Hunéric (13 décembre 484), et depuis, dit Procope, les Vandales ne purent pas les soumettre; les pentes abruptes et escarpées de leurs montagnes les empêchant d'y porter la guerre. Assurément, les Quinquégentiens, les Babares et les autres peuplades qui habitaient les massifs montagneux situés au nord de Sétif et au pied du Jurjura, ne durent pas être les derniers à secouer le joug des nouveaux maîtres, peut-être même ne l'acceptèrent-ils jamais entièrement, et ils durent donner la main aux tribus de l'Aurès par l'intermédiaire de celles du Bou Taleb et du Belezma, et intercepter ainsi toute communication des Vandales avec leurs possessions plus occidentales. Dans ces conditions, les successeurs d'Hunéric firent de vains efforts pour conserver leur conquête; tout le pays situé à l'ouest de l'Ampsaga leur échappa, et c'est sur les Maures, que nous allons voir un général de Justinien, les reconquérir au profit de l'empire byzantin.

Le 22 juin 533, Bélisaire campait, pour la première fois, sur le sol africain, et dans le courant du mois de mars de l'année suivante, Gélimer, le dernier roi Vandale, après avoir longuement médité, sur son rocher de Midénos, sur le néant des grandeurs humaines, s'acheminait, captif, vers Carthage, où l'attendait son vainqueur

pour le conduire à la cour de Constantinople. L'empire Vandale était détruit.

Avant la bataille de Tricamara, les Maures de la Numidie et de la Mauritanie avaient envoyé des ambassadeurs à Bélisaire pour l'assurer de leur soumission à l'empereur ; plusieurs chefs lui donnèrent même leurs enfants en ôtage et lui demandèrent même les insignes de la royauté, ne considérant pas comme suffisante l'investiture qu'ils tenaient des Vandales. Bélisaire se rendit à leurs désirs ; toutefois, les Maures ne lui fournirent aucun secours en hommes, ils attendirent l'issue de la guerre dans une stricte neutralité et n'attaquèrent les Byzantins que lorsqu'ils virent Bélisaire monter sur son vaisseau pour quitter l'Afrique.

Iabdas, chef des Maures de l'Aurès, à la tête d'une armée de trente mille hommes, se mit à ravager la Numidie et à faire de nombreux prisonniers; il s'était ligué avec Massinas, que Procope appelle roi des barbares de la Mauritanie, lesquels pourraient bien être les Babares ou Bavares que nous connaissons déjà comme étant les habitants des Babors. Le nom de Massinas, rapproché de celui des Massissenses ou Massinissenses, que nous avons placés dans la Grande Kabylie, sur la rive gauche de l'oued Sahel, permet de supposer qu'il s'agit encore des mêmes peuplades qui s'étaient tant de fois révoltées sous les Romains.

Massinas, pour donner la main à Iabdas, avait dû s'emparer des États d'un autre chef indigène nommé Orthaïas, pendant qu'Iabdas se rendait maître de la grande et fertile contrée qui s'étend à l'ouest de l'Aurès, dit Procope, et touche à la région des Maures sujets d'Or-

thaïas. Cette contrée est évidemment le Hodna; par conséquent la chaîne du Bou Taleb aurait fait partie des possessions de ce dernier chef. Il racontait lui-même à l'historien grec que ses États confinaient à un vaste désert, au-delà duquel habitait une race d'hommes qui avaient la peau blanche et les cheveux blonds. C'étaient sans doute les habitants des montagnes qui bordent la plaine du Hodna du côté du midi.

Orthaïas se réfugia auprès de Salomon, à qui Bélisaire, en quittant l'Afrique, avait laissé le commandement des troupes, et l'invita à faire la guerre à Iabdas. Un autre prince Numide, Massonas, fils de Mephanias, avait à reprocher la mort de son père au chef de l'Aurès et joignit ses instances à celles d'Orthaïas. L'un et l'autre dissimulèrent au général les difficultés de l'entreprise et parvinrent à l'attirer jusqu'au mont Aurès, en lui servant de guides, mais sans jamais le mettre en présence de l'ennemi, avec lequel ils avaient cependant des entrevues secrètes et journalières. Cette conduite finit par inspirer à Salomon des soupçons sur la fidélité de ses alliés, et comme, d'ailleurs, il manquait de vivres, il se hâta de redescendre dans la plaine et de gagner Carthage, où il fit les préparatifs nécessaires pour entreprendre, au retour du printemps, une nouvelle expédition dans l'Aurès. Il ne devait l'exécuter que cinq ans plus tard.

Les méfiances de Salomon étaient fondées, car à la bataille de Cellas Vatari, livrée par le patrice Germain à Stozas, Orthaïas campait à côté d'Iabdas et en face des Romains avec plusieurs milliers de Maures. Nous ne savons pas si la réconciliation s'était opérée entre les deux chefs à la suite de la réintégration d'Orthaïas dans ses

États, ou ce qui paraît probable, si elle fut amenée par la crainte que lui inspira la découverte de ses perfides desseins à l'égard du général byzantin.

En 539, Salomon fut, pour la seconde fois, chargé des affaires d'Afrique; il s'appliqua à inspirer aux populations la crainte des lois, à rétablir la discipline dans l'armée, à la purger des soldats dont la fidélité lui paraissait douteuse, et à reconstruire les murailles des villes, démolies par Genséric, afin que les habitants ne pussent pas se retrancher derrière elles, s'il leur arrivait de se révolter. Au printemps de l'année suivante, il entreprit sa deuxième expédition contre Iabdas et les tribus de l'Aurès; il les chassa de retraite en retraite, les dispersa dans toutes les directions et, pour dominer le pays, y fit élever plusieurs forteresses. Il se rejeta ensuite sur la province de Zaba ou première Mauritanie et la rendit tributaire. Cette province n'est autre que la Sétifienne ; Procope l'appelle aussi Zabi (aujourd'hui Bechilga), qui était une de villes les plus importantes de la contrée.

Les montagnes situées entre Batna et Sétif furent sans doute visitées à cette époque par Salomon, mais les rigueurs de l'hiver l'empêchèrent de s'y maintenir et l'obligèrent à descendre dans la plaine du Hodna, où sa présence était utile plutôt pour relever le moral des populations que pour les délivrer des bandes Maures. C'est en ce moment que Zabi et d'autres villes du Hodna sortirent de leurs ruines, et que furent reconstruites à Sétif les murailles byzantines qui, de nos jours encore, forment la Casbah ou quartier militaire, sur la place Barral et sur l'ancien marché arabe. Un fragment d'inscription

dont nous avons eu occasion de parler ailleurs[1] attribuerait en effet à Salomon cette reconstruction. Qu'il ait poursuivi sa marche jusqu'à la Mina, ainsi que le prouverait un passage de l'histoire des Berbères d'Ibn Khaldoum, ou bien qu'il soit retourné en Numidie, il ne dut pas négliger de s'assurer des dispositions des habitants du Bou Taleb, sujets de cet Orthaïas qui lui avait fait entreprendre sa première campagne de l'Aurès en 435, l'avait si mal servi et s'était, peu de temps après, allié à Iabdas. Comme il y avait aussi des ruines à réparer dans la capitale de la Sétifienne, Salomon, attentif à l'œuvre de restauration, fut naturellement appelé dans cette ville, la plus importante de la province, pour la mettre en bon état de défense et pour y réorganiser les administrations.

Justinien, en apprenant les succès de Bélisaire, régla l'organisation civile de l'Afrique par un rescrit du 13 avril 534, adressé à Archélaüs, questeur de Bélisaire, et élevé à la dignité de préfet du prétoire d'Afrique par l'art. 1er du rescrit. Par l'art. 2, il divisait l'Afrique en sept provinces, y compris la Sardaigue, qui devait ressortir de cette préfecture. C'étaient celles de Tingis (Tanger), de Carthage (l'ancienne Proconsulaire), de la Byzacène et de Tripoli, toutes consulaires; et celles de Numidie, de Mauritanie et de Sardaigne, présidiales. Les art. 3 et 8 fixaient le nombre des employés qui devaient être attachés à chaque gouverneur et au préfet du prétoire, ainsi que les appointements des fonctionnaires et des commis de tous les ordres.

[1] *Revue Africaine*, liv. de mai 1861, p. 203.

Un autre rescrit, en date du même jour, adressé à Bélisaire, réglait l'organisation militaire. Un duc, avec le titre de respectable, était préposé, dans chaque province, au commandement des troupes et devait résider dans la ville qui lui était désignée par l'art. 1er du rescrit. La résidence du duc de la Mauritanie était à Cæsarea (Cherchell) ; mais cette désignation n'était faite que provisoirement, Justinien conservant l'espoir, ainsi qu'il le dit dans l'art. 7, de reprendre l'ancienne limite de chaque province sous les Romains et de rétablir les ducs dans les localités où ils résidaient alors. Il prescrivait les mesures propres à assurer la sécurité et la tranquillité sur les frontières, et il n'est pas sans intérêt de transcrire ici une partie de l'art. 8 qui est relative à l'organisation d'un corps de troupes indigènes : « pour la défense des frontières, il sera créé, indépendamment des troupes mobiles distribuées dans les forts, des troupes spéciales qui puissent défendre et les forts et les places de la frontière, en même temps qu'elles cultiveront le sol ; en sorte que les autres provinciaux les voyant là, aillent s'y établir. Nous avons organisé un modèle de bataillon de frontière que nous vous envoyons, afin que Votre Grandeur en organise de semblables dans les forts et dans les places qu'elle choisira ; de façon cependant que si vous trouvez dans les provinces ou parmi les soldats qu'elles avaient antérieurement, des sujets convenables, vous en formiez un bataillon spécial pour chaque frontière. »

De nos jours, un lot de terre est attribué à chacun des spahis cantonnés dans les smalah, et sur certains points de l'Algérie, leur organisation et leur disposition correspondent assez exactement à celles que prescrivait Justinien.

Dans les rescrits que nous analysons, l'Empereur défendait les violences et les exactions contre les citoyens et les soldats; il demandait justice et loyauté envers tous ses sujets. C'est la partie de ses prescriptions qui devait être la moins bien suivie par ses agents et qu'il devait violer lui-même. La tolérance en matière religieuse n'étant pas sa première vertu, il favorisa trop énergiquement les catholiques qui, tenus pendant un siècle dans un état d'infériorité vis-à-vis des Ariens, devinrent les persécuteurs de ceux qui ne professaient pas leur religion. Bon nombre de ruines que nous avons visitées nous en fournissent des preuves encore sensibles. Les pierres de taille formant les premières assises au-dessus du sol des basiliques relevées sous la domination byzantine, proviennent presque toutes des nécropoles ; quelques-unes portent des inscriptions tumulaires, et parmi elles nous n'en avons pas rencontré une seule qui fût chrétienne. Des pierres semblables se remarquent dans une foule de constructions particulières édifiées sur les ruines d'autres habitations.

Le fait que nous mentionnons a son importance, car jusqu'à ce jour nous avons toujours entendu accuser les Arabes d'avoir violé les sépultures antiques que nous retrouvons vides et d'être les seuls auteurs des bouleversements dont certaines ruines portent les traces. Nous ne prétendons pas les absoudre de faits de cette nature. Certainement ceux qui vinrent au septième siècle expulser les Byzantins, ne regardèrent pas avec l'indifférence que nous voyons aux Arabes de notre époque, les pierres qui recouvraient des dépouilles mortelles ; mais nous devons constater qu'ils ne furent pas les premiers à y porter une main impie.

Genséric avait dépouillé de leurs biens les familles les plus riches de l'Afrique ; Justinien, par une juste réciprocité, autorisa leurs descendants à reprendre ces propriétés et leur accorda un délai de cinq ans pour produire leurs réclamations et reconnaître les domaines qu'elles avaient pour objet. Cette mesure réduisit à la misère les Vandales restés en Afrique et mit les nouveaux possesseurs en demeure de concourir à la défense de la domination byzantine. Mais l'oppression ne tarda pas à devenir excessive comme elle l'avait été dans les derniers temps de l'occupation romaine.

Les registres d'impôts avaient été détruits par Genséric au commencement de son règne; Justinien fit dresser par Tryphon et Eustratius un nouveau cadastre et de nouveaux rôles de contributions basés sur la valeur des propriétés, ce qui mécontenta gravement les populations. Pendant que le fisc les frappait d'impôts tellement lourds qu'ils faisaient regretter la domination des Vandales, les Maures faisaient de fréquentes incursions sur leurs campagnes, les ruinaient complétement et les rendaient inhabitables. Et si nous voulons nous faire une idée du vide et de la solitude qui se firent de toutes parts, ou du dépeuplement de ces malheureuses contrées, écoutons Procope : « On peut les parcourir, dit-il, pendant plusieurs jours sans rencontrer un seul homme. Dans les derniers temps de leur puissance, les Vandales comptaient 160,000 guerriers. Et qui pourrait dire le nombre de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs serviteurs? Qui pourrait énumérer aussi les Africains qui, à l'arrivée de Bélisaire, étaient répandus en foule dans les villes et dans les campagnes ? J'ai vu de mes yeux

cette forte et nombreuse population ; maintenant elle a disparu. » Et il évaluait au chiffre incroyable de cinq millions le nombre des Maures, des Vandales et des soldats Romains qu'avait perdus l'Afrique sous le règne de Justinien.

Les rescrits de 534 réunissaient en une seule province, avec Cæsarea pour chef-lieu, les Mauritanies Sétifienne et Césarienne. Dans l'état du pays, il eût semblé plus convenable de placer le gouverneur à Sétif, car il n'existait aucune communication par terre entre la Mauritanie orientale et Césarée, Mastigas étant en possession de tout ce qui avait composé, en dernier lieu, la Mauritanie Césarienne. Justinien espérait recouvrer cette province ; y parvint-il, ou bien dut-il se contenter de reprendre quelques villes de la côte ?

Cette dernière hypothèse nous semblerait plus probable. Les chroniqueurs du temps nous parlent souvent des incursions des Maures sur les terres des Romains, mais, et ceci est assez remarquable, ce sont surtout les campagnes les plus rapprochées de Carthage, c'est-à-dire du siége du pouvoir central, qui ont le plus à souffrir de ces incursions. Nous ignorons ce qui se passait dans les provinces occidentales, et c'est par induction que nous pouvons conclure que la domination byzantine dut s'y restreindre à un petit nombre de localités, puisque nous la voyons continuellement en lutte avec les Indigènes, là où elle devait être la plus étendue et la plus solidement établie.

La première moitié du VIIe siècle ne s'était pas encore écoulée, que les Arabes foulaient aux pieds de leurs chevaux les derniers vestiges de la puissance des empereurs

de Constantinople en Afrique. Pendant les longues courses qu'ils firent sur ce sol agité par tant de révolutions, ils achevèrent l'œuvre de destruction que les Maures avaient commencée de toutes parts et ils nous préparèrent ces champs de ruines sur lesquels nous nous efforçons, depuis trente ans, de recueillir quelques lambeaux des secrets du passé.

Maintenant que nous avons consulté les historiens et les chroniqueurs, montons à cheval et suivons les routiers sur quelques-unes des anciennes voies de notre province Sétifienne.

(A suivre).

A. Poulle, *membre correspondant.*

LETTRE SUR LES TOMBEAUX CIRCULAIRES

DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

A quel usage étaient affectés, dans l'antiquité, les petits monuments de forme circulaire dont il existe de nombreux vestiges sur plusieurs points de la province de Constantine ? Quel peuple les a construits ? Tel est le sujet de ma lettre.

Les diverses positions que j'ai occupées dans l'armée d'Algérie, ainsi que les fonctions que j'y remplis aujourd'hui, m'ont souvent appelé à parcourir la province de Constantine en tous sens. Pendant ces pérégrinations, mon attention a été attirée par des petits monuments d'un genre particulier, édifiés, les uns avec de simples moellons ou des cailloux roulés, les autres avec des dalles ou pierres plates rustiquement taillées. La forme circulaire paraît seule avoir été adoptée pour ces constructions dont le diamètre varie de deux à douze mètres.

La hauteur même des plus élevées, n'a jamais dû dépasser un mètre soixante centimètres au-dessus du sol naturel ; car beaucoup d'entre elles sont encore coiffées ou recouvertes d'immenses tables de pierres ou monolithes épais d'environ huit à dix centimètres.

Longtemps j'ai cherché à me rendre compte de l'affectation qu'avaient pu avoir ces petits monuments, isolés ou groupés le long de chemins, aux sommets des cols, sur les crêtes des montagnes ou de leurs contre-forts, aux flancs des vallées, sur les mamelons de moindre élévation, partout enfin, excepté dans les bas-fonds et près des ruines importantes. Longtemps j'ai visité sans succès, ceux de ces édicules qui, dans le voisinage des routes et sur les collines du Tell, avaient les premiers frappé ma vue. Ne possédant aucune donnée historique sur ce sujet, je ne voyais qu'une certaine quantité de cercles pavés en moellons et légèrement bombés vers leur milieu. (*Voir planche 32*).

Sur ces entrefaites et au printemps de l'année 1859, la curiosité me porta au pied du Djebel Mahmel (l'ancien Aurasius-Mons), dans la vallée de l'Oued Chemora (l'Amigas de Procope), pour reconnaître, non loin des ruines de Thamugas, une soixantaine de petites tours affaissées, qui venaient d'être signalées au lieu dit Chouchet-er-Roumaïl[1], et dans lesquelles, les premiers explorateurs ont, un instant, pensé retrouver les travaux de défense, exécutés par les Maures, sujets de Iabdas, lors de l'ap-

1 Le nom de cette localité شوشة الرومايل signifie Calotte de Sables, dénomination très-exacte, car ces tours, vues à quelque distance, ont l'aspect des chechias que portent les Indigènes.

proche de Salomon, pour rendre inaccessibles les avenues de la montagne. (Procope, *Guerre contre les Vandales*, l. 11, c. XIII.)

Mon excursion fut d'autant plus fructueuse qu'elle me fit découvrir une quantité considérable de tours en dehors de celles déjà connues : car pour le canton de Roumaïl, j'en estime le nombre à plus de quinze cents. (Voir leur position aux *planches 33, 35* et *36 de l'Album*).

L'année suivante, ayant une tournée à faire dans l'Aurès, je dûs traverser le Djebel Kharouba, qui fait suite à l'un des contre-forts du Mahmel. En cet endroit, les tours sont en plus grande quantité qu'à Roumaïl : peut-être en existe-t-il de deux à trois mille. Muni tour à tour du crayon et de la pioche, j'interrogeai ces ruines énigmatiques, sous leurs différents aspects; mes dessins sont ceux de la planche 38 ; quant aux fouilles, elles ont mis à nu des ossements humains, à peu près réduits en poussière. Les monuments disséminés sur cette terre étaient-ils en réalité des tombeaux, ou bien le hasard avait-il voulu qu'un arabe fût inhumé à cette place? Comme le devoir m'appelait sur un autre point, je continuai ma route, avec l'espoir que la solution du problême ne m'échapperait point.

Plus tard et à chacune de mes sorties, comme si l'œil acquérait l'expérience de ce que l'on cherche, je rencontrais toujours sous mes pas, ou des cercles pavés de pierre, ou des petites tours à moitié ruinées, vides ou remplies de terre fine, et le plus souvent recouvertes d'une large dalle. *(Voir les planches nos 49, 50 et 51.)*

Malheureusement, la marche des affaires ne me permettait jamais de faire la moindre pose. Aussi deux années

se passèrent-elles sans que j'eusse le loisir d'éclaircir les doutes soulevés par l'exploration du Djebel-Kharouba. C'est seulement au mois d'octobre 1859, que je pus étudier sans préoccupation les environs de Firès. *(Voir la planche 37.)*

Le versant oriental du mont Bou-Drieçen, qui est couvert de bois, offrait une multitude de monuments semblables à ceux qu'on remarque à Chouchet-er-Roumaïl et sur les hauteurs du Kharouba. Dire qu'ils se compteraient par milliers, si quelqu'un avait la patience de le faire, c'est rester loin de la vérité. Ces petits édifices sont assez rapprochés les uns des autres : quelques-uns ne sont séparés que par une distance de trois ou quatre mètres. J'ai fait déblayer ceux qui paraissaient le plus dignes d'intérêt, par leur état de conservation. Chaque dalle soulevée montrait une auge rectangulaire formée de pierres plates et mesurant en moyenne 0m90 sur 0m45. Presque toutes ces tombes contenaient des ossements humains mêlés à une poussière légère que le vent ou l'infiltration des eaux y avait introduite.

J'en ai dessiné une, où gîsait un squelette couché diagonalement sur le flanc gauche, avec les jambes repliées le long du corps, de façon à ce que les pieds touchassent le crâne. La tête était posée du côté de l'Orient. Dans un coin de l'auge se trouvait un vase en terre mal cuite. Une dalle de fond complétait l'ensemble de ce sarcophage. Le doute avait disparu. La destination réelle de ces tourelles à fleur de sol n'avait plus rien d'incompréhensible, et il ne s'agissait plus que d'en multiplier les exemples. *(Voir les planches 45, 46, 46 bis, 47 et 48.)*

En examinant ces images, et en les comparant avec les

nos *39*, *40*, *41*, *42*, *43* et *44*, le lecteur verra que je n'ai rien négligé pour faire ressortir les moindres détails de ces sépultures qui appartiennent évidemment à une seule et même race. Au Djebel-Kharouba, le type est identique ; il y a aussi une ressemblance parfaite dans l'emploi des matériaux. Si l'on gravit le mont Mahidjibah, dont la masse se dresse entre le Bou-Drieçen et Chouchet-er-Roumaïl, on se promène dans une nécropole qui rappelle les précédentes, sauf que les tombes de Chouchet-er-Roumaïl, ont presque toutes été ouvertes depuis longtemps, en sorte qu'il est rare qu'on y trouve des ossements humains. Les planches *34* et *36* suffiront pour donner une idée de ce que le temps a laissé dans ces lieux sauvages.

Après avoir exploré la plaine et la montagne, les pays arabes, Chaouïas et Kabyles, après m'être renseigné sur les cantons qu'il ne m'a pas été possible de visiter, j'ai acquis la certitude que les cercles pavés de moellons ou de cailloux roulés étaient, pour la plaine, ce que les petites tours étaient pour la montagne, qui, dans l'ancienne province de Numidie, comme dans les Mauritanies, était la place d'honneur assignée aux sépultures des grands. Mais à quelle époque faire remonter ces vestiges ? Aucun texte ne met les archéologues sur la voie. La pioche n'a exhumé aucune pierre écrite. Quant aux légendes que j'ai recueillies à Batna, chez les montagnards du Djebel-Mahdid, dans la Medjana et dans la Kabylie, ce sont des fables sans valeur, inventées par des populations indifférentes aux faits de l'histoire, mais reconnaissant toutefois que ces monuments sont l'ouvrage des Djouhala « païens », ou mieux l'œuvre de l'antiquité.

Dans la plaine de Kçour, près Batna, chaque sépulture est appelée par les indigènes Kebeur-Kebbou (tombeau de son chien). Voici comment ils expliquent cette dénomination : « Les premiers musulmans venus dans « le pays avaient tous des esclaves ; et pour maintenir, « même après la mort, une distinction entre le maître et « son serviteur, ils recouvraient les restes de ce dernier « de pierres rangées en cercle. » Ce récit est empreint d'une sorte de puérilité qui montre bien l'ignorance des musulmans modernes. Quelque violent qu'ait été le fanatisme des sectateurs de Mahomet, quelque haine qu'ils aient vouée aux races étrangères, se seraient-ils abaissés jusqu'à donner le nom de *chien* à leurs esclaves?

Chez les Mahdid, tribu guerrière qui occupe maintenant le territoire de la famille des Hammadites, si puissante au moyen-âge, il n'est pas une crête, pas un col de la montagne qui ne soit garni de tombes construites dans le genre de celles que nous venons de décrire. (*Voir les planches 52 et 53.*)

Dans les plaines fertiles de la Medjana ainsi que dans les pays voisins, où les descendants des seigneurs de Kalaat-Beni-Abbés occupent encore des positions élevées et jouissent de grands priviléges, existent comme au pied de l'Aurès, plusieurs groupes de tombeaux circulaires. Ce sont de véritables nécropoles. Il suffit de citer celle qui est à l'est de l'Oued-Ziatin et que l'on appelle Bel-Kernin aux *cent mille* tours basses. Quel chiffre éloquent pour constater le passage d'une nombreuse génération dans ces contrées solitaires où de rares bergers promènent aujourd'hui leurs troupeaux!

« Aux Mahdid, comme à la Medjana, il est accrédité

« que ces nécropoles étaient les demeures des Beni-Sfao,
« بني اسفاو tribu qui occupait la contrée avant la
« venue du prophète Mohammed.

« Les Beni-Sfao vivaient, dit-on, dans l'ignorance de
« toute loi morale et se mariaient soit avec leur mère,
« soit avec leur sœur. Dieu, pour les punir de ces cri-
« mes, fit éclater des orages affreux, pendant lesquels,
« la foudre et la grêle détruisirent les maisons. Voulant
« se mettre à l'abri de semblables désastres, les Beni-
« Sfao couvrirent alors leurs habitations de toits en
« pierres énormes; mais cette fois, Dieu envoya du
« sable en si grande quantité, que toutes les demeures
« en furent comblées, ce qui en causa la ruine et exter-
« mina la tribu entière. »

Cette légende est plus véridique que la précédente et pour deux raisons ce me semble. La première est celle de l'époque reculée qu'on attribue au séjour des Beni-Sfao dans ces parages; la seconde, c'est la prétendue pluie de sable qui s'explique par les couches d'alluvions dont la plupart des tours ont été recouvertes.

Les Kabyles du Djerdjera ont aussi leur légende qu'on peut rapprocher de celle des Beni-Sfao. Nous l'empruntons textuellement au livre intéressant du capitaine Devaux (1).

« Des ruines dont les Kebaïles rejettent l'existence à
« une époque fort reculée, à l'ère mythologique, se
« montrent çà et là, dans les montagnes et principale-

(1) Les Kabyles du Djerdjera ou Études sur la grande Kabylie, 1859. (Voir page 203.)

« ment dans les lieux d'un abord difficile ; elles ressem-
« blent à d'immenses silos détruits.

« D'après la tradition, ces débris appartiennent à des
« maisons dont la forme était circulaire et qui étaient
« construites moitié au-dessous et moitié au-dessus du
« sol; leur toit en pignon était soutenu par un seul
« poteau.

« Les habitants de ces singulières demeures étaient de
« haute taille, d'une férocité et d'une sauvagerie révol-
« tantes. Si leurs maisons étaient isolées les unes des
« autres, c'est qu'ils étaient doués d'un trop mauvais
« caractère pour s'astreindre à la mitoyenneté. C'est du
« moins l'explication qui en est donnée.

« D'ailleurs, il y avait bien une autre raison pour que
« ces constructions fussent ainsi faites : un de ces sau-
« vages tombait-il malade, il n'avait aucun secours à
« espérer de ses voisins. Quant à sa famille, elle était
« partie dès qu'elle avait pu se suffire, et chacun de ses
« membres vivait pour son compte. Il fallait donc que le
« moribond se guérît par lui-même ou se résignât à la
« mort.

« Le jour où elle lui paraissait inévitable, il sciait le
« bas du poteau sur lequel s'étayait son toit et se cou-
« chait en attendant que le moment fût venu. Lorsqu'il
« sentait ses forces l'abandonner, il les retenait un ins-
« tant par un suprême effort, puis d'un coup de pied ren-
« versait le poteau et se faisait ainsi un tombeau de la
« maison dans laquelle il passait sa vie. N'y a-t-il pas
« plus d'une analogie entre ces hommes que l'on dési-
« gne sous le nom de Djouhala et les cyclopes de la
« fable ?

« Ce genre de ruines se trouve en grand nombre « entre Maalet-Rhamdâne et Djebel-Nadhor; on en ren- « contre aussi d'isolées, soit dans la montagne, soit « dans d'autres parties du pays peu fréquentées, comme « la forêt d'Anif et celle du Bou-Mahni. Elles affectent « la forme d'un entonnoir autour duquel sont dispersées « des pierres, dont quelques-unes semblent avoir été « travaillées. »

L'immense plaine du Hodna, comprise autrefois dans la province du Zab, a aussi *ses villes de morts*, dont les principales couronnent les bas contreforts des montagnes environnantes et quelques mamelons de l'intérieur. Deux planches ont été consacrées à l'esquisse de Dra-Fragues et de Coudiat-Snam ou tertre des idoles, qui dépassent les autres en importance. A côté des vues d'ensemble figurent des plans assez détaillés pour que nous nous dispensions d'entrer dans de nouvelles explications. Quoi qu'il en soit, je ne passerai point sous silence une particularité inhérente à l'aménagement des sarcophages que j'ai ouverts dans la vallée de l'Oued-Açob. Ici, le cercueil, au lieu d'être construit en pierres plates, est moulé en plâtre, sous forme de cuvette, et pénètre de quelques centimètres au-dessous du niveau naturel du sol; de sorte que le squelette, au lieu d'être placé horizontalement, affecte une courbe légère de l'épine dorsale. Telle est la simple dérogation au mode suivi partout ailleurs. J'ai dit que les sarcophages n'avaient qu'une longueur de $0^{m}90$. Il est évident que pour y placer le cadavre d'un homme, on était obligé de le plier en deux, après avoir désarticulé les fémurs, pratique inusitée dans les sépultures romaines de l'Afrique septentrionale.

Des observations qui précèdent, il ressort un fait concluant, c'est la destination de ces petits monuments circulaires dont la forme avait intrigué les archéologues. Les cercles de pierre groupés dans la plaine, aussi bien que les tours en dalles de la montagne, sont donc des tombeaux, et voilà une partie essentielle de la question mise en lumière. Il reste à chercher l'âge des constructions et le peuple auquel elles appartenaient.

Ce n'est pas sans intention que j'ai reproduit en tête des planches, la photographie du Madraçen, ce mausolée colossal, dans lequel il me semble naturel de voir le type des tombeaux de forme ronde. Le Madraçen est en effet garni intérieurement de dalles plates, tandis que l'extérieur est formé d'une chemise architecturale qui rappelle le style égyptien plutôt que l'art grec, preuve évidente que le monument doit être l'œuvre des peuples autochthones.

Ibn-Khaldoun, l'historien des Berbères, et le géographe El-Becri, s'accordent pour assigner à la tribu des Madr'es le territoire qui s'étend au nord de l'Aurès. De son côté, le colonel Carette, dans ses recherches sur l'origine et les migrations des tribus de l'Afrique septentrionale, établit d'une manière logique que le monument ancien désigné par les habitants du pays sous le nom de Madraçen, et que ceux-ci croient antérieurs à la période romaine et servant à la sépulture des rois indigènes, était consacré aux descendants de Madrès, se fondant particulièrement sur la ressemblance qui existe entre les mots Madrès et Madraçen.

Un autre monument, semblable à celui de la province de Constantine, passe pour avoir servi de sépulture aux

rois de la Mauritanie césarienne : c'est du moins ce qui ressort du témoignage de Pomponius Méla. Les indigènes l'appellent tombeau de la chrétienne « Kbeur-er-Roumia ». Mais on n'a encore découvert aucune preuve à l'appui de cette assertion.

Les légendes et l'histoire sont donc d'accord pour assigner une période très-reculée à l'édification des monuments dont je me suis occupé. Toutefois, la révélation de Pomponius Méla en reporte l'existence aux premières années de notre ère, puisque cet auteur écrivait en l'an 43 de Jésus-Christ.

De même, l'architecture extérieure du Madraçen, qui porte le cachet égyptien, n'est-elle pas une indication acceptable pouvant faire supposer, avec assez de raison, que les innombrables mausolées et tumulus circulaires qui sont disséminés non-seulement dans la province de Constantine, mais encore dans les autres parties de l'Afrique septentrionale, sont au moins contemporains de l'occupation romaine. J'incline même à penser qu'ils lui sont étrangers, sinon antérieurs. J'y vois les sépultures des populations autochthones ou lybiennes subdivisées en Numides et en Maures, etc.

La voie est tracée. Attendons que de nouvelles fouilles, si le hasard seconde mieux les explorateurs à venir, exhument quelque document épigraphique propre à éclaircir une découverte qui n'emprunte sa valeur qu'à mes appréciations personnelles.

PAYEN.

Bordj-Bou-Areridj, le 10 avril 1869.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES DU KRENEG

(TIDDI ET CALDA)

INSCRIPTIONS ROMAINES INÉDITES

MONSIEUR LE PRÉFET,

Les ruines de Tiddi « *Res publica Tidditanorum* » couvrent le plateau d'une montagne escarpée, entre les routes de Mileu et d'Igilgili, par lesquelles on pénètre dans la Kabylie. En 1852, MM. Léon Renier et Creuly avaient eu le bonheur d'y exhumer quatre stèles monumentales dont l'une, consacrée à l'impératrice Julia Domna, porte les mots RES PVB. TIDDITANOR. Il demeurait évident que le mot Tidditanus était l'ethnique écrit dans l'*Africa Christiana* sous la forme *Tididitanus*, avec dédoublement des *d* et l'addition d'un *i*.

Lorsque vous m'avez confié le soin de faire des re-

cherches dans les restes de cet ancien établissement romain, je n'ignorais pas qu'une pareille exploration, pour être tant soit peu complète, devait embrasser tous les *pagus* et les *prædium* environnants, et qu'elle m'imposerait de fréquents voyages. Le Kreneg est à 24 kilomètres de Constantine, dans la direction du nord; une distance de 7 kilomètres sépare le Kreneg de Mechta nehar, et de cet endroit aux Oulad Ouerzeg, il n'y a pas moins d'une demi lieue. J'ai visité dix fois au moins chacune de ces localités.

Je commencerai par Tiddi le compte-rendu de mes recherches. Après avoir remué les décombres entassés sous la porte orientale et dans l'enceinte de la ville, j'obtins comme prix de mes efforts quelques pierres provenant des édifices publics; l'une d'elles conserve des traces reconnaissables d'une dédicace à l'empereur Septime-Sévère, et on lit au bas les lettres P. T., abréviation de la formule « Res publica Tidditanorum. » Voici l'inscription telle que je l'ai copiée :

N° 1.

Q·PR
ONINI·BI
PO†·DIVI·AN
I·DIVI·HADR
ANI·PAR†·EI
AE·ADNEP
P T
D

En même temps, je m'occupais de ce qu'on peut apler l'histoire de la colonisation, en étudiant la nécropole

ancienne qui s'étend sur un plateau rougeâtre, à l'est du rempart. Plusieurs centaines de cippes, témoignages précieux où l'on retrouve pour ainsi dire l'état civil de la population qui s'est maintenue en ce lieu durant six ou sept siècles, ont été déracinés et ramenés à la surface du sol. Chose étrange ! l'ordre existe encore dans ce pêle-mêle séculaire, tant la cupidité des premiers musulmans, infatigables chercheurs de trésors, semble avoir été impuissante à détruire les sépultures. Aujourd'hui même, c'est à peine si la charrue kabyle qui effleure chaque année la poussière des races éteintes en ce champ oublié, déplace ça et là une épitaphe ou la rejette sur les sillons.

Une quarantaine de ces inscriptions sont gravées sur des autels rectangulaires, que revêtent d'élégantes moulures, au sommet et à la base. Celles-là appartiennent, sans contredit, aux familles les plus considérables du pays. Les autres sont marquées sur de longues dalles à angles droits ou terminées par un fronton arrondi. Je n'ai compté qu'un petit nombre de pierres taillées en berceau et quatre ou cinq cippes finissant en pointe. Le croissant et la rosace y figurent rarement.

Parmi les tombeaux auxquels des sculpteurs de profession ont imprimé un certain cachet d'élégance, j'ai distingué les noms de Quintus Sittius Urbanus, de Caius Caecilius Impetratus, de Lucius Julius Musteolus, de Caius Julius Honoratus, de Quintus Taspius Novicius, d'Antonia Casta Cyrnia, de Caecilia Fortunata, de Julia Maxima, de Quinta Volussia Silvanilla, de Caecilia Gudula, nom étranger à la race latine, de Lollia Saturnina, qui fut peut-être alliée à la famille du sénateur Lollius

Senecion, dont le mausolée se voit à trois kilomètres seulement de Tiddi. C'est le temps des Antonins : c'est le moment où la domination romaine est dans tout son éclat.

Chacune des nations qui ont apporté là successivement leur industrie et leur activité, est representée dans le séjour des morts. Il y a des Numides, quoiqu'en bien petit nombre; des Romains de la première occupation et des Grecs de Byzance. Les Vandales, sur lesquels nous avons si peu de données historiques, sont plus difficiles à reconnaître, et il y aurait témérité à signaler leur passage au Kreneg, en ne se fondant que sur trois ou quatre noms d'apparence teutonique, tels que *Gutruris*, *Gennodius*, *Gudula et Clanca*. On sait d'ailleurs que les Vandales, à peine assez nombreux pour occuper toutes les villes fortes de l'Afrique, se considérèrent pendant longtemps comme les membres d'une grande armée ambulante. Les terres qu'ils possédaient, n'étaient pas cultivées par eux, et, lorsque Procope affirme (Liv. I, 16) qu'ils demeuraient dans des jardins bien arrosés et riches en arbres, il ne parle sans doute que du voisinage des grands centres.

En suivant la rive droite du Roumel, on ne peut arriver à Tiddi que par une route muletière. Quant à la voie romaine, elle passait par Chaabet-el-Medbouh « le ravin de l'homme égorgé » ; on la retrouve à Bou-Lazâz, derrière Debbabia, et c'est à partir de ce point qu'elle monte par un détour assez brusque jusqu'à Oum-Hadidane, où commence l'ancienne nécropole. Du côté du sud, l'accès de la ville est tellement difficile, que pour atteindre seulement l'esplanade située entre le rem-

part et les premières tombes, il faut gravir une rampe de neuf cents pas de long, qui formait un faubourg populeux, à en juger par les maisons et les citernes dont le pied heurte à chaque instant les substructions.

Quand on a dépassé la porte qui s'ouvre à l'est, on parcourt un vaste plateau dont la surface, déjà très-inégale, se complique, à chaque pas, de murs à demi renversés et d'excavations produites par l'écroulement des bâtiments. Ceux qui s'étonnent de voir les maisons détruites dans ces villes secondaires se réduire à un médiocre monceau de décombres, d'où émergent quelques pierres de taille, semblent ignorer que Rome elle-même, avant le règne d'Auguste, ne brillait pas par le luxe des constructions. Au rapport de Suétone, ce prince dit un jour qu'il avait reçu Rome bâtie en briques et qu'il la laissait de marbre *(marmoream relinquere, quam lateritiam accepisset)*.

A l'angle méridional qui surplombe l'entrée du ravin, se dressait le fort : la multitude de blocs rectangulaires entassés autour des restes d'une construction puissante, ne laisse aucun doute à cet égard. C'est à soixante-dix mètres du fort, et du côté du nord, que j'ai arraché d'un amas considérable de pierres façonnées, la dédicace acéphale qui figure sous le n° 2, ainsi qu'un bas-relief représentant un sacrifice; d'où je conclus qu'il y avait eu là un temple païen. Mais c'est en vain que j'ai cherché l'église.

Cependant il ne serait pas impossible que le même édifice eût abrité successivement les deux religions, le culte païen et le christianisme : et cette transformation remonte sans doute au IVe siècle, époque où la croix

triompha dans toutes les villes de l'Afrique. Dans son intéressant mémoire *sur quelques monuments des premiers temps du christianisme,* M. Texier démontre avec quelle facilité s'est opérée la transition entre les usages du monde ancien et d'une societé qui apportait dans son sein la régénération de l'humanité. « Les prescrip-
« tions des premiers pères de l'Église, dit le savant aca-
« démicien, sévères, inexorables même, pour tout ce qui
« touchait au dogme, étaient d'une grande tolérance
« pour ce qui se rapportait aux usages de la vie civile;
« ils rejetaient, comme entachés de paganisme, les ré-
« glements relatifs au choix de la nourriture, et les
« croyances qui faisaient dépendre le sort de la vie fu-
« ture de certains rites et de certaines pratiques.....
« La plupart des usages et des symboles païens qui peu-
« vent être adoptés sans danger par la foi nouvelle, sont
« acceptés sans difficulté par les chrétiens, notamment
« l'eau lustrale. Le bâton augural devient la crosse des
« *episcopoi,* surveillants des troupeaux de fidèles, et plus
« tard, quand le paganisme est détruit, les chrétiens
« n'hésitent pas à consacrer au vrai Dieu les temples
« des païens. »

Je reviens à la dédicace. Elle occupe la face antérieure d'un cube de calcaire mesurant, en hauteur, 0m90, en largeur, 0m54, en épaisseur, 0m50. Elle se compose de douze lignes dont les deux premières ont été martelées de manière à ce qu'il ne reste plus que quatre lettres visibles, M (*imperatori*), VST (*augusto*). Les noms des souscripteurs, parmi lesquels il est bon de signaler DABARIS, GVTRVRIS, MATELLIO et BARNEVS, comme étrangers à l'onomasticon latin, sont demeurés intacts.

Voici le fac-simile de la légende :

N° 2.

.....M.....
.....VST.....
CLAELIVS MAXIMVS
CMEMIVS APRONIANVS
SEX LOLLIVS ROGATVS
CIVLIVS FAVSTIANVS PAPI
VS PVLLVS ARATOR DABA
RIS VALERIVS MARTIALIS
VRBANILLVS GVTRVRIS
SITTIVS MATELLIO DE
CIMIVS PROCVLVS BAR
NEVS CRESCENS

Çà et là, on aperçoit des citernes béantes que les ravages du temps ont épargnées. La plus considérable, comme aussi la mieux conservée, est sur le point culminant de la ville, vers le nord-ouest. J'ai découvert, en outre, quatre silos qui ont été pour moi l'objet d'une attention particulière : mais je ne sais s'il convient de les attribuer aux anciens. Toutefois celui que l'on trouve un peu au-delà de la porte de la ville, se termine par un orifice étroit en maçonnerie régulière, et diffère en ce point des magasins que les indigènes creusent dans la terre pour la conservation de leurs grains.

Dans la direction de l'ouest, à partir de la citadelle, le plateau forme une déclivité où l'humus atteint une assez grande profondeur, pour que les gens du douar

d'Oum-Hadidane y sèment du maïs et des fèves. La présence de quelques stèles funéraires dans ce champ rend vraisemblable la supposition d'un cimetière, à l'origine de la conquête.

Avant de quitter l'enceinte de Tiddi, que sa position aérienne a fait surnommer *Ksantina-el-Kdima* « le vieux Constantine », je me suis demandé d'où les habitants tiraient autrefois l'eau nécessaire à leurs besoins, car il n'y a pas trace de source aux alentours. Ma conviction est qu'ils s'approvisionnaient, en partie à la rivière du Roumel, en partie à la fontaine de la colline opposée, fontaine dont la maçonnerie est complétement dispersée. Tout prouve, du reste, que le débit en était très-fort et que le trop plein du bassin coulait dans les jardins à travers des blocs de calcaire percés comme des tuyaux et s'adaptant les uns aux autres.

Depuis bien des années peut-être, l'enceinte de Tiddi a été livrée à la charrue, puisque d'innombrables débris de poterie romaine concassée miroitent partout sur le sol, sans cesse retourné. C'est le sort inévitable de toutes les ruines des environs.

En suivant avec soin les lignes dessinées par les tronçons de murs noyés dans les touffes de jujubiers sauvages, l'œil pourrait refaire le tracé des rues et des places. Mais le plan en serait d'autant plus tourmenté que la ville paraît avoir subi plus d'une transformation avant d'arriver à la destruction qui mit fin à ses destinées.

J'ai dit qu'on voyait à Tiddi beaucoup de poteries brisées, mais ce sont des tessons de vaisselle commune. Les médailles en bronze n'y sont pas rares. Des bergers

m'en ont présenté une certaine quantité, où j'ai distingué un Auguste, un Hadrien et plusieurs Constantin.

Tiddi est d'origine numide, témoin la petite stèle anépigraphe que j'ai eu l'honneur de vous offrir et qui avait été déterrée par mes soins dans un champ contigu à la nécropole. Vers la fin du deuxième siècle, Tiddi formait une commune « Res publica » d'une certaine importance, et florissait sous le patronage de personnages éminents. MM. Léon Renier et Creuly ont déterré, au bas du rempart mentionné précédemment, un magnifique piédestal en calcaire blanc, sur lequel j'ai lu une dédicace consacrée à la mémoire du légat Quintus Lollius Urbicus, qui s'était illustré dans l'expédition contre la Judée, sous le règne de l'empereur Hadrien, et avait obtenu comme récompense, une couronne d'or. En voici la copie :

Q · LOLLIO · M · FIL
QVIR · VRBICO · COS
LEG · AVG · PROVINC · GERM
INFERIORIS · FETIALI · LEGATO
IMP · HADRIANI · IN · EXPEDITION
IVDAICA · QVA · DONATVS · EST
HASTA · PVRA · CORONA · AVREA · LEG
LEG · X · GEMINAE · PRAET · CANDIDAT
CAES · TRIB · PLEB · CANDIDAT · CAES · LEG
PROCOS · ASIAE · QVAEST · VRBIS · TRIB
LATICLAVIO · LEG · XXII · PRIMIGENIAE
IIIIVIRO · VIARVM · CVRAND
PATRONO
D·D P·P

A l'époque chrétienne, Tiddi comptait parmi les siéges épiscopaux. Salluste parle d'un *Tisidium* dans la Numidie : mais d'après la Notice, cette ville s'appelait *Tididium*. De là vient que les habitants sont nommés *Tididitae* par les Grecs, *Tididitani* par les Africains, et *Tiseditani* dans les actes du concile de Carthage ; soit que ces trois noms aient été usités indifféremment, soit que les copistes aient commis des erreurs en les transcrivant. On ne connaît que trois des évêques qui ont occupé le siége de Tiddi. Ce sont Donatus, Lampadius et Abundius.

Donatus est contemporain de l'empereur Julien, et en 362 il était âgé de 70 ans. Au dire de saint Optat, il aurait été cruellement persécuté et même chassé de son église par les donatistes. Dans le récit qu'il fait de ce triste événement, l'illustre évêque de Mila adopte l'orthographe *Tysedim*.

Lampadius assista en 411 au concile de Carthage. Après avoir récité sa profession de foi, il dit : « Donat est mon antagoniste. » Ce dernier s'étant approché répondit : « J'ai prononcé ma sentence et je l'ai signée. »

La Notice signale Abundius comme le vingt-quatrième des évêques de Numidie, qui en 484 appelés à la conférence de Carthage par le roi Hunéric, furent ensuite traînés en exil. Abundius mourut loin de son siége. J'ai extrait ces détails de l'*Africa Christiana* de Morcelli.

Les citoyens de Tiddi étaient classés, à ce qu'il paraît, dans la tribu Quirina, comme les Cirtéens, leurs voisins. On ne voit le nom d'aucune autre tribu dans les inscriptions de la localité.

Malgré le silence de l'histoire, l'inspection des ruines de cette ville permet de supposer qu'elle a subi plusieurs

destructions. Elle a dû être anéantie lors de la grande révolte des Berbères.

C'est au pied du rocher de Tiddi, dans une gorge « Kreneg » dont la profondeur est évaluée à 120 mètres, que s'engouffre le Roumel, pour aller, après un détour de trois kilomètres, recevoir les eaux de l'oued Smendou, au milieu d'une immense vallée où l'on aperçoit, de quelque côté que l'on se tourne, le mausolée circulaire de Lollius. A l'extrémité opposée de ce ravin, moins régulier, mais plus grandiose que celui de Constantine, se dresse une croupe rocheuse : là est le hameau de Mechta-nehar. L'aspect des ruines compactes et des rangées de pierres de taille, appartenant à tous les âges, qui couronnent la crête de la montagne, donne à penser qu'il y a eu sur ce point, avant l'invasion de l'islamisme, un de ces *castella* destinés à tenir en respect la férocité des Numides. Il y existe en effet une espèce de casba comprenant, dans l'enceinte malheureusement interrompue de ses remparts, des maisons de petite dimension qui se posaient comme au hasard sur les inégalités du terrain. En mesurant ces mesquines habitations, plus solides que confortables, l'explorateur se fait une idée des progrès que la vie intérieure a faits depuis les temps modernes, dans la classe des agriculteurs.

Une porte encore debout et soutenue par une muraille complétement remaniée pendant la dernière occupation, s'ouvre au nord-est. Près de cette masse de maçonnerie, que le temps a un peu moins maltraitée que le reste, gîsent des débris de colonnes et des piédestaux, ornements mutilés de quelque place publique. De même qu'à Tiddi, c'est dans le voisinage et à l'entrée de la porte

principale que sont groupées les pierres monumentales, comme pour annoncer que le forum occupait un emplacement choisi entre la ville et le faubourg.

Je savais dans quelles circonstances MM. Léon Renier et Creuly avaient exhumé les inscriptions historiques du municipe qui domine le Kreneg, en amont. Un pareil succès pouvait m'être réservé à Mechta-nehar, si, quittant la nécropole inférieure où j'avais relevé entre les tombes arabes du douar, trente-sept épitaphes latines, j'attaquais avec la pioche les abords de la porte. Pendant plusieurs jours, le sol, ou pour mieux dire l'épaisse couche de décombres, de briques, de tuileaux et de poteries de toutes couleurs qui compose le sol, a été fouillée et retournée par les ouvriers; nous avons déraciné des blocs de grand appareil; nous avons lavé des pierres dont une argile rougeâtre empâtait la surface. Nous n'obtenions d'abord que des épitaphes latines d'une écriture sans élégance, que les bouleversements successifs du pays avaient amenées dans les constructions. Mais un jour, au moment d'abandonner une tâche ingrate, je sautai en bas d'un pan de mur sur lequel je m'étais assis pour contempler à loisir le splendide panorama de la vallée de Smendou; une de mes mains passée entre deux pierres sentit quelques ondulations qui ressemblaient à des sculptures. C'était la partie inférieure d'un autel encastré dans la maçonnerie. Bientôt les leviers, mûs avec une extrême précaution, eurent dégagé la pierre. Elle était écrite; mais malheureusement nous n'avions qu'un morceau de la légende. Il fallut chercher le reste, et quand l'opération fut terminée, j'eus la satisfaction de lire sur les fragments rapprochés, une inscription tracée en carac-

tères d'un assez beau galbe. Une seule lettre a disparu, à la cinquième ligne : c'est l'abréviation du mot *Decurionum*, qu'il est aisé d'ailleurs de restituer. Voici le fac-simile du texte de cette inscription :

N° 3.

GENIO
CALD
AVG
SACR
D D
P P

Genio Caldensium augusto sacrum. Decreto Decurionum. Pecuniâ publicâ.

« Monument consacré au Génie protecteur des Caldensiens. Par un décret des Décurions. Aux frais de la Commune. »

Nous n'avons ici que l'ethnique : mais on reconnaît facilement que le nom de la bourgade était CALDA, mot latin qui signifie *eau chaude*, *eau thermale*, avec l'ellipse du mot *aqua*. Sénèque et Martial, cités par M. Quicherat, attribuent ce sens à l'adjectif féminin *calda*, syncope de *calida*. L'existence d'une source d'eau chaude au pied de la montagne explique suffisamment l'origine de cette dénomination, qui a la même valeur que l'expression *hamma*, si usitée dans la topographie arabe.

Il s'en faut de beaucoup que les anciens routiers fassent connaître tous les centres de population échelonnés sur les grandes lignes de communication, dont ils ne mentionnent très-probablement que les jalons principaux, et

surtout ceux où étaient établis les relais publics à l'usage des voyageurs officiels. Or, l'on ne compte pas moins de 1300 mètres entre Calda et la voie romaine.

Un fait remarquable, et qui n'est peut-être pas sans liaison avec le sujet qui nous occupe, c'est le nombre considérable de tombes trouvées à Constantine et dans les pagus environnants, sur lesquelles se montrent les noms de Iulius et de Sittius. En rappelant la date de la conquête de la Numidie, ces noms qu'adoptèrent les premiers colons avec reconnaissance ou simplement par mode, nous ouvrent les yeux sur le développement rapide que prit la colonisation dès le principe.

Les vestiges de la seconde occupation subsistent encore dans chacune des localités que j'ai visitées, et ce sont ces témoignages historiques qui seront invoqués pour démontrer quel prix les Empereurs attachèrent à la possession de l'Afrique, jusqu'au dernier moment.

J'ai entendu souvent parler de la colonisation romaine. Chacun hasardait des conjectures sur cette question, qui a d'autant plus d'importance qu'elle peut à elle seule expliquer pourquoi le peuple latin mettait tant d'héroïsme à conserver une contrée d'une fertilité proverbiale. On supposait, par exemple, que les terres ne furent jamais cultivées par des mains européennes pendant la période qui précéda l'invasion arabe, et l'opinion générale attribuait aux seuls indigènes les rudes travaux de la campagne. Mais, comment concilier cette hypothèse avec les témoignages recueillis dans les nécropoles anciennes? Est-ce qu'on ne doit faire aucun cas de ces noms significatifs qui se rencontrent particulièrement dans les *pagus* et les *praedium*, voisins de Constantine? A quel titre

tes hommes de la campagne auraient-ils adopté les épilhètes spéciales de *Rusticus*, *Agrius*, *Agricola*, *Arator*, *Saturus*, *Messor*, *Caprarius*, *Pecuarius*, s'ils s'étaient bornés à la condition de propriétaires du sol? Et le nom de Cérès, qu'on voit en honneur à Mastar, à Arsacal et à Tiddi, pour ne parler que des fouilles récentes, ne montre-t-il pas assez que les colons mettaient au premier rang les faveurs de la déesse qui protège les moissons? Il faut se rendre à l'évidence. Les romains avaient fait de l'Afrique leur pays d'adoption; ils s'y étaient implantés, et des familles alliées à des fonctionnaires illustres, s'y maintinrent pendant plusieurs siècles, malgré les secousses politiques qui agitaient le pays de temps à autre.

Il y avait sans doute des romains dont la fortune était basée sur le produit de leurs terres et qui jouissaient du repos que procure l'opulence : mais ceux-là étaient les moins nombreux. La majeure partie des citoyens, en dehors des villes, s'adonnait à la culture, et le travail n'était point regardé comme indigne du vainqueur, ainsi que l'atteste l'inscription suivante tirée des ruines du Castellum Mastarense, aujourd'hui Beni-Ziad :

D ·M	D M
Q FVFI	SATRIA
DIVSR	IMPETRA
VFVS	TA VA LII
VIXITA	
NNIS LX✤	H S E
OMO LAB	
ORIOSVS	

« Aux Dieux mânes. Quintus Fufidius Rufus. Il a vécu soixante ans. Bon travailleur. » *Homo* est écrit sans *h*.

Un autre monument trouvé à Sigus par les soldats du Génie vient prêter un nouvel appui à cette assertion, et j'espère qu'il convaincra les personnes qui n'ont voulu voir dans le passé de l'Afrique du nord, que l'exploitation de la race vaincue par le peuple romain. Ce monument est un autel à la Victoire, élevé par les *cultivateurs* de l'endroit. Voici la copie que j'en ai prise en 1848, au moment où on l'encastrait dans la façade du Bordj :

VICTORIAE AVGVSTAE SACRVM CVLTORES QVI SIGVS CONSISTVNT.

« Monument à la Victoire auguste. Les cultivateurs résidant à Sigus. »

Quant à la question du climat, qui a été si vivement débattue depuis la conquête, il m'est impossible d'admettre que l'Afrique repousse les européens, lorsque sur cinquante épitaphes latines, j'en vois au moins une de centenaire ou de nonagénaire dans les municipes et les *pagus* qui faisaient partie de la confédération cirtéenne. On ne vit pas si longtemps dans un pays insalubre. Ce résultat, qu'on ne saurait démentir, et qui est cependant si peu conforme aux idées accréditées, que la plupart des médecins, loin de le prendre en considération, ont voulu n'y voir qu'une suite de trouvailles heureuses, mais sans portée, ce résultat a été constaté en partie par notre savant confrère, le docteur L. Leclerc, dans l'Annuaire de 1860-1861.

Je terminerai en copiant les inscriptions les plus intéressantes du Kreneg, avec les particularités qui les caractérisent, telles que signes graphiques, formules fu-

néraires, coupe des stèles et circonstances du gîsement. Il s'agissait de faire un choix dans une liste de plus de deux cents textes inédits. J'ai suivi l'ordre alphabétique, parce qu'il permet d'embrasser d'un seul coup d'œil les groupes de colons appartenant à une même famille et d'énumérer les générations qui se sont succédées sur un même point. Les centenaires tiendront le premier rang.

Épitaphes de centenaires a Tidri.

N° 4.	N° 5.	N° 6.
AELIUS....IUS	D M	D M
VIXSITANNIS	BVRV	MEMI
CV	SOSA	IANVAR
H ❋ S ❋ E	EIVSX	AVAC
	C E	H S E

N° 7.	N° 8.	N° 9.
D M	D M	D M
QIVLIVS QF	PORCIA	..ITTIVS
QIR FELICS	MAXIMINA	..VARI
V A CI	VIXIT AN	.SACR
Q E B Q	NIS C H SE	RERVM
		A·C·H·S·E

N° 4. — *Aelius..... ius. Vixsit annis centum quinque. Hic situs est.* — Nécropole; autel cubique mutilé.

N° 5. — *Diis manibus. Burusosa... centum....* — Cippe mutilé; aujourd'hui au musée.

N° 6. — *Diis manibus. Memmia Ianuaria. Vixit annis centum. Hic sita est.* — Bloc cintré par le haut, extrait du soubassement d'une maison; aujourd'hui au musée.

N° 7. — *Diis manibus. Quintus Iulius, Quinti filius, quirinâ* (tribu), *Felics* (Felix). *Vixit annis centum et uno. Ossa ejus benè quiescant!* — Longue dalle trouvée dans la nécropole ; mauvaise orthographe.

N° 8. — *Diis manibus. Porcia Maximina. Vixit annis centum. Hic sita est.* — Bloc long de 1m4 ; ruines de la ville.

N° 9. — *Diis manibus. Sittius Ianuarius..... Vixit annis centum. Hic situs est.* — Dé d'autel revêtu de moulures et brisé à gauche. Nécropole.

ÉPITAPHES RECUEILLIES DANS LES RUINES DE TIDDI ET DANS LA NÉCROPOLE SITUÉE A L'EST DE CETTE VILLE.

N° 10.

D M
L AELIVS
MERCATOR
V A LXXXV
O E B Q

N° 11.

·EMILIVS
SEX·F·QVIR
MAXIMVS
V·A·XVIII

N° 12.

D M
ΛΛΛΒΛΝΙ
VS·SODAΛ
IS·VIXIT
Λ·XXXV
H T B Q

N° 13.

D M
MANTO··
VS IMPE··
VS V Λ
L H S E O
T B Q

N° 14.

PANTONIVS
GENNOCIVS
V A XXV
H S E
O T B Q

N° 10. — *Diis manibus. Lucius Aelius Mercator. Vixit annis nonaginta quinque. Ossa ejus benè quiescant.* —

Longue dalle cintrée au sommet; versant nord de la nécropole. L'M de la première ligne est une majuscule de l'écriture cursive. L'R qui termine la troisième ligne représente un *n* du petit romain.

N° 11. — *Aemilius, Sexti filius, quirinâ* (tribu), *Maximus. Vixit annis octo decim.* — Dalle cintrée; 1m10 de long. Nécropole.

N° 12. — *Diis manibus. Lucius Albanius Sodalis. Vixit annis triginta quinque. H (ossa) tibi benè quiescant!*—Dalle cintrée; longueur 1m17. Dans les décombres de la ville. Les lambdas accusent l'époque byzantine.

N° 13. — *Diis manibus. Marcus Antonius Impetratus. Vixit annis quinquaginta. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant.* — Pierre mutilée, dans la ville.

N° 14. — *Publius Antonius Gennodius. Vixit annis viginti quinque. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant.* — Grande pierre arrondie au sommet; nécropole.

N° 15.	N° 16.
P·ATTIVS	ATTIACF
VRBANVS	PAVLA
V A XLV	V❊A❊LXV
H·S·E	H·S·E

Ces deux épitaphes, qui appartiennent évidemment à la même famille, ont été trouvées l'une à côté de l'autre, dans la nécropole. La seconde a été taillée avec un soin particulier.

N° 17.	N° 18.	N° 19.
AVFRONIA	D M	D M
VITALISVAXXX	AXIMVS NAM	L AVELILIVS
H S E	PAMO V A	FORTVNAT
	LXXXV	VS V A XXX

N° 17. — *Aufronia Vitalis. Vixit annis triginta. Hic sita est.* — Nécropole.

N° 18. — *Diis manibus. Aximus Nampamo. Vixit annis octoginta quinque.* — Dé d'autel revêtu de moulures; nécropole. *Nampamo* est un mot numidique.

N° 19. — *Diis manibus. Lucius Avelilius Fortunatus. Vixit annis triginta.* — Dalle cintrée; ruines de la ville.

N° 20.	N° 21.	N° 22.
D ❋ M	D ❋ M	CARIIA
CAECILIA	CAECILIA	PAVLA
FORTVNATA	GVDVLA	V A XXX
Q ❋ F ❋ V ❋ A	V A LXV · H S E	H S E
XXV ❋ H ❋ S ❋ E	O ❋ T ❋ B ❋ Q	

N° 20. — *Diis manibus. Caecilia Fortunata, Quinti filia. Vixit annis viginti quinque. Hic sita est.* — Autel cubique; beaux caractères. Nécropole.

N° 21. — *Diis manibus. Caecilia Gudula. Vixit annis sexaginta quinque. Hic sita est. Ossa tua benè quiescant!* Autel à moulures mesurant 0m59 sur 0m54, à la face antérieure. Nécropole.

N° 22. — *Carea* (ou Carila) *Paula. Vixit annis triginta. Hic sita est.* — Dalle cintrée; ruines de la ville.

N° 23.	N° 24.
D ❋ M	D M
C CAELIVS	MCAIILIVS
M ❋ FIL ❋	NAMPVLVS
IMPETRA	VAXXXXV
TVS ❋ VAXL	H S E
H S E	

N° 23. — *Diis manibus. Caius Caelius, Marci filius, Impetratus. Vixit annis quadraginta. Hic situs est.* — Autel cubique revêtu de moulures; nécropole.

N° 24. — *Diis manibus. Marcus Caelius Nampulus. Vixit annis quadraginta quinque. Hic situs est.* — Cippe oblong, dans la ville. *Nampulus* est un mot numidique.

N° 25.

CALCANUS
CATVL..
V A XXXVI

N° 26.

Q CASERICI
VS SATVRNI
NVS V A LI
H S E

N° 27.

CLA ✻ NCA·SITA
FILIA·CODRAT
SITTI·VIX
ANIS LXXV

N° 25. *Calcanus Catulus. Vixit annis triginta sex.* — Ruines de la ville.

N° 26. *Quintus Casericius Saturninus. Vixit annis quinquaginta uno. Hic situs est.* — Dalle cintrée; nécropole.

N° 27. — *Clanca Sita* (Sittia?), *filia Codrati Sittii. Vixit annis septuaginta quinque.* — Sur une dalle bien conservée, dans la nécropole. Tous les caractères sont

gravés, profondément, mais l'écriture autant que l'orthographe caractérise une basse époque. On remarquera que le premier mot a été coupé par suite d'un défaut de la pierre.

N° 28.	N° 29.	N° 30.
··LELIVS	CREPERI	D M
OPTATVS	A·VITALIS	CEREPERI
V A LXXV	Q.F.V.A.XXXI ·	A ROGATA
H S E		V A XXXV

N° 28. — *Clelius Optatus. Vixit annis septuaginta quinque. Hic situs est.* — Pierre brisée, dans la ville.

N° 29. — *Creperia Vitalis, Quinti filia. Vixit annis triginta uno.* — Cippe long et cintré ; nécropole.

N° 30. — *Diis manibus. Cereperia Rogata. Vixit annis triginta quinque.* — Pierre un peu effacée, mais lisible; nécropole.

N° 31.	N° 32.	N° 33.
DATVS	L DOMITIVS	D M
V AXXXV	DF RVFVS	ETINIA
	V A VI	BIRIC

N° 34.

D M
FILLECIVS
V A LXV
H S E

N° 31. — *Datus. Vixit annis triginta quinque.* — Epitaphe entourée d'un encadrement; nécropole.

N° 32. — *Lucius Domitius, Domitii filius, Rufus. Vixit annis sex.* — Nécropole.

N° 33. — *Diis manibus. Etinia Biric.* — Bloc brisé,

sur le plateau de la ville. — *Biric* me semble un nom d'origine sémitique; il se rapproche du mot hébreu *Baruk* et de la racine arabe *barak*.

N° 34. — *Diis manibus. Fillecius. Vixit annis sexaginta quinque. Hic situs est.* — Stèle en forme de dé, avec moulures. — Le mot *Fillecius* n'a point une physionomie romaine.

N° 35.	N° 36.	N° 37.
D M	PGEMINIVS	G C/EMI
M GEMINIVS	PVDENS VA	NIVS SEXF
MARCELLVS	LXV HSE	SENEX·V·A·XXX
QVIRINAFVSCV		
VANNOS XXIV		
HSE OEBQ		

N° 35. — *Diis manibus. Marcus Geminius Marcellus, quirinâ* (tribu), *Fuscus. Vixit annos viginti quatuor. Hic situs est. Ossa ejus benè quiescant!* — Nécropole. Cube de calcaire taillé avec soin. Lorsque les oùvriers le retournèrent, la terre présentait un calque parfait de l'inscription.

N° 36. — *Publius Geminius Pudens. Vixit annis sexaginta quinque. Hic situs est.* — Sur une dalle à fronton circulaire, dans la nécropole.

N° 37. — *Gaius Geminius, Sexti filius, Senex. Vixit annis triginta.* — Caractères inégaux gravés au centre d'une longue dalle terminée par un sommet angulaire; nécropole. La seconde lettre de la première ligne est composée de deux membres disjoints, un C et une barre oblique : mais il n'est pas douteux qu'on a voulu graver un G.

N° 38.

D M
CIVLIVS Q FIL
QVIR HONO
RATVS V A
LXII H S E O
T B Q

N° 39.

D M
PIVLIVS
Q FIL QVIR
NATALIS
V A XXXX
H S E OT
B Q

N° 40.

D M
LIVLIVS Q
··L QVIRIN
·VSTEOLVS
·A XXI H S E
O E B Q

N° 41.

DIS
MANIBVS
LIVLIVS NOV
ELLVS V A
LXXXXI
H S E O
T B Q

N° 42.

D M
MIVLIVS
QVINT
ILLVS
V A LXXV

N° 43.

M·IVLIVS
FVSCVS
V·A·L
H·S·E

N° 44.

D M
IVLIVS
MAXIM
VSVALX

N° 45.

D M
MIVLIVS
VRBANVS
V A LXXV
H S E

N° 38. — *Diis manibus. Caius Iulius, Quinti filius, quirinâ* (tribu), *Honoratus. Vixit annis sexaginta duobus. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant!* — Autel revêtu de moulures; caractères élégants; nécropole.

Un fragment d'inscription trouvé à Constantine par M. De la Mare et publié par M. Léon Renier dans le Recueil des Inscriptions romaines de l'Algérie, sous le

n° 1878, nous donne le *cursus honorum* de Quintus Iulius Honoratus, père des colons de Tiddi, inscrits sous les n°s 38, 39 et 40. En voici la copie restituée par l'auteur : *Honori Augusto sacrum. Quintus Iulius, Quinti filius, quirinâ tribu, Honoratus.... augur..... adlectus in quinque decurias, aedilis quaestoriae potestatis, triumvir quatuor coloniarum, praefectus juri dicundo coloniae Sarn Milev...*

N° 39. — *Diis manibus. Publius Iulius, Quinti filius, quirinâ tribu, Natalis. Vixit annis quadraginta. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant!* — Dans les décombres de la ville.

N° 40. — *Diis manibus. Lucius Iulius, Quinti filius, quirinâ tribu, Musteolus. Vixit annis viginti uno. Hic situs est. Ossa ejus benè quiescant.!* — Autel élégant, revêtu de moulures et surmonté d'oreillons à chaque angle. Nécropole.

N° 41. — *Diis manibus. Lucius Iulius Novellus. Vixit annis nonaginta uno. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant!* — Écriture sans régularité; nécropole.

N° 42. — *Diis manibus. Marcus Iulius Quintillus. Vixit annis septuaginta quinque.* — Caractères informes; dans les ruines de la ville.

N° 43. — *Marcus Iulius Fuscus. Vixit annis quinquaginta. Hic situs est.* — Dalle cintrée; nécropole.

N° 44. — *Diis manibus. Iulius Maximus. Vixit annis sexaginta.* — Dalle cintrée au fronton; nécropole.

N° 45. — *Diis manibus. Marcus Iulius Urbanus. Vixit annis septuaginta quinque. Hic situs est.* — Cippe arrondi par le sommet; écriture de la basse époque; nécropole.

N° 46.	N° 47.	N° 48.	N° 49.
D M	D M	IVLIA CF	D M
IVLLIAIV	IVLIA M	MATRONA	IVLIA·MAXIM
LIOSA	RCELLINA	V·A·LXXXXI	A·M·F·Q
V A LXXI	C F V A	H·S·E·O·T·B·Q·	V A LXXV
	LXXV H S		O·T·B·Q
	O T B Q		H·S·E

N° 46. — *Diis manibus. Iullia Iuliosa. Vixit annis septuaginta uno.* — Sur le plateau de la ville. Ecriture irrégulière.

N° 47. — *Diis manibus. Iulia Marcellina, Caii filia. Vixit annis septuaginta quinque. Hic sita. Ossa tua benè quiescant!* — Longue dalle; nécropole. — *Voir l'épitaphe de Caius, au n° 38.*

N° 48. — *Iulia, Caii filia, Matrona. Vixit annis nonaginta uno. Hic sita est. Ossa tua benè quiescant!* — Cette *Iulia Matrona* est la sœur de la précédente.

N° 49. — *Diis manibus. Iulia Maxima, Marci filia, quirinâ* (tribu). *Vixit annis septuaginta quinque. Ossa tua benè quiescant! Hic sita est.* — Stèle taillée en manière d'autel et revêtue de moulures. Les caractères ne manquent pas d'élégance. Nécropole.

N° 50.	N° 51.	N° 52.	N° 53.
IVLIALFQVIN	IVLIA C F	Q M	IVAIOSA
TILLAVAXXXI	VITALIS V	IVLIA	V A XXXXV
O T B Q	A LII H S E	TELLVS	O T B Q
		VALXXV	

N° 50. — *Iulia, Lucii filia, Quintilla. Vixit annis triginta uno. Ossa tua benè quiescant!* — Cippe bien conservé; nécropole. *(Voir le n° 40.)*

N° 51. — *Iulia, Caii filia, Vitalis. Vixit annis quinquaginta duobus. Hic sita est.* — Epitaphe encadrée sur une longue dalle à fronton circulaire; plateau de la ville.

N° 52. — *Diis manibus. Iulia Tellus. Vixit annis septuaginta quinque.* — Ecriture mal dessinée; ibid.

N° 53. — *Iuliosa. Vixit annis quadraginta quinque. Ossa tua benè quiescant!* — Cippe mutilé; basse époque; nécropole. A la première ligne, un lambda.

N° 54.

LIVNIVS
SATVRNINVS
V·A XXXV
H·S·E

N° 55.

QIVNIVSSEVE
RVS V A XLII
H S E

N° 56.

D M
L·LLIA
NOVICIA
V A XLV
H S E

N° 57.

D M
LVLIAVR
BANILLA
VAXXXX

N° 58.

....MAR
CELLINVS
V A XLVIII
H S E

N° 59.

MARILLA
V A XLVIII
H S E

N° 54. — *Lucius Iunius Saturninus. Vixit annis triginta quinque. Hic situs est.* — Sur une dalle de 1m22; nécropole.

N° 55. — *Quintus Iunius Severus. Vixit annis quadraginta duobus. Hic situs est.* — Pierre oblongue; nécropole. — De la même famille que le précédent.

N° 56. — *Diis manibus. Lollia Novicia. Vixit annis quadraginta quinque. Hic sita est.* — Dalle cintrée de 1m6; nécropole. — M. Léon Renier a relevé au même endroit l'épitaphe d'une *Lollia Saturnina*, qui apparte-

nait, selon toute probabilité, à la puissante famille des Lollius. *(Inscr. rom. de l'Algérie, n° 2328.)*

N° 57. — *Diis manibus. Lulia Urbanilla. Vixit annis quadraginta.* — 1m6 de hauteur; nécropole.

N° 58. — *Marcellinus. Vixit annis quadraginta octo. Hic situs est.* — Sur une pierre en forme de berceau; nécropole.

N° 59 — *Marilla. Vixit annis quadraginta octo. Hic sita est.* — Pierre en forme de caisson; nécropole.

N° 60.	N° 61.	N° 62.
MEM..	D M	MMEM[illegible]
S CRESCE	MMEMMI	VS RVFIN[illegible]
NS M ·	VS QVINTIA	V A XXXV
V A V	NVS V A	HSE
	XXXI	
	H S E	

N° 63.	N° 64.	N° 65.
MEMMIA	MEMMIA	MEMMI
CLARAVA	CF VRBA	A MARCE
NN XXXV	NA V·A·XIIII	LLINA
H S E	H S E	V A XXXI

N° 60. — *Memmius Crescens, Marci* (filius). *Vixit annis quinque.* — Pierre fruste, dans la ville.

N° 61. — *Diis manibus. Marcus Memmius Quintianus. Vixit annis triginta uno. Hic situs est.* — Grande pierre rectangulaire; nécropole. — A côté gisait une dalle brisée sur laquelle j'ai lu : *D. M. Caius Memmius Felix..*

N° 62. — *Marcus Memmius Rufinus. Vixit annis triginta quinque. Hic situs est.* — Pierre mutilée, à côté des deux suivantes.

N° 63. — *Memmia Clara. Vixit annis triginta quinque. Hic sita est.* — Caractères incorrects et disloqués ; sur une dalle au fronton cintré ; nécropole.

N° 64. — *Memmia, Caii filia, Urbana. Vixit annis quatuor decim. Hic sita est.* — Dalle cintrée et ornée d'oreillons au sommet ; nécropole.

N° 65. — *Memmia Marcellina. Vixit annis triginta uno.* — Parmi les décombres de la ville.

N° 66.	N° 67.	N° 68.
Q MODEST	CN NEVIVS	F OMPEIA
VS PVDENS	BALBUS VIX	S ECVNDA
V A·LXXV	IT ANNIS XCI	V ALXXXI
H S E	H S E	

N° 66. — *Quintus Modestus Pudens. Vixit annis septuaginta quinque. Hic situs est.* — Cippe cassé ; caractères un peu effacés ; nécropole.

N° 67. — *Caeius Nevius Balbus. Vixit annis nonaginta uno. Hic situs est.* — Dalle cintrée et ornée d'un cadre qui entoure l'épitaphe ; nécropole.

N° 68. — *Pompeia secunda. Vixit annis octoginta uno.* — Bloc de 1m4 ; sur le plateau de la ville.

N° 69.	N° 70.	N° 71.
D M	D M	PVBAICIA
POMPON	POTENTA	TERTVAAA
IA HONOR	LABONIAN	VAXXXX
ATAVAXV	AVALXXX	H S E
H E B Q	V II S E	

N° 69. — *Diis manibus. Pomponia Honorata. Vixit annis quindecim. Hossa* (Ossa) *ejus benè quiescant!* — Dalle rectangulaire formant, avec trois autres pierres

écrites, une des parois d'un tombeau qui ne paraît pas être romain. A l'extrémité de la nécropole.

N° 70. — *D. M. Potenta Laboniana. Vixit annis octoginta quinque. Hic sita est.* — Caractères nets, sur une longue dalle rectangulaire ; nécropole.

N° 71. — *Publicia Tertulla. Vixit annis quadraginta. Hic sita est.* — Petite dalle bien conservée ; écriture du Ve siècle ; dans la ville.

N° 72.	N° 73.	N° 74.
SATVRA	VS SATVRN	SECVNDA Q F
BVTVRA	INVS V A	V A XXXXI
VAXXXV	LXXXXV	H S E

N° 72. — *Satura Butura. Vixit annis viginti quinque.* — Dans la ville.

N° 73. — Cippe brisé, dans la nécropole. (*Inscrip. rom. de l'Algérie,* n° *2337*).

N° 74. — *Secunda, Quinti filia. Vixit annis quadraginta uno. Hic sita est.* — Dalle cintrée ; nécropole.

N° 75.	N° 76.	N° 77.
P SITTIVS·H	SITTIVS M	D M
ONORATVS	INVS EQ	L SITTI
V A VIII	ESALAES	VS POTI
H · S · E	NARIAS	VS VA
O	XXXV	X H S E
T		

N° 78.

L SITTIVS RVS
TICVS V
A XLV
H S E

N° 79.

P SITTIVS
P F SECVN
DVSVAXXX
H S E

N° 80.

D M S
SITTIA Q F
CLARA V
A LXXX
H S E

N° 81.

D M
SITTIA PF
QVINTILLA
V A XXXV
H S E

N° 75. — *Publius Siltius Honoratus. Vixit annis octo. Hic situs est. Ossa tua* (benè quiescant!) — Sur une petite dalle ; écriture encadrée ; plateau de la ville.

N° 76. — Cippe mutilé ; caractères mal formés ; nécropole. Ce colon, mort à l'âge de 35 ans, avait servi dans la cavalerie, comme l'indiquent les mots *eques alae.*.

N° 77. — *D. M. Lucius Siltius Potitus. Vixit annis decem. Hic situs est.* — Sur une dalle encastrée dans le rempart de l'est.

N° 78. — *Lucius Siltius Rusticus. Vixit annis quadraginta quinque. Hic situs est.* — Dalle cintrée ; nécropole.

N° 79. — *Publius Siltius, Publii filius, Secundus. Vixit annis triginta. Hic situs est.* — Dalle cintrée ; ibid.

N° 80. — *Diis manibus sacrum. Siltia, Quinti filia, Clara. Vixit annis octoginta. Hic sita est.* — Longue dalle, parmi les matériaux d'une maison écroulée.

N° 81. — *D. M. Siltia, Publii filia, Quintilla. Vixit annis triginta quinque. Hic sita est.* — Ecriture allongée ; nécropole. (*Voir le n° 79.*)

N° 82.	N° 83.	N° 84.
D M	D M	D M
TANNONIA	TPECLA	QT/SPIVS
CASTA ❀ MA	QVETOSAVX	M FILIVS
CYRNIA	AN XXVI	NOVICIVS
RITA ❀ RARIS		V A LX H S E
SIMA		O T B Q
V A XXXII		
H ❀ S ❀ E		

N° 82. — *D. M. Tannonia Casta Cyrnia, marita rarissima. Vixit annis triginta duobus. Hic sita est.* — Autel de forme cubique; nécropole. Le mot *Cyrnia*, gravé après coup, entre la 3e et la 4e lignes, se rapproche des mots *Cyrneus* et *Cyrniacus* qui signifient « né en Corse. »

N° 83.—*D. M. Titia Pecla Quetosa. Vixit annis viginti sex.* — Un peu fruste à la 2e ligne : il y a peut-être *Trecla*. Plateau de la ville.

N° 84. — *D. M. Quintus Taspius, Marci filius, Novicius. Vixit annis sexaginta. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant!* — Autel rectangulaire avec moulures; nécropole. La 3e lettre de la 2e ligne n'a laissé qu'un trait oblique.

N° 85.	N° 86.	N° 87.
D M	VALLERIVS	D M
MVBLICIVS	QVINTILLVS	VALERIA
FORTVNA	VANIS .	VRBANA
TVS VAXXX	XLII H S E	V A LXX
		H S E

N° 85. — *D. M. Marcus Ublicius Fortunatus. Vixit annis triginta.* — Dans les restes de la ville.

N° 86. — *Vallerius Quintillus. Vixit annis quadraginta duobus. Hic situs est.* — Grande dalle posée parallèlement au n° 69. L'une des extrémités du tombeau était fermée par une pierre sur laquelle on lit : *D. M. S. Valeria Rustica. Vixit annis* (le reste illisible).

N° 87. — *D. M. Valeria Urbana. Vixit annis septuaginta. Hic sita est.* — Plateau de la ville.

N° 88.	N° 89.	N° 90.
L·VETTIYS	D M	D M
SORICIO	VIBIA PF	QVOLVSSIA
V·ΛNXXX	PAVLA V	SILVANILLA
VIIII	ΛXXXVI	V A LXXXXVII
	H S E	H S E

N° 88. — *Lucius Vettius Soricio. Vixit annis triginta novem.* — Petite dalle cintrée prise dans les ruines du Castellum; aujourd'hui au musée de Constantine.

N° 89.—*D. M. Vibia, Publii filia, Paula. Vixit annis triginta sex. Hic sita est.* — Longue dalle cintrée; dans la ville.

N° 90. — *D. M. Quinta Volussia Silvanilla. Vixit annis nonaginta septem. Hic sita est.* — Beaux caractères sur un dé d'autel revêtu de moulures; nécropole.

EPITAPHES DE CENTENAIRES RECUEILLIES A MECHTÁ-NEHAR (*Calda*).

N° 91.	N° 92.	N° 93.	N° 94.
L FLACCI F	⌣	D M	C·IV·ΛI·VS·
VRBANA V	✱	POTABI	BAΛBVS·V
A CXV HSE	D M	SIILA V A	V·A·C·ΓS
	VΛRILΛ·FA	CI	
	VSA·V·A·CI		

N° 91. — *Lucia, Flacci filia, Urbana. Vixit annis centum et quindecim. Hic sita est.* — Près du rempart qui regarde le nord.

N° 92. — *Diis manibus. Varila Fausa. Vixit annis centum et uno.* — A quelques pas de la précédente. Les deux noms sont étrangers à la langue latine.

N° 93. — *D. M. Potabia (?) Sêla. Vixit annis centum et uno.* —Dans la nécropole. Il faut peut-être lire *Pota Bisêla,* noms étrangers à langue des romains.

N° 94. — *Caius Iulius Balbus. Vixit annis centum.*— Au-dessous du rempart septentrional, non loin des n°s 91 et 92; aujourd'hui au musée de Constantine. On remarquera que le mot *Iulius* est coupé en trois par des points, et qu'un V a été gravé inutilement au bout de la deuxième ligne. Les signes ΓS de la fin, me semblent inexplicables; c'est la première fois que je les rencontre sur la pierre.

EPITAPHES RECUEILLIES A MECHTA-NEHAR (*Calda*).

N° 95.	N° 96.	N° 97.	N° 98.
AELIA CAS	AEMILI V·	AEMILIA EX	MAEMILI
TA VA XXX	S ATTA S V·	TRICATA V	VS MARTI
H S E	V·A· LV	A XCV·H S E	ALIS VA
			XXXVI HS

N° 95. — *Aelia Casta. Vixit annis triginta. Hic sita est.* — Dalle cintrée, au milieu des sépultures arabes.

N° 96. — *Aemilius Attasus* (?). *Vixit annis quinquaginta quinque.* — Dalle cintrée au sommet, ibid.

N° 97. — *Aemilia Extricata. Vixit annis nonaginta quinque. Hic sita est.* — Longue dalle arrondie, ibid.

N° 98. — *Marcus Aemilius Martialis. Vixit annis triginta sex. Hic situs.* — Cippe mal taillé, sous le rempart du nord, à côté d'une pierre cassée, où j'ai lu les mots : *Casilia... alla... annis L I.*

N° 99.	N° 100.	N° 101.	N° 102.
QVINTA	BASILVS	D M	D M
AEMILIA	AVGVSTALIS	CAECILIA FECIA	CALLIVS
V·A·XXXV	V A XIII	LIS VA XX	IANVARIVS
O. T.B.			V A LI

N° 99. — *Quinta Aemilia. Vixit annis triginta quinque. Ossa tua benè!* (sic). — Dalle cintrée et bien gravée; nécropole.

N° 100. — *Basilus Augustalis. Vixit annis tredecim.* — Ibid.

N° 101. — *Diis manibus. Cœcilia Fecialis. Vixit annis viginti.* — Ibid.

N° 102. — *D. M. Callius Ianuarius. Vixit annis quinquaginta uno.* — A côté des précédentes.

N° 103.	N° 104.	N° 105.	N° 106.
C CARNIV	CARNIA	☩	AVRELIVS
S RVFVS	POCOSA	D M	MAZAMBRA
V A XXXV	V A LI	Q CLADIVS	FITTAVIS VIX
H S E		RVSTICVS	ANNOS VII
		V A XL	ATRI CARIS
		H S E	.... FECIT
		O T B Q	

N° 103. — *Caius Carnius Rufus. Vixit annis triginta quinque. Hic situs est.* — Nécropole.

N° 104. — *Carnia Pocosa. Vixit annis quinquaginta uno.* — Dalle cintrée, à côté de la précédente.

N° 105. — *D. M. Quintus Cladius Rusticus. Vixit annis quadraginta. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant!* — Nécropole; signe imitant la croix.

N° 106. — *Aurelius Mazambra Fittavis. Vixit annos septem. Mater carissima fecit.* — Dans un gourbi, à mi-côte, entre la porte et la nécropole. La 5e ligne contient évidemment une erreur. Les mots *Mazambra Fittavis* n'appartiennent pas à la langue des romains. J'ai publié dans l'Annuaire de 1858-1859, p. 135, une épitaphe de l'Oued-Dekri, sur laquelle on lit *Fittav Feriusis.* .

N° 107.	N° 108.	N° 109.	N° 110.
M GARGILIA	D M	CIVLIVS	D M
V A XC	GELLIV	CONSORS	L IVLIVS HO
H S E	E EMEIVS	V AXXXV H S E	NORATVS
	V A LXXX	O T B Q	V A LXXXI
			H S E

N° 107. — *Marcia Gargilia. Vixit annis nonaginta. Hic sita est.* — Parmi les tombes musulmanes.

N° 108. — *Diis manibus. Gellius Femeius* (Semeius). *Vixit annis octoginta.* — Au-dessous du rempart.

N° 109. — *Caius Iulius Consors. Vixit annis triginta quinque. Hic situs est. Ossa tua benè quiescant!* — Nécropole.

N° 110. — *Diis manibus. Lucius Iulius Honoratus. Vixit annis octoginta uno. Hic situs est.* — Longue dalle; nécropole.

N° 111.	N° 112.	N° 113.	N° 114.
LIVLIV	D M	D M	D M
S SIIVIRVS	 IV	MIVLIVS	MIVLIV
V A LXVIII	LIVS SEVER	MARCIA	S VRBA
	VS VA XXV	NVS V A	NVS VA
	H S E	LXXV	LI

N° 111. — *Lucius Iulius Sevirus. Vixit annis sexaginta octo.* — Entre les sépultures arabes, près de la msalla, ainsi que plusieurs des épitaphes qui suivent.

N° 112. — *D. M. Iulius Severus. Vixit annis viginti quinque. Hic situs est.* — Ibid.

N° 113. — *D. M. Marcus Iulius Marcianus. Vixit annis septuaginta quinque.* — Ibid.

N° 114. — *D. M. Marcus Iulius Urbanus. Vixit annis quinquaginta uno.* — Dalle rectangulaire, près du rempart.

N° 115.	N° 116.	N° 117.	N° 118.
IVLIA HO	IVLIA Q FIL	IVLIA P F M	D M
NORATA	IABIRICVS	AXIMA V A	IVLIA S
V A XXXV	A XXXIII	LXIII·H·S·E	ATVRNA
	H S E	LX	V A XXX
			XV

N° 115. — *Iulia Honorata. Vixit annis triginta quinque.* — Nécropole.

N° 116. — *Iulia, Quinti filia, Biric. Vixit annis triginta tribus. Hic sita est.* — Cippe à fronton circulaire. Le nom de *Biric*, appartenant à l'idiome local, s'est trouvé dans l'ancien cimetière de Tiddi. *(Voir le n° 33).*

N° 117. — *Iulia, Publii filia, Maxima. Vixit annis sexaginta tribus. Hic sita est.* — Dans la haie d'un jardin. La 4e ligne a été gravée après coup.

N° 118. — *D. M. Iulia Saturna. Vixit annis quadraginta quinque.* — Parmi les tombes musulmanes.

N° 119.	N° 120.	N° 121.	N° 122.
D M	⌣	⌣	D M
LICINIA	LOLLIAMATV	D M	MVSTIA
MVSTIA	TINA	A M\ MIV	V A LV
V A LV	V A LXXVII	SNOVIA	H S E
		VS V A	
		XXXI	

N° 119. — *D. M. Licinia Mustia. Vixit annis quinquaginta quinque.* — Près de la msalla de Mechta-nehar.

N° 120. — *Lollia Matutina. Vixit annis septuaginta septem.* — Ecriture de la basse époque; nécropole.

N° 121. — *D. M. Lucius Memmius (?) Novilus (Novellus?). Vixit annis triginta uno.* — Dans les ruines d'une maison. Le croissant, que l'on voit sur cette épitaphe et sur la précédente, est un symbole assez rare dans ce canton.

N° 122. — *D. M. Mustia. Vixit annis quinquaginta quinque. Hic sita est.* — A côté du cimetière arabe.

N° 123.	N° 124.	N° 125.	N° 126.
NATILLA	··ANASI	C PACONI	D M
MARCELA	DIA ROG	VS · SENICA ·	C PESCEN
V · A · VC	ATILLA VA	V · A · XI	NIVS VIC
	X[illegible]		TOR VAX

N° 123. — *Natilla Marcela. Vixit annis nonaginta quinque.* — Sur une stèle à fronton circulaire, dans l'ancienne nécropole.

N° 124.—...*a Nasidia Rogatilla. Vixit annis decem* (?). — Parmi les décombres de la ville.

N° 125. — *Caius Paconius Senica. Vixit annis undecim.* — A 25 mètres de la msalla.

N° 126. — *D. M. Caius Pescenius Victor. Vixit annis decem.* — Petite dalle brisée ; dans les ruines de la ville.

N° 127.	N° 128.	N° 129.	N° 130.
P POMPONI	QVINTVS	RENNIA CLAV	D M
VS. SODALIS	IVLLIVS · C · F	DIA V AXXXI	Q SCRIR
V · A XXX	V · A · X · H · S · E	H S E	ONIOPT
			ATVS
			V AXXXXII

N° 127. — *Publius Pomponius Sodalis. Vixit annis triginta. Hic situs est.* — Longue dalle à fronton arrondi, près du cimetière arabe.

N° 128. — *Quintus Iullius, Caii filius. Vixit annis decem. Hic situs est.* — Dans un gourbi, à mi-côte.

N° 129. — *Rennia Claudia. Vixit annis triginta uno. Hic sita est.* — Dalle rectangulaire, un peu fruste, dans les ruines de la ville.

N° 130. — *D. M. Quintus Scrironi (us) Optatus. Vixit annis quadraginta duobus.* — Cippe à fronton circulaire, à 30 mètres du cimetière musulman ; belle écriture. Aujourd'hui au musée de Constantine.

N° 131.	N° 132.	N° 133.	N° 134.
L. SEMPRON	D M	⌣	D M
IVS · SEVERVS	SEMPRONIA	D M	SITTIVS
V A VIIII H S E	ROGATA	SEX SEVERI FI	SEVERVS
	V A XXV	LIOVA XXXXV	V A LXXXII
	H S E	H S EST	

N° 131. — *Lucius Sempronius Severus. Vixit annis*

novem. Hic situs est. — Cippe rectangulaire, près des tombes arabes.

N° 132. — *D. M. Sempronia Rogata. Vixit annis viginti quinque. Hic sita est.* — Cippe pareil au précédent et gîsant à côté.

N° 133. — *D. M. Sexto, Severi filio. Vixit annis quadraginta quinque. Hic situs est.* — Dalle ornée d'un croissant; du même côté.

N° 134. *D. M. Sittius Severus. Vixit annis octoginta duobus.* — A côté des tombes ci-dessus, ainsi qu'une épitaphe dont il ne reste plus que les mots : Q. SITTIVS. MARTIALIS. V...

N° 135.	N° 136.	N° 137.	N° 138.
D M	TATIVS MARTI	⌣	TITINIA P F
L SITTVS	ALIS	D M	VFINA
NAMPVL	VIX A LV	TITIA PRV	V A XXVII S'T'H
V S VAXXV		PTIVA	
		V A XXX	

N° 135. — *D. M. Lucius Sittus (sic) Nampulus. Vixit annis viginti quinque.* — Dans les décombres de la ville. *Nampulus* est un des noms numidiques, qu'on rencontre fréquemment dans les *pagus*, avec le dérivé *Nampulosus*.

N° 136. — *Tatius Martialis. Vixit annis quinquaqinta quinque.* — Près du rempart.

N° 137. — *D. M. Titia Pruptiva. Vixit annis triginta.* — Au bas du rempart occidental, sur une dalle rectangulaire dont l'écriture a quelque chose d'indécis, notamment à la 3e ligne.

N° 138. — *Titinia, Publii filia, Ufina (Rufina?) Vixit annis viginti septem. S. T. H.* — Pierre faisant partie du dal-

lage de la msalla (oratoire en plein air) et usée par le frottement. Le colonel Boissonnet a lu à la première ligne P P et à la deuxième VFILIA. (*Inscr. rom. de l'Algérie*, *n°* 2340.)

N° 139.	N° 140.	N° 141.	N° 142.
D M	A VIRIVS		D M
VALERI	VICTOR	VITVSNVS	VOLVM
A RVSTI	V A LI	NATALIS	MIA VR
CA V A LX		NNIS XXXX	BANA V. A
			LXXX H S E

N° 139. — *D. M. Valeria Rustica. Vixit annis sexaginta.* — Ancienne nécropole.

N° 140. — *Annius* (?) *Virius Victor. Vixit annis quinquaginta uno.* — Ibid.

N° 141. — *Vitusnus Natalis.* (*Vixit*) *annis quadraginta.* — Près du rempart. Le mot *Vitusnus* a une forme étrangère à la langue latine.

N° 142. — *D. M. Volummia* (*Volumnia*) *Urbana. Vixit annis octoginta. Hic sita est.* — Cippe à fronton circulaire, dans la nécropole.

Indépendamment des épitaphes que nous venons de voir, j'ai retiré des matériaux entassés sur l'emplacement des anciennes habitations, un grand nombre de pierres funéraires réduites à l'état de moellons et conservant par hasard des noms, des sigles, des formules mutilées, tels que : A. GENNIVS. M. F.. — Q. LVLIVS. L. F. QVIR.. — *Iulia. Rogata.* V. A. XXX. — IVLIA. L. F. FLAVIA.. — HADRANUS. V. A. LXX. H. S E.

Une preuve irrécusable de l'importance du Kreneg, sous la domination romaine, ce sont ces nombreuses tombes modelées à l'instar des villes de premier ordre, qu'on

rencontre sur un si grand développement de terrain. Leur élégance et leur nombre témoignent en effet qu'une population aussi riche que considérable a occupé le pays pendant plusieurs siècles; car ce n'est point aux artisans, ni aux gens de la glèbe que convenait ce luxe de sépulture. En admettant que chaque propriétaire avait en moyenne une dizaine de clients et d'employés indigènes, en plaçant quatre ou cinq esclaves dans chaque ferme, on parviendrait à fixer d'une manière approximative le nombre des habitants domiciliés dans les murs de Tiddi et de Calda, sous la tutelle des décurions. Mais, pour déterminer le contingent des campagnes environnantes, l'opération serait d'autant moins facile, qu'on serait obligé d'explorer pied à pied une multitude de ruines dans le genre de celle qui occupe le centre des Oulad-Ouerzeg, à deux kilomètres de Mechta-nehar, sur la rive gauche de l'Oued-Smendou. C'est la seule que j'aie étudiée avec soin.

Il y avait là, s'il faut en juger par les restes de maçonnerie encore debout, un vaste domaine, presque une bourgade. Les quelques stèles servant de supports à de misérables gourbis, sont les seuls souvenirs parlants qu'on y puisse recueillir. Tout paraît avoir eu un caractère d'utilité pratique dans ces parages ; on y menait la vie rustique, et rien de plus. Dans le voisinage de la source, une maison peu accessible aux rayons du soleil, avec des étables pour les troupeaux ; à côté de l'habitation, un verger, et plus loin le champ. Ce que l'on prend le plus souvent pour une marque de luxe, c'était la salle de bains pavée en mosaïque. Mais il faut reconnaître que sous un climat brûlant, comme celui de l'Afrique, le bain était le complément de la vie confor-

table chez les paysans un peu aisés. Voici les cinq épitaphes que j'ai relevées en dépit de l'acharnement héroïque des chiens du douar :

N° 143.	N° 144.	N° 145.	N° 146.
D M	D M	!.. SITTI	D M
CORNELIVS	M VAL	VS· M· FL	IVLIA
COMPES	ERIVS·V	QVR·EX	SEVERA
V A	ICTOR	TRICAT	VIXIT
V III	V A LXXI	VS·V·AN	ANNIS
H S E	H S E	LXXXI·HSE	LXXXI
			H S E

N° 143. — *D. M. Cornelius Compes. Vixit annis octo. Hic situs est.* — Dé d'autel orné d'un fronton ; à gauche, la patère ; à droite, une sorte de burette pour les libations funéraires. Dans un gourbi.

N° 144. — *D. M. Marcus Valerius Victor. Vixit annis septuaginta uno. Hic situs est.* — Autel posé en face du précédent ; même décoration. La face antérieure est divisée en deux registres dont un, celui de droite, attendait l'épitaphe d'une épouse exemplaire « *conjux rarissima.* »

N° 145. — *Lucius Sittius, Marci filius, quirinâ* (tribu), *Extricatus. Vixit annis octoginta uno. Hic situs est.* — Dans le même gourbi, sur un dé d'autel un peu plus simple que les précédents.

N° 146. — *D. M. Iulia Severa, Vixit annis octoginta uno. Hic sita est.* — Sur une belle dalle dressée devant l'entrée du gourbi.

N° 147.

D M
CORNELIVS COR
NELIAN
VS V A LXXV

N° 147. — *D. M. Cornelius Cornelianus. Vixit annis septuaginta quinque.* — Sur une stèle un peu fruste, à côté de la zaouia ou chapelle rustique du douar.

Le domaine de l'archéologie, si vaste qu'il soit pour les esprits audacieux, resserre l'horizon comme un cercle autour de ceux qui ne veulent d'autre appui que les écrits anciens. En matière d'histoire, les conjectures sont un danger et l'imagination un défaut. Au lieu de disserter à l'aventure sur le passé de ces municipes qui ont nécessairement partagé la fortune de Constantine et ressenti le contre-coup de ses vicissitudes politiques, j'ai mieux aimé baser mes observations sur l'authenticité des matériaux et ne dire que ce que dit la pierre. Qui sait, après tout, si le moment est venu d'écrire le commentaire!

Je réclame votre indulgence, Monsieur le Préfet, pour un travail, où le désir de remplir le programme que vous m'aviez tracé, a été mon unique pensée.

CHERBONNEAU.

MONUMENTS DITS CELTIQUES

DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE.

I

On s'occupe ici, depuis longtemps, de l'étude de l'épigraphie et des monuments romains ; M. le docteur Judas, de son côté, a traduit et commenté avec un rare talent les inscriptions numidico-puniques, mais tout reste encore à faire quant aux recherches sur l'origine des monuments dits celtiques qui existent sur plusieurs points de l'Algérie.

Les annuaires de la Société Archéologique de Constantine ne renferment rien à ce sujet ; dans la *Revue Africaine* d'Alger, il n'est question, jusqu'à présent, que des fouilles exécutées par M. le docteur Reboud aux environs de Djelfa, de celles de Guyotville, et enfin du dolmen d'El-Aroussa, dans la Kabylie orientale, dont j'ai signalé l'existence en 1860.

Mon intention, je me hâte de le déclarer, n'est point de faire un mémoire ou une dissertation historique et archéologique pour combler cette lacune. Comme l'a dit M. Berbrugger, le sujet est très-difficile à aborder. Or, une question de cette importance demande à être traitée par des savants profondément versés dans la connaissance de la race celtique.

Mais, au moment où sous une haute impulsion, l'étude sur l'histoire des Gaules est poussée avec ardeur, favorisée même sur plusieurs points de la France, il est de notre devoir, à nous Algériens, de coopérer à cette œuvre nationale, en signalant des faits qui peut-être seront utiles à la grande œuvre européenne. Cette opinion sera sans doute partagée par ceux qui voudront bien prendre la peine de lire la description de monuments qui ont échappé jusqu'ici à l'observation.

Dernièrement arrivait à Constantine M. Henri Christy, touriste anglais, qui, par goût, s'occupe depuis longues années de rechercher en tous pays les vestiges laissés par les celtes et autres peuplades primitives.

Le 17 avril, nous nous rendions ensemble aux sources du Bou-Merzoug, près desquelles nous trouvâmes plusieurs *dolmens* en parfait état de conservation. Sur les flancs des collines qui se dressent brusquement au-dessus des sources, nous voyions poindre, au milieu de touffes de genévriers et de chênes-verts, la forme pittoresque et nettement découpée de plusieurs autres de ces constructions barbares, disposées par gradins, et frappées alors par les rayons du soleil. Mais comme nous n'avions ni le temps ni les moyens de les fouiller, nous dûmes rentrer le soir même à Constantine, en nous promettant bien de ne pas tarder à revenir sur ce point si riche en antiquités.

Le 20, nous étions de nouveau à Ras-el'Aïn-bou-Merzoug, emmenant avec nous quatre hommes munis de pelles et de pioches.

Les sources du Bou-Merzoug sont à 35 kilomètres environ au S.-E. de Constantine, non loin de la route de

Batna et dans la contrée nommée par les indigènes Mordjet-el-Gourzi. Les eaux jaillissent au pied d'une montagne de roche calcaire et sont tellement abondantes qu'elles forment rivière dès leur sortie, font marcher un grand nombre de moulins et irriguent dans tout leur parcours la belle et fertile vallée qui s'étend jusqu'auprès de Constantine.

Disons en passant que ces mêmes eaux alimentaient l'ancienne Cirta. Un monument romain en pierres de grand appareil se dressait jadis au-dessus des sources. Cet édifice est aujourd'hui en ruines, mais on a trouvé à ses côtés des chapitaux d'un style corinthien du meilleur goût qui témoignent de son ancienne magnificence. Les restes d'un canal couvert, encore intact sur plusieurs points, et l'aqueduc jeté sur le Roumel, attestent que les romains, selon leur habitude, n'avaient reculé ni devant la distance ni devant les travaux de toute nature, afin d'utiliser cette riche fontaine.

Dans un rayon de plus de trois lieues, sur la partie montagneuse comme dans la plaine, tout le pays qui entoure les sources est couvert de monuments de forme celtique, tels que *dolmens*, *demi-dolmens*, *cromlech*, *menhirs*, *allées et tumulus*, en un mot, il existe là presque tous les types connus en Europe.

M. Henry Christy assure que dans ses nombreux voyages, il n'a jamais vu, autre part peut-être que dans l'ouest de la France, pays classique des souvenirs druidiques, une aussi grande quantité de constructions de cette nature réunies sur un seul point.

Dans la crainte d'être taxé d'exagération je ne veux point en fixer le nombre, mais je puis certifier en avoir

vu et examiné plus d'un millier, pendant les trois jours qu'a duré notre exploration. Dans la montagne comme sur les pentes, on en rencontre partout où il a été possible d'en placer. Tous sont entourés d'une enceinte plus ou moins développée, en grosses pierres disposées tantôt en rond, tantôt en carré, avec une sorte de régularité géométrique. La roche forme parfois une partie de l'enceinte, complétée ensuite à l'aide d'autres blocs rapportés; il est même souvent difficile de déterminer où finit le monument, où commence le rocher.

Parfois encore, l'escarpement étant trop abrupt, a été nivelé par une sorte de mur de soutènement pour faire terrasse autour du dolmen. Presque toujours les dalles formant table sont placées de manière à avoir un angle saillant plus élevé que le reste, pointant en quelque sorte vers le ciel. Quelques-unes présentent sur leur surface brute des rigoles semblables à la partie creuse d'une tuile. Nous avons cru, un instant, avoir trouvé des dessins ou des caractères gravés sur ces dalles, mais après un examen plus attentif, nous avons pu nous convaincre que c'était tout simplement des lignes tracées par les bergers arabes avec la pointe d'un caillou ou d'un couteau. Ces dessins capricieux imitent généralement les lignes des damiers ou des jeux de marelle des enfants, ou même encore ces signes cabalistiques formant des triangles, des carrés ou des losanges, que nous voyons souvent sur les amulettes des indigènes.

Les dolmens qui existent dans la plaine paraissent construits avec plus de soin, le transport des matériaux devait aussi y être plus coûteux. Ici les enceintes sont plus vastes et les dalles des tables plus grandioses; nous

en avons même remarqué une qui a fixé notre attention par ses proportions gigantesques : sa longueur est de 3^m75 sur 2^m25 de large et épaisse de 0^m45 à ses bords. La plus juste idée que je puisse donner de ce monolithe, c'est de le comparer à une énorme carapace de tortue posée sur un trépied.

Quelques enceintes carrées ont à l'un des angles une pierre plus haute plantée perpendiculairement dans le sol. Dans la montagne nous avons aussi rencontré des pierres brutes en forme de cubes, percées de part en part avec régularité. Voici les proportions de ces pierres :

Longueur.....	1^m
Largeur.....	0^m65
Diamètre du trou.....	0^m25
Profondeur..	0^m65

Lorsque des hauteurs on examine la plaine, on aperçoit les immenses lignes blanchâtres régulièrement tracées que j'ai indiquées sur le croquis topographique ci-joint (*n° 9*) .Elles établissent, sur une étendue de plus de quatre kilomètres en ligne droite, une vaste enceinte à la zône de pays où s'élèvent les vestiges celtiques. Ces lignes sont de simples, doubles ou triples rangées de grosses pierres, de 0^m40 à 0^m60 d'épaisseur, plantées en terre et formant des allées découvertes qui relient entr'eux les dolmens, les tumulus et les cromlechs, comme le fil unit les grains d'un chapelet. (*Planche n° 8.*)

Prévoyant le cas où mes descriptions ne seraient point assez claires, où l'on conserverait encore quelques doutes sur le caractère de ces monuments, j'ai pensé devoir en faire des dessins fidèles, en indiquant les moindres détails et relevant avec soin toutes les formes

et mesures, de manière que leur importance puisse être mieux appréciée.

J'ai reproduit également le type des objets en métal ou en poterie exhumés de ces sépultures; on pourra les comparer avec ceux déjà trouvés en Europe.

Les races celtiques et la plupart des peuples d'une civilisation primitive, croyant à une seconde vie matérielle, avaient, comme on le sait, l'habitude de parer leurs morts et de placer dans les tombeaux une sorte de mobilier funèbre devant servir dans l'autre monde. Ainsi, chacun des vases en poterie que nous avons trouvés avait une destination : ils contenaient de l'eau, du lait ou tout autre liquide, composant pour ainsi dire la provision de voyage pour atteindre la seconde existence,

Par analogie, nous pouvons supposer que les objets en bronze ou en fer, tels que pendants d'oreille, bagues, boucles de ceinture et autres faisaient partie du costume funèbre. J'ai vu le dessin d'ornements semblables, identiques quant aux formes et aux dimensions, trouvés en France dans des cimetières francs et gaulois.

Le journal rapide, mais exact de nos fouilles, suffira, peut-être, pour appeler l'attention des savants sur les vestiges présumés gaulois qui existent dans nos pays et faire naître le goût de ce nouveau genre d'étude qui nous intéresse au point de vue historique.

II

Journal des fouilles.

N° 1.

19 avril, midi.

Nous avons commencé à fouiller un grand dolmen situé à environ 300 mètres de la ferme Lemaire, sur la rive gauche de l'Oued-bou-Merzoug, monument orienté N.-O.—S.-E.

La dalle formant table a glissé sur l'un des côtés; trois trous creusés en ligne existent sur sa surface.

Table.....	Longueur....	$2^{m}15$
	Largeur.....	$1^{m}40$
	Épaisseur....	$0^{m}35$
Dalles formant pieds.....	Hauteur.....	$0^{m}80$
	Longueur....	$1^{m}90$
	Épaisseur....	$0^{m}25$
Dalle fermant le dolmen du côté N. E.....	Largeur.....	$1^{m}10$
	Hauteur.....	$0^{m}80$

Ouverture intérieure entre les deux jambages.. $1^{m}19$.

Autour du dolmen règne une grande enceinte circulaire de 12 mètres de diamètre en grosses pierres brutes plantées en terre. Les fouilles exécutées ne nous ont donné que quelques ossements humains se résolvant en poussière au moindre contact.

Le n° 2 de la planche 7 indique la position des ossements sous le dolmen.

N° 2.

Cromlech. — Trois enceintes circulaires en grosses pierres plantées; le cercle extérieur a 12m20 de diamètre. Au centre existe une fosse formée par un double étage de pierres, sans couverture massive, mais encombrée de grosses pierres pour en boucher l'ouverture.

Fosse...	Largeur....	1m17
	Longueur...	2m00
	Profondeur..	1m50

Après avoir déblayé la fosse, nous avons commencé à piocher dans la terre rapportée. A la profondeur de 1m20 environ, nous avons trouvé une couche de petites dalles, sous lesquelles étaient des ossements humains en très-mauvais état, gisant sur le tuf. Enfin à l'endroit où nous avons cru reconnaître des restes de tibia et les pieds du squelette humain, nous avons déterré des débris de poterie et des ossements de cheval.

La poterie est de différentes qualités, quelques morceaux sont en terre rougeâtre bien cuite; d'autres tout simplement en glaise séchée au soleil, qui dénotent l'enfance de l'art;

Fragments de charbon;

Une boucle en cuivre avec ardillon *(planche 5, n° 8)*;

Une bague en cuivre, le dessin gravé sur le chaton est difficile à comprendre *(planche 5, nos 3 et 4)*;

Un petit anneau en cuivre, forme des boucles d'oreille, avec bouts recourbés s'adaptant l'un à l'autre,

Et un os d'oiseau (cubitus d'un oiseau de la grosseur de la tourterelle.)

N° 3.

Cromlech ayant les dimensions du précédent, seulement l'enceinte est carrée au lieu d'être ronde ; ossements humains, rien autre.

N° 4.

Grande enceinte circulaire de 12 mètres de diamètre ; plusieurs étages de pierres superposées et formant tumulus. Au centre, un dolmen dont la table s'est brisée par l'action du temps, ses restes encombrent l'espace compris entre les blocs qui lui servaient de supports. Orientation nord-sud. L'intérieur du sarcophage a 2m20 de long sur 1m10 de large ; le sol est couvert de cailloux mêlés à la terre végétale.

A 0m50 de profondeur, couche de pierres plates, et sous celles-ci des ossements humains suffisamment conservés pour nous permettre de distinguer la place de la tête et celle des pieds. Cependant il nous est encore impossible de déterminer la manière exacte dont le cadavre a été posé.

Aux pieds du squelette nous avons exhumé d'autres débris de gros ossements et des dents de cheval gîsant à côté d'un morceau de fer qui a tout-à-fait la forme de la barre d'un mors. *(Planche 5, n° 9.)* A la suite de la fouille n° 2, nous hésitions à nous prononcer sur la nature des gros ossements, mais maintenant nous croyons avoir devant nous la preuve matérielle que le sarcophage contenait le guerrier avec son cheval (1). *(Planche 7, n° 3.)*

(1) M Chevalier, vétérinaire en 1er au 3e spahis, a eu l'obligeance d'exa-

Nous avons trouvé encore dans cette tombe :

Un anneau en fer *(n° 5, planche 5)*;

Une boucle en fer avec son ardillon intact;

Un autre anneau en cuivre, plus petit *(n° 7, planche 5)*;

Une petite plaque en cuivre percée d'un trou triangulaire au centre *(n° 10)*;

Un objet en cuivre très-bizarre, dont l'usage nous est inconnu, a la forme d'une monture de pendant d'oreille, *(n° 6)*;

Des fragments de silex taillés;

Fragments de poterie d'une très-bonne pâte;

Et enfin une médaille en bronze un peu fruste, de Faustine (1), que je décrirai ainsi :

« Bronze, grand module;

« A. — Buste de femme à droite, avec ces mots en exergue, DIVA FAV.....,

« R.—Une victoire ou une divinité quelconque debout, tenant une lance ou un glaive à la main gauche; la droite est posée sur un bouclier ou un autel. La découverte de cette médaille prouverait que le tombeau n'est pas antérieur au deuxième siècle de notre ère! »

N° 5.

Dolmen, ossements humains, rien autre. — N. S. La fosse sous le dolmen n'a que 1m18 de long sur 0m62 de large.

N° 6.

Grand dolmen, entouré d'une enceinte circulaire de

miner les échantillons d'ossements de cheval que nous avons rapportés. Voici ce qu'il a reconnu : Tibia de cheval, surface diarthodiale de fémur, fragment de fémur, molaires, etc; le tout ayant appartenu à un jeune cheval.

(1) Faustine, décédée en l'an 894 de Rome (141 de J.-C.)

17m de diamètre. Orientation nord-sud, à 0m40 de profondeur, trouvé la couche de petites dalles recouvrant le cadavre, puis des débris d'ossements humains dans un lit de terre noire et grasse, restes de la décomposition du cadavre;

Une bague en cuivre, — sur le chaton, de forme ronde, est gravée en creux une sorte de fleur à quatre feuilles en croix. *(Planches 5, nos 1 et 2);*

Fragments de poterie.

A cinq heures du soir nous avons arrêté nos travaux.

Mardi, 21 avril.

Ce matin nous avons gravi la montagne, à droite de la source.

N° 7.

Sur les pentes de la première colline, nous avons fouillé un dolmen de petite dimension; ossements, sans autre résultat.

N° 8.

Tombeau entouré d'une enceinte de 7m de diamètre. La table a 2m50 de long sur 1m80 de large; elle est posée sur la fosse, sans jambages. Après avoir déplacé cette dalle, nous avons mis à découvert un sarcophage de :

Longueur....	1m30
Largeur.....	0m90
Profondeur..	0m60

Cailloux et terre végétale à la surface, puis ossements humains en mauvais état. Aux coins, dans le fond de la fosse, étaient quatre petits vases ou pots en terre. Voir leur forme aux croquis.

Il y avait aussi mélangés aux ossements un grand nombre de coquilles, de limaçons, telles que : *bulimus troncatus*, *Helix aspersa*, *Helix cirta*, *Helix massiliensis*.

N° 9.

Grand dolmen, — ouverture au sud-est, — plusieurs pierres superposées formant les jambages ou trépieds. La table, quoique volumineuse, n'était pas solidement soutenue par ses supports, le moindre déplacement de l'une des pierres l'eût fait écrouler; aussi, avons-nous jugé prudent de la faire glisser sur l'un des côtés. — Orientation N.-O.—S.-E.

Enceinte carrée de 8^m de diamètre; la fosse, dans l'intérieur du dolmen, a une largeur de 0^m60 et une longueur de 1^m50.

Sous une couche de terre et de cailloux, de 0^m40 d'épaisseur, étaient les ossements ainsi que les petits vases dans les angles.

Nous avons trouvé là une pierre qui, par sa forme, rappelle tout-à-fait celle de la hache de nos sapeurs. M. Christy ne lui attribue aucune valeur parce qu'elle est en calcaire du pays et non en silex ou autre pierre plus solide. Je serais alors porté à croire que c'était peut-être un coin. (*N° 5.*)

N° 10.

Demi-dolmen, — dalle posée à plat sur la fosse,

mais soulevée à l'un des angles par une grosse pierre. — Orientation S.-N.

Dalle	Longueur	2m25
	Largeur	1m60
	Épaisseur	0m40
La fosse intérieure a	Largeur	0m60
	Longueur	1m60
	Profondeur	1m10

De grandes pierres rigulièrement posées forment le sarcophage. Ici le sol est moins humide, moins compact. Après avoir ôté les dalles qui recouvraient le corps, nous avons trouvé dans un lit de terre très-fine, un squelette relativement très-bien conservé, qui a permis enfin d'étudier et de faire le dessin de sa position. *(Pl. 7, n° 1)*.

Le cadavre replié sur lui-même, couché sur le côté gauche, formant en quelque sorte une S; — les genoux ramenés vers la poitrine touchant presque le menton, les bras en croix sur la poitrine.

La tête reposait sur une pierre et était tournée du côté sud, les pieds vers le nord.

Deux vases étaient posés dans la fosse comme l'indique le croquis. Ces vases contenaient de la terre et des limaçons. Mais le fait le plus remarquable que nous ayons constaté et que nous soumettrons à l'appréciation des savants, c'est la présence de deux autres têtes humaines posées à côté des pieds du premier squelette.

Les dimensions de la fosse ne permettaient point d'y introduire plusieurs cadavres, nous n'y avons trouvé, du reste, qu'un seul squelette ayant appartenu à un homme de haute stature. Un sacrifice humain aurait-il été fait

sur cette tombe, et les têtes des victimes placées à côté du défunt? C'est une simple hypothèse de notre part. Aux gens plus éclairés à prononcer sur cette particularité.

Nous avons trouvé aussi des fragments de bois de cèdre et de la poterie; limaçons.

N° 11.

Demi-dolmen, — dalle ayant 1m50 carré, soutenue à l'un des côtés par deux grosses pierres superposées; enceinte circulaire de 8m; fosse de deux étages de pierres bien posées.

Fosse.....	Largeur.....	0m60
	Longueur....	1m00
	Profondeur ..	0m55

Ici encore nous avons trouvé le squelette bien conservé et dans la même position que le précédent, c'est-à-dire replié sur le côté gauche.

Comme dans la tombe n° 10, nous avons remarqué les fragments d'un autre crâne, placés à hauteur des pieds du squelette. — Vases et pots de différentes formes, fragments de charbon et nombre considérable de limaçons.

N° 12.

Près du sommet de la montagne, double enceinte carrée de 7m de côté à sa partie extérieure. Au centre une large pierre posée à plat sans supports. La fosse est également carrée et n'a que 0m90 de côté.

Ossements, fragments de charbon.

N° 13.

Semblable au précédent.

N° 14.

Tout-à-fait sur la montagne existe un tumulus de 12m de diamètre sur 1m50 de haut au centre. Une double rangée de grosses pierres plantées, circonscrivant l'enceinte circulaire.

Le tumulus est couronné par un mur en pierres sèches élevé par les bergers arabes; c'est une *mezara* (lieu de prière ou de pélérinage), avec ses chiffons aux mille couleurs et ses petites lampes, comme les indigènes ont l'habitude d'en construire sur les points culminants du pays.

Ainsi la superstition musulmane s'est établie sur le tombeau d'un barbare du nord.

Nos hommes avaient déjà donné quelques coups de pioche au centre du tumulus, mais nous les avons arrêtés afin de ne pas froisser les préjugés des indigènes qui suivaient nos travaux avec curiosité.

Je passerai rapidement sur la suite de nos travaux dont la description deviendrait fastidieuse. Dans la soirée du 21, nous avons encore fouillé quatre autres tombeaux qui ne nous ont présenté aucune particularité digne d'être signalée.

Nous avons rapporté de notre exploration tous les objets curieux indiqués plus haut. Nous avons aussi jugé utile de conserver quelques-unes des parties des squelettes, afin qu'une étude médicale puisse déterminer l'âge, le sexe et peut-être même la race à laquelle appartenaient ces individus.

M. Christy qui a fait tous les frais de ces fouilles n'a voulu prendre aucun des objets trouvés dans les tombeaux. Il en a fait don au Musée de la ville de Constantine où chacun pourra les voir et les juger.

III

La description de nos fouilles terminée, il me reste à mentionner ce que les indigènes racontent au sujet des dolmens, dont les plus grands servent actuellement à abriter les bergers de la pluie et du soleil.

Ils les nomment : el-R'oul, el-R'oulat,

الغول الغولات

les goules, les ogres ou vampires.

Comme toujours mêlant la fable à l'histoire, ils se complaisent à créer des contes fantastiques.

« Jadis, racontent-ils, vivait là une race de payens, dont les mœurs impies attirèrent sur le pays la colère de Dieu, qui, pour les anéantir, fit tomber une grêle de pierres. Les R'oul qui habitaient en rase campagne, n'ayant d'autre toiture que le ciel, se construisirent alors des maisons recouvertes en pierre (les dolmens) pour se garantir de cette lapidation céleste. »

Ces légendes répétées et transmises successivement par générations finissent par avoir créance sur l'esprit crédule des indigènes.

La tradition rapporte encore que les R'oul habitaient des cavernes situées dans la montagne. L'une d'elles est très-vaste, dit-on, on y voit un gouffre dans lequel se fait entendre le bruissement des eaux. Les objets flottants qui y sont jetés reparaissent après aux sources même. Le temps nous a manqué et j'ai dû remettre l'exploration de ces grottes à une autre occasion. Elles renferment peut-être des choses très-intéressantes à étudier

Les indigènes ont la conviction que beaucoup de ces monuments antiques recèlent des trésors, mais une sorte de crainte superstitieuse paralyse leur cupidité et les a toujours empêchés de toucher à ce que la main des payens (djouhala) a édifié.

Pendant que nous exécutions nos fouilles, un vieillard du pays vint s'asseoir près de nous.

« Est-ce un trésor que vous cherchez, nous dit-il, dans ce cas vous perdez votre temps, car tout a été enlevé.

« La première fois (vers 1828-1829), avant l'arrivée des français à Alger, deux chrétiens se disant ingliz, escortés par un chaouch d'el-Hadj-Ahmed-bey, vinrent visiter le pays des Segnia et des Haracta. J'étais à cette époque déïra des Zemoul, tribu Maghzen, et j'accompagnai pendant plusieurs jours les deux touristes.

« Comme vous, ils dessinaient les monuments et cherchaient des pierres écrites. Ils firent même quelques fouilles.

» *On m'a assuré* qu'ils trouvèrent des trésors qu'ils partagèrent avec le bey el-Hadj-Ahmed.

« Enfin, il y a quelques années seulement, depuis que vous êtes maîtres de Constantine, plusieurs marocains vinrent s'installer auprès de la fontaine de Ras-bou-Merzoug. Dans la journée nous les voyions lire *dans de vieux papiers* et se promener ensuite au milieu des ruines. Nous commencions à nous habituer à ces étrangers, auxquels nous donnions des vivres, parce qu'ils nous écrivaient des amulettes pour préserver nos enfants et nos bestiaux de tout maléfice.

« Un matin nous fûmes très-étonnés de ne plus revoir

les marocains auprès des sources, ils avaient dû partir pendant la nuit.

« A l'endroit où ils avaient dressé leur petite tente, nous trouvâmes un trou fraîchement creusé et des débris de jarre en terre cuite. Ils avaient découvert un trésor, c'est ce que tout le monde répétait dans le pays. »

En parcourant cette vaste nécropole antique où plusieurs générations sont sans doute enfouies, nous ne pouvons nous empêcher de donner cours aux hypothèses les plus contradictoires, comme l'ont fait la plupart de ceux qui ont écrit sur ce mystérieux madr'acen, vulgairement nommé tombeau de Syphax.

Quelle origine faut-il attribuer à ces sépultures? Sont-elles franques, gallo-romaines ou même vandales?

Existait-il là une population ou une légion gauloise établie d'une manière permanente? Toute nécropole fait présumer l'existence d'une ville voisine; or, jusqu'ici nous n'y avons trouvé aucun vestige de ville ni de poste militaire. On doit peut-être attribuer cette absence d'habitations antiques aux mœurs même des gaulois et des races germaniques qui habitaient généralement dans des grottes naturelles ou des maisons en chaume semblables aux gourbis des arabes. La légende locale, bien qu'amplifié par l'imagination orientale, nous aurait donc conservé le souvenir d'une population vivant en rase campagne comme les gaulois.

Ce canton avec son admirable source aurait-il été consacré par la superstition et serait-il devenu en quelque sorte une terre sainte? Dans cette conjecture, peut-être, y apportait-on les cadavres des gallo-romains qui habi-

taient Cirta, Sigus ou Lambesse, ce qui expliquerait la présence de ce grand nombre de tombes.

Se serait-il établi entre les romains et les gaulois qui servaient dans les légions une fusion qui aurait amené celle des mœurs et même du culte?

L'Afrique, cette terre classique des grandes révolutions, où presque toutes les religions ont célébré leurs rites, aurait-elle adopté un instant le culte druidique? Dans ce cas, ce lieu de sépulture aurait été choisi de préférence, à cause de la facilité avec laquelle on pouvait se procurer sur place et sans grands efforts les matériaux convenables à l'édification des dolmens, cromlech et autres monuments celtiques.

Comme je crois l'avoir déjà dit, les collines qui s'étagent au-dessus des sources du Bou-Merzoug sont pierreuses, la roche y est à nu, lézardée et à larges fissures, aux formes assez régulières, se détachant facilement par feuilles, en dalles et en blocs de toutes dimensions.

Quoiqu'il en soit, des traces de monuments druidiques se rencontrent encore sur plusieurs autres points de la province. J'indiquerai leur emplacement, afin de faciliter les recherches qui pourraient être entreprises :

1° Dans le cercle de Collo, près de Tamalous, sont plusieurs dolmens très-bien conservés.

2° A'aïoun-diab, chez les Segnia, non loin des ruines de l'ancienne Sigus, existent des dolmens dont les tables ont plus de 2^{m} de longueur.

3° A Bir-Rouga, près d'Aïn-Beïda, sont des dolmens très-rapprochés les uns des autres, formant presque allée couverte.

4° Chez les Beni-Medjaled.

5° On m'assure qu'il existe aussi des enceintes circulaires et des dolmens dans le cercle de Guelma.

6° Monuments druidiques sur la route du Taïa à Constantine, par le Djebel-el-Ouaheh.

7° Sur les pentes du Djebel-Asmer, dans le cercle de Tebessa.

8° A Khemissa, dans le cercle de Souk-Ahras.

9° A Medaourouch, l'ancienne Madaure.

10° Au Kheneg, au nord de Constantine, etc., etc.

11° A Fedj-bou-R'areb, sur la route de Constantine à Guelma.

12° Dolmen d'El'Aroussa, dans la Kabylie orientale, chez les Beni-Fetah.

El'Aroussa (la fiancée) est un dolmen en calcaire grisâtre, orienté de l'est à l'ouest, dressé sur le versant d'un plateau vaste et découvert du pays des Beni-Fetah, dans la Kabylie orientale.

L'imagination fantastique des Kabyles a brodé sur ce monument une légende à peu près analogue à celle du Hammam-Meskhoutin, près de Guelma :

« Un homme voulait épouser sa sœur. Dieu, pour « empêcher ou punir cette union incestueuse, transfor- « ma en pierre le couple criminel, au moment où il se « transportait vers le toit conjugal.

« Les deux blocs perpendiculaires qui servent de pieds « à la table représentent, selon eux, le corps et les « jambes de la mule montée par la fiancée. La table « serait El'Aroussa elle-même, et enfin la pierre qui « ferme le monument du côté ouest serait le mari. »

Plusieurs autres blocs informes jonchent le sol aux

environs. Ce sont là les parents, les témoins et les amis conviés à la noce.

Le kadi qui aurait présidé au mariage figure aussi au nombre des coupables métamorphosés; on le remarque à son ampleur et à une certaine blancheur que n'ont pas ses compagnons d'infortune.

D'après une autre version, la légende d'El'Aroussa s'appliquerait à un énorme monolithe, en forme de pain de sucre, qui se dresse non loin du monument druidique, auquel on donne alors le nom de El-Metabkha, le fourneau ou la cuisine.

Je dois ajouter que sur le plateau d'El'Aroussa existent encore de nombreux vestiges de constructions antiques, mais ceux-ci ont tout le caractère d'établissements romains.

Après avoir signalé les faits, nous laisserons aux hommes compétents le soin de déterminer si ces monuments peuvent être attribués aux gaulois et s'ils méritent une étude plus sérieuse. De nouvelles fouilles et une analyse plus complète donneront probablement à la science des révélations importantes pour l'histoire du pays.

En terminant cette notice, qu'il me soit permis de remercier M. le commandant Ramond et M. Lemaire, propriétaires des terres qui avoisinent notre champ d'exploration, de leur bienveillant accueil et des utiles renseignements qu'ils nous ont fournis.

Constantine, 25 avril 1863.

L. FÉRAUD.

NOTES SUR LES ÉVÊCHÉS

VOISINS DE CIRTA

(Extraites de l'*Africa Christiana*).

Morcelli fait remarquer dans son ouvrage intitulé : *Africa Christiana*, qu'il n'est pas étonnant de voir des évêques institués dans des localités obscures et inconnues, si l'on songe aux temps où l'hérésie de Donat avait envahi la Numidie et où l'on se disputait pour savoir quel était le parti, soit catholique, soit donatiste, qui comptait le plus grand nombre d'évêques. C'est pourquoi, lorsqu'au concile de Carthage, Alypius, évêque de l'église catholique, se plaignait de ce que l'on n'ordonnait pas seulement des évêques dans les villes, mais encore dans les fermes et les maisons de plaisance, l'évêque donatiste, Petilianus, se contenta de répondre que le parti d'Alypius comptait aussi un grand nombre de prélats disséminés dans la campagne.

Du reste, la multiplicité toujours croissante des siéges épiscopaux provoqua des mesures qui nous ont été conservées dans le code des canons de l'Eglise africaine.

Comme le livre de Morcelli est assez rare, et qu'une

partie de nos lecteurs pourrait être privée de l'avantage d'y faire des recherches, nous avons pensé qu'il serait utile d'en extraire les notes relatives aux évêchés situés dans le voisinage de Cirta, en commençant par les plus rapprochés. Ceux dont on a reconnu l'emplacement par des inscriptions, sont au nombre de sept; les autres demeurent encore l'objet de nos investigations.

MILEVUM.

(Mila, à 44 kilomètres ouest de Constantine.)

Mileum, qu'on appelle aussi Milevum (1), fut une ville célèbre de la Numidie. L'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger la placent entre Cirta et Idicra. Elle doit, en grande partie, sa célébrité à deux conciles qui s'y sont tenus, le premier, l'an 411, et le second, l'an 416 de l'ère chrétienne. Ce dernier concile est mentionné dans une lettre écrite au pape Innocent, au sujet de la répression des hérétiques Pélagiens.

Les évêques de Milev furent :

Pollianus. — Il assista au concile de Carthage, le troisième qui fut convoqué par saint Cyprien, l'an 255, au sujet du baptême. Cet évêque est le quatorzième de ceux qui se prononcèrent sur cette question. Deux ans après, il fut un des plus illustres confesseurs.

(1) Un monument découvert à Tiddi par MM Léon Renier et Creuly, écrit *Colonia Sarn-Milev (Inscr. rom. de l'Algérie, n° 2323; Annuaire de 1853, p. 86)*. L'éthnique *Milevitanus* se lit sur une trentaine de stèles trouvées, les unes à Constantine, les autres à Mila — *Note de la rédaction.*

Optatus I. — C'est le même qui a écrit contre Parmenianus, au sujet du schisme des Donatistes, sept livres dont saint Jérôme, saint Augustin et saint Fulgence font le plus grand éloge. L'Eglise romaine, dans son martyrologue (la veille des nones de juin), célèbre Optat, comme illustre par sa doctrine et sa sainteté. Au témoignage de saint Jérôme, saint Optat écrivait avant l'année 375. Quant à Syricius, qui succéda à Donat, en 384, il est très-probable que ce nom a été ajouté plus tard par saint Jérôme ou par d'autres écrivains. On ignore la date de sa mort.

Honorius. — Il vivait vers la fin du IVe siècle, dans le temps que Petilianus était évêque des Donatistes à Cirta. Du reste, quoiqu'il fût catholique, il était loin d'avoir les mœurs qui doivent distinguer un évêque, d'après la recommandation de l'apôtre saint Paul. Il est certain que saint Augustin écrivant contre Petilianus classe, dans le 38e chapitre de son troisième livre, cet évêque au nombre de ceux qui furent condamnés et éloignés de leur siége. Ce fait eut lieu lorsque Petilianus eut dit, en parlant des catholiques : *Personne de vous n'est innocent, puisque vous ne condamnez aucun coupable.* Saint Augustin lui répliqua qu'il avait pu voir de près Honorius de Milev, lequel avait perdu son siége par jugement des évêques.

Severus. — Nous avons une lettre de lui, écrite à saint Augustin et commençant ainsi : *Mon frère Augustin, rendons grâces à Dieu à qui nous devons tout ce qu'il y a en nous de joies réelles.* Cette lettre fut envoyée vers l'an 409.

Il existe aussi quelques lettres de saint Augustin à

Sévère. La dernière finit par ces mots : *Très-bienheureux maître, que le Seigneur, notre Dieu, remplisse la capacité si grande et si sainte de votre cœur, qui est son ouvrage.* On croit que Sévère se rendit à Carthage pour y assister à un concile ; mais ayant été éprouvé par la maladie, il retourna à son siége. C'est certainement à ce concile que fait allusion Alypius, lorsque parlant des derniers évêques qui y avaient été appelés; il dit : *Sévère resta longtemps* à Carthage, *mais sa maladie l'obligea de se retirer.* Sévère vécut cependant jusqu'à l'an 425 de J.-C. Saint Augustin nous l'atteste lui-même. En effet, l'année suivante, le 6e jour des kalendes d'octobre, lorsqu'il s'occupa de désigner Héraclius pour son successeur aux habitants d'Hippone, il fit mention de la mort de Sévère en ces termes : *Comme vous le savez, mes chers frères, je me suis rendu dernièrement à l'église de Milève, à l'instigation des frères et surtout des serviteurs de Dieu qui sont dans cette ville; c'était pour y prévenir une perturbation qu'on y craignait, après la mort de mon frère et coévêque Sévère, de bienheureuse mémoire.* Sévère eut pour adversaire à l'assemblée de Carthage, Adéodatus, qui fut un des sept avocats de la cause des Donatistes, et qui, d'après les actes de ce concile, prit souvent la parole en leur faveur.

Optat II. — Nous le connaissons par un manuscrit de la bibliothèque de *Gotha* en Autriche, qui rappelle une de ses lettres aux habitants de Césarée de Mauritanie, ainsi que des lettres que lui écrivit saint Augustin, en 430, sur l'origine des âmes. Optat Ier n'aurait pu parvenir à cette époque, puisqu'il eut pour successeurs Honorius et Sévère, dont la durée de l'épiscopat nous

est parfaitement connue. On peut lire, du reste, une de ces lettres à Optat, dans le dernier volume des œuvres de saint Augustin : c'est Eugipe qui l'avait copiée.

Benenatus. — Il est le cent quatorzième sur la liste des évêques de Numidie qui furent exilés, en 484, par l'ordre du roi Huneric, après la grande assemblée de Carthage.

Restitutus. — Il assista au concile qui se tint à Constantinople, en 553. Il souscrivit aux actes de ce concile en ces termes : De même, Restitutus, par la miséricorde de Dieu, évêque de la sainte Eglise catholique de la ville de Milevum, dans la province de Numidie.

Après plus de 800 ans, on entend encore parler d'évêques de Mila ; mais la plupart n'en eurent que le titre. Voici les noms qui nous ont été conservés :

Jean, vers l'an 1400. (Vading, tome 8, p. 356.)

Gerlatus Loenius, l'an 1413. (Même auteur que ci-dessus.)

Emmanuel de Saint-Louis, l'an 1572. (Actes consistoriaux.)

Hyacinthus de Faldanna, l'an 1575. (Actes consistoriaux.)

Jean-Ignace Blavhonschius, l'an 1579. (Histoire de l'Eglise d'Allemagne, tome 2, p. 145.)

Caius Asterius Toppius, l'an 1738. (Actes du Sacré-Collége.)

Presque tous ces noms sont indiqués dans l'excellent ouvrage de Marini.

SIGUS.

(A 46 kilomètres est de Constantine.)

La ville de Numidie appelée *Sigus* (1) ou *Sugus*, dont les évêques sont appelés indifféremment *Siguitenses* ou *Suggitani*, était entre Macomadia et Cirta, comme on le voit par l'itinéraire d'Antonin. Il y avait, dans son voisinage, des mines auxquelles Cyprien donne dans ses lettres le nom de *métal de Sigus* ; car les évêques que nous lisons y avoir été déportés, appartenaient aussi à la Numidie, comme nous le montrerons dans les annales, à l'année 257, nº 4.

Cresconius. — Cet évêque était donatiste. Il assista, en l'année 411, avec ses adhérents, au concile de Carthage. On dit de lui, qu'après avoir rendu témoignage de son mandat et de sa profession de foi, il ajouta : *Comme je n'ai point d'adversaire, je désire n'en jamais avoir.* C'est aussi lui qui déclara qu'il avait signé pour l'évêque de Tigisi, que la maladie avait empêché de venir au concile.

VICTOR. — Cet évêque est le dix-huitième sur la liste

(1) Le nom du municipe est *Sigus* et l'ethnique s'écrit Siguitanus. Nous citerons comme exemples deux inscriptions dédicatoires relevées par le général Desvaux et par M. Léon Renier :

1º Dans la basilique, sur un dé de piédestal : *Genio coloniæ Cirtæ sacrum, Res publica Siguitanorum* (Copie du général Desvaux.)

2º Dans un cartouche à queue d'aronde, encastré dans la muraille au bordj, à l'extérieur, près la porte : *Victoriæ Augustæ sacrum, cultores qui Sigus consistunt.* (Copies de MM. Léon Renier et Cherbonneau). — Inscr. rom. de l'Algérie, nºs 3468 et 2470. — *Note de la rédaction.*

des évêques de Numidie, qui, appelés à Carthage en l'année 484 par le roi Huneric, furent, après l'assemblée, envoyés en exil avec les autres.

SILA.

(*A l'est de Constantine.*)

Sila [1] est inconnue des géographes, qui n'en font pas même mention. Nous savons cependant par la Notice, qu'elle était en Numidie.

Donatus. — Cet évêque est le quatre-vingt-deuxième évêque que le roi Huneric envoya en exil avec plusieurs autres, en l'année 484, après l'assemblée de Carthage, à laquelle il les avait convoqués.

SILLI.

La Notice nous apprend aussi que *Silli* appartient à la Numidie; mais nous n'avons que des notions obscures sur cette ville.

Faustinus. — Cet évêque assista, en l'an 411, avec d'autres évêques, au concile de Carthage dans lequel, après avoir répondu *me voici*, après l'appel de son nom, Possidonius se portant son adversaire dit : *Je le connais*. Ensuite, quand on l'appela de nouveau, il dit : *J'ai prononcé mon mandement et je l'ai signé*. Il est cer-

(1) On cherche encore la position de *Sila*, dont l'ethnique est *Silensis*. Cette ville devait être peu éloignée du territoire des Cirtéens, car M. Cherbonneau a trouvé dans un jardin du Kroub, un milliaire du temps de Caracalla, sur lequel on lit : *Res publica Silensium XIII*. (*Voir les Inscr. rom. de l'Algérie*, n° 4398.)

tain toutefois que le copiste s'est trompé une fois sur le nom de l'adversaire de Faustinus, puisque dans un autre endroit il l'appelle *Possidius* au lieu de *Possidonius*.

Maximus. — La Notice classe cet évêque comme le cinquante-quatrième des évêques de Numidie qui, en 484, étant venus à l'assemblée de Carthage sur l'ordre du roi Huneric, furent ensuite exilés. Maxime mourut en exil, comme l'indique la mention de sa mort.

IDICRA.

(*A l'ouest de Constantine.*)

Idicra (1) exista dans la Numidie entre Milevum et Cuiculos, comme nous l'apprend l'itinéraire d'Antonin. Les géographes plus anciens n'en parlent pas.

Félix. — Cet évêque est ce même porte-étendard des Donatistes, qui, avec Urbain de Forma, sous le règne de Constance et de Julien, persécuta avec acharnement les catholiques. Saint Optat les appelle *deux torches enflammées troublant, par leurs sinistres lueurs, les esprits des hommes tranquilles et amis de la paix.* En parlant surtout de Félix, le même saint Optat dit : *qu'entre autres crimes et forfaits, dont il se rendit coupable, est celui d'avoir enlevé une jeune fille à laquelle il avait donné le voile (c'est-à-dire une vierge consacrée à Dieu) et de n'avoir pas craint de commettre un inceste avec celle qui l'appelait un peu auparavant son père.*

(1) Des recherches ont été entreprises dans le but de reconnaître l'emplacement de cet évêché, qui semble avoir laissé son nom à l'Oued-Decri.

MARCIANUS. — Cet évêque assista avec les catholiques, en 411, au concile de Carthage. Lorsqu'il eut dit *me voici*, Martialis le donatiste se déclara son compétiteur et dit : *Je le connais*. Quand on l'appela de nouveau, il dit : j'ai prononcé mon mandement et je l'ai signé.

PALLADIUS. — La Notice compte cet évêque comme le seizième des évêques de Numidie ayant fait partie de l'assemblée de Carthage et que le roi Huneric condamna à l'exil avec les autres, en l'année 484. Il mourut en exil, ainsi que l'indique la note de sa mort.

ARSICAR. (1)

(*A 24 kilomètres sud-ouest de Constantine.*)

D'après Ruinart, ce nom est celui qu'on trouva dans les anciens manuscrits et qui a été adopté par les auteurs de la Notice. Je pense que cette dénomination est inexacte et que c'est à tort que les géographes ont fait mention d'*Arsica* ou d'*Arsicaria*. Cependant la Notice indique que cette ville était en Numidie. Pour moi, je crois, à force de recherches, avoir obtenu la presque certitude qu'il existait deux villes du nom d'*Arsenaria*, une en Numidie et l'autre en Mauritanie. Je parlerai plus tard de cette dernière. Je trouve les traces de ce nom dans une ins-

(1) Le municipe des Arsacalitains découvert sur un plateau du Chettaba, à 24 kilomètres sud-ouest de Constantine, par MM. Creuly et Cherbonneau, est évidemment celui dont Morcelli n'a point réussi à déterminer la position; et il faut se ranger à l'opinion de M. Léon Renier qui voit dans l'ethnique *Arsicaritanus*, une altération du mot *Arsacalitanus*. (*Voir le n° 2364 des Inscr. rom. de l'Algérie, et l'Annuaire pour 1862. p. 80*) — *Note de la rédaction.*

cription découverte par Gruter, dans laquelle il dit : que *C. Calpurnius Fabatus a été le préfet de la septième cohorte composée de Lusitaniens et de Gétules (c'est-à-dire de troupes auxiliaires) et tenant garnison à Arsenaria de Numidie.* Ces derniers mots paraissent avoir été ajoutés pour montrer la différence qui existait entre *Arsenaria* de Numidie et Arsenaria de Mauritanie, que l'on regardait comme une ville plus importante.

Servus. — La Notice le compte comme le cinquante-septième des évêques de Numidie, qui, par l'ordre du roi Huneric, se rendirent à l'assemblée générale de Carthage, en 484, et que l'on priva ensuite de leurs églises en les traînant dans l'exil.

TIDIDI. (1)

(*A 22 kilomètres à l'ouest de Constantine.*)

Salluste parle de *Tisidium* dans la Numidie. D'après la Notice, cette ville est *Tididium*. De là vient que les habitants sont appelés *Tididitae* par les grecs, *Tididitani* par les africains et *Tiseditani* dans les actes du concile de Carthage. Soit que ces trois noms aient été usités indifféremment, soit que les copistes aient fait erreur en les transcrivant. L'illustre prélat de Milev place une ville du nom de Tysedim dans la province de Numidie.

Donatus. — Cet évêque florissait sous Julien et en l'année 362 il était âgé de 70 ans, au témoignage de saint Optat, qui assure qu'il avait été cruellement persé-

(1) Voir le rapport sur les fouilles du Kreneg, par M. Cherbonneau, p. 170 du présent volume.

cuté et même chassé de son église par les Donatistes.

LAMPADIUS. — Cet évêque assista en 411 au concile de Carthage. Après avoir récité sa profession de foi, il dit : *Donat est mon antagoniste;* ce dernier s'approchant, répondit : *je le connais.* Au second appel de son nom, Lampadius dit : *J'ai prononcé ma déclaration et je l'ai signée.*

ABUNDIUS. — La Notice le signale comme le vingt-quatrième des évêques de Numidie, qui, en 484, appelés à la conférence de Carthage par le roi Huneric, furent tous traînés en exil. Il mourut à l'étranger, comme l'indique la note de sa mort.

MATHAR.

(*A 20 kilomètres à l'ouest de Constantine.*)

La Notice nous apprend qu'il y eut en Numidie une ville du nom de Mathar, mais les anciens géographes n'en ont pas parlé [1].

HONORATUS. — Cet évêque assista, en l'année 411, au concile de Carthage. A l'appel de son nom, il répondit : *Me voici, mais je n'ai aucun évêque qui soit mon antagoniste.* Cette circonstance était extrêmement rare en

[1] Le *pagus* dont il est question ici, s'appuyait sur un des contreforts du Chettâba et protégeait de son *castellum* la route de Milev. Plusieurs oasis, qu'on appelle aujourd'hui *jardins des Beni-Ziad*, enveloppent ses ruines d'un tapis de verdure africaine.

Son nom est *Mastar* et non *Mathar*, ainsi que le montre une dédicace à Septime Sévère retrouvée par le secrétaire de la Société archéologique, et sur laquelle on lit : *Castellum Mastarense. (Voir l'Annuaire pour 1858-1859, p. 209).*

Numidie, à cette époque où les Donatistes étaient si puissants. (1)

FÉLIX. — Cet évêque est le trente-septième sur la liste des évêques de Numidie qui, dans l'année 484, le roi Huneric envoya en exil en masse, après les avoir convoqués à l'assemblée de Carthage. Félix mourut dans le lieu de son exil, comme l'indique la note de sa mort.

CENTURIO. (2)

(A 32 kilomètres nord de Constantine.)

Il est hors de doute, bien qu'il y ait quelques variantes à ce sujet dans les manuscrits, que le nom de cette ville était *Centurio*, car il est question quelque part d'un évêque de *Centurio* ou de *Centuria*. Dans les actes des martyrs de Numidie, Jacques et Marien (3),

(1) La conférence de Carthage, en 411, porta un coup fatal au parti donatiste, déjà subdivisé en une multitude de sectes différentes. Ceux qui n'étaient qu'égarés ouvrirent enfin les yeux et revinrent à l'unité catholique; le reste se perdit dans l'irruption des Vandales. *(L'abbé C. Bardeville; Dictionn. de la conversation)*

(2) Les indigènes nous ont transmis la prononciation latine dans le mot El-Kantour, auquel ils ont ajouté l'article.

(3) On voit sur un rocher, à droite de l'entrée du ravin et presque en face du quartier de cavalerie, une inscription où sont nommés les chrétiens Jacques et Marien qui furent torturés à Cirta, en 259, exécutés à Lambèse quelques jours après, et mis par l'Église au rang des saints. Le fac-simile de ce document a été publié par le général Creuly, à la fin de l'Annuaire pour 1853, avec les réflexions suivantes : « On rencontre dans cette épigraphe des difficultés d'interprétation qui n'ont pas encore été résolues d'une manière satisfaisante, et la réserve que commande un sujet de cette importance, jointe au manque absolu de ressources bibliographiques,

publiés par Ruinart, il est parlé du *magistrat de Centurio.* Ce nom est le véritable. Il en résulte clairement que cette ville était non-seulement en Numidie, mais encore voisine de Cirta, puisqu'il est dit dans les actes précités que les magistrats de Centurio furent présents au procès des martyrs, ce qui est un indice de proximité entre les deux villes.

Nabor. — Il fut au nombre des évêques réunis en concile à Cirta, en 305, par Secundus, évêque de Tigisi, alors primat de Numidie. C'est dans ce concile que furent interrogés ceux qu'on accusait d'avoir livré les manuscrits sacrés, par crainte de l'édit de Dioclétien. Nabor fut un des trois qui ne furent point accusés, mais auxquels on demanda leur avis sur cette question. Leur réponse fut *qu'il fallait réserver à Dieu le jugement de cette affaire.*

Januarius. — Cet évêque était de la secte des Donatistes. Il siégea avec ceux de son parti au concile qui se tint à Carthage en 411. A l'appel de son nom, il répondit : *J'ai donné mon avis et j'ai signé.* Il n'est pas question qu'il y eût alors sur ce siége un évêque catholique. Cette lacune se faisait alors remarquer dans plusieurs autres villes de Numidie, car c'est dans cette province, qu'à cette époque, les Donatistes régnaient en maîtres.

Firmianus. — D'après la Notice, il figure comme le sixième sur la liste des évêques de Numidie, qui en l'année 484 furent appelés à la conférence de Carthage

nous défend d'en entreprendre ici l'examen. C'est pourquoi, laissant de côté toute hypothèse hasardée, nous nous bornons à en présenter un dessin levé avec soin. »

par l'ordre du roi Huneric, et qui furent ensuite tous bannis. La note de sa mort indique qu'il mourut en exil.

CERAMUSSA.

Ceramussa était en Numidie et dans le voisinage de Milev (Mila) ; c'est ce qui résulte d'une discussion qui s'éleva au concile de Carthage et dont nous allons parler.

Severianus. — Cet évêque se rendit au concile qui fut tenu à Carthage en 411. Après qu'il eut déclaré avoir signé les actes du concile, il rendit témoignage *que son église était toute catholique.* Alors se leva Habetdeus, diacre de Primianus, évêque donatiste, en disant : Nous avons pour évêque Adeotatus, qui est un homme vénérable par son âge. Severianus reprit : *Montrez-le.* Adeodatus, évêque donatiste de Mileu, expliqua ainsi la chose : *Parmi mes ouailles sont les habitants de Ceramussa-lès-Milev.* Severianus ne se rendit point à cette déclaration, et confirma ainsi de nouveau ce qu'il avait dit : *Toute la population y est catholique, depuis l'origine, et jamais il n'y a eu de donatistes.* Adeodatus reprit : *Ce peuple m'appartient, c'est par les violences qu'on en a chassé les clercs et les prêtres.* A ces mots Severianus répliqua : *Il a menti; j'en prends Dieu à témoin.* Alors Marcellinus, évêque d'un caractère très-doux, que l'empereur Honorius avait nommé président du concile, interpellant Adeodatus, lui dit : *Que votre Sainteté daigne nous faire connaître simplement, si maintenant il n'y a point d'évêque dans cette population.* Adeodatus répondit : Cette population fait tout entière partie de mon troupeau, dans toute l'étendue de son territoire. *Il a menti,* répéta

Severianus, et ce fut la fin de la discussion. Il fut évident pour tous que les habitants de *Ceramussa* étaient catholiques, bien que se trouvant aux confins de Milev, où Adeodatus, le donatiste, était complétement le maître dans son église.

CEMERINIANUM.

Cemerinianum était en Numidie et près de Cirta ou Constantine. C'est ce qu'indiquent les actes du concile de Carthage dont nous allons parler. Du reste, les anciens géographes ne font pas mention de cet endroit.

Montanus. — Il était du nombre des évêques donatistes qui assistèrent au concile de Carthage, tenu en 411. A l'appel de son nom, il dit : *Je n'ai point d'évêque qui soit mon antagoniste dans mon église.* A ces paroles, Fortunatus, évêque catholique de Constantine, répondit : *Nous avons dans cette ville une église desservie par le prêtre Terentius.* Personne ne contredit le témoignage de Fortunatus qui connaissait parfaitement ce fait, puisque *Cemerinianum* était dans le voisinage de Constantine, et qu'il y avait envoyé lui-même le prêtre Térentius, pour desservir l'église catholique qui s'y trouvait.

MACOMADES.

La ville de *Macomades*, que d'autres appellent *Macomadia*, était en Numidie, et non loin de Cirta, comme l'indique l'itinéraire d'Antonin.

Cassius. — Cet évêque fut le vingt-deuxième qui donna

son avis, dans le concile réuni par Saint-Cyprien à Carthage, en 355, et qui est le troisième où fut traitée la question du baptême. (*Voir la note de la page 253*).

Donatus. — Saint Augustin le cite comme un de ces évêques qui ayant abjuré l'erreur des Donatistes, rentrèrent dans l'Eglise catholique, et, *par une vie exemplaire méritèrent de jouir d'une vieillesse honorable.* Il est certain que Donatus a vécu avant l'année 406, car c'est environ vers cette année que furent écrits les livres contre Cresconius, dans lesquels saint Augustin parle des bons conseils de cet évêque.

Aurelius. — Il assista, en 411, au concile de Carthage et y parla même souvent pour réfuter les mensonges des Donatistes. Il avait comme adversaire, en qualité d'évêque, Salluste, et de plus, dans la même circonscription, Rogatianus, évêque donatiste d'Idassa, auquel, après la mort de l'évêque catholique, Aurelius avait opposé le prêtre Florentinus.

Pardalius. — Cet évêque est le quatre-vingt-quatrième sur la liste des évêques de Numidie, qui partis en 484 pour assister à la conférence de Carthage, furent ensuite exilés par l'ordre du roi Huneric. Il paraît que c'est le même qui, dans le temps de son exil, se rendit avec trois autres évêques d'Afrique au concile que le pape Félix réunit à Rome. Dans le préambule du concile, ils sont mentionnés en ces termes : *Victor, Donat, Rustique et Pardalius, évêques d'Afrique.* Ce concile se tint en l'an 487.

MULIA.

La Notice nous apprend que la ville de *Mulia* était en

Numidie. Il paraît que c'est la même qui dans les actes des martyrs Jacques et Marien, publiés par Ruinart, est appelée *Muguis* et n'est que le faubourg de la colonie de Cirta. C'était un municipe, si c'est dans son sein qu'a existé cet évêque du *Municipe Tullien*, qui fut légat du pape Boniface dans le concile de Numidie. Du reste, saint Augustin fait mention du municipe Tullien au chapitre 12e du livre qu'il écrivit à Paulin de Nole, *sur les soins à donner aux morts*, et il le place près d'Hippone. Quoiqu'on soit d'accord sur le nom de la province où était situé ce municipe, il est difficile de croire à la grave erreur qui aurait fait *Muliensis* de *Tulliensis*.

LATINUS.— Cet évêque était du parti des *Maximianistes* et assista avec eux, en 393, au concile qui se tint à Cabarsussum. Sa signature se trouve dans la lettre synodale que saint Augustin nous a conservée. Il s'y intitule évêque de *Mugis (Mugae?)*.

PEREGRINUS. — Cet évêque est le cent neuvième sur la liste des évêques de Numidie, qui en 484, après la conférence de Carthage, furent envoyés en exil par l'ordre du roi Huneric.

OCTABA. (1)

Je pense que cette ville était à 8 milles de Cirta, qui était la métropole de la Numidie. Saint Optat en parle, en ces termes, dans le récit qu'il fait des atrocités des

(1) La distance marquée par Morcelli fait supposer qu'il faut chercher *Octaba* ou *Octava* dans une ruine considérable située entre la vallée de Massine et le Soumaa, à l'est de Constantine.

Circoncellions (1) que les donatistes avaient armés contre les catholiques : *A Octava, dit-il, il y en eut plusieurs de massacrés et de décapités.*

VICTOR. — Cet évêque assista, en 255, au concile réuni à Carthage par saint Cyprien et fut interrogé le troisième sur la question du baptême (*voir p. 253*). Il donna son avis, le soixante-dix-huitième, parmi les évêques de Numidie présents au concile. Il déclara en ces termes qu'il avait été récemment nommé évêque : *Comme vous le savez, il n'y a pas longtemps que j'ai reçu l'investiture en qualité d'évêque, et c'est pour cela que je comptais sur les conseils de mes anciens.*

PASCENTIUS. — Cet évêque est le trente-sixième sur la liste des évêques de Numidie qui, en 484, après la conférence de Carthage, furent envoyés en exil par ordre du roi Huneric.

(1) Vers l'an 347, on vit se former dans les rangs des Donatistes des bandes de fanatiques qui se mirent à courir les campagnes, portant à la main des bâtons ou d'autres armes, sous prétexte de venger les injures, de redresser les torts, mais en effet pour commettre toutes sortes de crimes. On les nomma *circoncellions*, parce qu'ils rôdaient autour des maisons (*circum cellas*). Donat les appelait *chefs des saints*; il dirigeait leur fanatisme, et s'en servait pour exercer ses vengeances. Ceux des siens qui succombaient dans ces expéditions étaient honorés comme martyrs. Ce *martyre*, auquel on se préparait par des meurtres, par d'horribles profanations, était recherché avec fureur : on voyait des enthousiastes, après avoir passé quelque temps à s'engraisser comme des victimes destinées au sacrifice, se précipiter du haut des rochers, se jeter dans les fleuves, exiger, sous peine de mort, qu'on les massacrât; d'autres, moins détachés sans doute, et c'était le plus grand nombre, se bornaient à piller les églises, à briser les vases sacrés pour en vendre les débris : ce qui a fait dire à saint Optat que le schisme avait eu pour mère la vengeance, pour nourrice l'ambition, pour protectrice la cupidité. *(L'abbé C. Bandeville; Dictionn. de la conversation)*

ULLI.

(Oudjel (1), à 36 kilomètres ouest de Constantine.)

Je pense que le nom de cette ville était *Ululae*, comme on le voit par les écrits du concile de saint Cyprien. De là, on l'appela vulgairement *Ullae*, et les habitants qui s'appelaient primitivement *Ululitani*, furent désignés sous le nom d'*Ullitani*. La Notice indique que cette localité appartient à la Numidie; mais les géographes n'en parlent pas.

IRENAEUS. — Cet évêque donna son avis le cinquante-quatrième des évêques de Numidie, au concile, dit le 3e du baptême (2), que saint Cyprien réunit à Carthage en 255.

(1) *Ulli* peut être considéré comme une altération du mot *Uzeli* que le colonel de Neveu a retrouvé à Oudjel, sur un monument dédié à Caracalla. M Léon Renier nous a mis sur la voie de quelques noms géographiques non moins étrangement corrompus. C'est lui par exemple qui nous a fait reconnaître l'ethnique *Arsacalitanus* dans la transcription *Arsicaritanus*. (*Voir plus haut l'évêché d'Arsacal*, p 243)

(2) Justifiant le schisme par l'hérésie, sous le règne de l'empereur Constantin, les Donatistes se mirent à débiter que l'église catholique s'était souillée en communiquant avec les pécheurs, qu'elle n'etait plus l'église de Jésus-Christ, qu'eux seuls possédaient la vérité, que les pécheurs (les catholiques) avaient perdu tout pouvoir pour conférer les sacrements. Ainsi, non-seulement l'ordination de Cécilien était nulle, mais encore celle de tous les évêques du monde. Il n'y avait plus de vrai baptême; aussi rebaptisaient-ils tous ceux qu'ils pouvaient gagner. Une semblable doctrine annoncée avec une certaine assurance était de nature à jeter l'alarme et le trouble dans les consciences peu éclairées; cette considération réveilla la plume des docteurs catholiques : saint Optat de Milev et saint Augustin combattirent et refutèrent avec toute la puissance de leur talent les arguments des sectaires; ils les réduisirent au silence dans plusieurs conférences publiques. (*L'Abbé C Bandeville*).

Dans quelques exemplaires récents des actes de ce concile, Irenaeus est qualifié du titre de *confesseur*.

QUODVULTDEUS. — Cet évêque est le cent quinzième sur la liste des évêques de Numidie, qui partis en 484, pour la conférence de Carthage, furent ensuite exilés par ordre du roi Huneric.

BASTARD,

Sous-chef de Bureau à la Préfecture de Constantine.

MONUMENTS DU CULTE DE MITHRA.

Le vaste plateau de l'Iran, cette grande région qui s'étend de l'Indus au Tigre, était occupée jadis par des peuples nombreux auxquels une commune origine avait donné la même religion, les mêmes croyances. Pour elles, le monde était sous la puissance de deux grandes forces, le bien et le mal, la vie et la mort, Ormouzd et Ahrimâne. Produit d'un regard peu profond jeté sur l'univers, cette philosophie naïve, justifiée sans cesse par l'examen superficiel de tous les phénomènes auxquels nous assistons, avait du moins l'avantage de rendre facilement compte des faits.

Zaratacht, le Zoroastre des Grecs, fut le législateur de cette grande religion professée par 50 à 60 millions d'individus.

A Ahrimâne on ne devait guère que des conjurations; ce qu'il y avait de mieux à faire était d'obtenir que cet impitoyable destructeur attentât le moins souvent possible au bonheur de l'homme. Toutes les prières du cœur, tous les vœux, toutes les adorations de l'âme, étaient pour Ormouzd, pour le principe créateur de toutes choses, pour le Dieu de la vie, pour le dispensateur de tous les biens et de toutes les richesses matérielles.

Mais l'homme, esprit et matière tout ensemble, et bien plus matière qu'esprit aux jours de son enfance, ne supporte pas longtemps l'abstraction ; il faut qu'il voie, qu'il palpe son idée et alors l'évolution s'accomplit, le Dieu descend sur la terre et se manifeste.

Pour les populations iraniennes cette transformation fut toujours incomplète tant était grand leur entraînement vers l'idéalisme ; elles ne pouvaient se faire à la pensée de donner une forme quelconque à l'essence divine.

« L'usage des Perses, dit Hérodote, n'est pas d'élever aux dieux des statues, des temples, des autels ; ils traitent au contraire d'insensés ceux qui le font. »

Cependant les peuples du plateau persique, en arrivèrent à regarder, comme représentant d'Ormouzd, principe de toute lumière, le soleil et la lune, qui en étaient pour eux les plus éclatantes apparitions, puis le feu, ce violent purificateur, qui semble destiné à les remplacer ici-bas.

C'est ainsi qu'est née la religion du feu, qui a encore des adorateurs dans les Guèbres ou Parsis, dernier vestige des anciens peuples de l'Iran. Enfin il devint nécessaire de donner à Ormouzd, pour les intelligences plus grossières, une forme sensible plus arrêtée, plus visible, et alors on le représenta sous la forme d'un jeune homme portant le costume national : le bonnet phrygien, le manteau court, la tunique serrée à la taille par une ceinture, le pantalon plissé et attaché aux chevilles par dessus des bottines molles. Personnification d'une jeunesse pleine de vigueur et d'audace, on le montrait toujours le genou appuyé sur un taureau qu'il venait de

terrasser et dans le cœur duquel il plongeait un glaive acéré.

C'était l'emblême de la vie s'immolant à elle-même, puisque le taureau n'était qu'une autre image du principe fécondant, de même que la nature, toujours jeune, se renouvelle sans cesse par la mort. A ce sacrifice, consommé en présence du soleil et de la lune, devaient assister les animaux symboliques des autres attributs d'Ormouzd, le corbeau, le chien, le serpent, le scorpion et la fourmi. Puis on enveloppa tout cela d'un grand appareil et de cérémonies cachées au sein desquelles s'accomplissaient de mystérieuses initiations, tout un culte, reflet du culte plus pur, plus abstrait des anciens temps.

Mithra devint donc pour les étrangers, pour tous ceux qui ne pouvaient approfondir le secret de ces transformations successives, le grand dieu de la Perse. Mais, en définitive, Mithra n'était toujours qu'Ormouzd, qu'Ormouzd transfiguré, après s'être manifesté aux hommes par le globe étincelant du soleil et par le feu, et s'il fallait à cet égard des preuves certaines, nous citerions ces nombreuses inscriptions dédicatoires dont la rédaction est invariable :

Au dieu Soleil invincible Mithra.

De la Perse, le culte de Mithra passa en Occident. Les régions du Couchant étaient le réceptacle de toutes les croyances de l'Orient. *Ex Oriente lux*, de l'Orient la lumière, disait-on à Rome. Ce fut, en effet, de là que vint plus tard la vraie lumière.

Les Grecs prêtèrent peu d'attention au culte de Mithra ;

leur théogonie était trop complète pour qu'ils consentissent facilement à en troubler l'unité et l'esprit général. Mais les Romains l'accueillirent avec enthousiasme et il se répandit bientôt dans tout l'empire; son introduction en Italie date de la moitié du dernier siècle avant l'ère chrétienne.

On a trouvé des monuments mithraïques à Rome, à Florence, à Milan, en France, en Bavière, au Tyrol, en Hongrie, et ce sont de simples inscriptions ou des bas-reliefs de grandes dimensions, représentant le sacrifice de Mithra, tel que nous l'avons décrit.

Celui de la Villa Borghèse, à Rome, est le plus complet; mais celui de Mauls (Tyrol) est d'un goût plus pur.

Nous en avons un en France, au Bourg-Saint-Andéols, près de Viviers (Drôme); il est malheureusement endommagé.

On vient enfin de découvrir en Algérie deux vestiges du culte de Mithra : l'un est une inscription, l'autre un tableau en bas-relief.

Au mois de juillet 1861, en creusant une tranchée pour les fondations d'un gros mur des nouveaux bâtiments de la mairie, à Alger, les ouvriers retirèrent des décombres une pierre (1) sur laquelle on lit :

MITHRAE
APHRODISIVS
CORNELIOR *(um)*
V.S.L.A.

A Mithra, Aphrodisius, de la famille Cornelia, d'après un vœu librement fait.

(1) Elle a été déposée au Musée d'Alger, par les soins de M. Cardaire, entrepreneur des travaux. (Voy. la *Revue Africaine*, V. 1, p. 313).

« Cette grande et superbe famille des Cornelius, dit M. Ampère, dans son *Histoire romaine à Rome*, d'où sont sortis les Scipions et Sylla, devait être sabine, car elle eut jusqu'à Sylla l'usage de ne pas brûler ses morts.. La rue ou le quartier des Cornelius, *vicus Corneliorum*, car il ne fallait pas moins d'une rue ou d'un quartier pour loger une grande *gens* sabine avec tous ses clients; la rue des Cornelius était sur la pente du Quirina. »

Les découvertes appellent les découvertes. Quelques mois après la trouvaille faite à Alger, en octobre, le service du Génie mettait à découvert dans les déblais exécutés à la caserne de cavalerie de Sétif, une pierre sculptée d'un grand intérêt. Voici la description qu'en a faite dans l'*Echo de Sétif* du 10, M. Pelletier, architecte de l'arrondissement :

« Elle représente en ronde bosse, fortement accentuée, un jeune homme assis sur la croupe d'un taureau; sa main gauche saisit le museau de l'animal; de la main droite, il lui enfonce un glaive dans le cou. Sa coiffure consiste en un bonnet phrygien; il porte un manteau jeté sur l'épaule gauche et flottant; la poitrine est cuirassée et la jambe qui s'appuie à terre est revêtue d'un pantalon couvrant le pied. Ce vêtement est peint en rouge. Dans le haut de la pierre, l'artiste a représenté à droite, une figure radiée; à gauche, une figure à tête nue. A la base du tableau, on voit un chien, un scorpion, un serpent, et sur un des côtés, un oiseau. Deux banderolles, en haut et en bas, portent cette inscription :

DEO INVICTO MYTRE LEG. II. HERCULEA FEC.
COHS. X. ET. VII VOTUM. SOLVERUNT.
L. A.

Que nous traduirons ainsi :

« La deuxième légion, surnommée l'herculéenne, a élevé ce monument au dieu invincible Mithra; la 10e et la 7e cohorte en ont volontairement accompli le vœu. »

Remarquons en passant que l'orthographe MYTRE au lieu de MITHRÆ, seule lecture véritablement exacte, est justifiée par une inscription trouvée à Florence dans laquelle ce même mot est écrit MITRE.

Mais ce que l'inscription de Sétif a de curieux est que, rapprochée d'une autre qui a été trouvée en Europe, elle semble indiquer une tendance toute particulière de la deuxième légion pour le culte de Mithra. En effet, parmi ceux au nom desquels fut élevé le temple de ce Dieu, à Bude, en Hongrie, il est fait mention d'un soldat de ce grand corps militaire.

D'autres monuments algériens viendront, sans doute, témoigner encore du vaste développement qu'avait pris chez les Romains le culte de Mithra, et nous permettre de compléter nos études au sujet d'une de ces croyances qui rayonnèrent si puissamment de l'Orient à travers tout le monde antique.

O. MAC CARTHY.

(*Extr. du Monit. de l'Algérie.*)

EXPLICATION DES OBJETS ANTIQUES

DESSINÉS PAR M. L. FÉRAUD.

(Planches XIII à XXX.)

« C'est dans les asiles de la mort que se conservent, pour se produire de siècle en siècle, presque tous les éléments de nos connaissances; nous ne saurions presque rien de l'antiquité, sans le soin religieux qu'elle eut des morts, et il faut bien ajouter, sans l'intérêt profane qui nous fait violer leurs asiles... L'histoire de la civilisation et de l'art antique se trouve pour ainsi dire écrite, couche par couche, siècle par siècle, dans le sein de la terre, qui en recèle les éléments »

(Raoul Rochette; *Cours d'Archéologie*, p 122.)

Planche XIII. — Cette mosaïque circulaire n'est pas la pièce la moins intéressante du monument dont elle était probablement une annexe, puisqu'elle a été trouvée au fond d'une piscine circulaire, à gauche de la salle aux inscriptions charbonnées et au-dessous des créneaux. Il est évident que l'artiste s'est proposé de figurer un vivier où se jouent des poissons de toute espèce : anguille, brochet, pageot, bonite, langouste, crevette, etc. Si la langouste laisse à désirer, au point de vue de la vérité des contours, tout le reste se rapproche tellement de la nature, qu'il est aisé de nommer chaque individu. Une guirlande aux nuances variées s'enroule autour du tableau. Diamètre 0m48.

Le poisson appartient à la symbolique payenne. Je

n'ignore pas que la *Revue Africaine* (nº 20, p. 103), entre à ce sujet dans des détails très-instructifs. Mais, ici, il s'agit d'une œuvre contemporaine du *columbarium* où reposaient les restes de Praecilius. Or, le christianisme était la religion dominante de Cirta, au Ve siècle, et le poisson avait été adopté depuis longtemps, dans la langue secrète des chrétiens, comme le nom mystique de Jésus-Christ, en raison d'une circonstance fortuite qui faisait que le mot grec *ichthus* « poisson » offrait par les lettres dont il se compose, les lettres initiales des mots *Iêsous Christhos theou uïos sôtêr* « Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur. » Cet acrostiche fut reçu avec d'autant plus d'empressement que le terme, dont la signification vulgaire ne révélant rien aux profanes, avait le double mérite d'exprimer tout à la fois, par les mots qu'il résumait, la naissance divine du Verbe, et sa divine mission pour le salut du monde.

En 1859, la municipalité fit niveler les abords de l'hypogée, et c'est alors que la mosaïque de la planche XIII fut cerclée d'une bande de fer et rangée parmi les curiosités du musée.

Planche XIV. — Petit génie ailé, pêchant à la ligne des poissons épars. La ligne est un fil qui se déroule sur le fond. Au-dessus de la tête de l'enfant, brille une flamme.

La mosaïque, dont le présent morceau est le mieux conservé, se divisait en trois compartiments rectangulaires, mais d'inégale grandeur. La partie du milieu, beaucoup plus large que les autres, représentait le sujet principal, une scène mythologique. Au moment où l'hypogée fut déblayé, on distinguait encore les débris de trois per-

sonnages : à droite, le torse et le bras gauche d'une jeune femme nue; au milieu, le torse et les avant-bras d'un homme complétement vêtu; à gauche, le torse et le bras gauche d'une femme à demi-nue. Un cratère à deux anses qu'il tenait de la main droite, m'a induit à supposer que l'homme faisait une libation. J'ai pris pour un thyrse, l'objet qui paraissait dans sa main droite. Un accident ayant déterminé la chûte de la voûte sur laquelle avait été bétonné ce pavage gracieux, il n'en est plus resté que la zône où figure le génie.

Longueur, 0m32; largeur 0m30.

Planche XV. — Couples de griffons accroupis, enroulés de bandelettes et affrontés. Ils lèvent chacun une patte de devant et semblent l'appuyer sur l'urne placée entre eux, comme pour montrer qu'ils en ont la garde. Chaque couple de griffons est séparé par un mascaron. Le griffon, animal fabuleux qu'on représente le plus souvent avec le corps d'un lion surmonté de la tête et des ailes d'un aigle, est l'emblême de la force unie à l'agilité. Les anciens le dessinaient sur les tombeaux et les urnes funéraires comme veillant sur les restes qui y étaient déposés (*Dict. des Antiq.*, *par Rich.*)

Ce motif élégant forme l'encadrement du tableau principal et mesure en largeur, 0m25.

Planche XVI. — Je commence par l'image de gauche. A mes yeux, elle figure un de ces jeunes garçons à la longue chevelure « *camilli* » qui assistaient les prêtres à l'autel. Cette fresque était peinte sur un des murs du columbarium, à gauche du sarcophage. Les couleurs en étaient encore très-vives et se détachaient parfaitement du panneau qui était revêtu lui-même de larges teintes

vertes, jaunes et rouges. On attribue à l'action de l'air la destruction presque entière de cette fresque.

L'esquisse placée à l'angle droit de la planche est la reproduction d'un lion et d'un buste d'homme charbonnés sur un des murs de la salle du fond. Il faut beaucoup d'attention pour reconnaître cette petite pochade à travers les suintements du crépissage ancien.

Au milieu de la planche XVI, a été reproduite avec moins d'exactitude qu'on ne pourrait le croire, l'esquisse d'une balancelle tracée au charbon sur le plâtre d'une niche cintrée. Cette image naïve, dont l'empreinte fugitive a bravé les siècles, doit sa conservation au vide ménagé par le bord de l'enfoncement, lors de la chûte de l'édifice. Le mât, les cordages, la vergue en croix, les voiles carguées, sont bien à leur place. Voici la poupe surmontée d'un ornement en volute qui la distingue de la proue, détail peu apparent du reste dans les specimens anciens. L'avant et l'arrière sont maintenus par de petites ancres, que M. Féraud a oublié d'indiquer; et même en y regardant de bien près, on en aperçoit deux à droite. Les mots *Ipopotamia navis*, écrits dans l'espace compris entre l'extrémité de la vergue et la proue, semblent destinés à faire connaître le nom du vaisseau (1). C'est la cursive de l'époque byzantine, avec un mélange confus de lettres latines et de caractères grecs.

(1) On sait par les docteurs de l'Eglise que le navire était dans l'idée des chrétiens l'emblême des périls de la vie. Mais ici, rien ne nous autorise à supposer qu'une pensée mystique ait inspiré le dessinateur, puisqu'il y a une désignation bien formelle à côté de l'objet représenté. C'est plutôt un croquis de pure fantaisie, comme on en voit souvent sur les murs des édifices modernes.

La barque crayonnée au-dessous de la vergue, à gauche, a une forme de fantaisie. On y aperçoit cependant l'espèce de dais sous lequel s'abritent les passagers, ainsi que le pavillon flottant à la proue. Il y a là, un peu plus bas que la barque, un griffonnage de deux lignes dont je me garderai bien d'essayer la traduction. C'est peut-être m'exposer volontairement à la critique, que de vouloir trouver dans ce pêle-mêle de traits courant les uns après les autres, les mots *istos naucos fecit* « a fait ces badinages. » Qui sait si le désœuvré qui a noirci ces murs solitaires, avait l'ambition d'être lu? Quant au dernier mot, le commencement en est très-visible; il est plus net que le reste de la légende, et on y distingue les cinq majuscules PRESI. Est-ce le nom de Praecilius qu'on a voulu marquer, ou bien l'auteur de cette composition puérile se conformait-il tout simplement à l'adage : *Nomina stultorum, etc.?* La fin du mot ne permet pas de décider la question.

Une autre légende en majuscules romaines a été crayonnée au-dessous du lion dont nous avons parlé plus haut : mais il est difficile d'y voir autre chose que les lettres SECIT.

Planche XVII. — Nous avons devant les yeux l'ensemble de l'hypogée, moins le caveau inférieur. D'un bout à l'autre, s'étend une mosaïque à rosaces qui a été reproduite à la planche III de l'*Annuaire pour 1861;* et le petit escalier qu'on aperçoit vers la droite, conduit à la chambre sépulcrale, dite de Praecilius. C'est dans la niche du coin (voir le n° 1) qu'est placé le sarcophage où reposaient les restes de l'orfèvre centenaire.

Le fond de la mosaïque n° 5, comprend onze

rosaces liées entre elles par des carrés, auxquels sont accolés de petits triangles destinés à combler les vides. Une large bande, qu'on peut comparer aux guipures modernes, sous le rapport de la finesse, sert d'encadrement à ce riche tapis, où l'agencement capricieux des lignes le dispute à la variété des nuances. La bordure elle-même est enserrée par un de ces filets sinueux que les grecs appelaient *méandres*. En examinant chaque rosace avec attention, on pense involontairement aux effets capricieux du kaléïdoscope, et il semble que la fantaisie de l'artiste, dans la composition de cette marqueterie délicate, ait voulu éblouir l'œil par l'ingéniosité des combinaisons géométriques. L'humidité a un peu éteint la vivacité des couleurs.

Longueur de la mosaïque, $9^{m}40$; largeur, $3^{m}60$; largeur de la bordure, $2^{m}80$.

Le tombeau est un monolithe en calcaire blanc de $2^{m}07$, creusé en forme d'auge et recouvert d'une pierre ayant la même longueur; sa largeur est de $0^{m}60$ et sa profondeur de $0^{m}55$. Pour ne rien omettre de ce qui a trait à l'exécution matérielle de ce monument, j'ajouterai qu'il est équarri géométriquement et travaillé conformément aux règles de l'art.

Les anciens appelaient ce genre de cercueils, *arca*. On prétend même que l'*arca* ne fut employé que par les romains convertis au christianisme, et c'est une des raisons qui ont fait considérer Praecilius comme sectateur de la religion nouvelle.

Le dessus du couvercle porte à égale distance de chacune de ses extrémités, c'est-à-dire à 50 centimètres, deux scellements ronds, en fer, dont l'un, celui de

droite, conserve encore une soudure en plomb. Étaient-ce les attaches d'une poignée ou les supports de quelque ornement, tel que le monogramme du Christ avec une croix? J'inclinerais vers cette dernière hypothèse. Des archéologues, dont je suis loin de partager l'opinion, ont admis l'existence de figurines ou de vases propres à perpétuer le souvenir de l'artiste inhumé au pied du rempart de Cirta.

Sans remonter aux circonstances qui ont occasionné la découverte, et que l'on connaît depuis longtemps par l'excellente notice de M. Bache *(Ann. pour 1856)*, je m'occuperai de l'épitaphe gravée sur la face antérieure du couvercle, dans un espace qui ne mesure que $1^{m}20$ sur $0^{m}18$ de hauteur. Elle est disposée sur huit lignes, les sept premières d'égale dimension, la dernière débordant par chaque bout les précédentes. Son état de conservation est parfait; il n'y a que les lettres écrites sur le bord qui aient un peu souffert. En voici la copie :

HICEGOQVITACEOVERSIBUSMEAVITADEMONSTROLVCEMCLARAFRVI

TVSETTEMPORASVMMAPRAECILIVSCIRTENSILAREARGENTARI

AMEXIBVIARTEMFVDESINMEMIRAFVITSEMPERETVERITASOMNISOM

NISBVSCOMMVNISEGOCVINONMISERTVSVBIQVERISVSLVXVRIASEMPERFRVITVSCVN

CARISAMICISTALEMPOSTOBITVMDOMINAEVALERIAENONINVENIPVDICAEVITAMCVMPOTVI

GRATAMHABVICVMCONIVGESANCTAMNATALESHONESTEMEOSCENTVMCELEBRAVIFELICES

ATVENITPOSTREMADIESVTSPIRITVSINANIAMEMPRARELIQVATTITVLOSQVOSLEGISVIVVSMEE

MORTIPARAVIVTVOLVITFORTVNANVNQVAMMEDESERVITIPSASEQVIMINITALESHICVOSEXOPECTOVENITAE

Cette épitaphe est en vers héroïques du mètre commodien (1), et M. Léon Renier a trouvé dans la disposition même des vers l'acrostiche L. P. FORTVNATUS, qui s'applique si bien d'ailleurs au riche personnage dont l'heureuse existence se peint en ces mots :

Hic ego qui taceo versibus mea(m) *vita*(m) *demonstro.*
Lucem clara(m) *fruitus et tempora summa,*
PRAECILIUS, *Cirtensi lare, argentariam exibui* (sic) *artem.*
Fydes (sic) *in me mira fuit semper et veritas omnis.*
Omnisbus (sic) *communis ego : oui non misertus ubique?*
Risus, luxuria(m) *semper fruitus cum caris amicis,*
Talem post obitum dominæ Valeriae non inveni pudicae (sic)
Vitam; cum potui gratam, habui cun conjuge sanctam.
Natales honeste meos centum celebravi felices.
At venit postrema dies, ut spiritus inaniu mempra (sic) *reli*(n)*quat;*
Titulos quos legis vivus mee (sic) *morti paravi,*
Ut voluit Fortuna; nunquam me deseruit ipsa.
Sequimini tales : hic vos ex(s)*pecto; venitæ* (sic) (2)

« Moi, qui me tais ici, je raconte ma vie en ces vers. J'ai joui longtemps de la clarté du jour. Mon nom était Praecilius, et j'exerçais à Cirta la profession d'orfèvre (3).

(1) *Journal de l'instruction publique*, vol. 24, n° 52, 30 juin 1855. — Lettres de M. F. Dübner (6 juin) et de M. Henri Weil (9 juin).

(2) *Inscript. rom. de l'Algérie*, par M. L. Renier, n° 2074.

(3) *Exhibere artem argentariam*, signifie : « exposer, mettre en étalage des objets fabriqués en argent. » Il faut être bien peu initié à la connaissance du latin pour voir dans cette locution une idée qui se rapporte, de près ou de loin, au métier de l'usure. C'est cependant la traduction

J'ai toujours été un homme vrai, d'une bonne foi exemplaire, et tout à tous. A qui n'ai-je pas été compatissant? De tout côté on m'a souri. J'ai toujours vécu dans les plaisirs de l'abondance et de l'amitié. Après la mort de ma chaste Valérie, je n'ai rien trouvé qui lui fût comparable. Autant que je l'ai pu, j'ai vécu doucement et saintement avec ma femme. J'ai compté cent fois l'heureux anniversaire de ma naissance. Mais le dernier jour est arrivé. Il me faut quitter cette vaine dépouille de moi-même. L'épitaphe que tu lis, c'est moi qui l'ai faite. Vivant, je l'ai préparée pour ma mort. La fortune qui me souriait ne m'a pas abandonné un seul instant. Puisse-t-elle vous accompagner sans cesse, et puissiez-vous, je vous attends ici, y venir en même état que moi. »

Un mot sur la composition. A cent ans, un poète ne tient plus la lyre que d'une main tremblante : la verve lui fait défaut. Et quand le poète est tout simplement un honnête artisan, qui, pour se conformer à la mode du temps, écrit sa biographie, il n'y a plus, au lieu de l'inspiration, qu'un réalisme sec et froid, la mise en scène de la personne, avec des jeux d'esprit, des antithèses et des assonnances, dans le goût africain. Ainsi fait Præcilius. Tout entier aux choses de ce monde, avant de le quitter, il vante son art et sa bonne foi ; il célèbre avec complaisance les douceurs de son ménage, et fait

qu'en ont donnée plusieurs lettrés de Constantine. M. Bache aime mieux demeurer dans le vague de l'incertitude; il écrit dans l'*Annuaire* pour 1836-1857, p. 37 : « J'ai exercé la profession d'argentier, bijoutier? orfèvre? changeur? banquier? »

un appel au plaisir en des termes qui sentent fort l'épicurisme. De l'emphase et de la vanité, avec une pointe d'esprit. Mais pas un mot de prière, pas une allusion à la divinité. Si Praecilius fut chrétien, il n'était pas dévôt.

Dès que le sarcophage fut extrait de la cavité qui le protégeait, on procéda immédiatement à son ouverture. Le mot *argentariam* de la deuxième ligne avait réveillé l'ardeur des ouvriers. On y vit un squelette humain, assez bien conservé quant à la forme. La tête reposait sur quelque chose de vague et d'indéterminé qui avait dû être un coussinet. La trame du linceul laissait encore des traces visibles sur certaines parties des os. Mais lorsque le conducteur des travaux, désireux de vérifier la trouvaille, voulut soulever ces restes consumés par le temps, le squelette se réduisit en une pâte fine et blanchâtre, ce qui s'explique par l'action de l'humidité sur la charpente osseuse composée, comme on sait, de phosphate de chaux. On dit même que cette poussière fut passée au tamis.

Chose remarquable et qui met en lumière l'humilité extérieure des premiers chrétiens ; la bière du riche négociant de Cirta ne contenait aucun de ces objets précieux qui garnissent les sépultures payennes, pas même la lampe funéraire, ustensile usité jusqu'à la fin du sixième siècle, au sein de la religion nouvelle.

LÉGENDE DE LA PLANCHE XVII.

N° 1. — Sarcophage de Praecilius.

N° 2. — Pavage en mosaïque, décrit à la page 262.

N° 3. — Caveau inférieur ou columbarium contenant sept sarcophages monolithes, du même modèle que celui

de Praecilius. Le sol est pavé d'une belle mosaïque en *point de Hongrie*. Cinq niches sont pratiquées dans les murailles.

N° 4. — Escalier conduisant à la chambre principale.

N° 5. — Mosaïque à rosaces, expliquée à la page 265.

N° 6. — Citerne de forme ovale, ayant 3m20 de profondeur. L'orifice a les mêmes dimensions que le fond et mesure 1m50 sur 1m12.

N° 7. — Escalier pour descendre à la salle garnie de dessins au charbon. C'est dans cette salle, à droite, qu'est la porte du caveau inférieur indiqué par le n° 3.

N° 8. — Niche revêtue d'un enduit de plâtre sur lequel sont tracés les vaisseaux et les légendes dont il a été question à la page 264.

N° 9. — Lézarde produite dans le mur par un affaissement du sol.

Planche XVIII. — La grande statuette en bronze, dont la main droite tient un rouleau, est le portrait d'un personnage inconnu. Fabrication bien réussie.

La figurine en bronze drapée du *pallium* et levant la main à la hauteur de la tête, semble destinée à représenter un acteur qui débite son rôle.

Ces deux objets ont été apportés d'Italie et cédés au musée de Constantine.

Planche XIX. — Statuette égyptienne de bronze, avec une inscription en hiéroglyphes. Même provenance que les figurines de la planche précédente.

Avant de commencer la description du présent album, je devais m'éclairer des conseils de plusieurs savants archéologues. M. le vicomte de Rougé, membre de l'Institut et professeur de littérature égyptienne au Collége

de France, a bien voulu examiner le dessin de M. Féraud, et m'adresser, à la date du 5 mars, la lettre que voici:

« La vue du dessin a rendue irréfragable l'opinion que je vous avais déjà fait communiquer, au sujet de votre figurine funéraire *de bronze*. Les Egyptiens n'ont point fait ce genre de monuments en bronze. Celui dont vous m'envoyez le dessin est faux de toute fausseté. Les hiéroglyphes sont grossièrement et imparfaitement copiés sur la légende qui décore ordinairement ces figurines; on y reconnaît une partie des mots.

« Sans doute, on a trouvé quelques monuments égyptiens en Italie; ç'a été une mode à Rome, à ce qu'il paraît, sous les Antonins. On en a trouvé aussi quelques-uns à Pompéï. Mais tout cela ne justifie pas votre figurine de bronze qui est toute battant neuve, vous pouvez l'affirmer. »

Je n'ai rien à ajouter aux observations du savant égyptologue. Son opinion fait loi en pareille matière.

Planche XX. — Ornement du timon d'un char en bronze, vu de face et de profil; grandeur réelle.

Fibule en bronze à laquelle il ne manque que l'ardillon. C'est l'opinion de M. Chabouillet, conservateur des antiques à la bibliothèque impériale. Il n'existe peut-être pas d'agrafes faites sur ce modèle.

Planche XXI. — A gauche, buste de femme trouvé à Cherchel (*Caesarea*). Hauteur 0m40; fonds Costa.

Cette sculpture, qui n'est pas sans mérite, représente à mes yeux le portrait d'une dame romaine inconnue.

A droite : tête de femme en marbre blanc trouvée dans les ruines de Tébessa (*Theveste*) et donnée au musée de Constantine par le secrétaire de la Société. La cou-

ronne de lauriers est fixée au-dessus du front à l'aide d'une pierre précieuse. Uue cassure a enlevé la narine droite. Hauteur 0m15.

Plus on regarde ce morceau, plus on y admire cette élégance, ce travail magistral qui rappellent le ciseau des artistes grecs. Il y a dans la figure une majesté calme, quelque chose d'auguste et d'imposant. Les traits accusent la perfection de la figure humaine. Princesse ou divinité, cette tête est un chef-d'œuvre. Tel est l'avis de M. Beulé.

Planche XXII. — Lampe portant le n° 710. — Terre cuite d'un rouge pâle, munie d'une anse et d'un bec en forme de cœur; oreillons à gauche et à droite. Dans le champ, masque tragique. (V. l'*Ann.* de 1854, pl. 10).

N° 721. — Lampe en argile, sur laquelle est représenté un masque scénique avec une bouche énorme et une coiffure composée de bandelettes où pendent des raisins (?). L'expression des yeux montre qu'il était fait pour inspirer la terreur.

N° 811. — Masque grotesque en terre cuite, vu de face et de profil. La bouche énorme et le nez en forme de virgule rappellent *Manducus*, ce protagoniste des ateltanes et des scènes rustiques qui excitait la gaieté par sa laideur et ses penchants voraces. M. Lapaume, dans son *Histoire du Théâtre dans l'antiquité*, fait remarquer que les romains représentaient ce personnage bouffon avec un masque hideux, à la bouche béante, aux dents longues et s'entrechoquant avec bruit. (*Ann.* 1854, pl. 12).

N° 805. — Pot en argile dont la panse figure une tête de femme. M. Beulé voit dans ce vase un specimen de l'art grec. (V. l'*Ann.* de 1854-1855, pl. 10).

N° 808. — Tête de chien en terre cuite. Le trou pratiqué à l'extrémité du museau prouve que l'objet avait servi de gargouille à une fontaine ou sur le bord d'un bassin.

PLANCHE XXIII. — N° 1. — Lampe en terre cuite d'un rouge effacé; bec très-saillant et de forme carrée; à gauche et à droite, oreillons. Dans le champ, la tête de Méduse « *saxificae ora Medusae* » dont la représentation est d'origine étrusque, suivant le témoignage de Raoul Rochette. Cette lampe a été ramassée avec plusieurs autres, dans un four de potier abandonné pendant le travail. L'usine était adossée au rempart de la seconde enceinte de Cirta, entre la Promenade et la route qui conduit au Bardo. On a recueilli là, par les soins de M. Louis Blanc, propriétaire du terrain, une grande quantité de briques de toute dimensions, à côté des quelles gisaient des ornements en argile, tels qu'une tête de sanglier et un lampadaire ayant la forme d'un pied cothurné (1).

Les circonstances qui accompagnent cette trouvaille ont paru à la section archéologique du Comité impérial des travaux historiques, de nature à amener peut-être la solution d'une question relative à la céramique. Parmi les anciennes poteries qui se rencontrent en Algérie et dans la régence de Tunis, il en est, en effet, un très-grand nombre qui portent les mêmes noms de fabricants que les poteries découvertes en Campanie, ce qui a amené les savants à penser que ces objets étaient de provenance campanienne, et qu'ils avaient été importés par le com-

(1) Ces deux objets, dont j'ai envoyé le fac-simile au Comité impérial des travaux historiques, font partie de la collection de M. Louis Blanc.

merce sur le sol algérien. Si, au contraire, ces mêmes noms de potiers se retrouvaient sur les produits d'un four abandonné pendant qu'il était en pleine activité, on devrait en conclure que ces poteries étaient fabriquées en Afrique d'après des modèles venus de Campanie.

J'ai examiné avec soin toutes les pièces retirées du four établi contre le rempart de Cirta : mais je n'y ai découvert ni estampille, ni signature.

Quoiqu'il en soit, le don fait au musée par le docteur Racle nous fournit la certitude qu'on expédiait d'Italie des produits de l'art céramique. Nous possédons à Constantine une petite lampe en terre rouge de Samos, semblable à celle que M. Racle a rapportée de Pompéï. Le galbe est le même; les attributs sont identiques.

N° 2. — Petite lampe en terre cuite, d'une teinte rose. La poignée est à peine indiquée; le bec (*myxa*) se prolonge en dehors de deux ornements en forme de volutes. Dans le champ et au-dessus de l'orifice servant à verser l'huile, l'oiseau de Junon fait la roue « *Junonius ales gemmantem pennis solitus producere caudam.* » Cet objet, qui est un des plus gracieux du musée, figure dans la vitrine de M. Cordonnier, sous le n° 71.

N° 2. — Lampe chrétienne en terre rouge, rugueuse et épaisse; travail lourd. Dans le champ, une croix latine couverte de losanges et de points symétriques. Une guirlande de feuilles de lierre complète l'ornement; n° 792 du fonds Costa.

Planche XXIV. — Nos 1 et 2. — Manches de miroirs en bronze. Le musée de Constantine s'est enrichi de plusieurs miroirs « *specula* » composés d'un alliage de cuivre et d'étain, qui proviennent des fouilles exécutées

dans la province. Un de ces objets de toilette a été ramassé dans une tombe avec un *strigile* ou racloir pour le bain : mais on n'en a point encore trouvé qui fût muni de son manche.

N° 3. — Estampille de potier en bronze oxydé, tirée des ruines de Lambèse ; grandeur naturelle.

J'ai publié cette marque de fabricant dans l'*Annuaire* pour 1860, p. 147, en la regardant du même côté que M. Féraud. C'est la direction du C et de l'S qui m'a guidé ; mais je ne me fais pas scrupule d'avouer aujourd'hui que la dernière lettre ressemble plutôt à un R renversé qu'à un V. On sait du reste que les lettres sigillaires s'écartent souvent des règles de l'écriture usuelle.

N° 4. — Fragment d'un bracelet en filigrane avec rubis, offert au musée par M. Cordonnier. Cet objet provient de la masse de décombres qui écrasait l'hypogée de Praecilius. Il est facile de reconnaître qu'il a beaucoup souffert de l'humidité.

N° 5. — Épingle en ivoire « *acus comatoria* » que les femmes romaines avaient l'habitude de passer dans leurs cheveux derrière la tête pour en maintenir l'édifice ; grandeur naturelle. Le n° 6 représente le fragment d'une épingle tournée avec plus d'élégance.

N° 7. — Pendant d'oreille trouvé à Lambèse, près du Cirque. Cet ornement est composé de trois pièces : un crochet en or qui entrait dans le lobe de l'oreille, une tresse de même métal qui encadre une pierre précieuse et un anneau oval, également en or, dans lequel est enchassée une pierre d'un bleu pâle et transparent. Grandeur naturelle.

N° 8. — Petite sonnette « *tintinnabulum* » en bronze

maintenue par un anneau du même métal. On sait que les romains avaient l'habitude de mettre des colliers de ce genre à quelques animaux domestiques. — Donné au musée par M. Cordonnier.

N° 9. — Petite clé en cuivre sans gorge et fixée à une bague. Cet instrument n'était propre qu'à lever des loquets ou à ouvrir des serrures petites et faciles ; il a été ramassé dans les fouilles d'Aïn-el-bey *(res publica Saddaritanorum)* et donné au musée par le caporal Beun.

Planche XXV. — Les amphores dessinées à droite et à gauche de la planche gisaient dans le sable de la source du Bou-Merzoug, à une profondeur de 0m50 ; elles en ont été extraites par M. Lebiez, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, qui en a fait hommage au musée de Constantine. La plus grande mesure 1m27.

Le milieu de la planche est occupé par un masque monstrueux en terre cuite ayant servi de gargouille à une fontaine. Hauteur 0m25 ; largeur 0m24. Un mascaron en pierre, presque identique à cette image, est encastré dans la paroi du grand escalier de la Place Négrier : seulement, il y manque tout le bas de la figure.

Fragment de lampe en terre cuite, portant le n° 68 dans la vitrine de M. Cordonnier. Dans le champ, lutte au pugilat.

Planche XXVI. — Les pierres funéraires ornées d'inscriptions et de bas-reliefs représentant des scènes religieuses ou des traits de mœurs se rencontrent assez fréquemment dans les ruines de la Numidie. La collection de Lambèse n'en compte pas moins de quarante. On en a recueilli un certain nombre à Rusicada, à Calama, à Thagaste et à Aïn-Beidha. Nous en possédons ici une

cinquantaine. Mais il s'en faut que ces monuments présentent tous le même degré d'intérêt. M. Féraud a fait un choix, et je l'approuve. Il a réuni sur une même feuille trois sujets d'un caractère différent, qui se distinguent encore par leur provenance, comme pour montrer que le goût des tableaux funéraires était généralement répandu dans la Numidie.

La stèle de gauche a été exhumée des ruines de l'Oued-Decri (1) et déposée par M. Gassiot au musée de la place Négrier. Elle représente dans la niche du fronton, un personnage couché devant une table, position adoptée d'ordinaire par les anciens à leurs repas. A côté du sofa « *accubitum* » est posé un guéridon chargé de mets. Un jeune esclave s'occupe du service.

Voilà donc la recette pour vivre cent quinze ans! *Apud mensam.* Voilà le secret de cette longévité des colons africains, qui nous étonne autant qu'elle nous fait envie. La table répare les fatigues d'un climat énervant; des mets choisis, arrosés d'un bon vin entretiennent la santé; un régime bien entendu soutient l'existence et la prolonge. Qu'on vienne à présent vanter la sobriété des arabes!

LÉGENDE : *Diis manibus sacrum. Fittav Feriusis. Vixit annis centum quindecim. Arvedera patri dignissimo fecit.*

« Monument aux dieux mânes. *Fittav Feriusis.* Il a vécu 115 ans. *Arvedera* a élevé ce monument à son excellent père. »

Les noms propres inscrits sur cette épitaphe n'appartiennent point à l'onomasticon latin. J'ai rencontré le dernier dans une légende armoricaine.

(1) A 56 kilomètres de Constantine, non loin de la route de Sétif.

La stèle du milieu ([1]) gisait dans les fondations d'une maçonnerie ancienne, rue Sauzai. C'est un bloc de calcaire bleuâtre, taillé en façade d'édicule et représentant la cérémonie des funérailles. A droite d'un autel rectangulaire, dernière demeure « *domus æterna* » d'un particulier d'origine espagnole, se tient debout un prêtre enveloppé d'une toge ample « *toga fusa* » qui lui couvre la tête, comme le haïk des marabouts africains. D'une main, il supporte un objet qu'on pourrait prendre pour une corne d'abondance, et de l'autre il verse sur la tombe le vin des libations contenu dans une patère « *libare pateris altaria.* »

LÉGENDE — *Marcus Laetorius Hispanus domum fecit.*

« Marcus Laetorius Hispanus (espagnol) a érigé cette demeure (pour lui-même). »

Donné par M. Xicluna au musée de la Commune.

Au côté opposé de la planche, est dessiné un cippe en travertin de 2m63 de hauteur, qu'on a rapporté d'Aïn-Phouwa « *Castellum Phuensium.* » L'ancienne profession du défunt y est indiquée dans un bas-relief, où monté sur un cheval au galop, il perce de sa lance un ennemi terrassé et recouvert en partie par un bouclier rond.

LÉGENDE : *Tiberius Claudius, Mantaii filius, Cilius, Lusitanus, eques alae Pannoniorum Tampianae. Vixit annis quadraginta quinque, militavit annis viginti septem. Hic situs est. Heredes posuerunt Claudia Primigenia et Fortunata, libertae* ([2])

(1) A côté de la précédente, dans la collection de la place Négrier.

(2) Inscript. rom. de l'Algérie, par M. Léon Renier, n° 2414

« Tiberius Claudius Cilius, fils de Mantaius, né en Lusitanie, cavalier de l'aile Tampiana des Pannoniens. Il a vécu 45 ans et servi 27 ans. Il repose ici. Ses héritières, Claudia Primigenia et Fortunata, esclaves affranchies, lui ont élevé ce monument. »

Quels traits de mœurs intéressants, dans cette courte biographie! Un portugais, après avoir fait vingt-sept campagnes sous le drapeau romain, dans un corps étranger, devient cultivateur au fond d'un *pagus* du Chettâba. Ses services avaient été sans doute récompensés par une concession de terrain. Il n'a point de famille : ce sont deux femmes esclaves qui tiennent sa maison et charment les loisirs de sa retraite. Il leur rend la liberté et meurt après les avoir instituées ses héritières. Afin de prouver leur reconnaissance, celles-ci honorent ses restes par une des plus belles sépultures de l'endroit.

Planche XXVII. — Victoire ailée traversant les airs. Figurine en bronze trouvée dans l'enceinte de la Casba, à la même place qu'une inscription monumentale (1), dont il ne reste plus que les mots :

ARGENTEVM IN
KAPITOLIO
EX HSCCCXII

Les images de la Victoire étaient conservées dans les temples et offertes à l'adoration des fidèles. Il y en avait en or, en argent, en airain et en marbre. Nous devons à un tableau » *synopsis* » extrait des décombres du Capitole de Cirta, la connaissance d'une partie des objets

(1) Inscript rom de l'Algérie, par M. Léon Renier, n° 1892.

précieux qui décoraient ce sanctuaire. « On y voyait un Jupiter en argent, tenant de la main gauche une lance en argent, et portant dans sa main droite un globe du même métal sur lequel était posée une Victoire en argent, avec la palme. Le père des dieux était couronné de feuilles de chêne en argent. »

La statuette que nous avons sous les yeux et qui est une des pièces les plus justement estimées de notre musée, a été donnée à la Commune, en 1855, par M. Ribot, colonel du génie. La couronne et la palme qu'elle portait ont disparu, ainsi que le pied gauche. Une partie de la figure a souffert de l'oxidation du métal. Mais ces lésions n'empêchent pas de saisir à première vue ce qu'il y a de ravissant et d'aérien dans l'ensemble. Les traits ont la pureté idéale; la tête qui répond aux autres parties pour la distinction, se dresse avec fierté; les membres, volume impondérable, semblent ne plus agir et se laissent glisser dans la région éthérée, sous l'impulsion des ailes. C'est quelque chose au-dessus de la nature humaine, un être céleste, une déesse. *Constitit antè deam.*

J'aurais voulu, que M. Féraud me le pardonne, un profil plus fin et plus délicat.

Planche XXVIII. — Objets en métal. — N° 1. — Guttus en bronze; grandeur naturelle.

N° 2. — Lampe en bronze pourvue de deux becs « *lucerna bilychnis* » que l'on posait sur un meuble ou sur une de ces longues tiges en métal, comme on en voit dans la première vitrine du musée, à gauche de l'entrée.

Nos 3 et 4. — Petite fiole en bronze avec obturateur du

même métal; trouvée comme le n° 1 dans l'ancienne nécropole du Coudiat-Ati.

Dans les bains, ces sortes de vases servaient à distribuer l'huile sur la strigile avec laquelle on frottait le baigneur, pour en rendre la surface glissante et l'empêcher de blesser la peau.

Nos 5 à 11. — Différents modèles de clés en bronze.

Planche XXIX. — N° 737 du fonds Costa : lampe à deux becs en terre rougeâtre, brisée en plusieurs endroits. Poignée en anneau, recouverte et débordée par un appendice triangulaire. Dans le champ, deux branches d'olivier qui entourent un autel sur lequel sont déposées des offrandes. Moulage incorrect.

N° 786 du fonds Costa : Lampe à deux mèches « *lucerna bylichnis* » en terre rouge, à gros grains et lourde. Dans le champ, arabesques entourées d'une couronne formée de rosaces et d'ornements rectangulaires. Le trou qui recevait l'huile occupe le centre. On remarquera qu'il n'est pas en proportion avec l'orifice des becs. Travail du bas empire.

Lampe de l'époque payenne, sans numéro. Argile d'un rouge pâle; pas d'anse; un seul bec soutenu par deux volutes. Dans le champ, Terpsichore, préludant à la danse, la lyre en main. *Terpsichore facilem lascivo pollice movit barbiton.*

Planche XXX. — N° 1. — Plaque en argent trouvée dans un tombeau, à trois kilomètres d'Aïn-Ksar (Oum-el-Asnam), sur la route de Batna, et donnée au musée par M. de Lannoy, ingénieur en chef des Pont-et-Chaussées. Longueur, 0m19; largeur, 0m03; épaisseur, 0m002.

Cette pièce de métal, qui provient plutôt d'un bracelet que d'une amulette, a tous les cararactères de la religion numidique. Les emblêmes marqués au repoussé sur la partie de droite, notamment l'œuf, le caducée et l'adorant, se rencontrent sur presque toutes les stèles du Coudiat-Ati, dont notre savant confrère, le docteur Judas, a donné une explication si ingénieuse dans l'*Annuaire* pour 1861. Il faut peut-être voir dans les deux bustes qui occupent le milieu, entre deux serpents, la représentation d'Astarté et de Baal, lequel était assimilé à Saturne. Quant au poisson et à la colombe, dont on a voulu faire des symboles purement chrétiens, il est certain qu'ils existent sur les monuments les plus anciens de l'Afrique.

N° 2. — Broche en argent munie de quatre petites chaînes du même métal qui supportaient des breloques. Sur la face antérieure, masque barbu entouré d'un grénetis en bosse. Les femmes des Oulad-Naïl attachent leurs haïks avec des broches « *medouèr* » qui ressemblent à ce bijou, moins la figure.

Donné au musée par M. de Lannoy. Même provenance.

N° 3. — Fragment d'une de ces appliques que les romains appelaient *antefixa* et qui servaient à la décoration des maisons. Celle-ci est en terre cuite, et recouverte de ce vernis rouge qui rappelle les ouvrages en terre de Samos. A gauche, buste d'homme vu de profil; à droite, tête de femme vue de face et couronnée par un génie; entre les deux médaillons, une Victoire posée sur un globe et tenant une couronne au-dessus du buste de la partie gauche; au bas, une figure de très-petite dimension.

Trouvé dans les décombres d'une villa romaine, à Mas-

sine, et donné au musée par le secrétaire de la Société archéologique.

N° 4. — Jeton en verre, couleur vert de mer, trouvé par un laboureur, dans une ruine de la plaine des Abd-el-Nour, et donné au musée par le secrétaire de la Société archéologique. Diamètre 0m015. A l'avers.

الامر
لله
عز جلاله

« L'empire tout entier appartient à Dieu. Que sa majesté soit honorée! » (1)

Il était possible de lire عز وسبحانه « qu'il soit honoré et glorifié! » J'ai hésité long-temps avant de rejeter le texte de cette invocation.

La dernière ligne est moins nette que le reste. C'est plutôt une imitation que de l'écriture arabe, d'où je conclus que cette espèce de jetons peut avoir été fabriquée en Europe par des ouvriers étrangers à la langue de Mahomet. Le fait est d'ailleurs plus apparent sur le n° 5 qui figure dans le fonds Costa : car, au lieu de la formule العزة لله المذل « La vénération est due à Dieu qui rabaisse (les orgueilleux) » on lit *nasara-ho-lillah*, qui n'a pas de sens, et à la deuxième ligne, le mot

(1) Voir le recueil numismatique de Pietraszewski, intitulé : *Numi Mohammedani;* Berlin, 1843

âdel « justice » qui est sans liaison avec le commencement.

Les verres, coloriés ou non, avec inscriptions arabes et ayant servi fort probablement de basse monnaie, sont assez communs. La plus grande partie de ceux que possèdent les musées européens porte les noms des princes Fatimites et est attribuée soit à l'Afrique, soit à la Sicile. Mortillaro a publié deux jetons trouvés en Sicile, dont l'un portait la légende : الحاكم بامر الله, et l'autre seulement *El-Hâkem*.

CHERBONNEAU.

TABLES

DES SIX PREMIERS ANNUAIRES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DEPUIS L'ANNÉE 1853.

1853.

Coup-d'œil sur les antiquités de la province de Constantine.

Notice sur les vestiges de l'occupation romaine dans le cercle de Philippeville, par M. DE MARCILLY, capitaine du Génie.

Inscriptions latines de Constantine, par M. CREULY, colonel du Génie.

Note sur des objets antiques trouvés à Philippeville, par M. FOURTIER, trésorier-payeur.

Deux villes numidico-romaines, par M. CREULY.

Indication de la route de Tuggurt à Tombouctou (document traduit de l'arabe), par M. CHERBONNEAU.

Constantine et ses antiquités, par LE MÊME.

Note sur les poteries des conduites d'eau romaines à Constantine, par M. CREULY.

De quelques inscriptions tumulaires recueillies en Algérie, et des lumières qu'elles peuvent fournir sur la durée de la vie moyenne des Romains dans ce pays, par M. FOY, chef de bataillon du Génie.

19 planches d'inscriptions, de monuments et de cartes.

1854-55.

Essai sur la littérature arabe au Soudan, par M. A. CHERBONNEAU. 20

Lettre de M. Ch. Tissot sur les inscriptions de l'amphithéâtre d'El-Djem (Régence de Tunis).

Exploration archéologique du Chettâba, près de la ville de Constantine, par M. A. Cherbonneau.

Lettre de M. Ch. Tissot sur les inscriptions de Sidi-Medien (colonia Vallis), régence de Tunis.

Lettre de M. Ch. Tissot sur l'épitaphe d'un chevalier de Malte.

Notice sur Bordj-el-Arif (régence de Tunis), par M. Ch. Tissot.

Extrait d'une lettre de M. Léon Renier sur une inscription chrétienne trouvée à Constantine.

Note sur une ancienne citerne de Tubusuptus (Tiklat), aux environs de Bougie, par M. Meurs.

Essai sur le Madr'açen, mausolée africain, par M. F. Becker.

Les ruines de Carthage, d'après les écrivains musulmans, par M. A. Cherbonneau.

Inscriptions latines trouvées à Kreneg (province de Constantine), par M. J. Marchand.

Inscriptions inédites du Musée de Constantine (place du Caravansérail), par M. J. Marchand.

Notice sur les inscriptions latines découvertes récemment dans la province de Constantine, par M. A. Cherbonneau.

Inventaire du mobilier de l'église de Cirta, en 303 de J.-C., traduit de l'*Africa Christiana* de Morcelli, par un membre de la Société.

Sur une borne milliaire trouvée à Tunis, par M. Ch. Tissot.

Le mausolée du roi Aradion, par M. A. C....

20 planches d'inscriptions et de monuments.

1856-57.

Lettre du docteur JUDAS à M. Cherbonneau sur les inscriptions numidico-puniques, libyennes ou berbères et palmyréniennes, insérées dans les deux premiers *Annuaires* de la Société.

Le tombeau de Præcilius, par M. P. E. BACHE.

Note de la Rédaction sur cet article.

Lettre du capitaine PAYEN à M. C..., sur quelques inscriptions de l'Auress.

Documents historiques sur l'ancienne église de Constantine, traduits de l'*Africa Christiana* de Morcelli, par un membre de la Société.

Lettre du lieutenant-colonel LAPASSET.

Lettre du capitaine d'YANVILLE sur l'inscription du col de Fdoulès.

Notice archéologique sur le Madr'açen, par M. FOY, chef de bataillon du Génie.

Inscriptions arabes de la province de Constantine, par M. A. CHERBONNEAU.

Liste des inscriptions latines recueillies dans la province de Constantine, par LE MÊME.

Note sur des fouilles faites à Lambèse, aux sources d'Aïn-Drinn et d'Aïn-Boubennana, par M. MOLL, capitaine du Génie.

Quelques inscriptions trouvées à Lambèse dans le courant de 1857, par LE MÊME.

Notice sur l'emplacement de plusieurs villes romaines de la subdivision de Batna, par M. le capitaine PAYEN, chef du bureau arabe de Batna.

Fac-simile de l'épitaphe de Matronica.

Inscription de Kasbat, découverte par M. le capitaine PIGALLE.
Explication des planches.
12 planches de monuments et d'inscriptions.

1858-59.

Questions de chronologie et d'histoire à propos d'une épitaphe du Ve siècle, par M. le général CREULY.
Mémoire historique et archéologique sur Tébessa (Théveste) et ses environs, par M. Moll, capitaine du Génie.
Inscriptions inédites de la subdivision de Batna, par le capitaine PAYEN.
Description de quelques lampes funéraires du Musée de Constantine, par M. CHERBONNEAU.
Lettre sur le camp de Kseur, près de Bougie, par M. PELLETIER.
Inscriptions latines découvertes dans la province de Constantine depuis 1858, par M. CHERBONNEAU. — Première partie : Inscriptions religieuses et administratives. — Deuxième partie : Inscriptions funéraires.
Inscriptions romaines découvertes à Tébessa et dans les environs, pendant les années 1858 et 1859, par le capitaine MOLL. — I. Monuments publics et religieux. — II. Monuments funéraires.
Inscriptions recueillies à Constantine pendant la publication du volume, par M. A. CHERBONNEAU.
Découverte de dix-huit monuments numidiques (proscynèmes et épitaphes).
Explication des planches.
17 planches d'inscriptions, de monuments et de cartes.

1860-61.

Sur dix-neuf inscriptions numidico-puniques, découvertes à Constantine, par le docteur A. JUDAS. — Exposition. — Analyse des textes. — Confirmation par les circonstances afférentes. — Objection possible ; réfutation. Monuments peut-être chrétiens. Conclusion générale.

Sur une inscription trouvée à Soukahras (ancienne Thagaste), par le général CREULY.

Lettre au Président de la Société sur des inscriptions romaines recueillies dans l'Aurès, par M. H. DUVEYRIER.

Inscriptions latines de la subdivision de Batna, par M. le capitaine PAYEN.

Inscriptions latines découvertes dans la province de Constantine, depuis le commencement de l'année 1860, par M. A. CHERBONNEAU. — § 1. Monuments administratifs. — § 2. Bornes milliaires. — § 3. Inscriptions relatives à l'industrie. — § 4. Épitaphes. — § 5. Inscriptions religieuses.

Mémoire historique et archéologique sur Tébessa (Théveste) et ses environs, par C. MOLL, capitaine du Génie.

Inscription trouvée à Gdâmès (Cidamus), par M. A. CHERBONNEAU.

L'aqueduc des Lemellefensiens, par LE MÊME.

Inscriptions latines trouvées pendant la publication du volume, par LE MÊME.

Inscriptions romaines trouvées à Tébessa et dans les environs, pendant les années 1860 et 1861, par M. C. A. MOLL, capitaine du Génie.

Explication des planches.

17 planches d'inscriptions et de monuments.

1862.

Notice archéologique sur Aïn-el-bey, *Respublica Saddaritanorum* (67 inscrip.), par M. A. CHERBONNEAU.

Lettre à M. le Président sur les ruines de Tarmount « Ad Aras » (5 inscrip.), par M. le capitaine PAYEN.

Explication des onze planches dessinées par M. L. FÉRAUD, par M. A. CHERBONNEAU.

Addition au mémoire sur les inscriptions numidico-puniques de Constantine (Voir l'*Annuaire* 1860-61), par M. A. JUDAS.

Rapport adressé à M. le Préfet du département de Constantine, sur les fouilles du Soumaa (monument du Kroub), par MM. RÉMOND et A. CHERBONNEAU.

Inscriptions découvertes dans la province de Constantine depuis le mois de septembre 1861. — I. Route de Constantine à Sétif. — II. Route de Guelma (Kalama). — III. Route de Lambèse (Lambæse). — IV. Route de Philippeville (Rusicade). — V. Inscriptions de Constantine (Cirta), (250 inscriptions), par M. A. CHERBONNEAU.

De l'ère Mauritanienne et de l'époque de la division de la Mauritanie Césarienne en deux provinces, par M. A. POULLE, membre correspondant de la Société.

Inscriptions recueillies pendant la publication du volume (14 inscriptions), par M. A. CHERBONNEAU.

14 planches d'inscriptions et de monuments.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES.

PRÉFACE V
Liste alphabétique des membres titulaires XV
Membres honoraires XVII
Membres correspondants XVIII
Membres du bureau XIX
Commission chargée de l'examen des manuscrits XIX
Sociétés correspondantes XIX
A travers la Mauritanie sétifienne, par M. POULLE, président de la section archéologique de l'académie d'Hippone 1
Lettres sur les tombeaux circulaires de la province de Constantine, par M. le capitaine PAYEN 159
Rapport sur les fouilles du Kreneg (Tiddi et Calda), par M. CHERBONNEAU (147 inscript. inédites) ... 170
Monuments dits celtiques, dans la province de Constantine, par M. L. FÉRAUD 214
Notes sur les évêchés voisins de Cirta, extraites de l'*Africa Christiana*, par M. BASTARD 235

Monuments du culte de Mithra, par M. O. MACCARTHY..... 255
Explication des objets antiques, dessinés par M. L. FÉRAUD (*planches XIII à XXX*), par M. CHERBONNEAU..... 261
53 planches dessinées par MM. L. FÉRAUD et PAYEN.

Constantine.—Typ. Alessi et Arnolet

N°1.

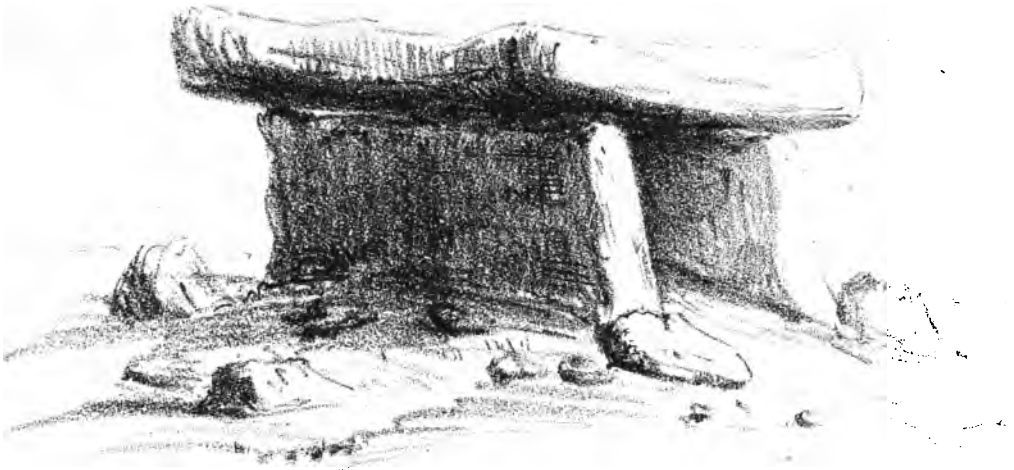

Dolmen.

Lith. Alessi et Arnolet.

Dolmen

vu de face, avec enceinte circulaire.

N.° 2.

Lith. Alessi et Arnolet

N° 4.

Dolmen, Fouille N° 4.

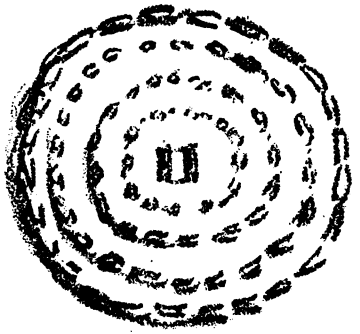

Plan.

Profil.

Lith. Alessi et Arnolet.

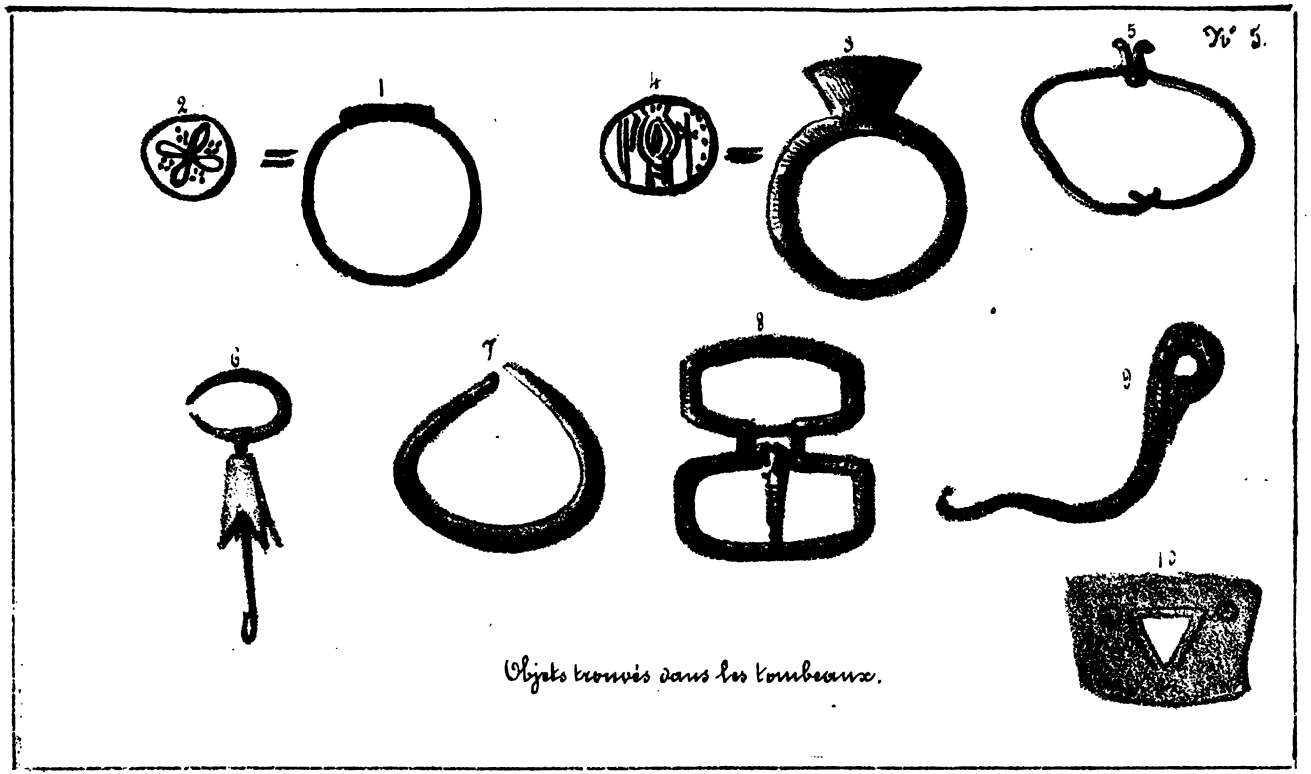

Objets trouvés dans les tombeaux.

Lith. Alessi et

Objets trouvés dans les tombeaux.

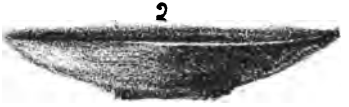

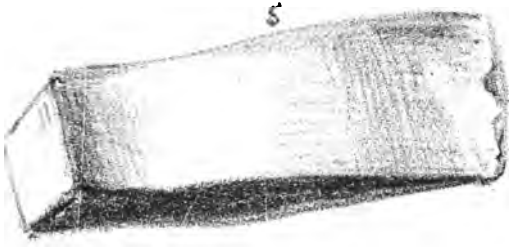

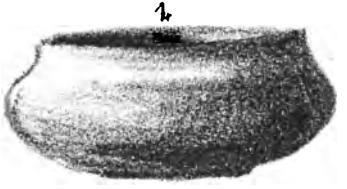

Lith. Alessi et Arnolet.

N° 7.

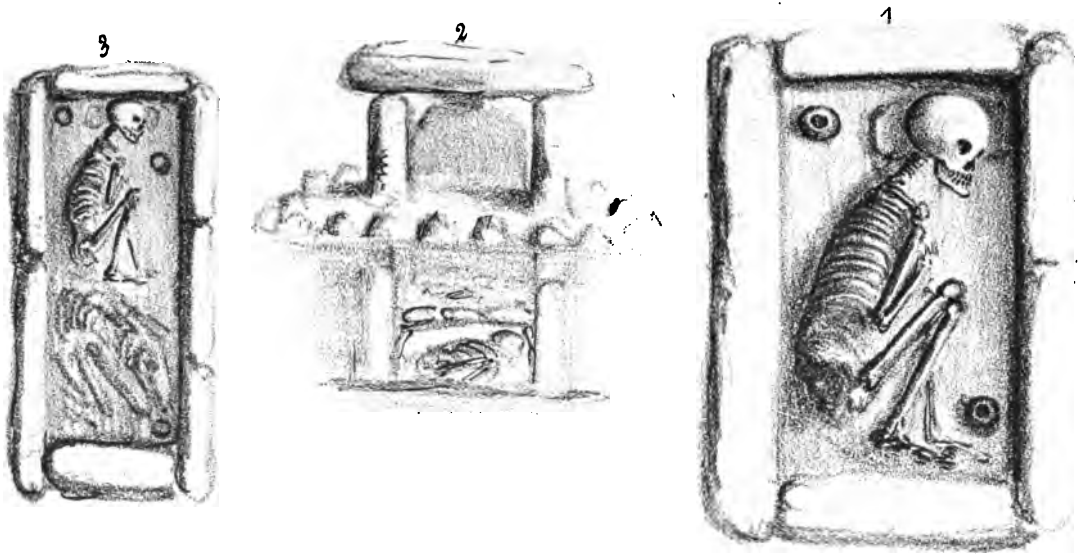

Position du squelette.

Jérand

Lith. Alessi et Arnolet.

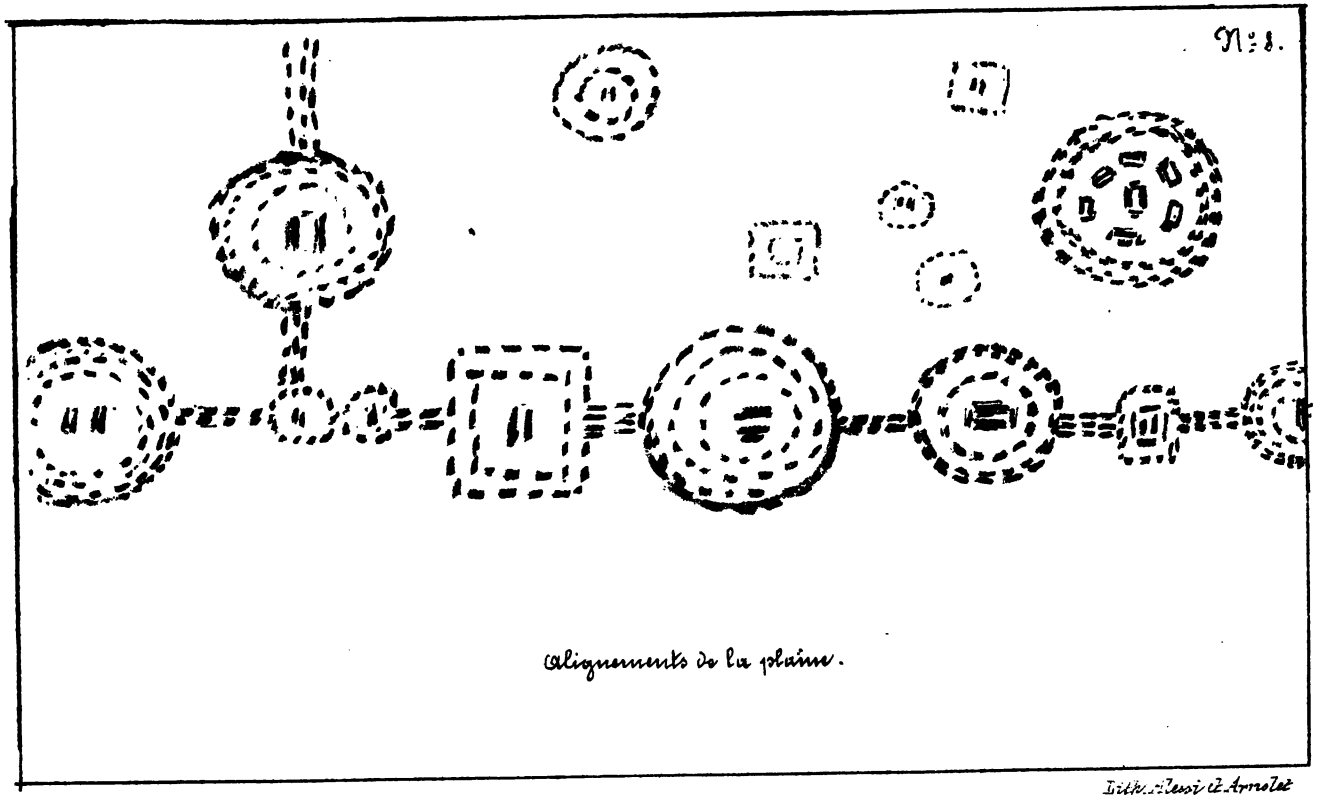
N° 8.
Alignements de la plaine.
Lith. Alessi & Arnolet

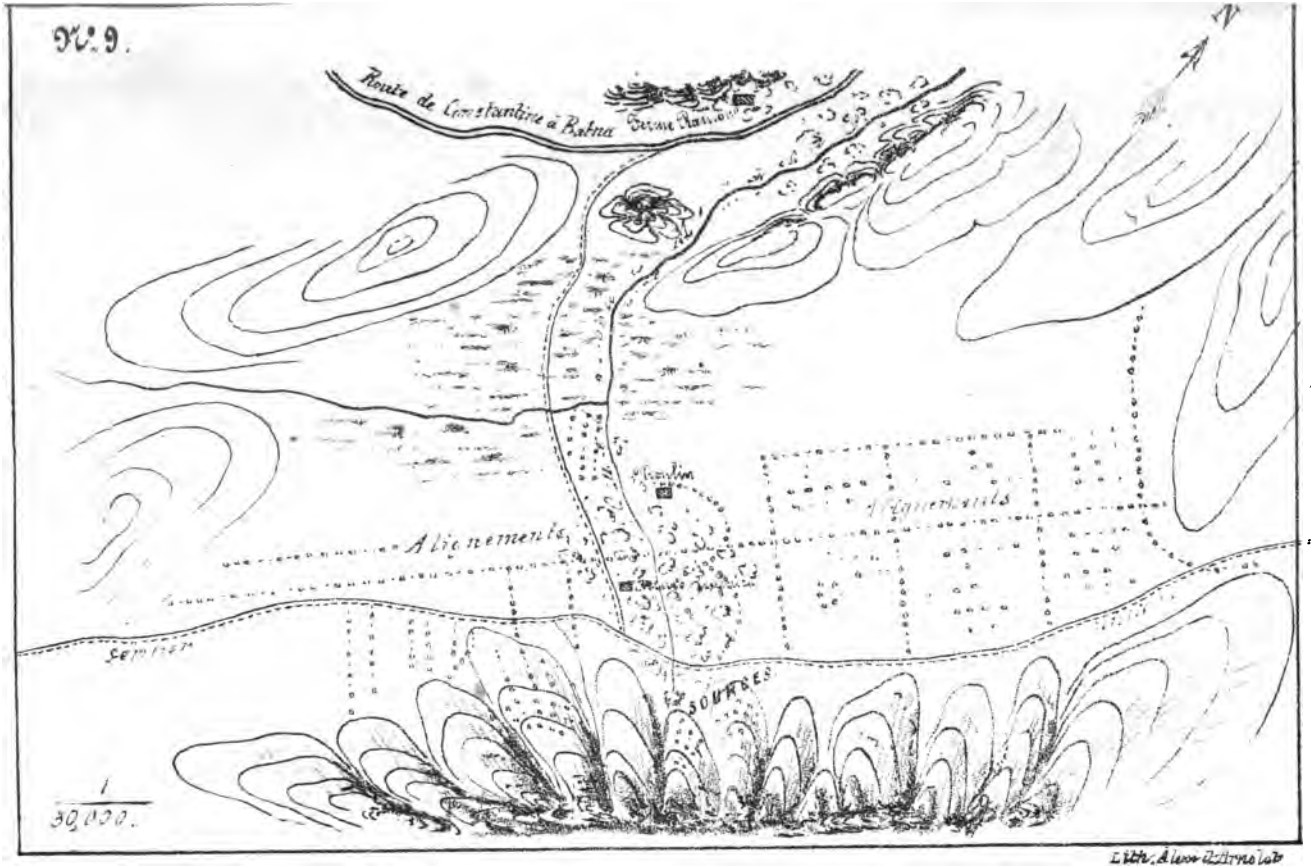
N°. 9.
Route de Constantine à Batna
Ferme Ramon
Alignements
Alignements
SOURCES
1
30,000.
Lith. Alexi et Arnolet

Vue des Sources du Bon-Massong.

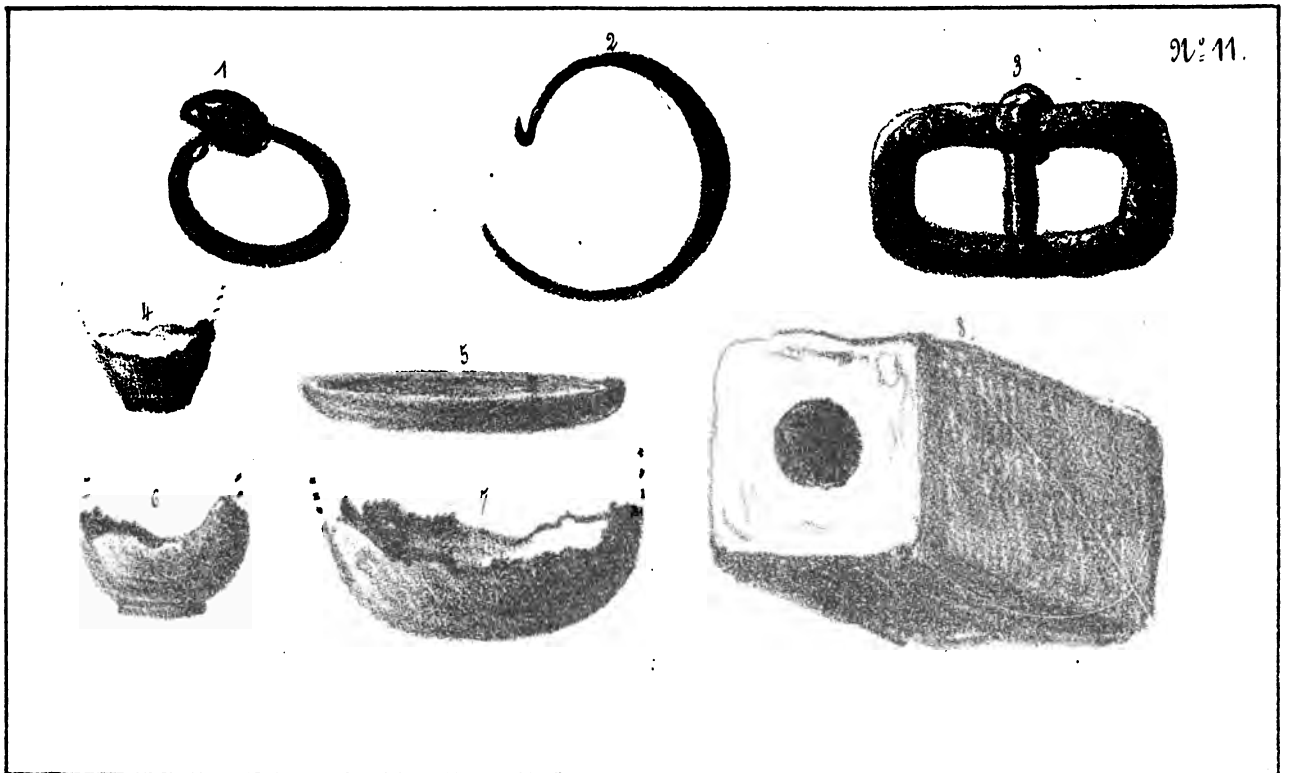
N° 11.
1
2
3
4
5
6
7
8

PL. XIII.

Lith. Bastide, Alger.

PL. XIV.

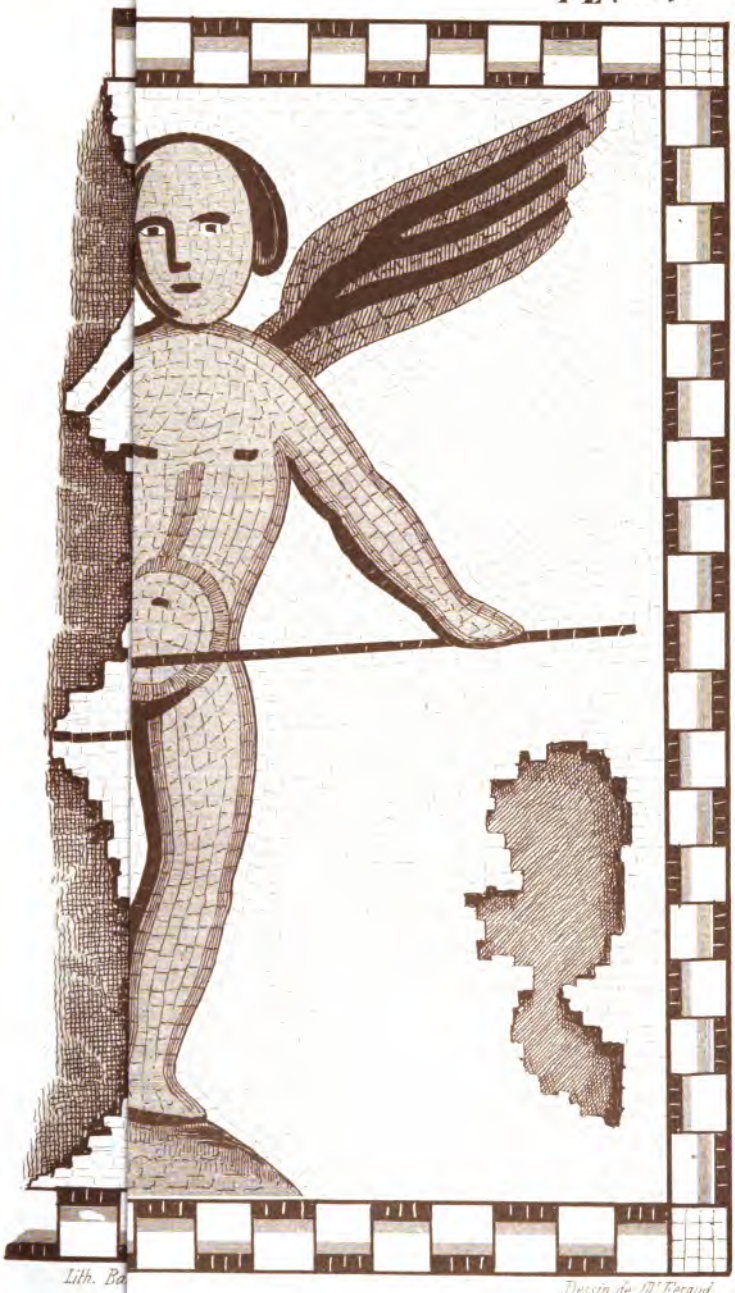

Lith. Ba

Dessin de M. Feraud

PL. XV.

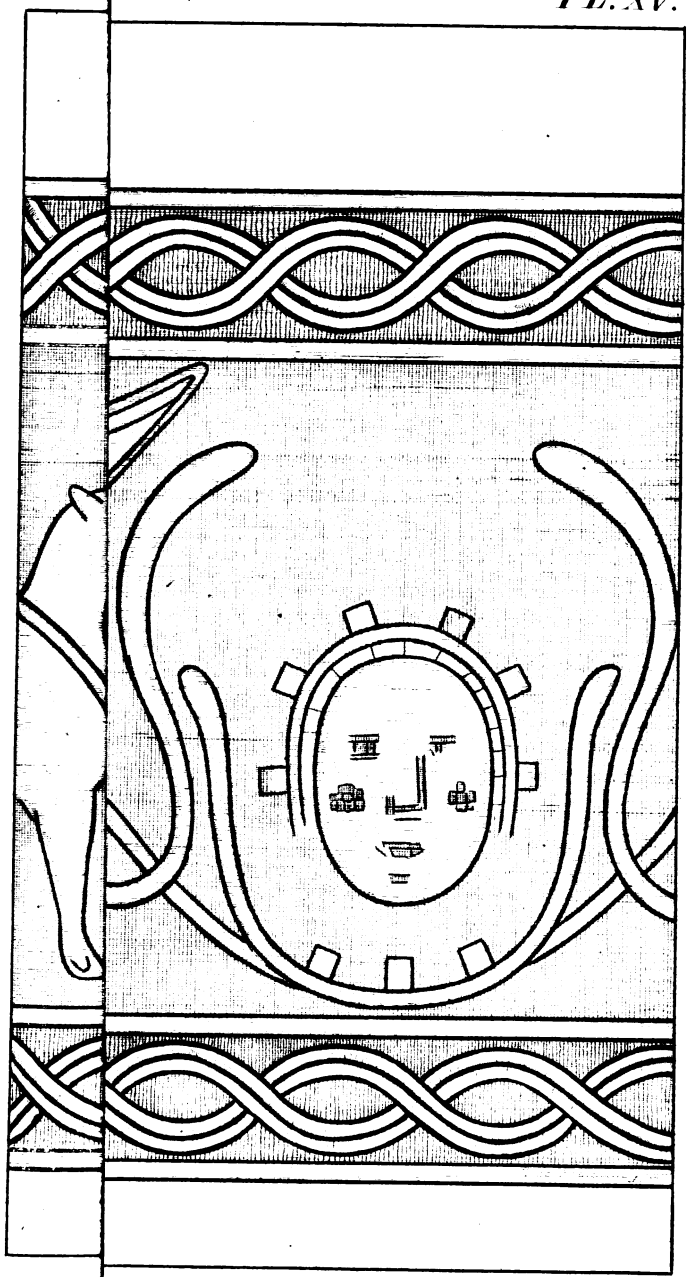

Constantine Lith. Alisse et Cie Paris.

PL. XVI.

Lith. Alessi et Arnoldi

PL. XVII.

Dessin de M. Feraud.

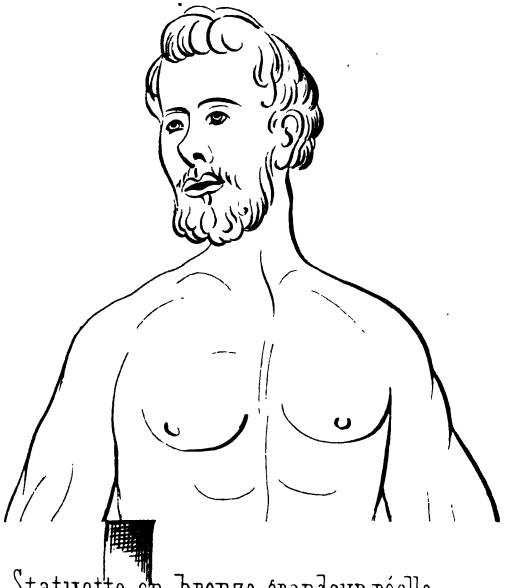

Statuette en bronze, grandeur réelle.

Lith. Bastide. Alger

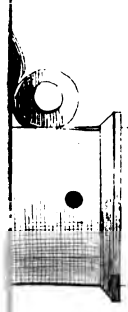

Profil, Réduction du Croquis ci-dessus.

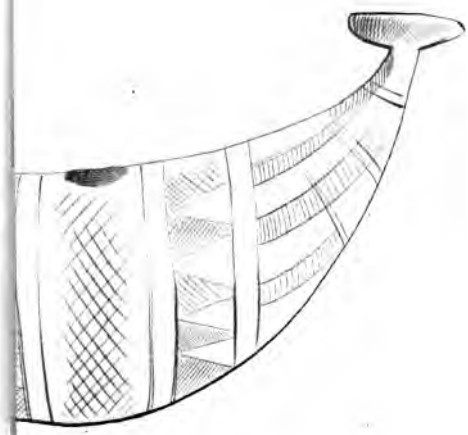

nze, Grandeur réelle

Lith. Bastide Alger

Profil. Réduction du Croquis ci-dessus.

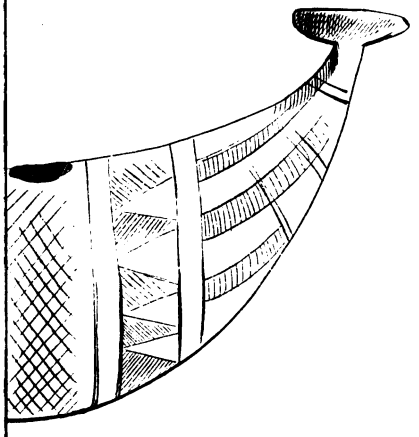

Grandeur réelle.

Lith. Bastide, Alger

Lith. Bastide, Alger

ue grotesque N° 811.

Tête de chien N°. 808.

Lith. Alessu et Arnolet, Constantine.

3.

Lith. Alessi et Arnolet, Constantine.

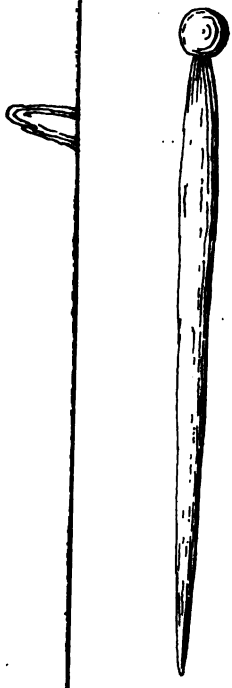

5.

6.

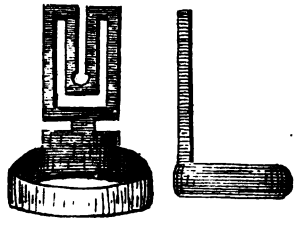

9.

Lith. Alessi et Arnolet. Constantine.

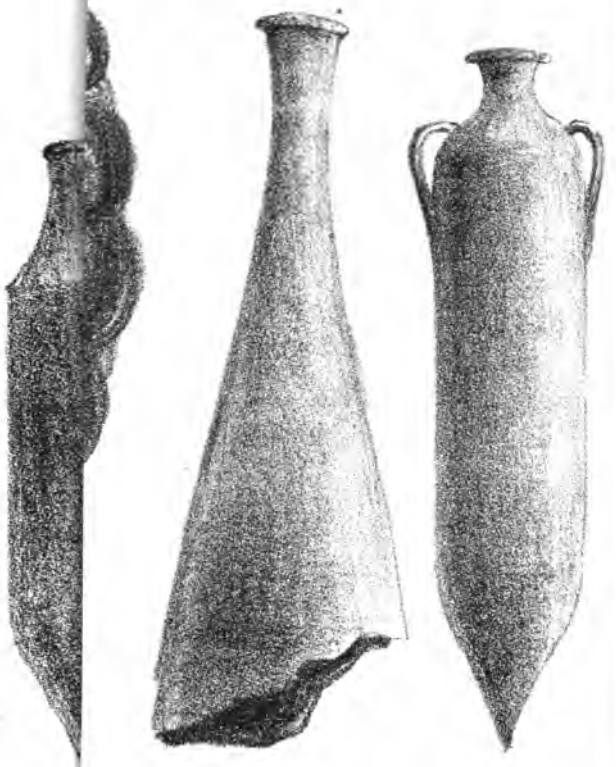

A

Amphores N.os 2 et 3

F.

Lith. Alessi et Arnolet, Constantine.

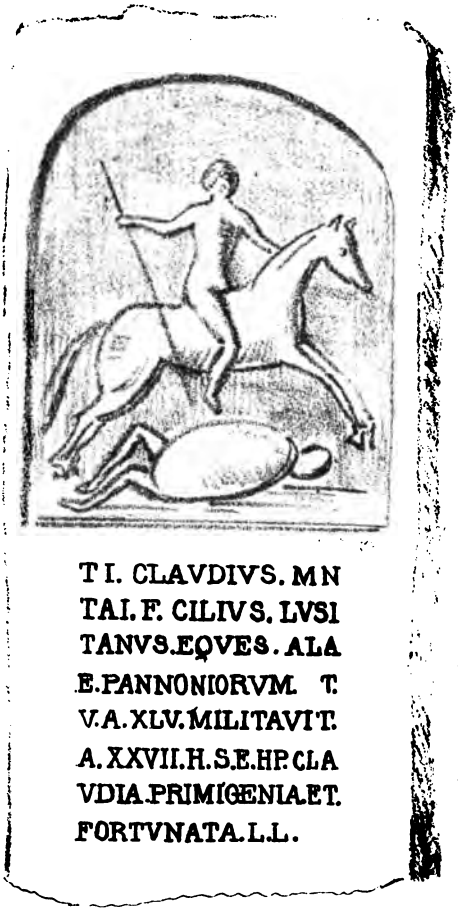

à l'

Cippe trouvé à Phouwa.

Lith. Alessi et Arnolet Constantine

PL. XXVII.

Lith. Alessi. Arnolet, Constantine.

PL XXVIII

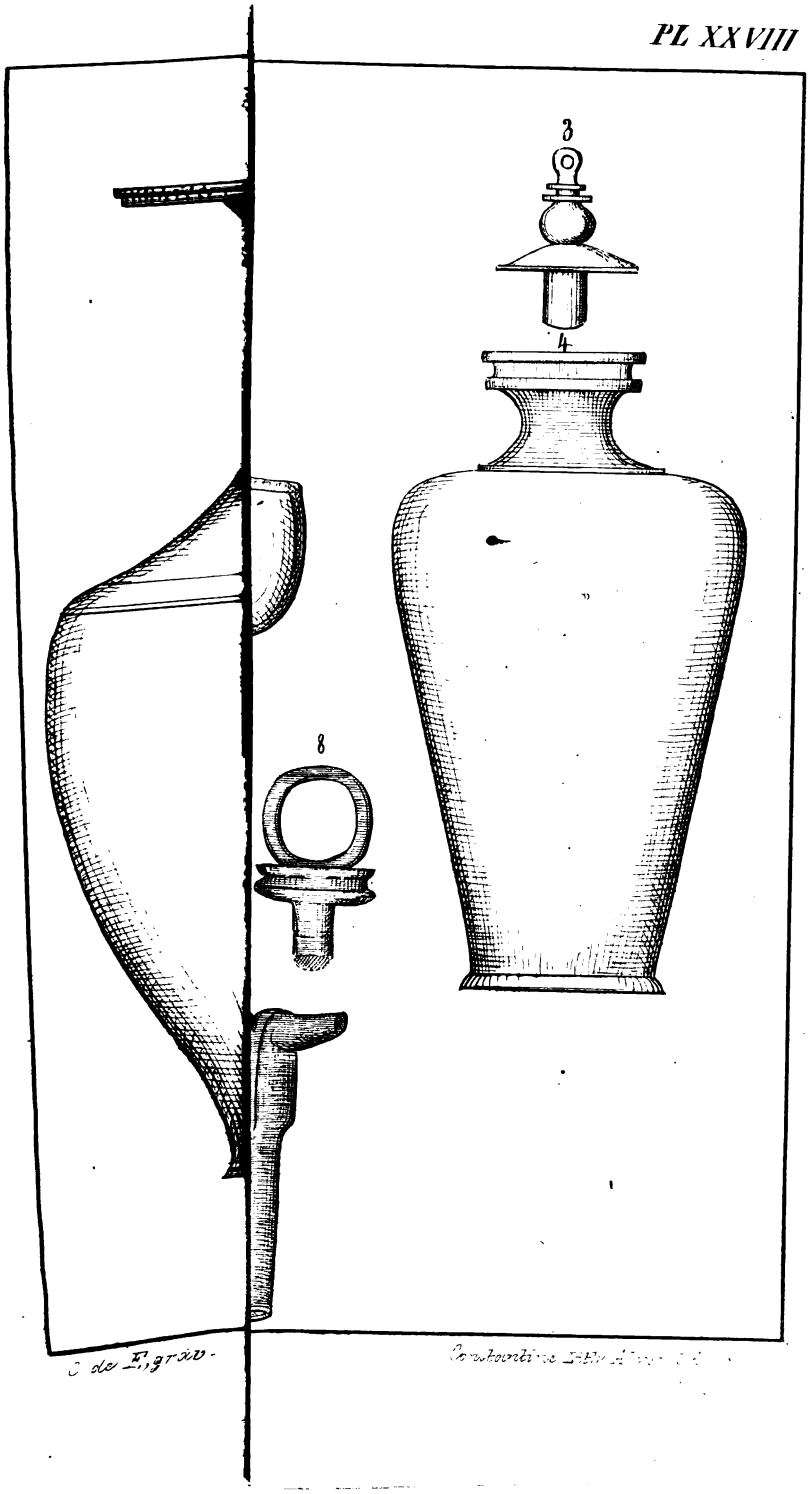

C. de E. grav.

Constantine Lith. Alm. [illegible]

PL. XXIX.

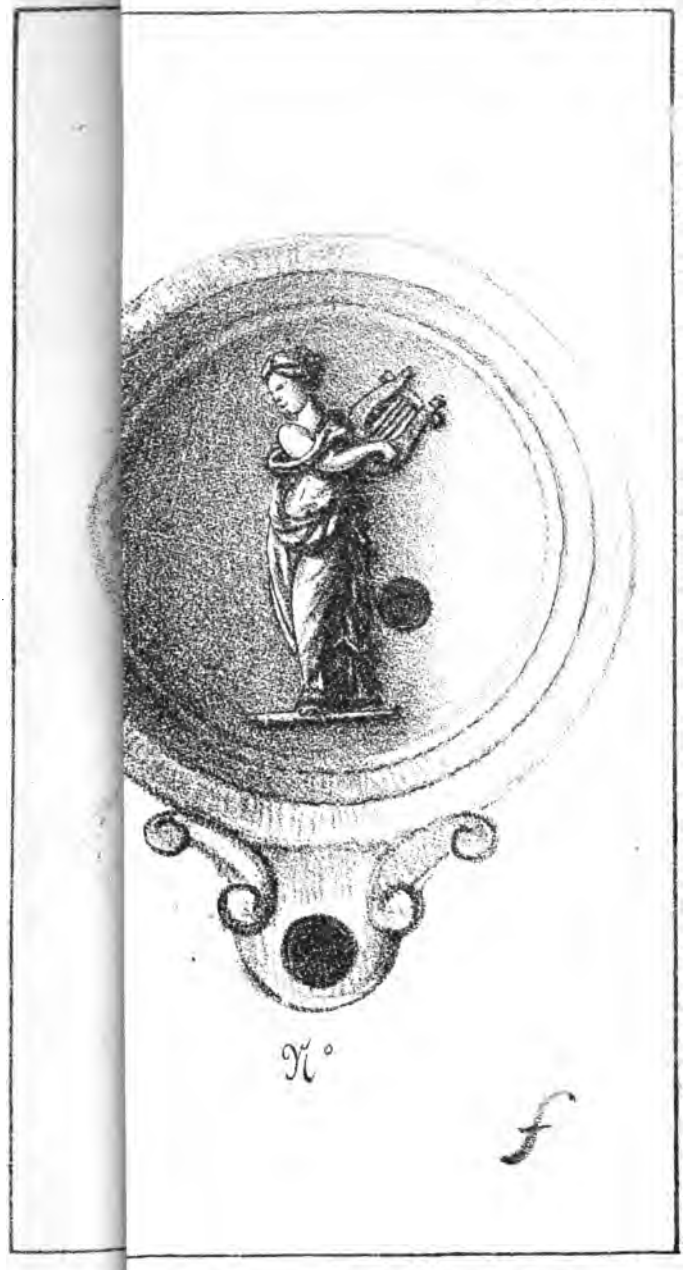

Lith. Alessi d. ernest

PL. XXIX.

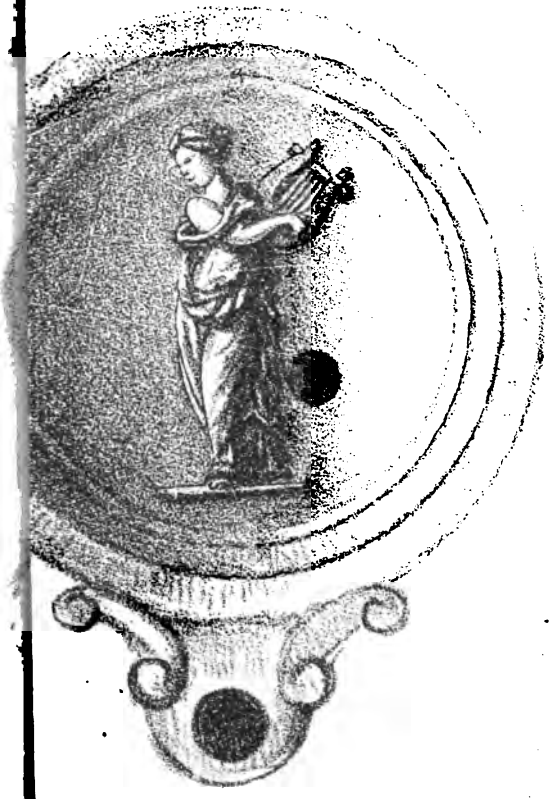

N°

f

Lith. Alessi d. Arnolet.

N° 31.

Madrasen.

Lith. Alessi et Arnolet.

N° 32.

Plan.

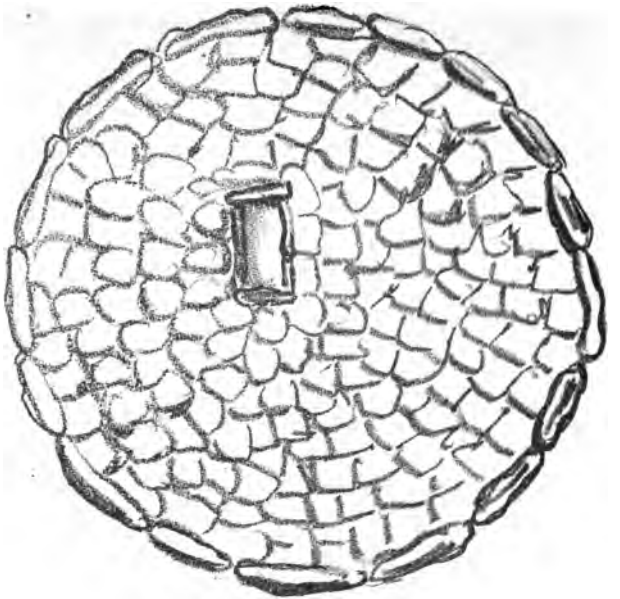

à 1
100

Elevation.

Forme générale des nombreux tombeaux que l'on rencontre, partout, dans la Cell. de la prov.ce de Constantine.

N.° 33.

Chouchet Er-Roumail.

Vues du côté Sud

Lith. Alessi et Arnolet

N° 34.

Tombeau à Chouchet El-Roumail.

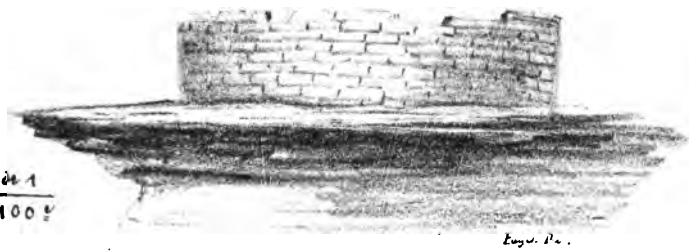

Echelle de $\frac{1}{100}$

Vu du côté Sud.

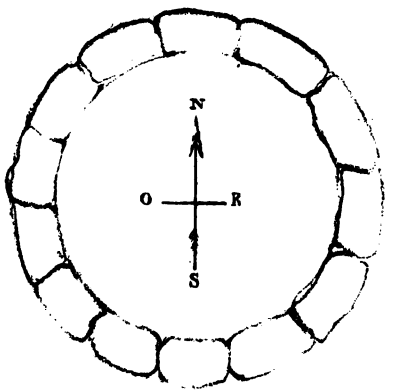

Plan

Lith. Alessi et Arnolet.

N° 35.

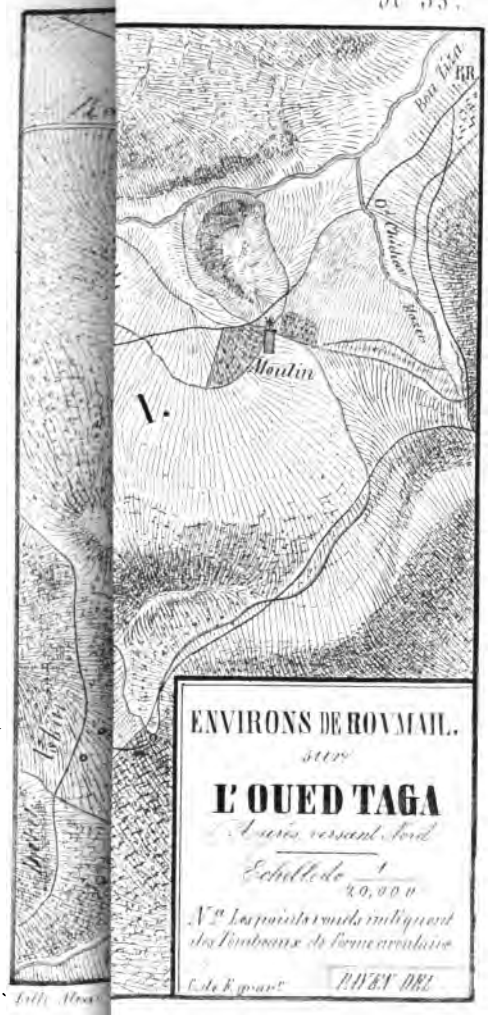
Bou Tiza
RR
Moulin
V.
ENVIRONS DE ROVMAIL.
sur
L'OUED TAGA
Aurès versant Nord
Echelle de 1/20,000
N.a Les points ronds indiquent des Tombeaux de forme circulaire
RIVEN DEL

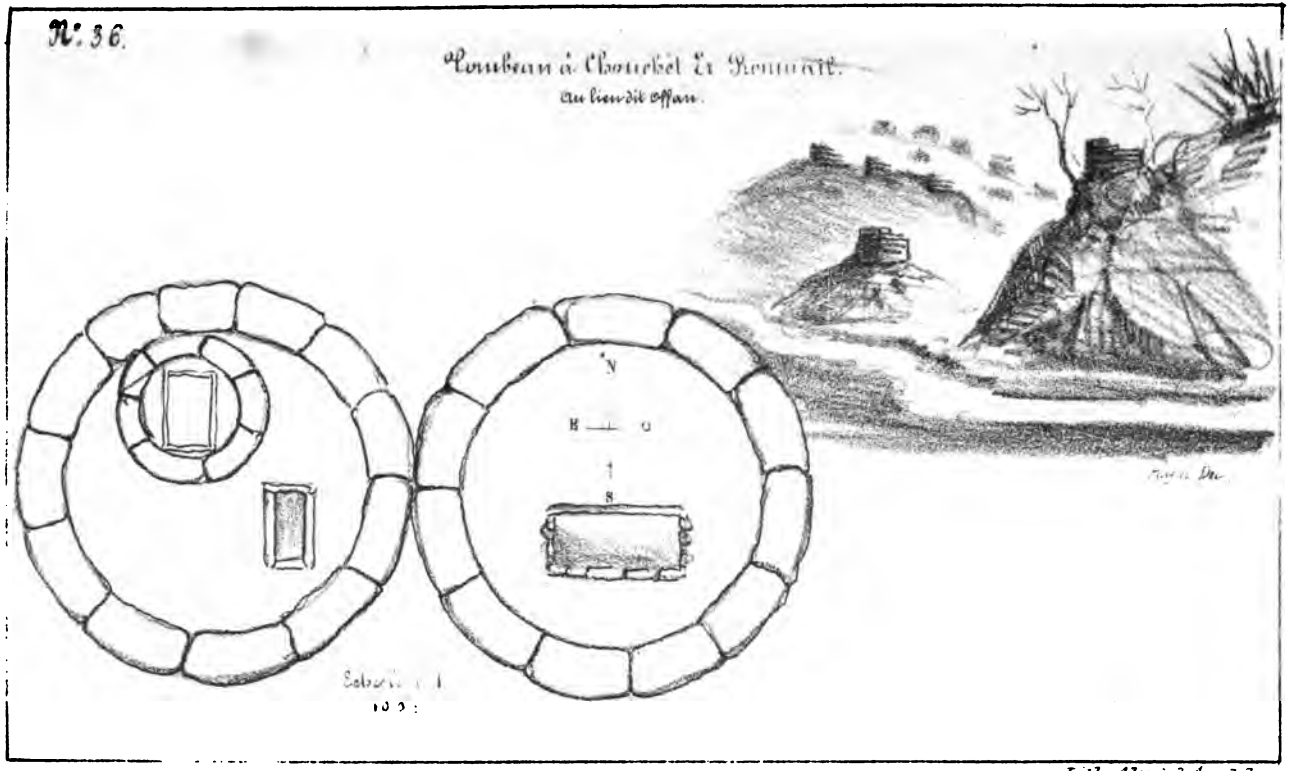

Lith. Alessi et Arnolet.

N° 37.

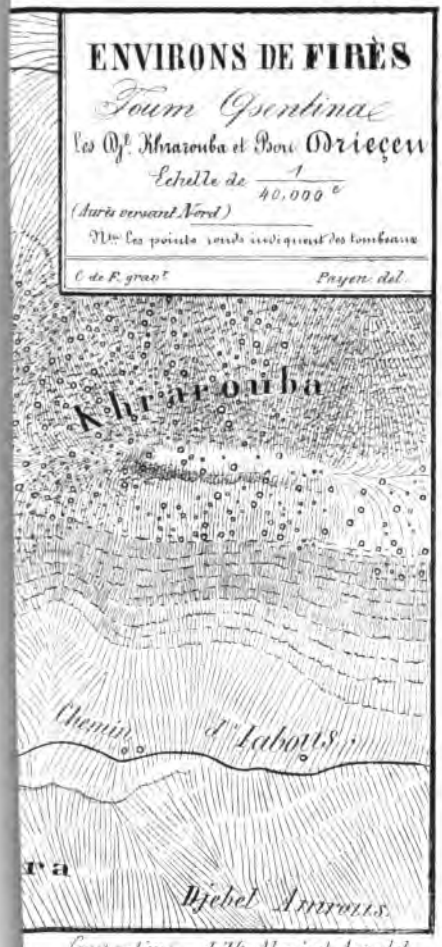

Constantine, Lith. Alessi et Arnolst.

N° 38.

Tombeau dans le Djebel Kharouba
(Aurès).

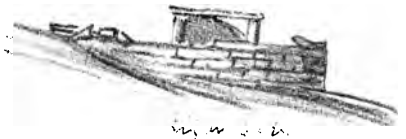

Vu avant les fouilles.

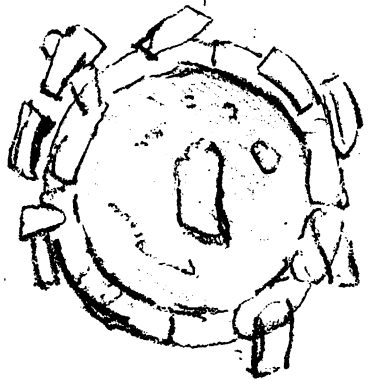

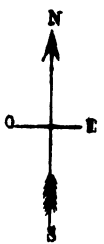

Plan

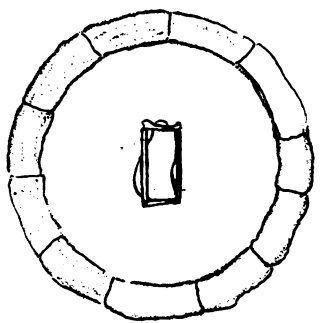

Plan et position du Squelette

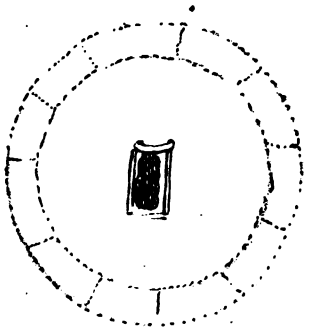

Lith. Alessi et Arnolet.

N° 39.

Echelle de $\frac{1}{100^{e}}$

La proportion est de $\frac{1}{100^{e}}$

Faîte.

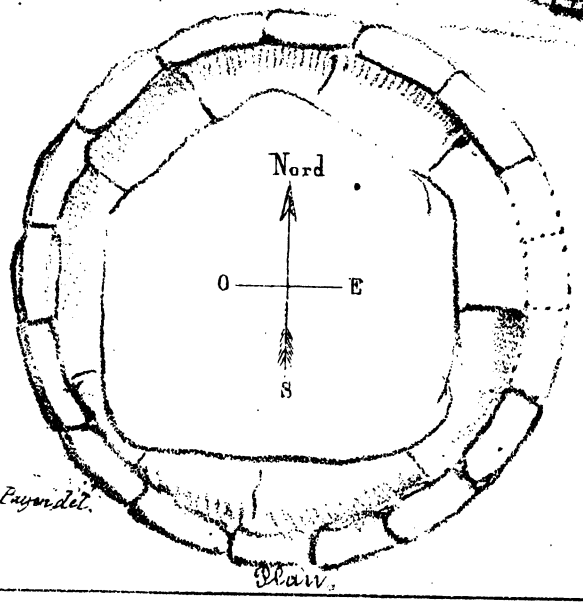

Nord

O — E

S

Plan.

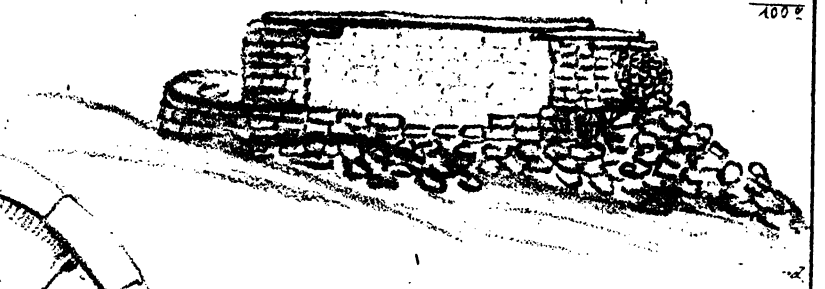

Payen del.

Tombeau

dans le Djebel Kharouba

vu du côté Est.

Lith. Alessi et Arnold.

N° 39.

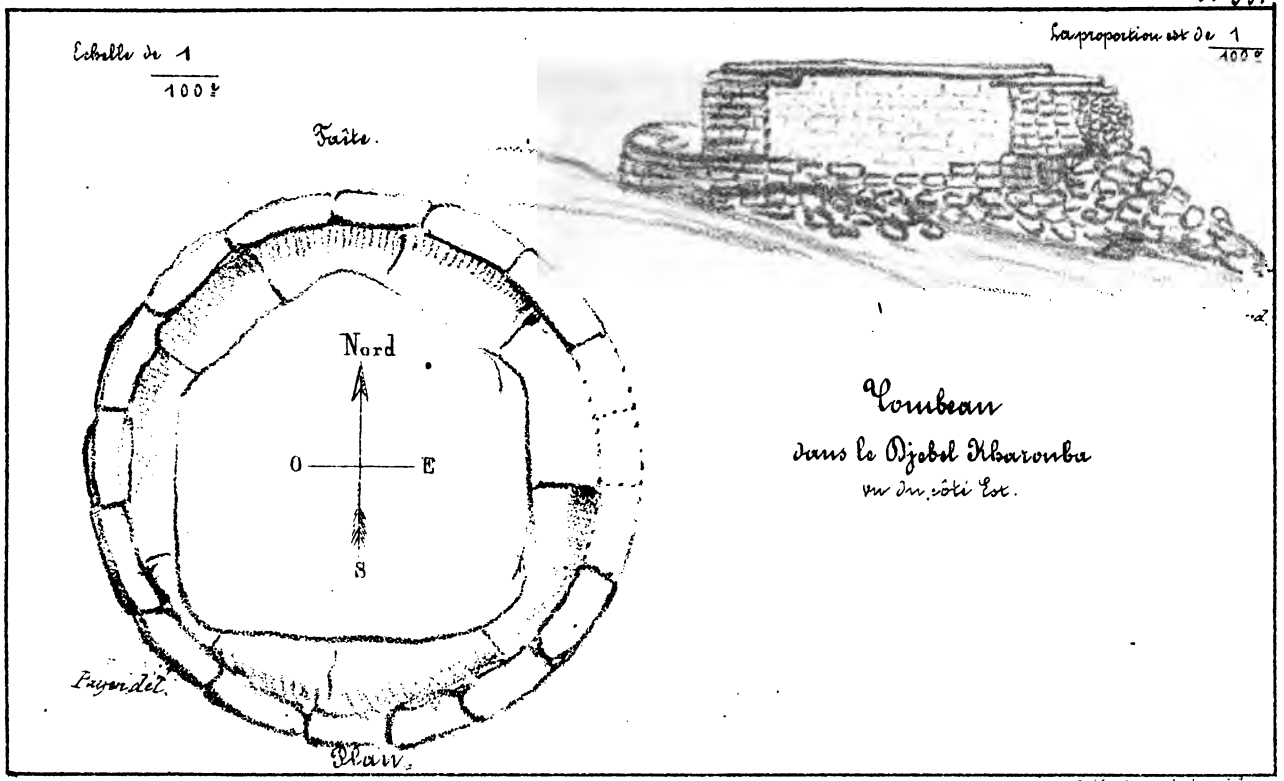
Echelle de 1/100e
Faîte.
Nord
O
E
S
Payen del.
Plan.
La proportion est de 1/100e
Tombeau
dans le Djebel Kbarouba
vu du côté Est.

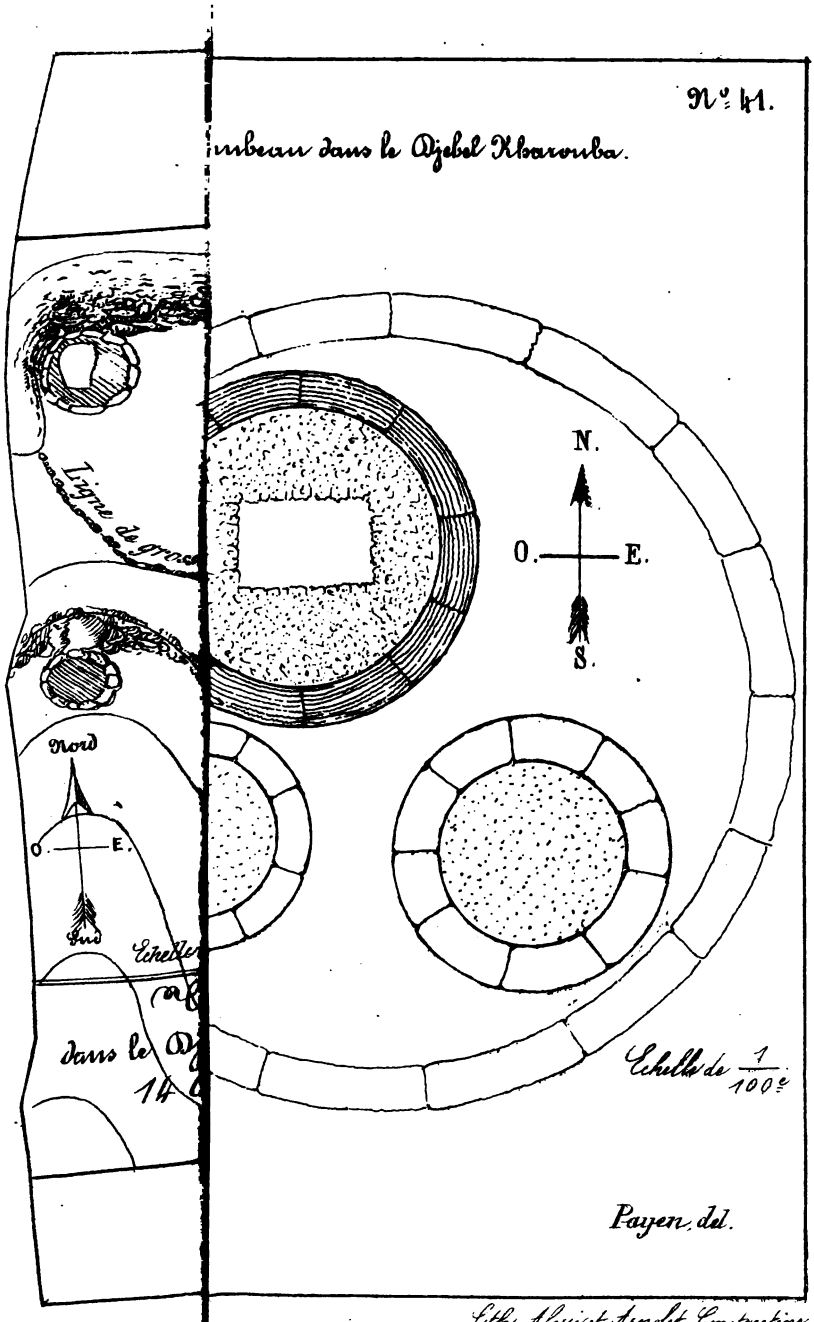

Lith. Alessi et Arnolet, Constantine

N° 42.

Tombeau dans le Djebel Kharouba.

La proportion est $\frac{1}{100}$ e

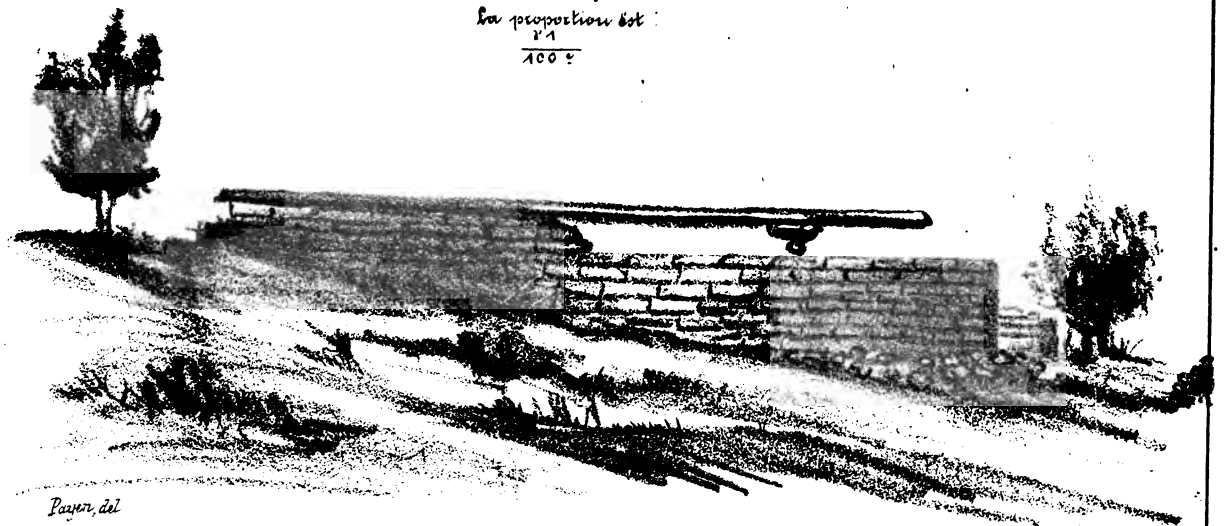

Payen, del

Côté Est.

Lith. Alessi et Arnoldi

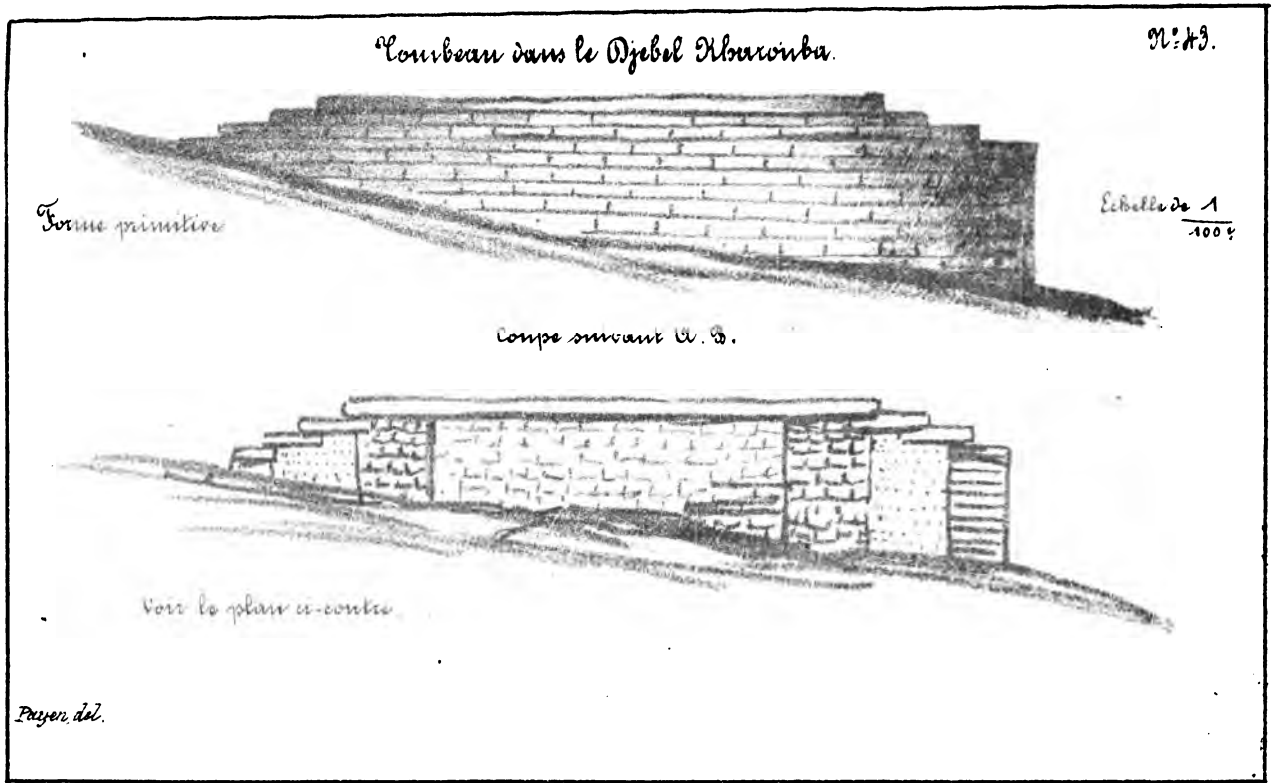
Tombeau dans le Djebel Kharouba.
N° 43.
Forme primitive
Echelle de 1/100
Coupe suivant A. B.
Voir le plan ci-contre
Payen, del.
Lith. Alessi et Arnolet

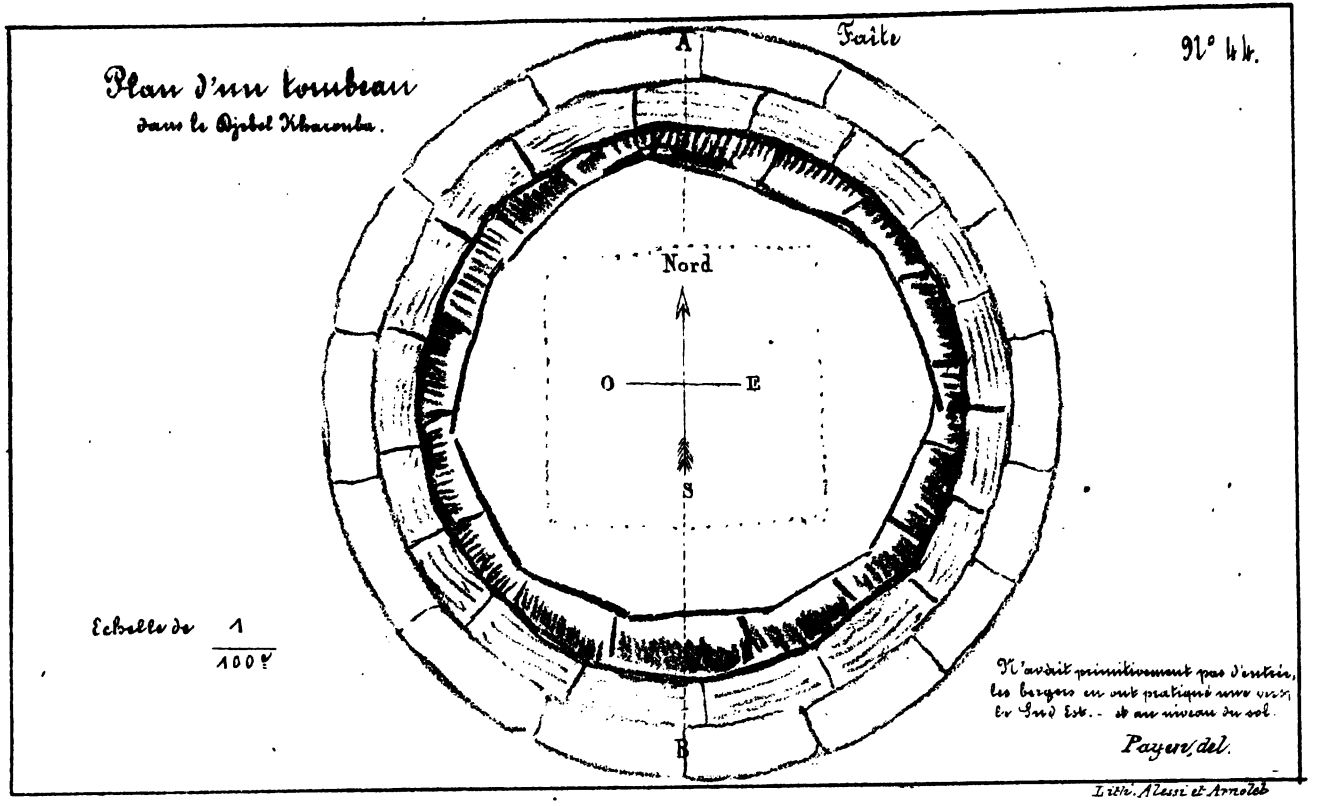
Plan d'un tombeau
dans le Djebel Kharouba.
Faîte
N° 44.
A
Nord
O
E
S
B
Echelle de 1/100e
N'avait primitivement pas d'entrée,
les bergers en ont pratiqué une vers
le Sud Est. - et au niveau du sol.
Payen, del.
Lith. Alessi et Arnoleb

N° 45.

Tombeaux dans le Djebel Bou Driçen.

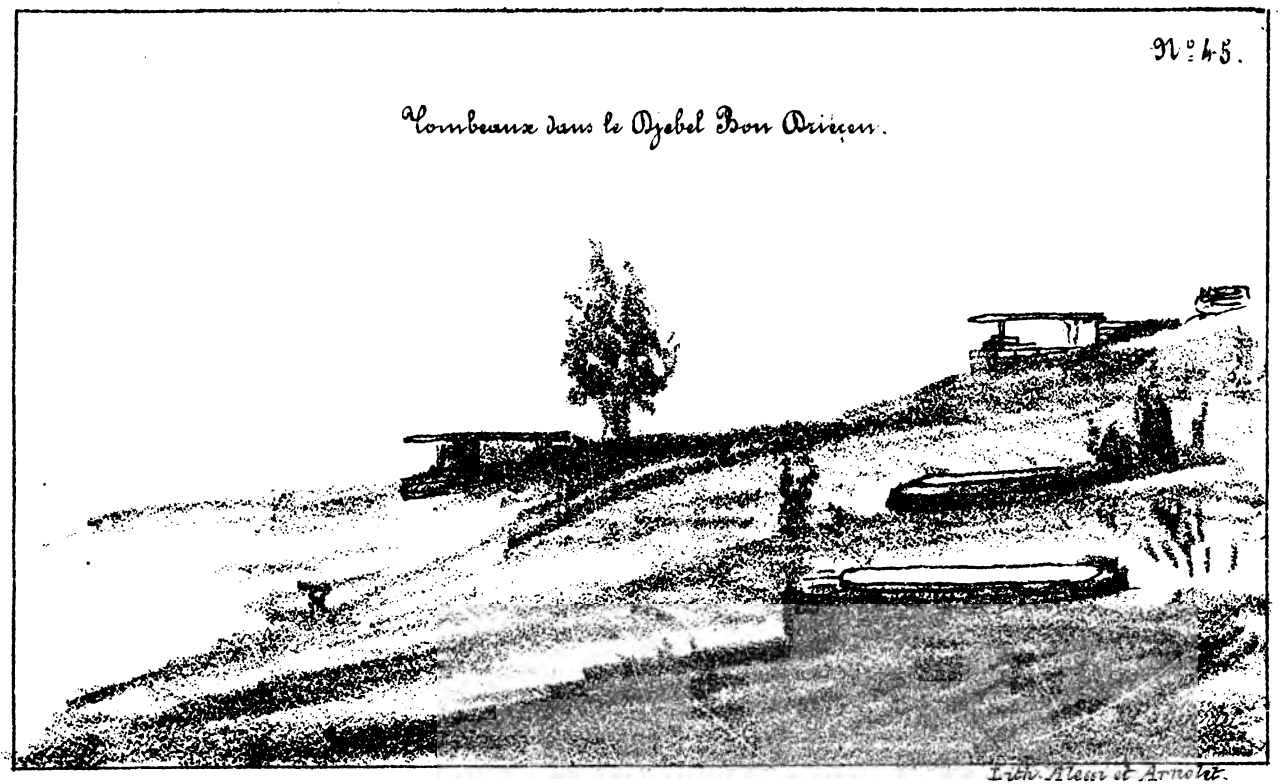

Lith. Aleau et Arnolet.

Tombeau dans le Dj. Bou Drieçen. N.° 46.

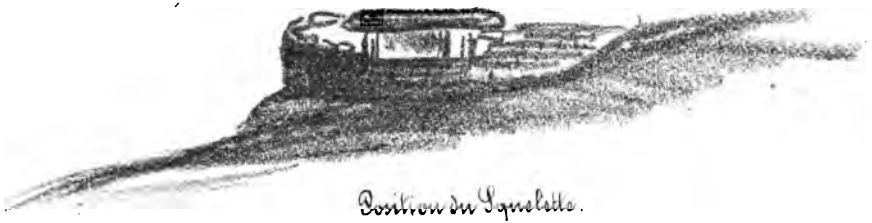

Position du Squelette.

Proportion $\frac{1}{1000}$

Payen Lt

Lith. Alexd et Arnoldt.

N° 46 bis. Tombeau dans le Djebel Bou Driçen.

Dessus.

Echelle de $\frac{1}{100}$ e

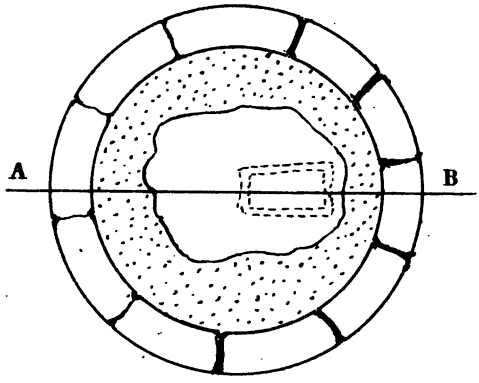

Coupe suivant A. B.

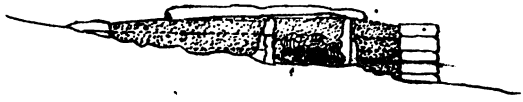

Plan de la lampe funéraire.

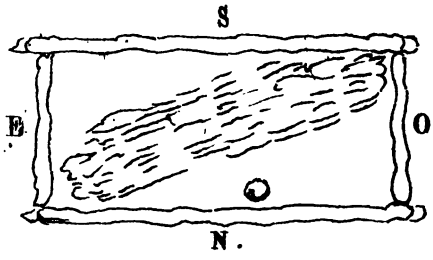

Payen, del.

Lith. Alessi et Arnaldi.

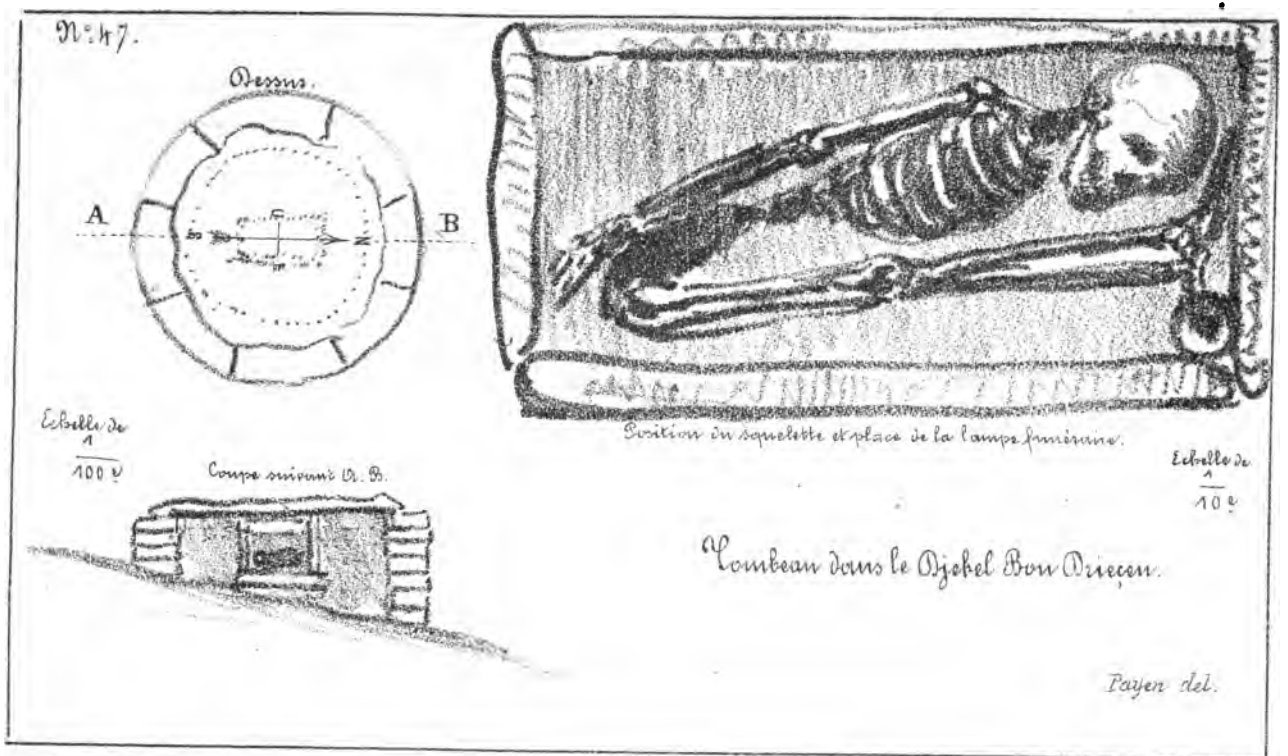
N° 47.
Dessus.
A
B
Echelle de 1/100 e
Coupe suivant A. B.
Position du squelette et place de la lampe funéraire.
Echelle de 1/10 e
Tombeau dans le Djebel Bou Drieçen.
Payen del.
Lith. Alessi et Arnoldi.

N° 48.

Dz. Bou Drieçen

1

1/3

2

1/3

3

1/3

4

1/3

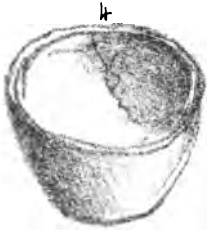

Payen, del.

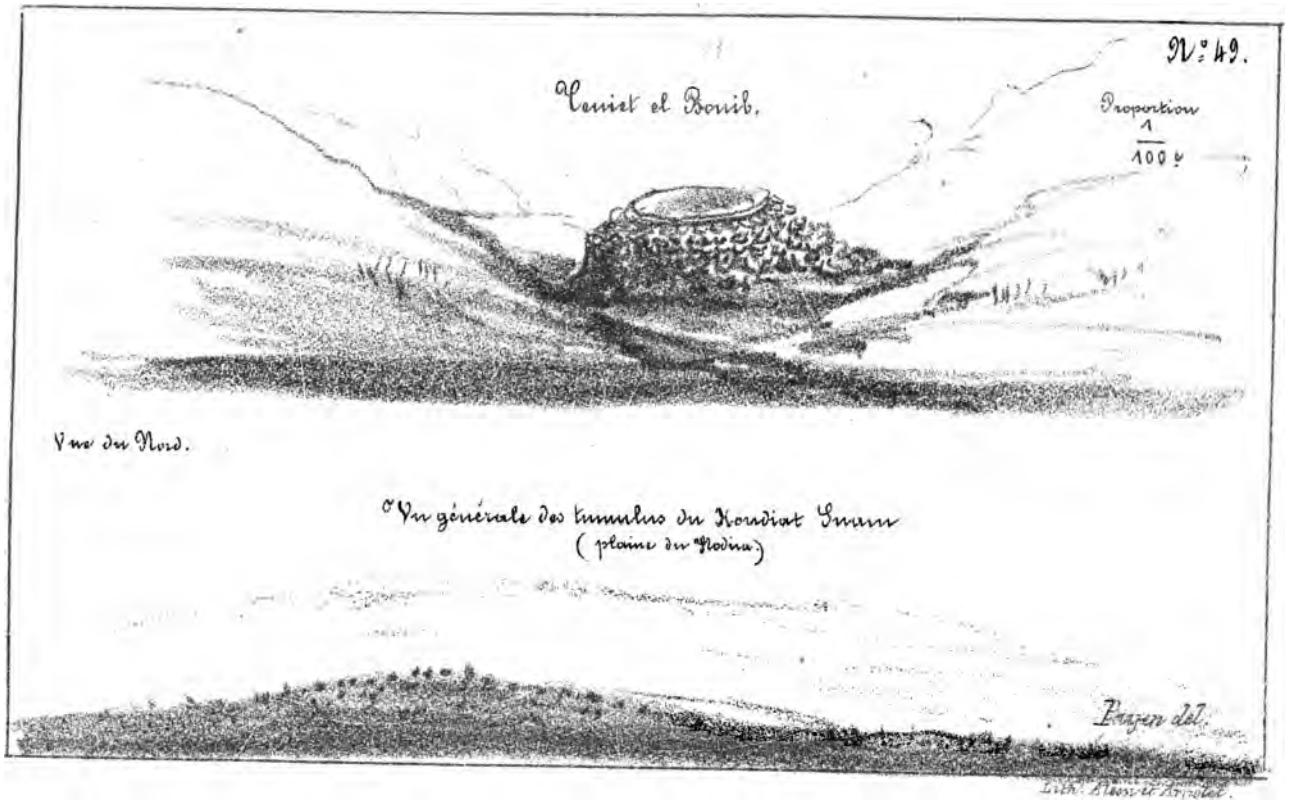
N° 49.
Proportion
1/100e
Vue du Nord.
Vu générale des tumulus du Koudiat Suam
(plaine du Nodna)
Puyen del.

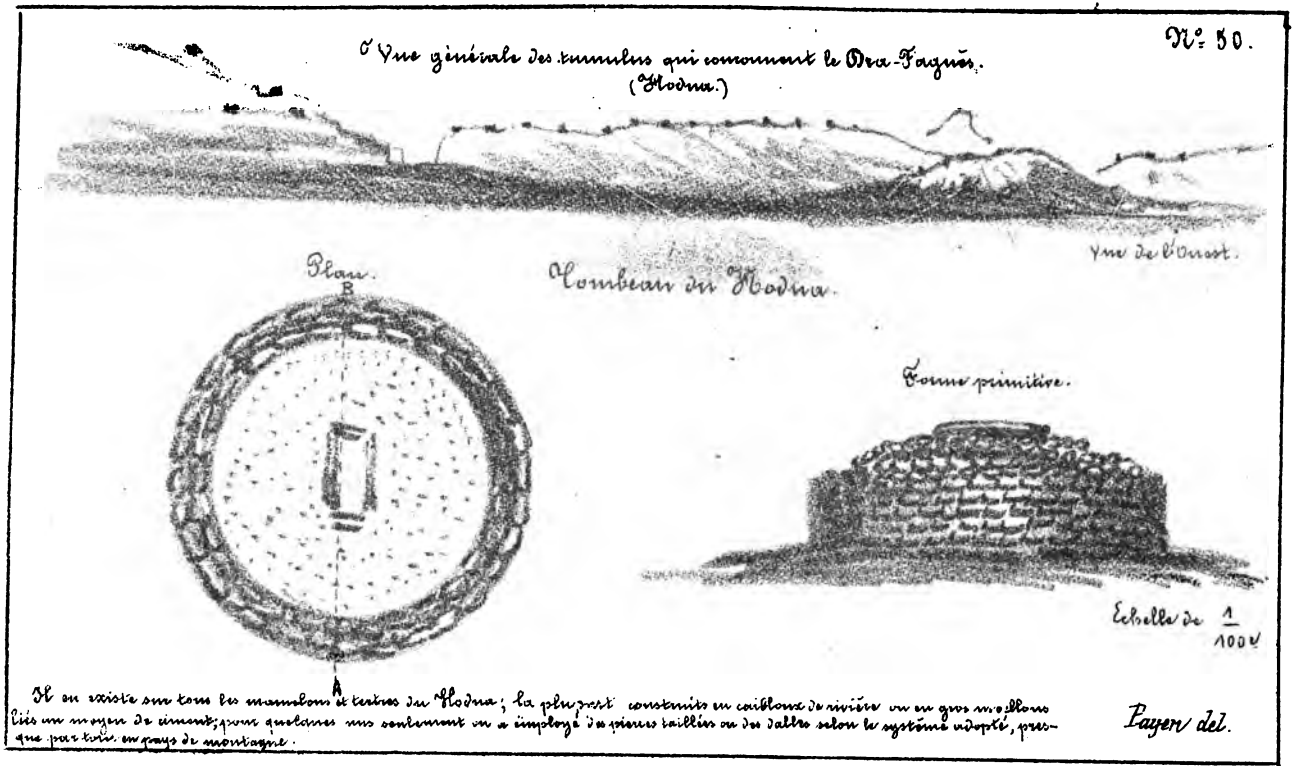

Il en existe sur tous les mamelons et tertres du Hodna; la plupart construits en cailloux de rivière ou en gros moellons liés au moyen de ciment; pour quelques uns seulement on a employé des pierres taillées ou des dalles selon le système adopté, presque partout en pays de montagne.

Fayen del.

Lith. Alessi et Arnolet.

N° 51.

Tombeau du Hodna.

Dessus.

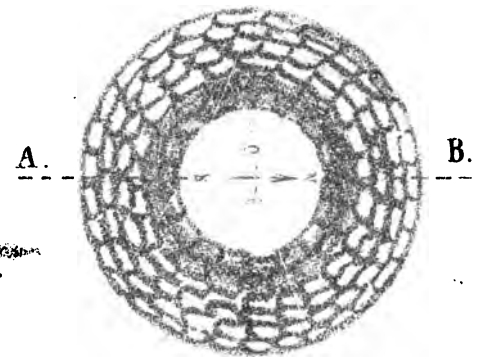

Coupe suivant A. B.

Echelle de $\frac{1}{100^e}$

Payen, del.

Lith. Alem et Arnolet

Tombeaux dans le Djebel Mahdid.

N° 52.

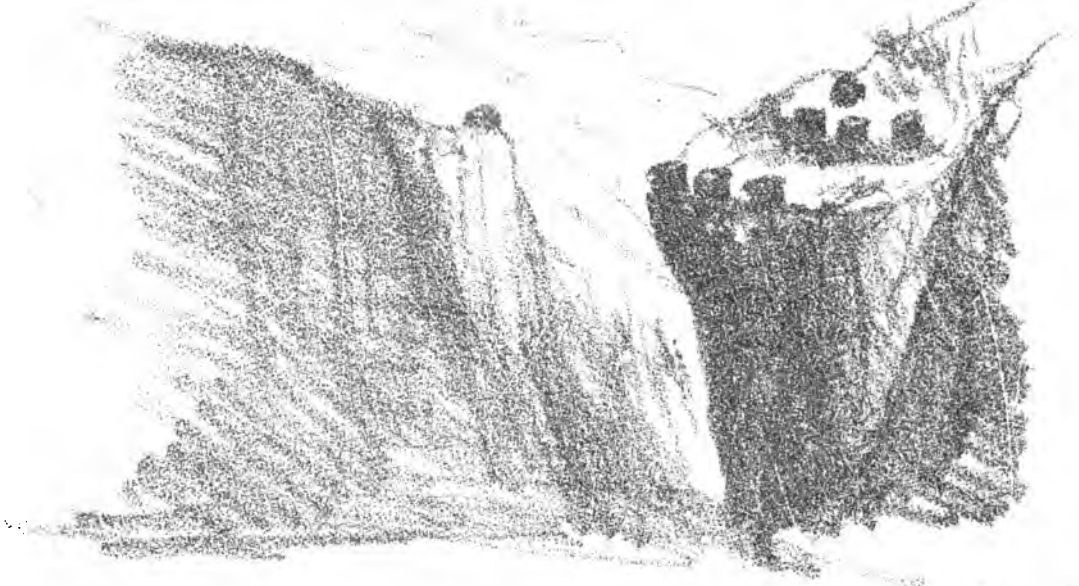

Payen. del.

Lith. Alesoi et Arnolet.

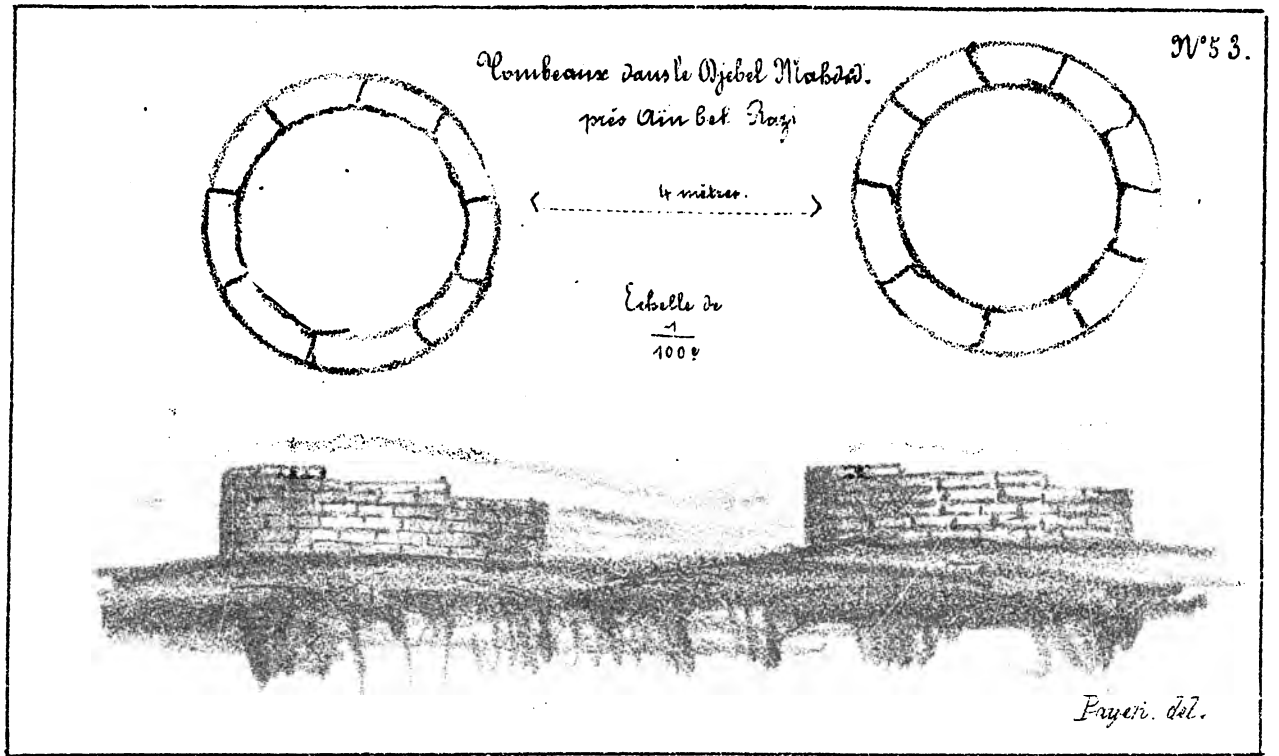

Lith. Alessi et Arnolet.